LE MONDE INITIATIVES

■ Deux cahiers exceptionnels
■ 50 pages d'offres d'emplois

Jeunes diplômés. Pour 100 offres cadres confirmés

COMPTABILITÉ

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16677 – 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

RÉGAN CAMERON

■ Courtney Love, l'instinct de survie

Veuve de Kurt Cobain, chanteuse à *scandale au destin marqué par le* désespoir, elle renaît avec un album aux mélodies plus heureuses. Entretien exclusif. p. 12

■ Vers un accord de paix au Congo

Réunis au Zimbabwe, l'ensemble des protagonistes du conflit devaient signer, mardi, un texte appelant à un *cessez-le-feu immédiat.* p. 5

■ Un appel contre le procès Chalabi

Cinquante-quatre personnalités protestent contre les « procès de masse », tandis que les avocats tentent d'obtenir une interruption du procès. p. 8

■ L'état de santé de M. Chevènement

Mardi matin, ni l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ni le Sirpa ne donnaient la moindre information sur les consul*tations de pré-anesthésie préparatoires* à l'opération du ministre. p. 7

■ Roland Dumas contre-attaque

Les avocats du président du Conseil constitutionnel, mis en examen dans le dossier Elf, critiquent l'instruction et demandent un non-lieu. p. 8

■ M. Allègre et le SNES se réconcilient

Le SNES a renoncé, lundi, au mot d'ordre de grève lancé pour le 10 septembre. Le ministre de l'éducation nationale s'en est félicité. p. 9

■ Millau, en attendant le viaduc

Tronçon *manquant de l'axe autoroutier* Paris-Béziers, le projet de viaduc à haubans, contesté pour son gigantisme, est reporté. p. 10

■ Le Mont en son omelette

Les grandes marées, la baie du Mont-Saint-Michel et l'omelette de la mère Poulard ne doivent pas masquer un excellent agneau de pré salé. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 909 - 7,50 F

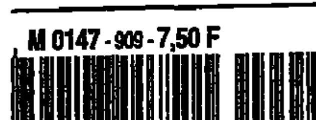

La vague de privatisations gagne les banques

● L'ouverture du capital du Crédit lyonnais est engagée ● Les assureurs Axa et Allianz, la banque Paribas et le groupe de François Pinault sont candidats ● Le gouvernement suspend la vente du Crédit foncier ● Cette politique de dénationalisation trouble le Parti communiste

AU MOMENT où le gouvernement renonce provisoirement à la vente du Crédit foncier de France, *faute de proposition jugée recevable*, une autre privatisation dans le secteur financier, celle du Crédit lyonnais, la quatrième banque française, avance à grands pas. Le ministère de l'économie devrait publier avant la fin du mois le décret lançant l'opération.

Les assureurs français Axa, allemand Allianz et japonais Nippon Life, la banque Paribas, American express et le groupe de distribution Pinault sont candidats à une entrée dans le capital de la banque publique. La constitution d'un noyau dur d'actionnaires devrait permettre au Lyonnais d'être protégé contre une tentative de rachat hostile et de pouvoir choisir plus sereinement un allié indispensable pour lui garantir un avenir dans le grand marché européen.

Cette privatisation s'annonce délicate pour le gouvernement, plus que celle du CIC dont le Crédit mutuel a pris le contrôle en avril. Il doit à la fois respecter les engagements de transparence pris envers la Commission européenne et éviter que l'établissement ne passe sous le contrôle d'un groupe étranger alors que son sauvetage aura coûté plus de 100 milliards de francs aux contribuables.

En revanche, les pouvoirs publics ont annoncé, mardi 8 septembre, qu'ils renonçaient à la privatisation en cours du Crédit foncier. Deux tentatives, menées par les gouvernements d'Alain Juppé et de Lionel Jospin ont ainsi échoué. L'Etat sera contraint d'apporter des capitaux à un établissement qui fonctionne depuis des mois... sans fonds propres.

La vague de privatisations trouble le PCF. La fédération CGT de l'énergie a vivement critiqué, lundi, le rapport publié le 4 septembre par *L'Humanité* qui laissait ouvert le débat sur l'ouverture du capital des services publics.

Lire page 15 et nos autres informations page 6

Le chaos en Russie

■ Deux semaines sans gouvernement

■ Les chances de M. Tchernomyrdine s'amenuisent

■ Le système bancaire s'effondre, le rouble a perdu 67 % de sa valeur et la pénurie alimentaire gagne du terrain

■ Reportages à Moscou et dans l'Oural

Lire pages 2 et 3

Aux Etats-Unis, les handicapés de la cacahuète font le jeu du bretzel

NEW YORK
de notre correspondante

Les hôtesses de l'air américaines, inquiètes de la recrudescence des *« enragés de l'air »*, ces passagers irascibles qui supportent de moins en moins bien la hausse des tarifs, la baisse de la qualité du service à bord et la surpopulation dans des avions pleins à craquer, vont devoir affronter une nouvelle catégorie de mécontents : les frustrés de la cacahuète.

Dans le cadre de la législation sur l'égalité de l'accès des handicapés aux transports publics, le département fédéral des transports vient en effet de demander aux dix plus grandes compagnies aériennes américaines des zones *« non-mangeurs-de-cacahuètes »* dans leurs avions. Quel rapport avec les handicapés ? Les handicapés, en l'espèce, sont la fraction d'Américains (moins de 1 %, selon le Conseil américain de la cacahuète) qui *souffrent d'allergies à la cacahuète et qui* seraient fondés à se plaindre de pratiques discriminatoires si on leur imposait en vol un environnement chargé d'arachide, ce qui est généralement le cas puisque, dans un souci constant de réduction des coûts, le sachet de cacahuètes a remplacé le plateau-repas sur la plupart des vols court et moyen-courriers. Le danger, disent-ils, ne se présente pas seulement sous la forme de cacahuètes laissées dans la poche du siège ou glissées par inadvertance entre deux coussins, et qu'un enfant allergique risque d'aller récupérer. Pour les grands allergiques, ce sont aussi les *« vapeurs »* qui se dégagent des sachets, lorsque deux cents passagers les ouvrent en même temps, et qui sont ensuite recyclées par l'air conditionné.

Bill Mosley, porte-parole du département des transports, reconnaît qu'aucun incident grave ne s'est encore produit dans un avion à la suite d'allergies aux cacahuètes et que son administration n'a reçu qu'*« une douzaine de requêtes »* d'usagers. Mais une nouvelle politique fédérale a néanmoins été arrêtée : si un passager en fait la demande au moment de la *réservation, précise-t-il, la compagnie aé*rienne devra faire en sorte que la rangée de sièges dans laquelle il est assis, ainsi que celle de devant et celle de derrière soient privées de cacahuètes.

Les mangeurs de cacahuètes vont-ils petit à petit subir le même sort que les fumeurs, aujourd'hui exclus des vols intérieurs et même des aéroports aux Etats-Unis ? M. Mosley souligne qu'il ne s'agit pas d'une interdiction. Il ne sera pas non plus procédé à des fouilles pour empêcher les passagers d'introduire à bord le fruit défendu ou son dérivé très prisé des Américains, le beurre de cacahuète.

Rappelant que la cacahuète est *« un aliment merveilleusement nutritif »*, le Conseil américain de la cacahuète s'émeut de cette initiative draconienne, révélée par le *Wall Street Journal*, et promet d'aider les compagnies aériennes à *« mettre sur pied une politique permettant de satisfaire les besoins des allergiques sans pour autant priver de cacahuètes la grande majorité des passagers »*.

Les compagnies aériennes, bien que perplexes, n'ont guère envie de se lancer dans une guerre de la cacahuète avec l'administra*tion fédérale. Les fabricants de bretzels, eux*, se frottent les mains. Sur certaines lignes, le bretzel, moins gras et moins cher, a déjà commencé à grignoter le monopole de la cacahuète.

Sylvie Kauffmann

Villes polluées par les champs

LES CHERCHEURS qui tentent de mettre au point des modèles de prévision de la pollution urbaine vont de surprise en surprise. De nombreux éléments interviennent dans les processus physico-chimiques complexes qui, sous l'action de la chaleur et du rayonnement solaire, aboutissent à la formation de l'ozone et d'autres polluants comme l'acide nitrique. Parmi eux, des hydrocarbures naturels dégagés par certaines plantes. L'ozone des champs, poussé par le vent, envahirait la ville. Des chercheurs émettent l'hypothèse que la pollution de Toulouse serait due, *pour partie... aux pins* de la forêt landaise. Ainsi l'automobile, bien que coupable, ne serait pas seule responsable de la pollution urbaine.

Lire page 21

L'Europe, prospère mais fragile

EST-IL POSSIBLE de croire que l'Europe soit protégée des turbulences financières qui se propagent depuis un an à travers le monde ? Telle est l'opinion résolument optimiste de nos dirigeants. L'euro est *« un formidable paratonnerre »*, disait Dominique Strauss-Kahn le 29 août à La Rochelle. Quant au commissaire européen Yves-Thibaut de Silguy, son propos va dans le même sens : L'euro, disait-il il y a quelques jours, est *« un formidable bouclier protecteur qui nous a déjà protégés de la crise asiatique et qui nous protège de la crise du rouble »*.

La zone euro représente *« la principale zone de stabilité »* dans un contexte international troublé, soulignent à l'envi les dirigeants européens. *« Surprenante, la stabilité européenne »*, estiment à leur tour les économistes de l'OCDE, dans un entretien accordé à la presse le 1er septembre à Paris.

Personne ne croit plus, aujourd'hui, aux rumeurs sur un report de la monnaie unique. Le contexte favorable créé par l'arrivée de la monnaie unique semble nous avoir permis d'échapper au pire. *« Si un mouvement comme celui que nous observons en ce moment avait eu lieu il y a trois ans, cela aurait été catastrophique pour l'Europe. L'approche de l'euro est un gage de stabilité très fort »*, constate Philippe Gudin, économiste chez Goldman Sachs à Paris. La crise mexicaine de 1995 avait stoppé la croissance européenne. Aujourd'hui, on n'assiste plus à la moindre attaque spéculative sur les parités monétaires au sein de l'« Euroland ». La hausse des primes de risque sur le franc ou la lire est demeurée extrêmement limitée au cours des derniers jours.

Le « facteur euro » joue à plein. La meilleure preuve en est que certaines monnaies scandinaves, qui ne sont pas appelées à faire partie de la monnaie unique (les couronnes danoise et suédoise), ont fortement baissé à cause de la crise russe. Cela n'a pas été le cas du mark finlandais, qui aurait pourtant dû être entraîné dans la crise, étant donné l'importance relativement élevée de ses relations commerciales avec la Russie.

Grâce à l'euro, de bons fondamentaux sont là, comme une inflation limitée et des dépenses publiques sous contrôle.

Lucas Delattre

Lire la suite page 14

Il dirige partition fermée

SEIJI OZAWA

IL VA FÊTER ses vingt-cinq ans à la tête de l'Orchestre symphonique de Boston. Chef à la mémoire légendaire, *dirigeant* partition fermée, Seiji Ozawa a aussi créé, au Japon, en 1984, l'Orchestre Saïto Kinen. C'est avec lui, à Matsumoto, qu'il prépare le centenaire de Francis Poulenc, en donnant *Dialogues des carmélites*, qu'il reprendra à l'Opéra de Paris en 1999.

Lire page 25

IMPASSE Le président Boris Eltsine devait discuter, mardi 8 septembre, avec des représentants de la Douma et du Conseil de la Fédération, d'une candidature au poste de premier ministre autre que celle de Viktor Tchernomyrdine, a affirmé, lundi, le chef de file des communistes, Guennadi Ziouganov. ● Cette décision intervient après le nouveau rejet, lundi par la Douma, de la candidature de M. Tchernomyrdine. La Chambre basse du Parlement, dominée par les communistes, a voté à 273 voix contre, 138 pour, et une abstention. ● À MOSCOU, comme à Iekaterinbourg, première ville de l'Oural, la population fait face avec fatalisme à la situation de crise, en se battant pour sa survie quotidienne. ● LES BANQUES russes se trouvent dans une situation catastrophique alors que le président de la banque centrale, Sergueï Doubinine, a démissionné lundi.

La crise politique et économique en Russie entre dans une phase aiguë

Après le rejet par la Douma de la candidature de Viktor Tchernomyrdine, Boris Eltsine et les représentants de la Chambre basse paraissent envisager d'autres « noms », dont celui du ministre des affaires étrangères sortant, Evguéni Primakov. La peur des pénuries s'amplifie

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

« Pour : 138. Contre : 273. Abstention : 1 ». C'est par un nouvel échec net que c'est soldée, lundi 7 septembre, la deuxième tentative de l'ancien apparatchik Viktor Tchernomyrdine d'être approuvé par la Douma (Chambre basse du Parlement, dominée par les communistes), au poste de premier ministre. Il y fut nommé par intérim fin août par Boris Eltsine, pour tenter de tirer le pays d'une crise économique et financière sans précédent. La Russie est donc toujours sans gouvernement, alors que des protestations sociales montent et que le rouble cède chaque jour de sa valeur. Le vote de la Douma s'est tenu à l'issue d'une journée lourde en spéculations concernant une question désormais urgente : si ce n'est pas M. Tchernomyrdine, alors qui ?

Une lettre du président Eltsine à la Douma était attendue mardi. De nouvelles consultations devaient se tenir le même jour, entre le Kremlin et les chefs des fractions parlementaires, sur d'autres propositions de choix de premier ministre, a déclaré le chef du parti communiste, Guennadi Ziouganov. Lors d'un premier vote, le 31 août, M. Tchernomyrdine n'avait recueilli que 94 votes de députés. Entre temps, il s'était rallié le soutien du parti de Vladimir Jirinovski (50 sièges), ce dernier prétendant, après l'avoir combattu, que seul M. Tchernomyrdine pourrait empêcher l'arrivée au pouvoir du général Lebed, ou un coup d'Etat des communistes. Cet apport de voix ne suffisant pas, seul un scrutin à bulletin secret aurait pu « sauver » M. Tchernomyrdine, une possibilité qui fut écartée par la Douma à une large majorité. Le résultat du vote de lundi montre par ailleurs que M. Tchernomyrdine n'a pas fait le plein des voix qui lui étaient *a priori* favorables : il y eut des défections au sein du groupe centriste « Régions de Russie » et mêmes quelques communistes ont voté contre après s'être abstenus la semaine dernière. Le vote trois jours plus tôt du Conseil de la Fédération (Chambre haute) qui a soutenu M. Tchernomyrdine, il est vrai à une faible majorité si on tient compte des nombreux chefs régionaux qui n'ont pas participé au vote, n'a donc pas servi, comme prévu, à influencer la Chambre basse.

La Constitution russe autorise le chef de l'Etat à représenter, dans un délai d'une semaine, pour une troisième et dernière fois, le même candidat au poste de premier ministre, avec, en cas de troisième refus des députés, l'obligation de dissoudre l'Assemblée et d'organiser des élections dans les trois mois. *« Boris Eltsine va représenter tout de suite la candidature de Tchernomyrdine »*, affirmait lundi à l'issue du vote le vice-président de la Douma, Vladimir Rijkov, membre du parti « Notre Maison la Russie » de M. Tchernomyrdine. Mais plusieurs signes indiquaient que le Kremlin pourrait se résoudre à mettre en avant un ou plusieurs autres noms, signant ainsi une sorte d'arrêt de mort politique pour Viktor Tchernomyrdine, l'une des figures les plus stables du régime eltsinien puisqu'il avait dirigé sans interruption des cabinets successifs depuis 1992.

Formulée devant les députés, avant le vote, par le chef de l'opposition libérale Grigori Iavlinski, une idée de solution à l'impasse politique circule : mettre à la tête du cabinet le ministre sortant des affaires étrangères, Evguéni Primakov, ancien chef du contre-espionnage. Son nom figure, par ailleurs, en deuxième position sur une liste de six candidats présentée lundi par les communistes (avec en première position, le ministre sortant de l'industrie, le communiste Iouri Maslioukov, et en dernière position, le maire de Moscou, Iouri Loujkov). Evguéni Primakov présente l'avantage, selon M. Iavlinski, d'être à la fois *« un homme qui n'appartient à aucun parti, qui a assez d'autorité pour contrôler les forces armées et les Services, qui est connu dans le monde entier, et qui n'a pas l'intention d'être candidat au poste de président »*. Mardi matin, le Kremlin n'avait toujours pas réagi à cette proposition, qui, selon M. Iavlinski, a *« étonné »* Boris Eltsine.

Le deuxième échec de M. Tchernomyrdine intervient, alors que le Kremlin avait semblé multiplier les gestes à l'égard du Parlement, pour tenter de calmer la situation et éloigner le spectre des événements sanglants d'octobre 1993, lorsque Boris Eltsine avait fait tirer contre le bâtiment du Soviet suprême (le Parlement de l'époque) pour résoudre l'impasse politique. Autre scénario craint par le Kremlin : celui de 1991, quand le régime au pouvoir fut renversé. Lundi matin, Boris Eltsine a reçu au Kremlin, lors d'une « table ronde », un groupe de représentants de la Douma, du Conseil de la Fédération (la Chambre haute, réunissant les gouverneurs), du gouvernement, de l'administration présidentielle et des chefs de syndicats. Les discussions, portant sur le choix d'un premier ministre, et dont peu de choses ont filtré, n'ont débouché sur aucun compromis : Boris Eltsine refusait de retirer la candidature de M. Tchernomyrdine, comme le demandait l'opposition. Mais le président aurait ensuite fait, selon M. Ziouganov, ce commentaire : *« aujourd'hui, vous allez voter* (sur Tchernomyrdine) *et demain, on se réunit ».*

UN SCÉNARIO ANTIDISSOLUTION

Boris Eltsine a, en outre, signé un accord politique prévoyant une redistribution des pouvoirs entre l'éxécutif et la Douma, celle-ci obtenant un droit de regard sur la composition du cabinet. Ce texte avait été présenté fin août, et approuvé lors de réunions tri-partites entre représentants du Kremlin, de la Douma et du Conseil de la Fédération. Mais le chef des communistes Guennadi Ziouganov, affirmant qu'il ne faisait pas confiance à M. Eltsine pour l'appliquer, avait retiré à la dernière minute son soutien au document. L'accord prévoit un « moratoire » politique jusqu'à la fin 1999, date prévue des prochaines élections législatives, au terme duquel le président ne peut pas dissoudre l'Assemblée, et celle-ci ne peut poser la question de confiance.

Au cas où la confrontation devait perdurer, les députés russes préparent un scénario de rechange, qui pourrait les protéger d'une dissolution. Il s'agit du possible lancement d'une procédure de destitution du président Eltsine, un processus évoqué depuis des mois mais qui semble prendre forme au moment où l'opposition se radicalise. Une commission parlementaire chargée de préparer cette procédure doit rendre ses premières conclusions mardi. Un débat sur la destitution pourrait être inscrit à l'ordre du jour dès mercredi. Trois chefs d'accusation sont préparés : M. Eltsine est dénoncé pour avoir signé en décembre 1991 les accords mettant fin à l'existence de l'URSS et instaurant la Communauté des Etats indépendants (CEI) ; pour avoir ordonné l'assaut des chars en 1993 contre le Parlement ; et pour avoir déclenché la guerre en Tchétchénie (1994-1996).

En tout, trois cents voix de députés, soit les deux tiers, doivent être réunies pour que la procédure soit initiée, mais, pour aboutir, cette démarche doit être suivie d'autres feux verts au Conseil de la Fédération, à la Cour suprême, à la Cour Constitutionnelle, et au sein des quatre-vingt huit assemblées régionales. Dès qu'une procédure de destitution est lancée, qu'elle aboutisse ou non, le président perd le droit de dissoudre la Douma au moins pendant une période de deux mois. Commentant l'issue du vote lundi, M. Tchernomyrdine a accusé les députés de pratiquer *« la politique du pire »*. *« Au lieu de permettre au pays de trouver une issue à la crise économique, les députés de la Douma ont organisé des marchandages »*, a-t-il déclaré. *« Certains souhaitent que plus rien n'aille et que les gens descendent dans la rue ».*

Natalie Nougayrède

Protestation dans l'industrie atomique

Les employés d'entreprises de l'industrie atomique, impayés depuis des mois, devaient manifester, mardi 8 septembre, devant le ministère de l'énergie et de l'industrie atomique. Les arriérés de salaires dans le secteur nucléaire représentent plus de 800 millions de roubles et l'Etat doit 3,3 milliards de roubles à cette industrie. *« Avec un financement aussi mauvais de ce secteur, la sécurité de la Russie est en danger »*, a averti un vice-président du syndicat des travailleurs de l'énergie et de l'industrie atomiques, Vladimir Kachkine. *« Environ 19 000 salariés du secteur atomique n'ont pas été payés dans notre centre »*, a remarqué le directeur du syndicat d'Arzamas-16, Ivan Nikitine. *« Les gens sont prêts à tout et les conséquences peuvent être catastrophiques. Nous réclamons le paiement des arriérés avec une indexation. Nous espérons que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour ne pas se retrouver otage d'un nouveau Tchernobyl »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Silence à Washington

La Maison Blanche s'est montrée avare de commentaires, lundi 7 septembre, sur le deuxième rejet par la Douma (Chambre basse du parlement), en sept jours, du premier ministre russe désigné Viktor Tchernomyrdine. *« Nous pensons simplement qu'il est important que la Russie forme le plus tôt possible un gouvernement qui puisse s'occuper des problèmes économiques du pays »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, P. J. Crowley. *« Mais au-delà, c'est au gouvernement russe et au peuple russe de (...) choisir le premier ministre »*, a ajouté M. Crowley.

En Allemagne, le ministre des finances Theo Waigel a déclaré, lundi à Munich, que la Russie rembourserait ses emprunts souscrits à l'étranger. Le grand argentier allemand a dit, toutefois, observer les développements de la crise russe avec *« inquiétude »*. Pour lui, Moscou doit désormais prendre les bonnes décisions, de sa propre initiative, sans revenir à l'économie planifiée. – *(AFP.)*

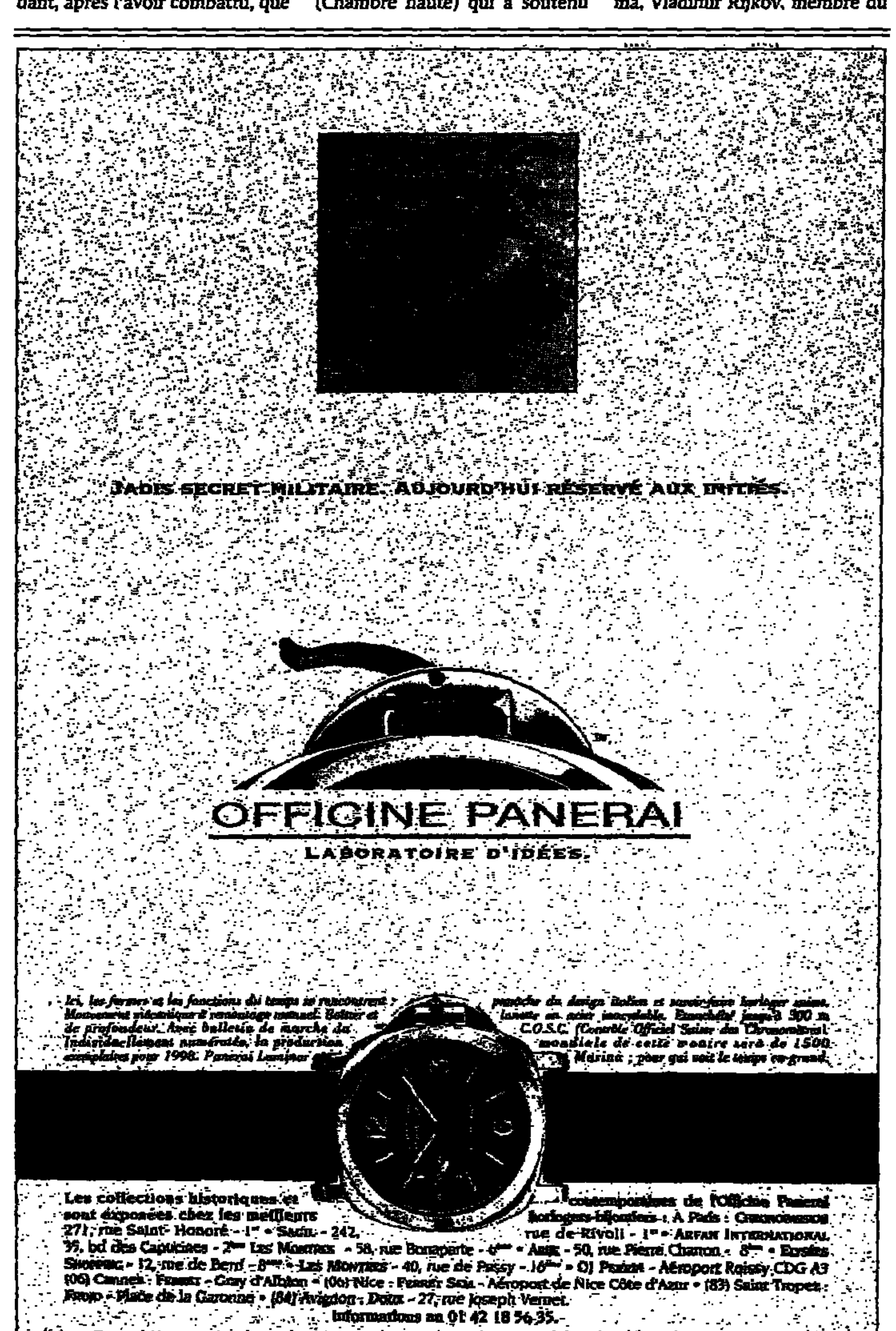

Le ras-le-bol des petites gens

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Loin des palaces et des boutiques de luxe où les Russes aisés comptent leurs pertes après l'éclatement de la bulle financière, les petites gens du marché de la gare de Kiev se livraient, mardi 8 septembre, à une occupation chaque jour plus hasardeuse avec la chute du rouble : se battre pour sa survie quotidienne et celle de sa famille.

Taïssia, infirmière à la retraite, reconvertie dans la vente de bananes *« venues d'Argentine »* et de raisins *« turcs »*, qui s'amoncellent devant elle, a une solution toute trouvée à la crise économique : *« Il faut récupérer tout cet argent qu'ils ont mis dans les banques suisses pendant toutes ces années ! »* En août, elle n'a pas touché sa pension de 439 roubles (135 francs au taux de change actuel, contre 439 francs voici un mois), et dit que la *« situation dans le pays est catastrophique »*. Les bananes sont *« trois fois plus chères qu'il y a trois semaines »*, alors ce stock de fruits sera peut-être son dernier. Mais elle relativise ses problèmes : *« A Moscou, il y a encore un peu de vie, on se débrouille, alors que dans les provinces, dans les kolkhozes, depuis cinq ans déjà, ils ont oublié la couleur des billets de banque ! »*

Elle en est persuadée, *« le peuple va se soulever, il attend le moment, pendant que les partis politiques discutent de leurs affaires »*. Elle est contente que Viktor Tchernomyrdine n'ait pas été investi par la Douma, *« il ne fallait pas, il a volé comme les autres »*, mais ajoute : *« Il est le seul à bien connaître l'appareil* [de l'Etat] ; *pour un nouveau, ce sera plus difficile... »* Elle finit par s'emporter : *« Berezovski* [un financier proche de la famille Eltsine], *il faudrait le fusiller, il est le voleur numéro un ! C'est lui qui a fait réélire ce Eltsine malade en lui donnant de l'argent ! »*

Anna, venue avec son fils d'une campagne près de Moscou, étale un tas de maïs sur une table. Si tout se vend, elle en tirera *« de quoi acheter un kilo de sucre et un kilo d'huile »*, dit-elle amèrement. Retraitée d'un combinat chimique, elle n'a rien touché depuis trois mois. La classe politique ne lui inspire qu'un commentaire : *« Ils volent, ils nous trompent, ils parlent, parlent, parlent, et n'agissent pas. »* Regrette-t-elle l'époque communiste ? *« J'avais alors de quoi vivre dans un appartement de trois pièces... »* Elle espère que les choses vont s'arranger : *« Peut-être que quelqu'un d'intelligent va arriver, prendre le pays en main. »* Elle ne voit pas qui.

Originaire du Caucase, géorgienne réfugiée d'Abkhazie, d'où sa famille a fui après la guerre de 1992-1993, Nana a une combine simple pour survivre. Le matin, avec ses frères, elle achète des sacs de graines de tournesol et d'abricots secs à des intermédiaires arrivant par le train de Moldavie, pour ensuite les revendre à l'autre bout de Moscou avec une marge. Elle est inquiète, tout est devenu trop cher, les clients sont plus rares, et il faut continuer de payer un loyer, *« 200 dollars ! »* s'écrie-t-elle, une fortune désormais...

« Quand un peuple n'a rien à perdre, qu'est-ce qu'il fait ? Il prend des haches et il tape sur ses dirigeants. Le Russe est comme ça. S'il boit un peu, il n'a peur de rien. ». Mikhaïl, la peau mate, les yeux bridés, vient de Sibérie, de Tchita, non loin de la Mongolie, et écoule des colles industrielles et des crochets métalliques, importés de Chine, de Taïwan, d'Inde. Depuis la chute du rouble, il a dû multiplier ses prix par trois. Pour lui, la crise économique a une origine : *« La pyramide des bons du Trésor. C'était une erreur. Il fallait développer la production, et non les banques ! »* Mikhaïl a des clients militaires, qui lui racontent l'humeur de l'armée : *« Les échelons supérieurs sont pour le pouvoir, mais dès qu'on passe aux officiers et, en dessous, les majors, les soldats... ils sont du côté du peuple, aucun d'entre eux ne tirera sur le peuple. »* Il dit qu'à Tchita les garnisons n'ont pas touché leur solde depuis cinq mois.

N. No.

Fatalisme et résignation dans la première ville de l'Oural

IEKATERINBOURG
de notre envoyé spécial

Moscou ? Le simple nom fait hausser des épaules à Iekaterinbourg, la première ville de l'Oural.

REPORTAGE

« On ne croit plus en l'Etat, parce qu'il n'y a plus d'Etat »

« On passe nos journées à écouter la radio, à échafauder des scénarios ; au final, on n'y comprend rien. Si, qu'il existe trois partis en Russie : celui du Kremlin-Douma-Sénat, celui de Moscou intra-muros, et celui du reste du pays », explique un chef de PME, pas mécontent de s'extirper de son bureau où l'assaillent ses débiteurs. Sur la place centrale, au pied de la statue de Lénine, une trentaine de communistes ont planté des banderoles devant les lignes des tramways : *« Eltsine au goulag, Eltsine sur les rails. »* La sono diffuse l'enregistrement d'une chanson d'avant guerre : *« Je ne connais pas un autre pays où l'homme peut vivre aussi librement qu'en URSS »*, dit la chanson. Personne n'y prête attention. La musique techno lui fait écho près des kiosques dont les employés changent le prix des cigarettes trois fois par jour. De nombreux retraités prennent le bus le matin pour la forêt qui entoure la ville, cueillent des champignons, arrachent des branches de bouleau – accessoire nécessaire au « bain russe » – et les vendent le soir sur les trottoirs.

Anna, vingt-trois ans, comptable dans une société de graphisme, est une des dernières à se précipiter au guichet de sa banque, Or et Platine. *« Les gens ont tous paniqué la semaine dernière, c'est nul, ça a aggravé la crise. »* En « congés forcés » depuis dix jours, elle s'exclame : *« Moi, perdre mon travail ? Oh, non, je ne crois pas. C'est vrai, nos activités sont suspendues parce que nos tarifs sont liés au dollar. Mais quand même... Ça va s'arrêter, non ? »* Comme de nombreux habitants de cette ville d'industrie lourde, elle se déclare *« prête à vivre le pire »*. *« J'avais pas beaucoup d'argent sur mon compte »*, précise-t-elle. *« Et la bouffe, je m'en fous. S'il faut des tickets de rationnement, eh bien, on aura nos tickets »*, rigole-t-elle.

Un ancien cadre commercial, licencié il y a un an, explique que tout le monde a déjà tout perdu en 1991 lors des premières réformes qui ont suivi l'arrivée au pouvoir d'Eltsine, une deuxième fois lors du krach du « mardi noir » de 1994. *« La première fois, tu as envie de pleurer, la deuxième, envie de mourir, et la troisième, t'es préparé, tu ne peux plus qu'en rire »*, veut-il convaincre. Ce week-end, il a ramassé plusieurs centaines de kilos de pommes de terre en famille, dans sa datcha à la périphérie de la ville. Le tiers de la récolte est pourri, mais avec les carottes, les tomates, les concombres cultivés, il est certain, comme la majorité des habitants, d'avoir à manger pour l'hiver.

SURVIVRE

Dans le bureau de la société Uniland, Valery Boubnov, un PDG de vingt-neuf ans, leader du commerce de gros de produits importés dans l'Oural et en Sibérie, n'est pas non plus d'humeur maussade. Il plaisante avec ses collaborateurs et, comme un adolescent pris en défaut, faussement contrarié, il annonce en souriant : *« C'est vrai, nous vivions tous au-dessus de nos moyens, moi le premier. Je ne sais pas si le cours de Mercedes-Benz va chuter, en tout cas on en verra moins rouler en Russie. »* Depuis lundi, ses fournisseurs ne lui envoient plus aucun produit en attendant la stabilisation du dollar. Ses stocks représentent trois semaines de consommation normale. *« Mais en ce moment, les gens achètent beaucoup car c'est une manière d'investir les roubles. »* La pénurie va arriver et *« durer de un à deux mois, c'est tout »*, espère-t-il. Il s'apprête à licencier de 30 % à 60 % de son personnel qui compte 1 500 salariés, *« mais ça dépend de l'évolution du business »*, ajoute-t-il. *« L'essentiel est de survivre, de rester présent sur le marché. »*

La Douma, le Kremlin, Tchernomyrdine, désigné ou pas, l'essentiel est en effet de survivre, répète en écho chaque habitant de Iekaterinbourg. Mine de rien, personne ne rate les émissions politiques du soir, *« mais, comment dire ?*, résume un ingénieur, *on ne croit plus en aucun homme politique, en aucun programme politique, même aux plus raisonnables d'entre eux, parce qu'ils ne seront pas appliqués. On ne croit plus en l'Etat, parce qu'il n'y a plus d'Etat. On vit dans la fiction. On attend la formation d'un gouvernement, parce qu'on espère au moins qu'il va stabiliser le dollar, sinon c'est l'explosion. Mais au fond, nous savons qu'il ne faut compter que sur nous-mêmes, se débrouiller dans son coin. On se rassure le matin : non, il n'y aura pas d'explosion. On s'inquiète le soir, car tout est imprévisible. On se dit que la vie, c'est comme ça en Russie, on croyait en avoir une autre, mais non, on n'a qu'une vie... »*

Dominique Le Guilledoux

L'Amérique latine demande au G7 des « mesures décisives »

MEXICO
de notre correspondant

Les effets conjugués de la chute des cours du pétrole, qui réduira les recettes mexicaines de 3,5 milliards de dollars (21 milliards de francs) cette année, et des turbulences des marchés financiers internationaux ont fini par avoir raison de l'optimisme officiel des autorités mexicaines. Pour la première fois, le ministre des finances, José Angel Gurria, a laissé entendre, lundi 7 septembre, que la croissance serait inférieure au taux prévu de 5 %. Il a ajouté que l'austérité restait à l'ordre du jour pour les deux prochaines années, alors que les autorités avaient promis une récupération substantielle du pouvoir d'achat en 1998. *« Les deux prochaines années vont être compliquées et nous serons obligés d'appliquer une stricte discipline fiscale »*, a reconnu M. Gurria.

Le président mexicain, Ernesto Zedillo, avait clairement exprimé, lors du sommet du groupe de Rio à Panama les 4 et 5 septembre, la frustration des gouvernements latino-américains. Après avoir appliqué des plans d'ajustement très sévères, ils ont le sentiment d'être fort mal récompensés par la communauté internationale. *« Nous avons fait nos devoirs*, a-t-il expliqué, *et voilà que des facteurs qui échappent à notre contrôle créent des perturbations financières chez nous. »*

Le Mexique (qui avait été relativement épargné par la crise asiatique), l'Argentine, le Brésil et le Chili ont, en effet, été durement touchés par les soubresauts provoqués par l'écroulement de l'économie russe. L'indice des prix et cotisations de la Bourse de Mexico a cédé près de 50 % depuis le début de l'année, dont 30 % pour le seul mois d'août, ce qui la situe dans le peloton de tête des grands perdants du continent, avec Buenos Aires et Sao Paulo.

Après une longue période de stabilité, le dollar a chuté de 9,3 à 10 pesos en un mois, et le taux d'intérêt interbancaire a bondi à plus de 40 %, contribuant ainsi à fragiliser encore davantage le système qui fait déjà l'objet d'un plan de sauvetage très contesté par l'opposition. Le choc est d'autant plus rude pour le Mexique qu'il avait enregistré une forte croissance en 1997 (7 %) et semblait tiré d'affaire après la profonde récession provoquée par la dévaluation catastrophique du peso en décembre 1994. Le gouvernement mexicain soutient cependant qu'il est en mesure de *« faire face aux effets négatifs de la crise financière internationale »*. Les autorités ne manquent pas d'arguments : *« Réserves en devises de près de 30 milliards, finances saines et croissance de 5,4 % au cours du premier semestre. »*

ENRAYER LA CRISE

Le Mexique et les pays de l'Amérique latine, pour une fois unis, se sont donc rebiffés à Panama contre l'indolence des pays industrialisés (le G 7), auxquels ils reprochent de laisser s'étendre la tourmente financière à des régions qui n'ont aucune responsabilité dans les crises russe et asiatique. Les douze pays latino-américains membres du Groupe de Rio (tous les pays sud-américains, le Mexique et le Panama) ont exhorté le G 7 et les organisations financières internationales à *« prendre immédiatement les mesures nécessaires pour restaurer la stabilité des marchés financiers »* et éviter ainsi une extension de la crise à l'ensemble du continent latino-américain, dont les places financières sont déstabilisées depuis plusieurs semaines.

A la différence des réunions antérieures du Groupe de Rio, qui avait pour habitude de publier d'interminables communiqués truffés de vœux pieux, le 12e sommet de Panama a relégué au second plan les considérations de politique générale. Les fortes paroles de la « déclaration de Panama » reflètent la préoccupation des chefs d'Etat de la région face à une situation qui menace de réduire à néant tous les efforts réalisés au cours des dix dernières années par la plupart des pays du continent pour s'adapter à la mondialisation.

Bertrand de la Grange

La déconfiture des banques est un drame pour des millions de déposants

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Le rouble a franchi la barre de 20 pour 1 dollar, mardi 8 septembre, au lendemain du nouvel échec de Viktor Tchernomyrdine devant la Douma et de la démission du président de la Banque centrale de Russie (BCR) Serguei Doubinine. Privé à la fois de gouvernement et de responsable monétaire, le pays a ainsi vu sa monnaie, qui était à 6 roubles pour 1 dollar il y a trois semaines, chuter plus vite que celle de l'Indonésie, qui a mis un an pour perdre 84 % de sa valeur.

Dans sa lettre de démission adressée lundi à Boris Eltsine, M. Doubinine a affirmé que, sous sa direction, la BCR *« n'a pas imprimé de monnaie sans valeur »*. Cependant, souligne-t-il, *« des politiques monétaristes ne peuvent compenser éternellement les faiblesses de la collecte des impôts et de la gestion de la dette, intérieure et extérieure »*. Il a accusé le gouvernement de l'avoir *« mal soutenu »* et le Parlement d'avoir refusé d'adopter des lois indispensables. La Russie ne dispose toujours pas, en effet, de législation sur la protection des dépôts bancaires, ni sur les mécanismes de restructuration des banques, qui sont déjà pratiquement toutes en faillite et sans liquidités, ni sur leur « nationalisation ».

Cette situation transforme la crise actuelle en drame insoluble à court ou moyen terme pour des millions de déposants, comme pour le pays entier, dont la tâche d'urgence primordiale, avec la nomination d'un chef de gouvernement, serait de sauver le système bancaire, comme le répètent à l'envi tous ses dirigeants, sans toutefois rien entreprendre.

La paralysie des paiements qui dure depuis trois semaines (ce qui est un autre record mondial) provoque déjà des drames humains dont l'effet s'accentuera en hiver. La banque Menatep, par exemple, ne transfère plus rien sur le compte d'une administration d'Extrême-Orient, qui ne peut charger un bateau chargé de transporter du fioul dans des localités du Grand Nord, lesquelles ne seront bientôt accessibles que par avion, à un coût qui était déjà prohibitif avant la crise...

La BCR, à laquelle la banque demande des liquidités, répond *« débrouillez-vous, ce sont vos affaires, vous n'avez qu'à puiser dans vos comptes à Malte »*, raconte dans *Komersant* le directeur de Menatep, Alexandre Zourabov. Il se plaint, comme tous ses collègues, que la BCR et le gouvernement les abandonnent après les avoir « obligés » à acheter des bons du Trésor (GKO), pratiquement sans valeur, de même que les autres actifs qu'ils détenaient, depuis la dévaluation et les défauts de paiement annoncés le 17 août.

RESTRUCTURATIONS

Les torts sont bien sûr, au minimum, partagés. Une banque comme Troïka-Dialogue, créée par un Américain d'origine russe, a mené une politique plus prudente, investissant peu en GKO qui rapportaient des bénéfices faramineux, quitte à offrir à ses déposants des taux moins avantageux. Mais elle s'en tire moins mal aujourd'hui que les autres, promettant de rendre bientôt à ses clients (au moins aux étrangers) 50 % de leurs dépôts en dollars. C'est plutôt l'exception. La Sberbank elle-même, l'ancienne caisse d'épargne soviétique, qui captait près de 80 % des dépôts des particuliers, avait 96 % de ses actifs liquides placés en GKO...

Toutes les déclarations officielles sur la « garantie » par la BCR des comptes placés à la Sberbank, comme les appels à y transférer ceux détenus par les banques commerciales, « volontairement » ou non selon les jours, n'ont servi à rien : la population a bien compris qu'elle perd dans tous les cas et chacun tente, avec de moins en moins de succès, de retirer le maximum de liquidités de l'ensemble du système bancaire.

Dans une interview publiée mardi par *Komersant*, Anatoli Tchoubaïs, un des « pères » des réformes aujourd'hui remises en cause, a tenu des propos des plus pessimistes. La condition de toute reprise d'une aide du Fonds monétaire international (FMI) à la Russie, a-t-il dit, est la restructuration de son système bancaire, en dehors même de toute discussion sur le fameux Conseil monétaire (*currency board*) qui suppose, entre autres, des banques archi-solides. Or le mot de « restructuration » implique un préalable : par exemple faire une liste de trente banques à sauver et de soixante autres à mettre en faillite. Et en Russie, celui qui prendrait cette responsabilité doit être prêt à jouer le kamikaze. L'ancien premier ministre Serguei Kirienko comme son collègue Boris Nemtsov en sont le meilleur exemple : ils ont affirmé que c'est leur tentative ultime de présenter à Boris Eltsine un tel plan de restructuration qui a précipité leur chute fin août.

M. Nemtsov a désigné le « Machiavel » de la politique russe Boris Berezovski, qui a encore renforcé son emprise sur deux des trois principales chaînes télévisées du pays, d'avoir alors convaincu le président Eltsine de remplacer M. Kirienko par M. Tchernomyrdine. Les médias de M. Berezovski menaient aussi campagne depuis des mois contre la BCR et son président, Doubinine. Cette campagne fut relayée, après le 17 août, par l'ensemble des banquiers russes, par les députés qui ont réclamé la démission du responsable de la dévaluation et, finalement, par M. Tchernomyrdine lui-même, qui a fini par « lâcher » dimanche celui qui était un de ses fidèles.

M. Doubinine avait parfois pris parti pour le « clan Gazprom » contre certains oligarques alliés aux « jeunes réformateurs », quand leurs malversations étaient trop évidentes. Il partage sans aucun doute la responsabilité de la création de la « bulle » financière des GKO. Il fut aussi souvent accusé d'avoir retiré de façon trop laxiste les licences aux centaines de petites banques, le plus souvent totalement « mafieuses », qui ont « disparu » ces dernières années.

Mais rien n'indique que son successeur, qui doit être présenté par Boris Eltsine et approuvé par la Douma, pourra faire mieux. Au contraire, la BCR devrait perdre le peu d'indépendance qu'elle avait acquise, étant même qualifiée, dans les milieux financiers étrangers, de *« seul établissement moderne »* de la Russie. Les nombreux candidats à la succession de M. Doubinine ne pourront que se plier aux volontés de la Douma, dont la majorité procommuniste semble à peine commencer à s'affoler des conséquences de ce qui lui tient lieu actuellement de credo : l'émission monétaire et l'isolement international.

Sophie Shihab

La monnaie ukrainienne chute de près de 11 %

La Banque nationale d'Ukraine (BNU) a établi, lundi 7 septembre, le cours officiel de sa devise, la hrivna, à 2,52 pour 1 dollar, en baisse de 10,7 % par rapport à vendredi, selon cette institution financière. Cette forte baisse de la hrivna survient au premier jour des transactions sur le marché des changes, après que les autorités eurent élargi vendredi la fourchette de fluctuation de la monnaie, autorisant de fait une dévaluation de 35 % face à la crise russe. La monnaie ukrainienne peut flotter entre 2,50 et 3,50 hrivnas pour 1 dollar, contre 1,8 et 2,25 précédemment.

Toute la journée de lundi, les autorités monétaires ukrainiennes ont repoussé l'ouverture du marché des changes, fermé jeudi, jusque tard dans la soirée par peur de voir s'écrouler la hrivna. Pour nombre d'analystes, l'impact de cette dévaluation risque d'être sévère pour l'économie ukrainienne, qui émerge de l'ère soviétique. – (AFP.)

Le chômage est en légère baisse en Allemagne

BONN. Le chômage a légèrement baissé en Allemagne en août, passant de 10,7 % à 10,6 % de la population active, selon les statistiques publiées, mardi 8 septembre, par l'Office fédéral de Nuremberg. En chiffres non corrigés des variations saisonnières, le nombre des chômeurs a diminué de 24 000, atteignant 4,095 millions de personnes. Il ne repasse pas en dessous de la barre psychologique des 4 millions, ce qui aurait pu aider le chancelier Kohl dans la campagne pour les élections législatives du 27 septembre.

Dans l'ouest du pays, le taux passe de 9,1 à 9 %, avec 2,802 millions de chômeurs ; à l'est, le taux diminue de 17,4 % à 17,1 %, avec 1,294 millions de chômeurs. – *(Reuters.)*

Budapest demande aux Quinze plus d'engagement sur l'élargissement

La Hongrie reproche aux pays de l'Union européenne une approche trop timorée de l'élargissement aux pays d'Europe centrale. Tel est le message qu'a transmis à Paris le nouveau ministre hongrois des affaires étrangères, Janos Martonyi, venu rencontrer les dirigeants français pour les convaincre de la nécessité de commencer, dès novembre, les négociations d'adhésion dans les domaines où les pays candidats s'estiment prêts. *« Il faut maintenir l'élan du processus d'élargissement »*, a-t-il souligné à Paris.

M. Martonyi estime que les Quinze ne peuvent pas exiger des pays candidats qu'ils adoptent tout l'acquis communautaire sans leur garantir de bénéficier le plus vite possible des avantages des politiques communautaires, notamment de la politique agricole commune, des fonds structurels et de la libre circulation de la main-d'œuvre.

La Turquie a arrêté des trafiquants de matières nucléaires russes

ISTANBUL. La police d'Istanbul a saisi du matériel nucléaire en provenance de Russie et pouvant entrer dans la composition d'armes, et a arrêté huit personnes dont des ressortissants d'anciennes républiques soviétiques, a annoncé, lundi 7 septembre, la direction de la Sûreté turque. Ces personnes – quatre Turcs, trois Kazakhs et un Azerbaïdjanais – ont été prises en flagrant délit alors que, moyennant un million de dollars, elles marchandaient pour revendre 4,5 kilogrammes d'uranium et 6 grammes de plutonium à des policiers qui se faisaient passer pour des acheteurs.

Remis à la justice, les huit trafiquants ont été accusés de contrebande de matières nucléaires. L'uranium et le plutonium saisis proviennent d'une source non spécifiée en Russie, selon la Sûreté turque. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : l'armée a été déployée à Kebumen**, une localité du centre de Java, après des émeutes, lundi 7 septembre, durant lesquelles une quarantaine de magasins ont été pillés et incendiés à la suite d'une altercation entre un commerçant indonésien d'origine chinoise et l'un de ses employés, selon la presse. A Djakarta, la police a dégagé les abords du Parlement, occupé par des centaines d'étudiants manifestant contre la cherté de la vie. – *(AFP, AP.)*

■ **NIGERIA : le général Abdulsalam Abubakar** a lancé un appel, lundi 7 septembre, aux opposants exilés à l'étranger pour qu'ils reviennent dans leur pays, assurant qu'aucune poursuite judiciaire ne serait engagée contre eux. Il a aussi indiqué qu'une enquête était en cours sur la gestion du gouvernement de son prédécesseur. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : cinq personnes ont été tuées et onze blessées** lors de l'explosion d'une bombe, dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 septembre, à Mechraa Sfâa, près de Tiaret (300 kilomètres au sud-ouest d'Alger), ont indiqué, lundi, les services algériens de sécurité sans fournir davantage de précisions. Dimanche, le train de banlieue Alger-Blida avait été la cible d'un attentat à la bombe qui a fait deux morts et trois blessés à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale. – *(AFP.)*

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : des gardes de sécurité du président Yasser Arafat** ont été accusés, lundi 7 septembre, d'avoir battu à mort un Palestinien à Gaza, ont indiqué deux organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme. Hussein Abed Abou Ghali, 55 ans, est décédé, lundi, dans l'immeuble de la présidence palestinienne alors qu'il avait rendez-vous, pour déposer plainte, avec un haut responsable de la sécurité palestinienne. Celle-ci a nié ces accusations. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le nombre des colons juifs en Cisjordanie et à Gaza** a augmenté de 8,8 % en 1997 pour approcher le chiffre de 170 000 et était encore en augmentation de 3,3 % au premier trimestre de 1998, a indiqué, lundi 7 septembre, le quotidien *Haaretz*, dont les chiffres ont été confirmés par le ministère de l'intérieur. Le relance de la colonisation juive est à l'origine du blocage du processus de paix israélo-palestinien. – *(AFP.)*

■ **KOSOVO : les gouvernements des Quinze ont adopté**, lundi 7 septembre, le règlement d'application qui permettra d'interdire les vols aériens entre l'Union européenne et la Yougoslavie qui sont assurés par des compagnies yougoslaves. Cette décision, dont le principe avait été arrêté le 29 juin, vient compléter la série de sanctions prises pour dissuader la Serbie de poursuivre sa répression au Kosovo. Les conventions aériennes prévoient un préavis de douze mois avant l'entrée en vigueur de ce boycottage. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : l'« IRA-véritable », le groupe républicain dissident responsable de l'attentat d'Omagh** qui avait fait vingt-neuf morts et deux cent vingt blessés, le 15 août, a proclamé un cessez-le-feu total dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 septembre. L'organisation, qui avait suspendu temporairement ses activités militaires trois jours après l'attentat, a fait part de sa décision dans un appel téléphonique à la télévision nationale à Dublin.

■ **CANADA : la boîte noire de l'avion de la Swissair** qui s'est abîmé mercredi 2 septembre, au large de la Nouvelle-Ecosse, avec deux cent vingt-neuf personnes à son bord, est intacte mais elle n'a pas enregistré les six dernières minutes avant l'accident, ont déclaré, mardi 8 septembre, les enquêteurs canadiens. Cette défaillance serait due à une coupure de courant. La deuxième boîte noire de l'appareil, qui assurait la liaison entre New York et Genève, a été localisée mais n'a pu encore être récupérée par les plongeurs en raison du mauvais temps. – *(Reuters.)*

La perspective de la remise imminente du rapport Kenneth Starr nourrit les rumeurs à Washington

Les conclusions du procureur indépendant seraient accablantes pour Bill Clinton

Les spéculations vont bon train à Washington sur l'avenir du président Bill Clinton, alors que le procureur indépendant Kenneth Starr s'apprête à remettre son rapport au Congrès sur l'affaire Monica Lewinsky. Selon certains, les détails du rapport seraient accablants pour le chef de l'Etat. Les consultations ont commencé entre le président de la Chambre et le chef de la minorité démocrate pour s'entendre sur la procédure.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'annonce, en plein week-end de la Fête du travail, d'une réunion entre responsables de la Chambre des représentants à propos du rapport de Kenneth Starr, a fait monter de plusieurs degrés le climat politique à Washington. Les rumeurs, pain quotidien de la capitale fédérale, vont donc bon train s'agissant d'une remise dans les prochains jours des conclusions du procureur indépendant.

Aucune indiscrétion du bureau de M. Starr ne permet de confirmer une échéance aussi proche, mais cette dramatisation a été nourrie par les propos très critiques envers Bill Clinton tenus par une demi-douzaine de sénateurs démocrates : certains y voient le début d'un processus de « lâchage » politique, ce qui paraît prématuré.

Mercredi 9 septembre, le chef de la majorité républicaine, Dick Armey, et celui de la minorité démocrate, Richard Gephardt, doivent s'entretenir avec le *speaker* (président) de la Chambre, Newt Gingrich, et quelques experts. Leurs discussions vont porter sur la procédure parlementaire devant régir la publication du rapport de M. Starr et donc sur celle, éventuelle, de l'*impeachment*, cette procédure qui équivaut à une mise en accusation du chef de la Maison Blanche.

Une telle réunion n'est guère surprenante, puisqu'il est clair que les conclusions du procureur vont confirmer le caractère *impeachable* des accusations dont le chef de la Maison Blanche fait l'objet. Mais c'est la Chambre qui, au bout du compte, en décidera.

FORTE POPULARITÉ

Avant cela, bien des questions de procédure – éminemment politiques – restent à régler. Les projecteurs se braquent donc sur deux hommes jusque-là peu connus des Américains, les républicains Gerald Solomon et Henry Hyde, respectivement président de la commission du règlement et de celle des affaires judiciaires. Le second, dont l'animosité envers M. Clinton est connue, demande des pouvoirs étendus, en particulier l'autorisation d'entendre des témoins, avant même que la Chambre se soit prononcée sur le principe de l'*impeachment*. Certains républicains souhaitent qu'un synopsis du rapport de M. Starr soit diffusé immédiatement aux 435 membres de la Chambre basse du Congrès, voire même à la presse.

Les responsables du Parti républicain sont cependant hésitants : ils privilégient la voie consensuelle pour l'adoption de toute procédure, afin de ne pas prêter le flanc aux accusations de chasse aux sorcières que ne vont pas manquer d'émettre certains démocrates. Combien d'entre eux ? Toute la question est là : la lourde charge des sénateurs Joseph Lieberman et Patrick Moynihan, pour qui les mensonges de M. Clinton s'agissant de ses relations avec Monica Lewinsky relèvent d'un comportement *« immoral »* mettant en cause l'*« éthique »* du président, signale-t-elle d'ores et déjà une hémorragie dans les rangs démocrates ou un avertissement solennel adressé à M. Clinton pour l'inciter à montrer davantage de contrition ?

En annulant brusquement une réunion de collecte de fonds électoraux que le chef de l'exécutif devait honorer de sa présence, par peur d'un fâcheux amalgame de nature à nuire à sa réélection, le gouverneur démocrate du Maryland, Parris Glendening, fera-t-il école ? Les jours et les semaines qui viennent permettront de répondre à ces questions.

En attendant, une dynamique politique est en marche, qui ne va pas dans le sens des intérêts de Bill Clinton. Si l'intéressé dispose d'une marge de manœuvre réduite pour l'enrayer, un élément joue cependant en sa faveur : l'échéance des élections parlementaires du 3 novembre.

Tant que la cote de popularité du chef de la Maison Blanche reste forte, sa mise en accusation pour des délits reposant à l'origine sur des errements extra-conjugaux risque d'apparaître à une partie de l'électorat comme un « procès politique » et constitue, à ce titre, une stratégie à haut risque, du moins avant le scrutin parlementaire. Les Américains, les sondages en font foi, ont peu de goût pour une procédure qui *de facto* paralyserait pour de nombreux mois la vie institutionnelle du pays.

Laurent Zecchini

Le Histadrout fait plier le gouvernement israélien

TEL-AVIV
de notre correspondant

Lorsque, périodiquement, des « grèves générales » ont lieu en Israël, comme celle qui s'est achevée, lundi 7 septembre, par l'acceptation par le gouvernement d'augmentations de salaires, elles n'ont de « générales » que le nom : elles affectent uniquement le secteur public. Les organisations professionnelles regroupées au sein de la confédération syndicale Histadrout Klalit sont en effet aujourd'hui pratiquement absentes des entreprises privées.

Le patronat israélien a réussi ces dernières années, à l'aide notamment de la méthode des « contrats personnels » qui contournent les conventions collectives, à se débarrasser dans une large mesure des syndicats. Dans le secteur privé où règnent les conditions d'emploi les plus déplorables, comme l'alimentation, le textile ou le commerce, les salariés sont exposés à un marché du travail gouverné par la seule règle du salaire minimum (actuellement 2 660 shekels, soit près de 4 200 francs), et aucune loi ne garantit le droit des employés à s'organiser.

Si avec 600 000 membres, le Histadrout est loin aujourd'hui de la quasi-totalité du salariat qu'il représentait dans ses meilleures années, il reste un intervenant central de la vie sociale. Fondé en 1920 à Haïfa et s'inspirant de l'idéologie des socialistes juifs russes immigrés quelques années plus tôt, il s'est peu à peu transformé en une entité hybride, à la fois syndicat, mutuelle et employeur. Désireux de garantir les meilleures conditions de travail à ses membres et organiquement lié à la direction travailliste de l'Etat, il a, en effet, acquis à cette époque de larges pans de l'appareil productif. Le Histadrout a, par exemple, été le propriétaire de la première banque du pays (HaPoalim) et du conglomérat industriel Koor.

Cet « Etat dans l'Etat », comme on l'appelait, avait du mal à porter en même temps ces multiples casquettes. Un aggiornamento a été entamé sous l'impulsion de Haïm Ramon, président élu en 1994. Mais le Histadrout n'a pas encore achevé la métamorphose qui devait en faire une organisation syndicale moderne. Depuis, la majeure partie de ses participations ont été vendues, pas toujours au meilleur prix d'ailleurs, et son personnel a été considérablement réduit : il ne compte plus aujourd'hui que quelque 1 800 employés. Mais, tel le cordonnier mal chaussé, il a du mal à les payer. Haïm Ramon a en effet aussi coupé l'organisation de la caisse de maladie Klalit. Jusque-là, tout membre de la Klalit, la première caisse du pays, payait *nolens, volens* une contribution destinée au Histadrout. Ce cordon ombilical garantissait des revenus considérables à l'organisation, lui permettant d'employer une bureaucratie énorme aux fonctions obscures.

Aujourd'hui, tous les employés du service public paient leur dîme au Histadrout : les membres volontaires versent une cotisation de 0,9 % de leur salaire, les autres voient 0,7 % retenus au titre de *« frais organisationnels »*.

Une « grève générale » englobe, suivant le format choisi, entre 300 000 et 500 000 employés des administrations et services publics, où règnent des conditions de travail relativement correctes, même si les revenus y sont très peu transparents en raison de modes de calcul byzantins des primes, indexations et autres compléments négociés au fil des ans. Le Histadrout est aujourd'hui particulièrement fort dans les entreprises publiques monopolistes telles que la Compagnie d'électricité, la compagnie des télécommunications Bezek ou la régie des eaux Mekorot. Il s'oppose par principe aux privatisations projetées par le gouvernement pour ces entreprises, mais semble en fait disposé à y consentir en échange de garanties d'emploi et de conditions de retraite.

MODERNISATION INACHEVÉE

Après le départ de Haïm Ramon, qui a abandonné la direction de la confédération au bout d'un an et demi pour un poste ministériel, laissant la tâche de modernisation inachevée, c'est Amir Peretz, député travailliste, qui a pris les rênes de l'organisation, à la tête d'une coalition intégrant le Likoud (nationaliste) et Shass (orthodoxe séfarade). Les élections du Histadrout restent une arène politique plus régie par les ambitions personnelles et les manœuvres politiciennes que par des considérations syndicales.

Autre paradoxe, le Histadrout ne peut fédérer les salariés étrangers, ses statuts réservant l'affiliation aux citoyens israéliens, ou du moins aux résidents. Il n'empêche : les ouvriers palestiniens employés de manière officielle en Israël sont obligés de payer les 0,7 % de *« frais organisationnels »*, sans bénéficier de son soutien. Quant aux immigrés africains, asiatiques, européens et sud-américains, en général très mal traités, ils ont commencé à créer leurs propres organisations. – *(Intérim.)*

Des augmentations de salaire mettent fin à la grève

Les employés du secteur public en Israël ont mis fin, lundi 7 septembre, au mouvement de grève commencé le 3 septembre. Selon l'accord conclu avec le gouvernement, les fonctionnaires bénéficieront en octobre d'une prime exceptionnelle de 30 % de leur salaire mensuel. Les autres employés du secteur public bénéficieront d'augmentations successives de leur salaire mensuel, de 1,56 %, répercutées pour l'ensemble de l'année 1998. Les salaires seront, en outre, réajustés en fonction du taux d'inflation (4 %). La grève des enseignants a également pris fin, mardi, après la conclusion d'un accord sur des augmentations salariales.

L'Iran veut faire preuve de « prudence » vis-à-vis des talibans

LES APPELS au calme se sont multipliés, lundi 7 septembre, après les déclarations iraniennes légitimant le principe d'une intervention militaire en Afghanistan pour répondre à l'assassinat supposé de dix diplomates iraniens lors de la prise de la ville de Mazar-i-Sharif par les talibans, en août. Près de 70 000 soldats iraniens participent depuis la semaine dernière à des manœuvres près de la frontière afghane.

Le Pakistan a appelé l'Iran et l'Afghanistan à faire preuve de la *« plus grande modération »* et à *« prendre des mesures pour faire tomber la tension »* à leur frontière. Le roi Fahd d'Arabie saoudite a exhorté les deux pays à *« faire preuve de retenue »* et à mettre fin pacifiquement à leur différend. Le Pakistan et l'Arabie saoudite comptent parmi les rares pays à avoir reconnu le régime des talibans, qui contrôle la majeure partie de l'Afghanistan, à la différence de l'Iran, qui continue de tenir le gouvernement du président déchu Burhanuddin Rabbani comme la seule autorité légitime.

« RIGIDITÉ D'ESPRIT »

A Téhéran, l'ancien président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani qui dirige le Conseil de discernement, la plus haute instance d'arbitrage politique du régime, a estimé, lundi, que *« le gouvernement et le Conseil national de sécurité sont en train d'essayer de résoudre ce problème au plus vite, avec prudence et de manière calculée »*. L'ancien chef de l'Etat a toutefois affirmé que Téhéran *« entendait défendre avec fermeté les droits de ses citoyens dans les autres pays »*. Il a également accusé les talibans de *« créer des tensions avec les pays voisins, ce qui*, a-t-il dit, *est une preuve de leur rigidité d'esprit et de leur manque de prudence »*. Ni le Guide de la République islamique, Ali Khamenei, chef des armées, ni le président Mohammad Khatami ne se sont exprimés depuis le week-end.

Le quotidien de langue anglaise *Tehran Times* avait affirmé, dimanche, que l'ayatollah Khamenei lui-même n'envisageait pas d'affrontement militaire malgré les informations alarmantes rapportées par Amnesty International à propos de massacres de chiites et de l'assassinat de diplomates et d'un journaliste iraniens à Mazar-i-Sharif. Selon le journal, *« malgré ses nombreux problèmes avec les talibans, l'Iran ne veut pas avoir de confrontation avec eux car cela n'est dans l'intérêt d'aucune des deux nations, et parce qu'un conflit militaire serait un coup sérieux porté à la paix dans la région »*. – *(AFP, Reuters.)*

Un manifestant a été tué et plusieurs blessés dans la capitale cambodgienne

Le leader de l'opposition n'a pas été arrêté

L'AGITATION post-électorale au Cambodge tourne à la crise ouverte. Après avoir tué au moins un manifestant et blessé plusieurs autres lundi 7 septembre en tirant – principalement en l'air – pour disperser la foule réunie devant un hôtel de Phnom Penh où s'était réfugié Sam Rainsy, le principal opposant menacé d'arrestation, la police a de nouveau frappé, mardi 8 septembre, dans la *capitale cambodgienne*. Armée de matraques, elle est intervenue pour disperser les manifestants de l'opposition qui campaient depuis deux semaines devant l'Assemblée nationale, contestant les résultats des élections du 26 juillet.

Selon l'AFP, les protestataires, qui occupaient un parc rebaptisé par eux *« place de la Démocratie »*, ont pris la fuite lorsque des camions de pompiers ont arrosé la foule et que les policiers les ont menacés avec des matraques électriques. L'homme fort du Cambodge, Hun Sen, avait exigé des manifestants qu'ils se dispersent avant lundi minuit.

En moins de quinze minutes, les policiers appuyés par des soldats *équipés de fusils d'assaut*, ont vidé le parc de ses manifestants, qui ont fui dans les rues alentours. Au même moment, au siège du ministère de l'intérieur, une autre manifestation de l'opposition rassemblant quelque 300 personnes était encerclée par des forces de police, appuyées par des canons à eau. Ces charges de la police contre l'opposition interviennent alors que la tension avait baissé à Phnom Penh après une journée particulièrement dramatique lundi.

Tout avait commencé alors que l'homme fort du Cambodge, Hun Sen, dont le parti est sorti victorieux des élections de juillet, se trouvait encore à Siem-Réap, où réside le roi Norodom Sihanouk. A ce moment, des motocyclistes jettent trois grenades de fabrication chinoise par-dessus le mur extérieur de sa résidence à Phnom Penh, qu'il n'utilise pas.

Aussitôt, Hun Sen prend l'avion pour Phnom Penh où il annonce une série de mesures de police, dont la prochaine arrestation de son principal opposant, Sam Rainsy. *« Il est temps pour le gouvernement de prendre des mesures légales contre les chefs de ces terroristes »*, déclare Hun Sen, ajoutant que l'attaque à la grenade est *« une tentative de coup révolutionnaire »*. Car il attribue aux partisans de l'ex-ministre de finances, formé en France, l'attentat du matin. Sam Rainsy dénonce, lui, une machination du pouvoir pour justifier la répression qui s'annonce.

Il trouve alors refuge au siège de l'ONU, dans un hôtel de la capitale. Ses partisans se massent devant le bâtiment pour le soutenir. Après la tombée de la nuit, les forces de l'ordre ouvrent le feu. Tirant en l'air, elles veulent éloigner les manifestants. Mais au moins l'un d'eux est tué, plusieurs autres blessés. *« Des manifestants ont provoqué un policier nerveux en le frappant »*, ce qui a conduit les forces de l'ordre à ouvrir le feu, déclare le porte-parole du gouvernement, Khieu Kanharith. *« L'ordre n'a pas été donné par les responsables du gouvernement. Nous avons immédiatement retiré ce policier »*, explique-t-il.

AVENIR POLITIQUE COMPROMIS

Dans un communiqué, le roi Norodom Sihanouk exhorte alors Hun Sen à ne pas recourir à *« l'usage des armes (...), qui pourrait aggraver la crise nationale et provoquer la mort de la nation »*. L'homme fort du Cambodge semble alors faire marche arrière : un porte-parole du ministère de l'intérieur précise qu'aucun mandat d'arrêt n'a été lancé à l'encontre de M. Rainsy, et que la police veut seulement l'interroger. Sous les acclamations d'un millier de partisans, Sam Rainsy quitte, mardi matin, le bureau du représentant des Nations unies, pour se rendre, dans un véhicule de l'ONU, à la résidence du prince Norodom Ranariddh, président du Funcinpec et lui aussi adversaire de Hun Sen. Un représentant du ministère de l'intérieur annonce que les autorités ne demandent plus aux manifestants de se disperser mais qu'ils doivent simplement demander la permission de se rassembler. A ce moment, la police intervient de nouveau.

Le sort de Sam Rainsy n'est pas fixé mais son avenir politique est compromis. L'opposant le plus déterminé à Hun Sen est cependant parvenu à empoisonner l'atmosphère et à jeter un certain discrédit sur la victoire électorale du premier ministre, en dépit du fait que l'Union européenne, l'ONU et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont reconnu les résultats des élections.

Les chefs d'Etat réunis au Zimbabwe sont prêts à faire la paix en République démocratique du Congo

L'accord mettant fin à la crise implique un cessez-le-feu immédiat

Les dirigeants des pays impliqués dans le conflit sévissant en République démocratique du Congo depuis le 2 août, réunis à Victoria Falls, au Zimbabwe, devaient signer formellement, mardi 8 septembre, un accord mettant fin à la crise. Cet accord, qui implique un cessez-le-feu immédiat, évoque aussi la sécurité régionale, en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, ainsi que la situation intérieure congolaise.

RÉUNIS à Victoria Falls depuis *lundi 7 septembre, les six chefs* d'Etat dont les troupes sont militairement impliquées dans la crise qui sévit en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), ont repris leurs travaux mardi, espérant signer formellement l'accord laborieusement préparé la veille, selon le Zambien Frederick Chiluba, qui préside le sommet. Cet accord doit déboucher sur un cessez-le-feu immédiat en RDC, qui sera rapidement suivi d'une nouvelle réunion de tous les protagonistes au conflit congolais, à Addis Abeba, la capitale éthiopienne où siège l'Organisation de l'unité africaine (OUA), afin de définir les modalités d'application et de surveillance de ce cessez-le-feu.

Le sommet de Victoria Falls, organisé à l'initiative du président zimbabwéen, Robert Mugabe, a mis en présence les chefs d'Etat qui soutiennent Laurent-Désiré Kabila, le président autoproclamé de RDC (l'Angolais José Eduardo dos Santos, le Namibien Sam Nujoma et Robert Mugabe) et ceux que Kinshasa désigne comme des agresseurs (l'Ougandais Yoweri Museveni et le Rwandais Pasteur Bizimungu). La délégation dépêchée par la rébellion congolaise n'a pas pu participer directement aux travaux du sommet. Mais elle a eu des entretiens séparés avec Frederick Chiluba – théoriquement neutre dans ce conflit – ainsi qu'avec le secrétaire général de l'OUA, le Tanzanien Salim Ahmed Salim.

UNE COALITION HÉTÉROGÈNE

La composition de cette délégation illustre l'hétérogénéité de la coalition opposée au régime de Laurent-Désiré Kabila. D'origine rwandaise, Bizima Karaha est l'ancien ministre des affaires étrangères de *Laurent-Désiré Kabila*. Arthur Z'Ahidi Ngoma, deuxième vice-président du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), l'aile politique de la rébellion, est originaire du Maniema, fonctionnaire international, et vient de passer six mois dans les geôles de M. Kabila. Etienne Tshisekedi junior est le neveu du chef de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'opposition radicale au régime de M. Kabila, comme elle l'avait été à celui de feu le maréchal Mobutu Sese Seko.

Pasteur Bizimungu – dont le pays dément toujours vigoureusement être impliqué militairement en RDC – a menacé de claquer la porte du sommet si les représentants de la rébellion ne pouvaient participer ès qualités à la réunion. Une menace que le président angolais a lui aussi brandie, si les rebelles étaient admis à la table des chefs d'Etat. Le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana, n'en a pas moins conclu que la présence d'une délégation de la rébellion à Victoria Falls et les entretiens que celle-ci a eus avec MM. Chiluba et Salim prouvaient bien le caractère interne de la crise qui sévit au Congo.

Les discussions de lundi, qui ont duré plus de huit heures, ont essentiellement porté sur les origines du conflit, le Rwanda niant son implication et l'Angola demandant ce qu'il convenait de faire des soldats rwandais capturés dans l'extrême ouest congolais, près de la côte atlantique. Les tractations ont également porté sur le retrait de toutes les troupes étrangères de RDC et sur le moyen de donner des assurances à l'Ouganda et au Rwanda, deux pays dont les oppositions armées utilisent l'Est congolais comme sanctuaire. Mais la solution au problème congolais envisagée à Victoria Falls prend aussi en compte la réalité intérieure de la RDC. Un volet de l'accord qui devait être signé mardi demande à Laurent-Désiré Kabila de s'engager sur la voie de la démocratisation, en autorisant l'activité des partis politiques et en annonçant clairement un calendrier menant aux élections générales multipartites.

La rébellion affirme avoir pris les armes contre le régime de Kinshasa essentiellement parce que Laurent-Désiré Kabila n'a pas respecté les engagements qu'il avait pris après avoir chassé Mobutu Sese Seko du pouvoir en mai 1997. Elle accuse M. Kabila d'être un *« Mobutu bis »* et de reproduire, lui et son entourage, les mêmes pratiques – népotisme, corruption et discrimination ethnique – que son prédecesseur.

Frédéric Fritscher

La junte birmane arrête 110 membres de l'opposition

POUR TENTER d'éviter une réunion du Parlement élu en 1990, dominé par l'opposition, la junte militaire birmane a fait arrêter, depuis dimanche 6 septembre, cent dix membres de la Ligue nationale pour la démocratie, principal parti d'opposition que dirige le Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi. Dans un communiqué publié lundi 7 septembre, la Ligue précise que parmi les personnes arrêtées dans plusieurs endroits du pays, figurent cinquante députés du Parlement élu lors du scrutin de 1990 que l'opposition avait remporté avec près de 82 % des suffrages.

Malgré ses promesses, la junte avait refusé de reconnaître ces résultats. Au début du mois, l'opposition avait annoncé son intention de convoquer le Parlement issu de ces élections, et qui n'a jamais siégé, malgré les mises en garde des autorités, qui considèrent cette initiative comme *« illégale »*. Les autorités ont indirectement reconnu avoir procédé à des arrestations. Pour des raisons de sécurité nationale, a expliqué un communiqué publié lundi, le gouvernement *« a invité des membres de la Ligue pour la démocratie à coopérer pour travailler au maintien de la paix, de la stabilité et de l'unité de la nation »*. Les opposants ont été « invités » dans des résidences officielles, souvent utilisées par le pouvoir pour détenir temporairement les dissidents en période de tension.

Depuis le début de l'été, la figure de proue de l'opposition, Aung San Suu Kyi, a relancé une campagne pour tenter de faire plier la junte. Posant un ultimatum au pouvoir, l'opposante avait exigé en juillet que la junte réunisse avant le 21 août le Parlement élu en 1990, faute de quoi son parti le convoquerait lui-même. Elle a tenté, à de multiples reprises, de se rendre en province pour y rencontrer ses partisans et organiser la résistance. Mais les forces de sécurité ont à chaque fois bloqué son véhicule à la sortie de la capitale. Après ces échecs, le Prix Nobel de la paix se trouve virtuellement, bien que non officiellement, en résidence surveillée à Rangoun.

Ce nouveau bras de fer entre le pouvoir et l'opposition intervient alors que les étudiants sont descendus dans la rue à Rangoun la semaine dernière, pour la première fois depuis près de deux ans. Ils avaient alors crié des slogans de soutien à l'opposition, et la police avait rapidement dispersé cette manifestation. Bien que les universités de Rangoun aient été fermées depuis décembre 1996, après des troubles estudiantins, les autorités ont organisé lundi une session d'examens tenue sous haute surveillance militaire. – *(AP, AFP)*

GAUCHE Réuni lundi 7 septembre en comité national, le PCF a témoigné de nouveau des divisions qui le traversent autour d'une querelle sémantique sur l'accélération ou l'approfondissement des réformes. ● CERTAINS CADRES contestent l'*« alignement sur le PS »* de Robert Hue, qui devrait radicaliser son discours et indiquer à François Hollande, lors de la fête de *L'Humanité*, du 11 au 13 septembre à La Courneuve, son hostilité à toute *« nouvelle synthèse politique »* de la gauche. ● LA FÉDÉRATION de l'énergie de la CGT s'est vivement élevée contre la déclaration du bureau national du PCF, publiée dans *L'Humanité* du 4 septembre, levant le *« tabou »* sur la privatisation des entreprises publiques. ● A L'ISSUE du déjeuner de la majorité, les députés communistes ont indiqué que leur vote en faveur du projet de budget 1999 n'était pas *« acquis d'avance »*.

Robert Hue fait face à une offensive sémantique et politique

Le comité national du PCF révèle la persistance de divisions au sein de sa direction sur l'accélération et l'approfondissement des réformes. Le secrétaire national pourrait finalement conduire la liste du parti aux élections européennes

AU PREMIER ABORD, ce n'est qu'une querelle sémantique qui paraît aussi vaine que dérisoire. Une histoire de formules un peu étranges, un débat sur les termes d'une revendication adressée à Lionel Jospin. Mais, au Parti communiste français, où une contre-culture toujours vivace continue à sacraliser les mots, les plus vives querelles continuent souvent de passer par les adjectifs ou les noms. L'épisode de l'*« opposition constructive »*, ligne proposée par Robert Hue face au gouvernement Chirac, à l'été 1995, avait servi de cheval de Troie aux amis de Georges Marchais et opposants du nouveau secrétaire national, lors des journées parlementaires de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). Au PCF, c'est dans les mots qu'on pense, et qu'on se bat.

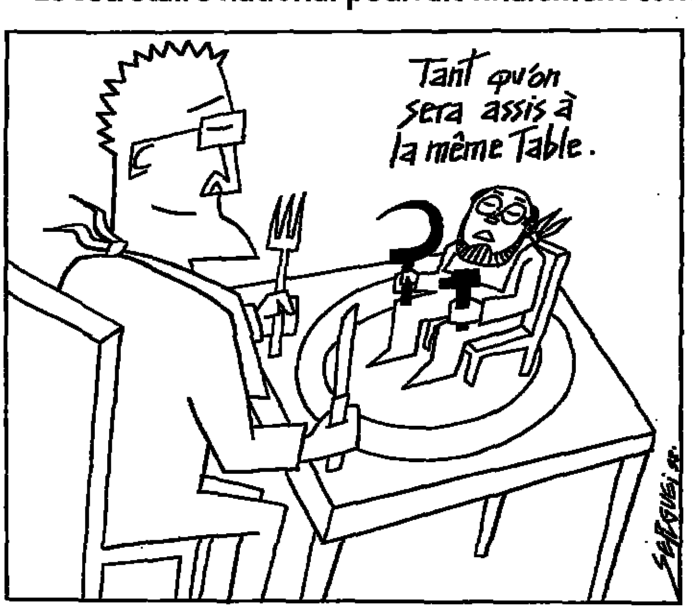

Assiste-t-on, depuis quelques jours, à une semblable mise en cause ? A un « changement de ligne », *qui, au PCF*, se fait toujours dans des idiomes ? Depuis l'université d'été de La Seyne-sur-Mer, les 21 et 22 août, une exigence a en effet disparu du vocabulaire du secrétaire national : celui d'un *« changement »* avançant *« à un rythme plus soutenu »*. Le 6 septembre, dans un entretien au *Journal du dimanche*, M. Hue a expliqué qu'*« il ne s'agit pas d'un problème de rythme, mais plutôt de contenu »*. Lundi 7 septembre, dans *Le Parisien*, Marie-George Buffet vole au secours du secrétaire national : tout en tenant un discours très revendicatif – *« Il reste des souffrances, des urgences »* – elle explique, à propos d'une éventuelle *« accélération »* des changements : *« Ne nous enfermons pas dans une formule. »* Lundi, enfin, dans son rapport devant le comité national du PCF, Paul Lespagnol, proche de M. Hue, a martelé, à plusieurs reprises, qu'*« au mot rythme* [il préférait] *celui de contenu »*. *« J'y insiste à nouveau, à l'occasion de l'université d'été, l'appel de Robert Hue pour approfondir le changement est devenu la question centrale du débat politique »*, a-t-il affirmé.

Autant de signes qui témoignent d'une querelle qui a agité, la semaine dernière, la Place du Colonel-Fabien et le siège de *L'Humanité*. Autour du *« rythme »* ou du *« contenu »*, sur la nature de la *« radicalité »* revendiquée par M. Hue, chacun a choisi son camp. Après le discours de M. Jospin, à La Rochelle, le 30 août, qui confirme que le *« rythme »* des réformes sera *« régulier »*, Pierre Zarka et Alain Bocquet y vont de leurs premiers commentaires. Le directeur de *L'Humanité* relaie dans un éditorial la *« demande des communistes de réformes plus profondes et plus rapides. On ne peut (...) se contenter de dire, comme cela a été répété à l'université d'été du PS, que le rythme des changements doit continuer »*. Autrement dit : à mauvaise revendication, réponse coupante, qui clôt le débat et enferme les communistes.

Le 31 août, au micro de RTL, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale explique qu'il *« faut prendre des mesures plus concrètes et plus radicales »*. Lors des deux bureaux nationaux qui suivent, mardi et jeudi, les mêmes approfondissent leurs argumentations. On juge habile la réaction des Verts : le 24 août, Yves Cochet avait indiqué que les écologistes s'intéressaient plus aux *« orientations »* qu'au *« rythme »* du gouvernement. On veut bien aller plus vite, explique-t-on, mais plus vite vers où : le quinquennat ? les privatisations ? Où est ce ton plus radical, ce *« nouveau Robert Hue »* promis pour la rentrée dans *VSD* (daté 13-19 août) ?, demandent en substance les intervenants. Guy Hermier rapporte même l'anecdote suivante devant le comité national, le 7 septembre : *« Au bureau national, Robert Hue a indiqué qu'il n'avait pas utilisé cette formule* [« plus radical »], *qu'il s'agissait d'une interprétation du journaliste. »*

« SIMPLE COUP DE BARRE »

« On est radical ou on ne l'est pas, ce n'est pas affaire de conjoncture », lance aussi, sous la « bulle », le porte-parole des refondateurs. Avant de glisser : *« Il me semble que les problèmes que pose l'action gouvernementale sont plus de contenu des choix que de rythme... »* Alors que, d'ordinaire, les mains sont trop nombreuses à se lever pour intervenir, lundi, les soutiens à M. Hue se sont fait minces : les traditionnels opposants – Maxime Gremetz, Rolande Perlican, d'un côté ; Guy Hermier, Jack Ralite, de l'autre – ont longuement pris la parole. Comme il l'avait fait, mardi, en bureau national, le député de la Somme a critiqué le rapport qui lève le tabou sur la privatisation des services publics. Quant au député des Bouches-du-Rhône, il s'est inquiété de voir M. Hue donner, comme Georges Marchais en temps de tourmente, des gages aux radicaux « orthodoxes » du parti : *« Il ne faudrait pas que, après une période qui a pu donner le sentiment d'un certain alignement sur le PS, notre tournant radical ne soit aujourd'hui qu'un simple coup de barre à gauche. »*

Et de s'inquiéter de l'échec annoncé d'une liste de *« large rassemblement »* à gauche pour les élections européennes de juin 1999, promise par la direction avant l'été, et rendue caduque par la candidature autonome des Verts et les tentations, à l'extrême gauche, l'une liste conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine. Selon plusieurs dirigeants du parti, M. Hue pourrait finalement – après le refus de Mme Buffet – prendre la tête de cette liste. En tout état de cause, le parti ne fera connaître son choix qu'à la fin du mois de décembre ou au début de janvier 1999.

Dans ce contexte, la fête de *L'Humanité*, du 11 au 13 septembre, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), mais aussi les journées parlementaires du groupe communiste, les 22 et 23 septembre, à Dieppe, donneront l'état du rapport de force interne.

Des députés pourraient en effet être tentés de ne pas voter le projet de budget 1999. *« Des autres sujets brûlants de l'heure, il sera question »* à La Courneuve, écrit, le 8 septembre, le quotidien communiste. *« Espérons que le temps y sera plus favorable qu'à Robert Hue, qui dut renoncer vendredi à écouter Johnny au Stade de France. Mais cela est une autre histoire... »*

Ariane Chemin

Les « cégétistes » donnent de la voix

Robert Hue n'a pas apprécié le projet de *« nouvelle synthèse »* de la gauche évoqué, le 30 août, à La Rochelle, par Lionel Jospin, et entend le faire savoir à François Hollande, invité, le 13 septembre, à la Fête de *L'Humanité*. Les responsables socialistes – voire le ministère des finances, qui loue cette année un stand – devront aussi affronter la colère des cégétistes. Lundi 7 septembre, au conseil national du Parti communiste français, François Duteil, ancien secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, et Denis Cohen, son successeur, ont vivement critiqué le texte du bureau national du PCF sur la rénovation des services et secteurs publics, qui ne considère plus comme *« tabou »* l'ouverture du capital des entreprises publiques (*Le Monde* du 6 septembre). Ces deux interventions ont été d'autant plus remarquées que, depuis la fin des années 80 – et plus encore depuis 1995, où ils ont quitté le bureau national –, les responsables de la CGT dans les organes dirigeants du PCF se sont fait plus discrets.

TROIS QUESTIONS À...

ROGER MARTELLI

1 Lionel Jospin a évoqué une nouvelle « synthèse » à gauche. Historien, membre du comité national du PCF, y voyez-vous une étape dans l'histoire de la gauche française ?

Depuis 1920, la gauche a toujours, périodiquement, rêvé d'une *fusion* de toutes ses composantes dans une force unique. C'est un grand mythe, pendant nécessaire *de la diversité constitutive du* « camp » démocratique.

Chaque fois qu'un courant est *largement hégémonique*, il ne manque pas de réclamer le regroupement de tous les autres *autour de lui. Le PCF le fit*, en 1945, quand il devint majoritaire au sein du monde ouvrier ; le PS n'a pas manqué pas de le faire, au milieu des années 80, quand le PCF semblait à l'agonie.

2 On avait peu entendu le PCF, à l'automne 1997, lorsque l'idée d'un « congrès de Tours à l'envers » avait été évoquée ?

L'idée a été relancée après la polémique sur le *Livre noir du communisme* et la mort de Georges Marchais : l'URSS n'existe plus, et le PCF ne croit plus en la dictature du prolétariat ni au centralisme démocratique. Que reste-t-il de Tours quand les uns et les autres *sont confrontés aux mêmes* problèmes et gèrent ensemble les affaires publiques ? Question dé*licate pour le PCF. Comment affir*mer sa différence essentielle avec le PS tout en récusant les discours classiques de la *« rupture »* révolutionnaire ? Sa culture le conduit à valoriser la coupure irréductible entre *« réforme »* et *« révolution »* ; mais la mutation dont il se réclame le pousse à inscrire dans la *longue* durée ce qu'il appelle désormais le *« dépassement du capitalisme »*.

3 Lionel Jospin n'a-t-il pas raison, dans ces conditions, d'avancer l'idée d'une convergence ?

Je ne crois pas à la recomposition de la gauche dans une formation unique. Les débats actuels n'ont plus grand-chose à voir avec ceux de 1917-1920.

Depuis deux siècles, au moins, la vie politique distingue deux sensibilités : l'une, plus sensible *aux capacités d'adaptation des* sociétés capitalistes, prône les vertus de l'accompagnement ou *de l'inflexion sociale ; l'autre, plus* sensible aux limites du système, préfère penser des alternatives *plus radicales*. Toutes deux s'insèrent dans la grande tradition démocratique née des Lumières, *mais leurs dynamiques sont diffé*rentes. La fusion peut affaiblir l'une ou l'autre.

Propos recueillis par
Ariane Chemin

Le projet de loi de finances suscite de vives critiques

LE TEMPS d'un repas à Matignon, Lionel Jospin a pu croire le calme revenu au sein de la gauche « plurielle ». Aucune fausse note n'est officiellement sortie du troisième déjeuner, depuis le début de l'année, qui réunissait, lundi 7 septembre, autour du premier ministre, et de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, les cinq représentants de la majorité parlementaire. Déli*cate comme la salade de cuisses de* grenouilles, consensuelle comme un lapin en pot-au-feu, l'ambiance *a été à la hauteur* du menu, ont commenté les convives en sortant de table. Le premier ministre a *« enregistré »* le besoin de concertation exprimé par les partenaires du groupe socialiste. M. Vaillant recevra désormais les dirigeants des cinq composantes de la majorité tous les quinze jours.

« Pas de clash ! », a simplement expliqué Michel Crépeau, le chef de file des radicaux. La rentrée parlementaire s'annonce *« plus consensuelle »* cette année, analyse de son côté Guy Hascoët, député (Vert) du Nord : alors que, l'an dernier, les projets de loi sur la nationalité et sur l'immigration n'ont *pas manqué de diviser la majorité*, le cru parlementaire 1998-1999 s'annonce plus diplomatique : la *loi d'orientation agricole, la loi de* financement de la Sécurité sociale, le pacte civil de solidarité ne devraient pas susciter une levée de boucliers, même parmi les plus turbulents partenaires du PS.

> « Un budget de saupoudrage où il n'y a pas d'axe fort, si ce n'est des mesures en faveur des employeurs »

Certes, Alain Bocquet, président du groupe PCF de l'Assemblée nationale, et M. Hascoët ont plaidé en faveur d'un coup de pouce en direction des ménages les plus modestes, sous la forme, par exemple, d'une baisse de la TVA ciblée sur certains produits de première nécessité. Certes, M. Crépeau a eu quelques *« échanges très riches »* avec M. Jospin sur le projet de réforme du parquet, auquel le maire de La Rochelle est opposé. Mais l'heure était à la discussion *« agréable »* et *« sympathique »* : les participants ne désespèrent pas de trouver un *« accord »* sur la réforme du mode de scrutin régional.

Sur la délicate question des retraites, M. Hascoët a suggéré un groupe de travail des différentes composantes de la majorité, et il a eu l'*impression d'être « écouté »*. Surtout, les participants ont évité les sujets qui fâchent : les 35 heures ont été *« peu »* évoquées, de même que le texte sur la limitation du cumul des mandats, que le Sénat devrait examiner début novembre. Lundi après-midi, le gouvernement voulait croire que l'acte deux de la majorité « plurielle » venait de sonner : *« Avant, la majorité travaillait ensemble, mais on respectait l'identité de chacun ; aujourd'hui, on respecte l'identité de chacun, mais on travaille ensemble »*, a commenté un proche du premier ministre.

Las ! Des déclarations des communistes et des Verts, dans la foulée du déjeuner, ont fait entendre un autre son de cloche. En sortant de table, M. Bocquet a manifesté son agacement : *« On maintient un impôt sur la grande pauvreté, mais on fait quarante milliards de cadeaux pour les grandes entreprises ! »*, a-t-il confié à quelques proches. Suffisamment fort pour que Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis) prenne le relais : interrogé par l'AFP, le maire de Montreuil a critiqué *« un budget de saupoudrage où il n'y a pas d'axe fort, si ce n'est des mesures en faveur des employeurs »* ; il a aussi qualifié la baisse annoncée de la TVA sur les abonnements à EDF de *« poignée de haricots »*, avant d'avertir que l'accord des députés communistes et apparentés au projet de loi de finances pour 1999 n'est pas *« acquis d'avance »*.

De son côté, Yves Cochet, député (Vert) du Val-d'Oise, a plaidé pour une hausse de 15 centimes de la taxe sur le gazole et un rattrapage en cinq ans du différentiel entre la taxe d'importation sur les produits pétroliers perçue sur le gazole et celle perçue sur le super. Le vice- président de l'Assemblée nationale a jugé la position du gouvernement – un rattrapage en sept ans avec bausse à court terme de 7 centimes – *« pas assez rapide ni assez courageuse »*. La majorité affiche souvent un profil plus lisse à Matignon qu'à l'Assemblée nationale. C'est peut-être ça, aussi, la gauche « plurielle »...

Clarisse Fabre

Martine Aubry soigne sa gauche « plurielle »

LILLE
de notre envoyée spéciale

Lorsque Robert Hue souligne, lundi 7 septembre, qu'il est *« satisfait d'un certain nombre de réformes engagées »*, il cite les emplois-jeunes, les 35 heures et la lutte contre les exclusions. Trois lois dont l'auteur s'appelle Martine Aubry. La répartition des rôles n'est pas nouvelle : la ministre de l'emploi et de la solidarité parle plutôt aux salariés, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, plutôt aux chefs d'entreprise. Pourtant, quand elle exprime la volonté de réformer les cotisations patronales d'assurance-maladie, Mme Aubry est accueillie fraîchement par les syndicats. Quant à la gauche « critique », les actions de chômeurs, au début de l'année, l'avaient vue s'opposer à la numéro deux du gouvernement.

Face à la puissante machine de Bercy, c'est pourtant de ce côté-là, aujourd'hui, que Mme Aubry, en quête de soutiens, se tourne. Première adjointe au maire de Lille, elle a saisi l'occasion de la traditionnelle braderie, les 5 et 6 septembre, pour inviter dans « sa » ville, parmi une trentaine d'amis, la dirigeante des Verts, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, mais aussi Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine-Saint-Denis et soutien notable des sans-papiers, Marie-Christine Blandin (Verts), redevenue simple conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais après son « cavalier seul » contre Michel Delebarre (PS), en mars, Guy Hascoët, député (Verts) du Nord et grand défenseur, à l'Assemblée nationale, des aigrettes face aux chasseurs, ou encore Jacques Rigaudiat, le conseiller social de Lionel Jospin.

« ICI, AU MOINS, JE SERS À QUELQUE CHOSE »

Dans cette région où tout s'imbrique – grandes villes, départements, communauté urbaine –, le soutien de l'électorat écologiste est indispensable à tout prétendant à la mairie de Lille, en 2001. Aux élections régionales, en mars, les Verts ont recueilli plus de 10 % des voix dans toutes les grandes agglomérations, à l'exception de Valenciennes. Entre les stands de moules-frites et les brocs, en compagnie de ses invités, Mme Aubry a tenu à s'arrêter au stand de la Ligue communiste révolutionnaire. *« J'habite juste au-dessus*, expliquait-elle. *En bas de chez moi, j'ai aussi Lutte ouvrière et les sans-papiers. »*

Au moment d'offrir à ses invités un petit cadeau de fin de fête, qu'elle leur a remis personnellement, la ministre a lancé à leur intention, avec un sourire appuyé : *« Ici, au moins, je sers à quelque chose ! »* Chacun a compris l'allusion aux dossiers de rentrée, d'autant plus évidente que, le matin, M. Strauss-Kahn avait choisi le Nord, lui aussi, pour soigner son image « sociale », en expliquant notamment, dans un entretien à *La Voix du Nord*, le début de réforme de la taxe d'habitation, *« indispensable pour l'emploi et la justice sociale »* (*Le Monde* daté 6-7 septembre).

Après avoir inauguré la foire de Douai, à l'invitation de son ami le député Marc Dolez, « DSK » et son épouse, Anne Sinclair, ont même poussé jusqu'à Lille, guidés par un autre député socialiste, Bernard Roman. Juste le temps d'un déjeuner avec Pierre Mauroy, le maire de la ville, et d'une courte incursion – il ne fallait pas croiser le cortège de sa collègue ministre – dans la braderie, histoire d'acheter un œuf pour sa collection. *« Lionel Jospin a raison de souhaiter que son gouvernement reste au contact des réalités. Je le fais chaque semaine à Sarcelles »*, justifiait M. Strauss-Kahn dans *La Voix du Nord*. *« C'est aussi pour moi le déplacement de l'amitié envers une région présidée par M. Delebarre et envers Pierre Mauroy, qui m'accueille à Lille »*, ajoutait-il.

Une braderie, deux ministres, deux parcours, le tout sans se parler, mais en se disant, indirectement, beaucoup de choses...

Ar. Ch.

هكذا من الإهمال

Bruno Mégret et Jean-Marie Le Pen s'expliquent au bureau politique du Front national

Les prérogatives du délégué général pourraient être réduites

La crise aiguë qui a secoué le FN fin août risque de peser sur la réunion du bureau politique, prévue mardi 8 septembre. L'opposition qui s'est révélée fin août au grand jour entre Bruno Mégret, numéro deux, et Jean-Marie Le Pen a jeté un froid sur le parti. La question de l'attitude du président du FN restait ouverte. Des rumeurs font état d'une mise en cause de la légitimité de la délégation générale, non prévue dans les statuts du parti.

REGARDS en chiens de faïence, silences brusques : tous les témoignages convergent, l'atmosphère n'a jamais été aussi lourde au siège du Front national, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), où chacun attendait avec impatience la réunion du bureau politique, mardi 8 septembre dans l'après-midi. Cette réunion était la première depuis l'université d'été, organisée du 24 au 28 août à Toulon, sur fond de crise aiguë, le délégué général, Bruno Mégret, contestant le projet du président, Jean-Marie Le Pen, de confier la tête de liste du parti, aux élections européennes, à Jany, son épouse, s'il en était lui-même empêché par décision judiciaire.

Pis, M. Mégret revendiquait, en tant que « numéro deux », la mission de remplacer le « chef » et menaçait de demander une réunion des instances du parti, en l'occurrence le comité central, pour trancher. Le délégué général campe sur cette position malgré les coups de poings sur la table de M. Le Pen. Ce dernier avait affirmé, le 28 août, sa détermination en ce qui concerne Mme Le Pen, ses prérogatives de président dans le choix de « quatre-vingt-sept candidats » et l'inexistence d'« un numéro deux » au FN.

Les supputations allaient bon train, lundi, quant au déroulement de la réunion, à l'attitude de M. Le Pen, mais aussi de certains de ses proches, parmi lesquels le député européen Jean-Claude Martinez et le gendre du président, Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse, qui ont poussé au choix de Mme Le Pen et qui, anti-mégrétistes déclarés, ne comptent pas remettre tout de suite leurs couteaux dans leurs fourreaux.

« Il faut que Bruno Mégret se rende compte de ce qu'il a fait. Il n'a rien retiré de ce qu'il a dit, même si, pour la forme, il a voulu donner l'impression de calmer le jeu », nous déclarait, lundi matin, M. Maréchal. Pour celui-ci, *« le délégué général doit s'aligner sur le président qui l'a nommé délégué »* et *« promettre qu'il ne contestera pas la liste et la tête de liste proposées par le président »*.

En revanche, pour le « légitimiste » Carl Lang, ex-secrétaire général du parti, aujourd'hui vice-président chargé du secteur social, *« les choses vont rentrer dans l'ordre, le président va rappeler les règles de fonctionnement du Front national, le délégué général s'exprimera, et cela s'arrêtera là »*.

Selon le scénario le plus paisible, M. Le Pen rappellerait l'interdiction faite aux dirigeants du FN de porter sur la place publique des débats d'ordre interne, à quoi M. Mégret ne manquerait pas de rappeler que c'est M. Le Pen lui-même qui avait évoqué publiquement le choix de son épouse, alors même que les décisions judiciaires ne sont pas encore définitives. Le président pouvait aussi réitérer ses déclarations du 28 août, ce qui amènerait le délégué général à confirmer sa détermination à en appeler au comité central. M. Le Pen ne semblait pas prêt à lui donner satisfaction, malgré le souhait d'un nombre croissant de militants qui, estimant que le parti a acquis sa majorité, demandent que le « père-fondateur » renonce au népotisme. La crise ne pourrait, alors, que s'envenimer.

Nombreux sont les cadres et militants qui parlaient de possibles sanctions à l'encontre du général. Parmi celles-ci, ils évoquaient la nomination, dès à présent, d'un directeur de campagne autre que M. Mégret pour les élections européennes. Cette méthode avait été utilisée par M. Le Pen, à la fin des années 80, lorsque, inquiet de la montée du numéro deux d'alors, Jean-Pierre Stirbois, M. Le Pen avait nommé M. Mégret directeur de la campagne présidentielle de 1988...

Des bruits couraient aussi sur une mise en cause de la délégation générale. Des anti-mégrétistes rappelaient que cette structure ne figure pas dans les statuts et qu'elle a été créée *« sur le bon vouloir de Jean-Marie Le Pen »*, pour remercier M. Mégret du succès de la campagne de 1988. *« Ce serait alors une vraie déclaration de guerre, dont le but serait de pousser Bruno Mégret vers la porte de sortie »*, répliquait Frank Timmermans, responsable de la fédération de Seine-Saint-Denis, dénonçant le retour des *« vieux démons groupusculaires »*.

Christiane Chombeau

Bruxelles et le « détail » du président du FN

La commission du règlement du Parlement européen statuera le 21 septembre sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen, présentée par le procureur du Land de Bavière. Celui-ci reproche au président du Front national d'avoir à nouveau évoqué les chambres à gaz comme *« un détail de l'Histoire »*, en décembre 1997, lors d'une réunion électorale de ses alliés allemands, les Républicains. Le débat, lors de la session à huis clos de deux heures que la commission a tenue lundi 7 septembre, s'est terminé sans décision, des divergences subsistant sur la nature exacte des propos tenus par M. Le Pen et, surtout, sur leur interprétation. Ce dernier, qui assistait à la réunion, a longuement expliqué que le mot « détail » n'avait rien de péjoratif ni d'humiliant, mais signifiait que l'Holocauste devait être considéré comme un des aspects, parmi d'autres, de la seconde guerre mondiale.

La direction de la CFTC somme ses opposants de rentrer dans le rang

Alain Deleu prédit des « tensions sociales »

LA CFTC traverse une zone de turbulences. Secouée par sa contre-performance aux élections prud'homales de 1997, où, avec 7,5 % des suffrages, elle a enregistré un recul de 1,1 point par rapport au précédent scrutin, la centrale chrétienne connaît, depuis sept mois, l'émergence d'une fronde interne. Constituée en février, l'association Syndicalisme d'abord, qui revendique sept cents adhérents et a pour chefs de file deux vice-présidents de la centrale – Bernard Ibal, président des cadres CFTC, et Jean-Paul Probst, président de la Caisse nationale d'allocations familiales –, a appelé à un *« sursaut »* de la confédération, après l'*« échec des prud'homales »*, ainsi qu'à une *« double clarification »*, tant interne qu'externe.

Les opposants formulent des reproches de deux ordres : l'absence de la CFTC sur le terrain, et un mode de fonctionnement de la centrale jugé trop autoritaire. La mainmise de la fédération de l'éducation privée, la première au sein de la CFTC, dont sont issus tant Alain Deleu que Guy Fazilleau, le trésorier, sur les principaux leviers de commande, est vivement contestée. Au mois de mai, la confédération a condamné l'initiative des opposants internes, estimant que la création d'une association constituait *« un acte de défiance »* qui a jeté *« un trouble profond chez les militants »*.

Face à ce tangage interne, la politique de la confédération est d'éviter tout commentaire. M. Deleu a décidé, pour sa rentrée, d'ignorer les critiques et de devancer ses adversaires, en lançant la campagne du prochain congrès confédéral, qui se tiendra du 17 au 21 novembre 1999, à Dijon. Dans un entretien à *La Vie à défendre* de septembre, le mensuel de la confédération, il indique qu'*« il faut faire vivre le débat »* et qu'*« il n'y aura pas de sujet tabou »*. Dans le même temps, le conseil fédéral de la centrale vient de demander aux opposants de dissoudre leur association. En cas de réponse négative, un bureau confédéral extraordinaire sera convoqué. Les opposants internes n'ont pas fait, pour l'instant, connaître leur décision.

C'est sur *« la question du réformisme à valeur humaine ajoutée »*, et sur un appel au gouvernement à *« une plus grande concertation des partenaires sociaux »* que M. Deleu a placé, mardi 8 septembre, sa rentrée sociale, dans sa traditionnelle conférence de presse. La journée européenne des chauffeurs routiers, que la CFTC soutient, pose le problème de la création d'un pendant social nécessaire face à l'euro. S'appuyant sur un baromètre social réalisé par des syndiqués CFTC sur le terrain, il prédit *« de fortes tensions sociales dans les mois à venir »*, nourries par l'attente déçue des salariés sur les 35 heures et par le fait que *« les importants efforts »* qu'ils ont consentis ne se sont pas traduits par des gains de pouvoir d'achat.

M. Deleu estime qu'*« il ne faut pas sous-estimer les inquiétudes suscitées dans les entreprises par la loi sur les 35 heures »*. *« Les craintes sont fortes d'être perdant sur le terrain du salaire, des rythmes et conditions de travail ou de vie »*, note-t-il. Alors que la CFTC a signé les accords dans la métallurgie et le sucre, il relève que *« le vrai terrain pour la création d'emplois, c'est l'entreprise ; le niveau des branches sert à fixer des bases. Les deux échelons sont donc nécessaires »*. La CFTC *« demande l'ouverture rapide de la négociation sur l'ARPE »* (préretraite contre embauche). Elle souhaite toujours une réforme du droit de licenciement.

Au sujet de la baisse des cotisations patronales, le président de la centrale chrétienne estime que le gouvernement est confronté à *« un choix politique »*. Il exprime son inquiétude *« sur les effets pervers des primes aux bas salaires, qui ne donnent que de faibles résultats en termes d'emploi. Le vrai problème est plutôt celui de l'amélioration de la feuille de paye des bas salaires »*. *« Les aides publiques doivent être ciblées en priorité sur les créations d'emplois »*, a-t-il conclu.

Alain Beuve-Méry

L'état de santé de Jean-Pierre Chevènement « s'est amélioré »

La question d'un remaniement gouvernemental « ne se pose pas », estime Daniel Vaillant

LE QUATRIÈME bulletin de santé de Jean-Pierre Chevènement, diffusé lundi 7 septembre, en fin d'après-midi, par l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, à Paris, laissait apparaître, comme nous l'indiquions dans *Le Monde* du 8 septembre, une amélioration de la situation du ministre de l'intérieur. Selon ce communiqué, l'état de santé de M. Chevènement *« s'est amélioré dans les dernières quarante-huit heures »*. Mardi matin, le ministre était toujours dans le coma, six jours après son grave accident d'anesthésie. L'équipe médicale considérait qu'*« un cap important a été franchi avec la sortie de la phase de choc proprement dite »* et précisait que *« toutes les défaillances viscérales vitales sont actuellement en voie de régression »*. Les problèmes auxquels sont désormais confrontés les médecins du Val-de-Grâce concernent la mesure des éventuelles séquelles neurologiques et les modalités de sortie d'un coma qui est entretenu de façon artificielle (*lire ci-dessous*). Le prochain communiqué devait être diffusé *« lorsque des éléments nouveaux apparaîtront »*.

Ces indications sont éloignées de l'appréciation inquiétante portée, dimanche, sur Europe 1, par le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Claude Allègre, qui, de son propre aveu, ne disposait d'aucune information médicale particulière, avait estimé que l'état de son collègue était *« toujours stationnaire et alarmant »*. Cette déclaration lui a valu quelques remontrances directes ou indirectes. Georges Sarre, président-délégué du Mouvement des citoyens (MDC), formation que dirige M. Chevènement, a ainsi affirmé que *« seul le directeur »* du Val-de-Grâce peut *« s'exprimer utilement, sérieusement et complètement »* sur la santé du ministre de l'intérieur. *« C'est un sujet si complexe que les profanes que nous sommes n'ont pas qualité et compétence pour faire preuve d'optimisme ou de pessimisme »*, a ajouté M. Sarre, en précisant qu'il faisait *« allusion simplement au bon sens »*. Il a tenu ces propos, lundi, à l'hôtel Matignon, au terme d'un déjeuner des chefs de file de la majorité plurielle de l'Assemblée nationale.

Avant ce déjeuner, Lionel Jospin s'est entretenu, en tête-à-tête, avec M. Sarre. Aucune information n'a filtré sur le contenu de cette conversation entre le premier ministre et le principal lieutenant de M. Chevènement au MDC. Lui-même ancien secrétaire d'Etat et actuel maire du 11e arrondissement de Paris, M. Sarre a estimé que *« la politique reprendra ses droits le moment venu »*. Il répondait ainsi aux interrogations portant sur la composition du gouvernement et l'hypothèse d'un remaniement ministériel dans le cas où l'absence de M. Chevènement se prolongerait. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, qui participait à ce déjeuner, a indiqué que *« cette question ne se pose pas »*. *« La poser, ce serait déjà poser un problème d'une certaine manière. Souhaitons qu'il se rétablisse, c'est cela l'essentiel »*, a dit M. Vaillant, à l'unisson de tous les participants.

Le Parti socialiste, par la voix de Vincent Peillon, secrétaire national aux études, a souhaité que M. Chevènement retrouve *« le plus rapidement possible sa place au gouvernement »*.

Olivier Biffaud

Des examens sont nécessaires pour évaluer l'état neurologique du ministre

LES QUELQUES précisions apportées par l'équipe médicale de l'hôpital du Val-de-Grâce permettent de penser que l'état de santé du ministre de l'intérieur ne nécessite plus l'apport des produits thérapeutiques dont l'administration était jusqu'alors indispensable au maintien d'un équilibre vasculaire et tensionnel. C'est ce que veulent signifier les médecins militaires lorsqu'ils parlent du *« cap important »* qui a été franchi avec *« la sortie de la phase de choc proprement dite »*.

Evoquant le scénario le plus redouté dans ce cas de figure – celui du syndrome de défaillance multiviscérale, caractérisé par l'apparition de plusieurs défaillances organiques d'évolution progressive et d'issue fatale –, l'équipe de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce ajoute que *« toutes les défaillances viscérales vitales sont actuellement en voie de régression »*. En d'autres termes, ils disposent d'éléments biologiques leur permettant d'observer une diminution de l'insuffisance hépatique qui, ces derniers jours, laissait craindre de graves complications, notamment d'ordre hématologique.

L'équipe médicale est donc aujourd'hui confrontée aux questions habituelles qui se posent aux spécialistes de réanimation face à un malade ayant subi un choc anaphylactique suivi d'un long arrêt cardiaque. Il leur faut à la fois parvenir à établir, avec la meilleure précision possible, la topographie et la nature des éventuelles lésions cérébrales induites par l'accident anesthésique et entreprendre le « sevrage » des appareils qui, depuis la matinée du mercredi 2 septembre, permettent le maintien en vie du ministre de l'intérieur. Dans un premier temps, les médecins vont alléger les doses de sédatifs administrés depuis l'accident de manière à mieux préciser la part du coma dû aux lésions cérébrales et celle de l'inconscience induite par les médicaments sédatifs ou hypnotiques.

SÉCURITÉ ANESTHÉSIQUE

L'équipe médicale cherchera ensuite à enlever la sonde introduite dans la trachée et qui assure une ventilation artificielle. Ce geste permettra de savoir si M. Chevènement peut respirer sans assistance. Si tel n'est pas le cas, une nouvelle intubation sera pratiquée. Pour obtenir une *« évaluation plus fine de l'état neurologique »*, l'équipe devra pouvoir mobiliser le malade afin de pratiquer une série d'examens radiologiques (scanner et imagerie de résonance magnétique nucléaire). En toute hypothèse, les médecins ne disposeront pas d'informations fiables et précises avant plusieurs jours. Au chapitre des éventuelles responsabilités pouvant être invoquées dans l'accident dont a été victime le ministre de l'intérieur, la principale question porte sur le respect des textes en vigueur en matière de sécurité anesthésique. Ce mardi matin, ni le service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital du Val-de-Grâce ni le service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa) ne souhaitaient fournir la moindre information concernant les conditions dans lequelles avait été réalisée la consultation de pré-anesthésie de M. Chevènement. On se refusait, en particulier, à préciser si les dispositions prévues par le décret du 5 décembre 1994 *« relatif aux conditions techniques de fonctionnement des établissements de santé en ce qui concerne la pratique de l'anesthésie »* avaient été respectées.

Ce décret prévoit que tout patient dont l'état nécessite une anesthésie générale ou loco-régionale doit bénéficier d'une consultation pré-anesthésique lorsqu'il s'agit d'une intervention chirurgicale programmée. Cette consultation, précise le décret, doit avoir lieu *« plusieurs jours avant l'intervention »*. Elle doit être faite par un médecin anesthésiste-réanimateur. *« Ses résultats doivent être consignés dans un document écrit, incluant les résultats des examens complémentaires et des éventuelles consultations spécialisées. Ce document est inséré dans le dossier médical du patient. »* Le décret précise que *« la consultation pré-anesthésique ne se substitue pas à la visite pré-anesthésique qui doit être effectuée par un médecin anesthésiste-réanimateur dans les heures précédant le moment prévu pour l'intervention »*.

Si certains spécialistes d'anesthésie-réanimation attachent la plus grande importance au respect de ces dispositions qui permettent de fournir au malade la plus grande sécurité, d'autres, au contraire, n'observent pas la même rigueur. C'est notamment le cas lorsque le patient se refuse, pour diverses raisons, à se déplacer quelques jours avant l'intervention pour une consultation dont il ne perçoit pas toujours la nécessité ou encore – le cas est plus fréquent – lorsque le chirurgien décide de son propre chef de pratiquer l'intervention sans que cette consultation ait été faite. Pourtant, une telle consultation revêt la plus grande importance, notamment chez les personnes qui au cours de leur vie ont déjà été anesthésiées, ce qui augmente le risque d'hypersensibilisation aux médicaments pouvant être utilisés.

Jean-Yves Nau

Financement de La Droite : M. Millon réplique à M. Bayrou

CHARLES MILLON, président de La Droite, a réagi, lundi 7 septembre, à la mise en cause du mode de financement de La Droite par François Bayrou (*Le Monde* du 8 septembre). Lors de l'université d'été des jeunes démocrates à La Grande-Motte (Hérault), dimanche, le président de Force démocrate avait annoncé son intention d'interroger le gouvernement sur le fait que des associations non partisanes, comme La Droite ou Idées-Action, d'Alain Madelin, puissent mener des activités politiques sans être soumises à la réglementation sur le financement des partis et puissent recueillir des fonds auprès d'entreprises.

M. Millon nous a déclaré que, *« depuis le début, La Droite s'est appliqué à elle-même, sans y être obligée, les règles prévues pour les partis politiques. Elle ne vit que des cotisations et de dons de personnes physiques qui ne dépassent pas 50 000 francs »*, comme le prévoit la loi. *« J'attends que les partis soumettent leurs comptes à un contrôle d'huissier, comme le fait La Droite »*, a ajouté M. Millon.

DÉPÊCHES

■ **ADMINISTRATION : Jacques Chirac a souhaité** que *« l'Etat et les structures publiques s'allègent et deviennent plus mobiles »* dans un message lu à l'ouverture du 24e congrès international des sciences administratives, lundi 7 septembre, par le vice-président du Conseil d'Etat. *« En s'intéressant au "* citoyen *" (...) plutôt qu'à l'"* administré *", (...) votre thème de réflexion exprime clairement le partenariat qui doit, dans les démocraties modernes, inspirer l'évolution des relations entre l'administration et les individus »*, a précisé M. Chirac.

■ **BRETAGNE : le budget supplémentaire du conseil régional de** Bretagne, présidé par Josselin de Rohan (RPR), qui ne dispose que d'une majorité relative, a été adopté, lundi 7 septembre, grâce à l'abstention des 28 élus socialistes, les 6 conseillers communistes et les 2 divers-gauche ne prenant pas part au scrutin. En juin, ce bugdet avait été rejeté, le FN (7 élus) et la gauche plurielle ayant voté contre. Jean-Yves Le Drian, chef de file des socialistes, a justifié cette abstention par *« pragmatisme républicain et breton »*, ses deux amendements, dont l'un sur le logement social, ayant été retenus par les élus UDF-RPR.

■ **RPR : François Fillon, porte-parole du parti gaulliste**, a estimé, mardi 8 septembre sur RTL, que *« la question est aujourd'hui de savoir si nous sommes capables de présenter une liste d'union »* aux élections européennes de juin 1999. *« C'est vital pour la crédibilité de l'opposition »*, a-t-il déclaré, en ajoutant que la candidature de Philippe Séguin, président du RPR, à la tête de liste, *« n'est pas d'actualité »*.

■ **FRANCS-MAÇONS : au terme du convent** de la fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international le Droit humain, Alain Sede, président du conseil national sortant, a été réélu, indique un communiqué en date du 5 septembre. Cette année, le thème social à l'étude portait sur la maltraitance des enfants.

JUSTICE Le procès du « réseau Chalabi » se poursuit dans la controverse à Fleury-Mérogis. Les avocats qui ont, pour la plupart, déserté l'audience, ont rencontré, lundi 7 septembre, la bâtonnière de l'ordre des avocats de Paris. ● TROIS VOIES PROCÉDURALES s'ouvrent aux avocats contestataires : un renvoi du procès, une requête en suspicion légitime contre le tribunal et un recours devant la commission européenne des droits de l'homme. ● DANS UN APPEL, cinquante-quatre personnalités estiment que les prévenus *« sont jugés dans des conditions qui ne respectent ni le principe fondateur de la personnalisation des poursuites, ni le droit à un procès équitable, ni les droits de la défense ».* ● L'AUDIENCE se poursuit dans une salle quasiment vide. Seuls trois prévenus détenus, une vingtaine de prévenus libres et quatre avocats étaient présents lundi 7 septembre.

Les critiques contre le procès du « réseau Chalabi » ne cessent de s'amplifier

Dans un appel, cinquante-quatre personnalités estiment que les débats qui ont lieu dans le gymnase de Fleury-Mérogis ne respectent « ni le principe fondateur de la personnalisation des poursuites, ni le droit à un procès équitable, ni les droits de la défense »

UNE SEMAINE après l'ouverture du procès de 138 membres présumés d'un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens, les avocats qui contestent l'organisation des débats ne désarment pas. Loin du gymnase de l'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis, qu'ils ont décidé de déserter afin de marquer leur désapprobation, ils multiplient les actions destinées à obtenir le renvoi d'un procès qu'ils jugent *« inéquitable »* et *« attentatoire »* aux droits de la défense.

PROCÈS

Tous ceux qui pariaient sur l'inconstance des avocats et le pourrissement de la situation ont finalement eu tort. *« Ce n'est pas un coup d'éclat, c'est une lame de fond »*, préviennent aujourd'hui les contestataires.

Dès le jeudi 3 septembre, certains d'entre eux avaient déposé auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation une requête en suspicion légitime contre le tribunal et ils préparent un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Le collectif d'avocats contestataires a également engagé une action visant à la mobilisation de tous ceux qui, en France, dénoncent la tenue de ce type de procès. Un appel s'opposant à la tenue de *« tels procès de masse »* a été signé par cinquante-quatre personnalités (*lire ci-dessous*).

Ces avocats ont reçu, mardi 8 septembre, le renfort inattendu d'Alain Marsaud, ancien chef de la section anti-terroriste du parquet de Paris et ancien député (RPR) de la Haute-Vienne. *« Je crois qu'il ne faut pas recommencer des procès d'une telle envergure*, déclare-t-il dans *Le Figaro*. *Ces grands procès se veulent pédagogiques mais il est très difficile pour un président et ses deux assesseurs de juger sereinement 138 personnes. (...) Il s'agit d'une première dans l'histoire judiciaire française. Mais ce n'est pas une très bonne chose. Les faits le démontrent. Les Italiens ont longtemps pratiqué de la sorte pour la mafia ou les Brigades rouges. Cela s'est traduit pas un échec. Aujourd'hui, ils sont revenus à des pratiques anciennes avec des procès plus " constitués". »*

« METTRE FIN À CE PROCÈS »

Relayant les critiques du collectif, la Ligue des droits de l'homme a estimé, lundi 7 septembre, dans un communiqué, qu'*« il fallait mettre maintenant fin à ce procès, réorganiser la procédure de jugement des prévenus et les juger avec la sérénité et la fermeté qui conviennent dans une démocratie forte et sûre d'elle-même »*.

Certains avocats refusent pourtant de quitter le procès. *« La place naturelle de l'avocat se trouve aux côtés de son client quelles que soient les circonstances*, souligne Me Joseph Cohen-Sabban. *Il lui faut toujours défendre, surtout s'il a la conviction que l'institution judiciaire viole les principes fondamentaux du droit. »*

La bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris, Dominique de la Garanderie, a finalement décidé de monter, elle aussi, au créneau. Lundi 7 septembre, elle a reçu une quinzaine d'avocats commis d'office, qui étaient venus lui faire part de leurs difficultés.

« Ces avocats assurent une mission de service public et j'avais besoin de savoir s'ils étaient en état de présenter une défense digne de ce nom », explique-t-elle.

« Nous avons eu en face de nous un interlocuteur attentif, reconnaît un avocat. *Elle a conscience qu'en nous désignant pour les commissions d'office, elle nous donnait des dossiers impossibles à défendre techniquement. »*

Selon nos informations, Mme de la Garanderie devrait rencontrer dans les jours prochains la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Nul doute qu'elle aura l'occasion de lui rendre compte des diverses doléances dont elle est la dépositaire. Pour les avocats du collectif, la balle est désormais dans le camp de la chancellerie. Ils espèrent un geste ou une déclaration de la ministre sur le sujet.

« Dans le cadre d'une bonne administration de la justice, on peut envisager que le garde des sceaux prenne contact avec le parquet général pour voir ce qu'il serait possible de faire », espère Me Stéphane Maugendre.

L'entourage de la ministre reconnaît volontiers que le déroulement du procès, avec l'absence de nombreux prévenus et de leurs avocats, ne donne pas l'image d'une *« bonne justice »* mais il rappelle que la politique menée depuis un an et demi vise *« à renforcer l'indépendance des parquetiers »*.

« Comment, dès lors, envisager une minute que la ministre de la justice intervienne auprès d'un magistrat du siège dans le cours d'une procédure ? Notre seule obligation dans cette affaire était de faire en sorte que les conditions matérielles soient réunies pour permettre au procès de se tenir dans les meilleures conditions. Ce qui a été fait. »

EFFORTS DÉRISOIRES

Claude Nocquet, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, réaffirme quant à elle qu'*« aucune règle dérogatoire n'a été mise en œuvre pour ce procès ». « Tout a été fait pour faciliter les droits de la défense et des efforts considérables ont été accomplis pour transmettre une copie du dossier à tous les avocats ».*

Même les efforts du président de la onzième chambre, Bruno Steinmann, sont jugés dérisoires. Le magistrat a obtenu que des ouvertures soient pratiquées dans les vitres des box des prévenus détenus pour leurs permettre de communiquer avec les avocats. Il a fait installer des chaises à proximité du tribunal pour que la défense n'ait pas l'impression d'être reléguée au fond de la salle. Il a même proposé un aménagement du calendrier pour éviter aux avocats de venir tous les jours au procès.

« IL FALLAIT DISJOINDRE »

« Mais s'il s'agit du procès d'un réseau, il est inimaginable pour un avocat de venir à l'audience uniquement le jour où le cas de son client doit être examiné, répond Me Irène Terrel. *Il faut qu'il soit présent tous les jours pour comprendre les liens qui unissent les prévenus les uns aux autres. Si ce n'est pas un réseau, alors il fallait disjoindre ».*

L'avocate rappelle d'ailleurs que dans son réquisitoire définitif, le substitut du procureur, Bernard Fos, identifiait trois groupes et non pas un réseau unique. Preuve, aux yeux des avocats, qu'il aurait pu y avoir *« au moins »* trois procès distincts.

Acacio Pereira

L'appel de 54 personnalités contre les « procès de masse »

« CENT TRENTE-HUIT PERSONNES sont jugées depuis le 1er septembre à Fleury-Mérogis dans des conditions qui ne respectent ni le principe fondateur de la personnalisation des poursuites, ni le droit à un procès équitable, ni les droits de la défense.

» Les soussignés s'opposent à la tenue de tels procès de masse et demandent que tout accusé soit jugé dans le respect des principes élémentaires de notre État de droit. »

Voici la liste des premiers signataires : Jean-François Bloch-Lainé, Jean-Pierre Boucher, Laurent Bouhnik, Jean-Claude Bouvier, Patrick Braouzec, Marie-Josée Chombart de Lauwe, Claude Confortès, Mireille Damiano, Raoul Dantec, Harlem Désir, Olivier Ducastel, Jean-Marc Dupeux, Jean-Jacques Dupeyroux, Anne Duprat, Jean-Baptiste Eyraud, Bernard Faivre-d'Arcier, Pierre Gallois, Yann Galut, Robert Guédiguian, Didier Goldschmidt, Viviane Hamy, Stéphane Hessel, pasteur Jean Hoibian, François Jacob, Daniel Jacoby, Albert Jacquart, Yves Jouffa, Joëlle Kauffmann, Bernard Langlois, Henri Leclerc, Jean-Claude Lefort, Jacqueline Lichtenstein, Alain Lipietz, Noël Mamère, Jacques Martineau, Danielle Mitterrand, Théodore Monod, Adrien de Mun, Gilles Perrault, l'abbé Pierre, Jack Ralite, Madeleine Rebérioux, Paul Ricoeur, Antoine Sanguinetti, Léon Schwartzenberg, Françoise Seligmann, Siné, Daniel Soulez-Larivière, Michel Spinoza, Antoine Spire, Fodé Sylla, André Téchiné, Fred Vargas, Pierre Vidal-Naquet.

Le prétoire de Fleury-Mérogis est quasiment vide

PENDANT la fronde, la justice suit son cours dans le prétoire spécialement aménagé dans le gymnase de l'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis. C'est désormais une habitude : la salle de six cents places est pratiquement vide, ce lundi 7 septembre. Seuls trois prévenus détenus, une vingtaine de prévenus libres et quatre avocats sont présents, mais le programme est tenu : le cas de trois nouveaux prévenus doit être examiné. Pour une fois, le président, Bruno Steinmann, n'en est pas réduit à la lecture fastidieuse des cotes du dossier. L'un des prévenus est présent avec son avocat.

De nationalité allemande, Martin Hofstetter est un *« chrétien romain »* qui n'a, dit-il, *« rien à voir avec ce réseau islamiste »*. Il reconnaît avoir tenté de vendre en 1993 de la dynamite, des détonateurs et des armes à feu à deux membres présumés du réseau. Il vivait à l'époque dans une propriété de 20 hectares dans un hameau des Alpes de Haute-Provence. RMiste, il avait acheté pour 7000 francs 4 kilos de dynamite afin de *« faire sauter des rochers »*. Renonçant à les utiliser, il avait cherché à s'en débarrasser. Une connaissance, Salah Béchir Ben Mohamed, lui avait dit que *« quelqu'un était intéressé »*. *« Je savais qu'il était en contact avec des paysans qui cherchaient des explosifs pour arracher des racines. Je ne me suis pas posé de questions. »*

« JE NE FAISAIS PAS DE POLITIQUE »

En fait de paysan, Salah Béchir Ben Mohamed se présente chez Martin Hofstetter avec Abdelmajid Chaouachi, une relation indirecte de l'un des chefs présumés du réseau, Mohamed Kerrouche. L'affaire ne se fait pas car les explosifs sont détériorés. L'arme qu'il propose de trouver pour Abdelmajid Chaouachi, qui se dit menacé par des *« racistes d'extrême droite »*, ne sera pas livrée.

« Vous ne vous êtes jamais inquiété de savoir si ces explosifs et ces armes pouvaient tomber dans les mains d'intégristes islamistes ? », interroge le président. *« J'étais naïf, je vivais dans mes rêves, je ne faisais pas de politique*, répond-il. *Je n'ai pas été suffisamment méfiant et je n'ai appris la destination de ces armes qu'après mon arrestation »*. Le cas des deux autres prévenus, tous deux absents, a été expédié en moins de dix minutes.

A. P.

Trois procédures contre une « justice d'exception »

LE PROCÈS du réseau Chalabi ira-t-il jusqu'à son terme ? Trois voies procédurales s'ouvrent aujourd'hui aux avocats qui contestent cette *« justice d'exception »*.

● **Les demandes de renvoi du procès**

Dès l'ouverture des débats, mardi 1er septembre, Me Jean-Jacques de Felice a demandé, au nom des soixante-dix avocats présents, le renvoi pur et simple du procès. Sa requête s'appuie sur la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, qui stipule que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial, établi par la loi (...) qui décidera du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle »*. Les avocats estiment qu'un procès ne *« saurait se tenir dans cet espace non judiciaire* [un gymnase de l'administration pénitentiaire] *sous la pression d'un dispositif sécuritaire incompatible avec le cours de la justice »*.

Affirmant que *« l'absence de connexité entre les différents prévenus dans cette procédure imposait des disjonctions »* du dossier, les avocats rappellent que *« les droits de la défense ont déjà été violés à de nombreuses reprises dans cette procédure »*. Ils dénoncent les *« rafles de novembre 1994 et juin 1995, qui ont été l'occasion de mises en examen arbitraires »*, ainsi que le *« coût prohibitif de copie du dossier, avoisinant les 150 000 francs, et le refus de délivrance complète avant l'audition de fixation »*. En conséquence, les avocats demandent le renvoi *« sine die de la procédure afin de permettre l'organisation d'un procès équitable »*.

A ce stade de la procédure, seule la juridiction de jugement est compétente pour décider d'un renvoi et sa décision n'est pas susceptible d'appel. Le tribunal, présidé par Bruno Steinmann, a annoncé qu'il renvoyait l'incident au fond, c'est-à-dire qu'il rendra sa décision sur le renvoi au moment du jugement.

Deux jours plus tard, le tribunal a également renvoyé au fond l'examen des demandes de renvoi présentées par deux avocats commis d'office, qui désiraient pouvoir rencontrer leurs clients et examiner le dossier.

● **La requête en suspicion légitime**

Devant le refus du tribunal d'examiner immédiatement leur demande de renvoi, les avocats ont déposé une requête en suspicion légitime devant la Cour de cassation. Déposée jeudi 3 septembre devant la chambre criminelle de la Cour de cassation par Me Arnaud Lyon-Caen, au nom de 64 des 134 prévenus du réseau Chalabi, la requête vise à dessaisir le tribunal de Paris au profit d'une autre juridiction en raison de la partialité du tribunal.

Visant, elle aussi, la Convention européenne des droits de l'homme, la requête est essentiellement fondée sur un argument : en renvoyant au fond l'incident soulevé par les avocats au début du procès et donc en refusant de se prononcer immédiatement sur le caractère équitable du procès, le tribunal aurait, selon les avocats, fait preuve de partialité.

Les requérants ont également demandé, avant l'examen au fond de leur demande, que la Cour de cassation suspende le procès. Auparavant, les 70 autres prévenus du procès Chalabi devront être informés de cette démarche afin de faire connaître leurs observations éventuelles. Dans ce cas, l'audience devant la chambre criminelle de la Cour de cassation pourrait avoir lieu mercredi 23 septembre.

« Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement... »

● **Le recours devant la Commission européenne des droits de l'homme**

Sans préjuger de la décision de la Cour de cassation, le collectif d'avocats s'apprête à déposer un recours contre la France devant la Commission européenne des droits de l'homme, sur la base de la violation de l'article de la Convention sur le droit à un procès équitable. Basée à Strasbourg, la Commission européenne reçoit et instruit les plaintes avant de les transférer à la Cour européenne, chargée de constater une éventuelle violation de la Convention. La démarche des avocats ne pourra cependant suspendre les débats puisque les condamnations de la Cour sont symboliques. Elle ne pourra en outre intervenir que lorsque les voies de recours internes – procès en appel et pourvoi en cassation – seront épuisées.

Cécile Prieur

Les avocats de Roland Dumas demandent un non-lieu

QUATRE MOIS après sa mise en examen pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* au préjudice d'Elf-Aquitaine, le président du Conseil constitutionnel semble décidé à contre-attaquer. Dans un courrier de onze pages, adressé le 18 août aux juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, les défenseurs de Roland Dumas, Mes Jean-René Farthouat et François Tosi, émettent de sévères critiques sur *« les méthodes et la manière de procéder »* des deux magistrates, qu'ils accusent de vouloir jeter *« une suspicion »* sur l'ancien ministre.

Estimant que les cinq interrogatoires n'ont apporté aucun élément étayant les présomptions retenues contre lui, ses avocats demandent *« qu'une ordonnance de non-lieu intervienne sans délai »* en sa faveur.

Les juges ne sont pas tenues de répondre à cette requête dans un délai précis. Leur seule obligation consiste à la transmettre au parquet, afin que celui-ci prenne des réquisitions.

Selon les informations recueillies mardi 8 septembre par *Le Monde*, les services du procureur n'auraient toutefois pas encore été avisées de la demande de non-lieu de M. Dumas.

Soupçonné d'avoir, d'une part, influé sur le recrutement par Elf-Aquitaine de Christine Deviers-Joncour, amie personnelle et ancienne collaboratrice de M. Dumas ; et d'autre part, bénéficié d'une partie des sommes détournées des caisses du groupe pétrolier au profit de la même Mme Deviers-Joncour, le président du Conseil constitutionnel a toujours contesté ces charges. Ses défenseurs relèvent que les questions qui lui ont été posées l'ont plusieurs fois *« contraint* [à] *évoquer le contenu même de son activité ministérielle »*, suggérant ainsi que les juges pourraient avoir outrepassé leur saisine. Ils soulignent aussi – non sans ambiguïté – que *« l'intérêt que pouvoit avoir la société Elf à engager Mme Deviers-Joncour (...) ne peut s'expliquer que par l'aide que cette société attendait (...) du ministère des affaires étrangères et qu'elle pouvait espérer voir facilitée ou peut-être même accrue par les relations de M. Dumas et de Mme Deviers-Joncour »*.

Les avocats de M. Dumas s'indignent par ailleurs de l'insistance des juges à le questionner sur l'origine de ses ressources personnelles . *« Renonçant manifestement à établir que M. Dumas aurait perçu des sommes quelconques de Christine Deviers-Joncour, vous prétendez déduire la complicité et le recel allégué de ce qu'il ne fournirait pas une justification crédible à vos yeux des mouvements de son compte. »*

ARGENT LIQUIDE

L'enquête avait établi que le compte bancaire parisien de l'ancien ministre avait été alimenté, entre 1991 et 1996, par une impressionnante série de dépôts en espèces, dont le total avoisine 3,3 millions de francs. Au cours de ses différentes auditions, M. Dumas a livré diverses explications sur l'origine de ces fonds, tenant notamment à des *« économies précédemment réalisées sur* [ses] *honoraires d'avocat »*, à un héritage familial, à des ventes d'œuvres d'art ou à un prêt consenti par un ami, l'ex-banquier genevois Jean-Pierre François. Ce faisant, M. Dumas a admis, au passage, avoir omis de déclarer certaines de ces opérations au fisc (*Le Monde* du 2 juillet).

« Sans doute peut-on s'étonner de certaines façons de procéder de M. Dumas », écrivent à ce sujet ses avocat, tout en relevant que le maniement d'argent liquide, par préférence à tout autre moyen de paiement, a toujours *« fait partie des usages de M. Dumas »*. Ils indiquent ainsi que l'ancien ministre a parfois payé ses impôts en espèces *« sans qu'une quelconque illégalité soit déduite de ce mode de règlement »*. Imposer à M. Dumas la justification précise de ces fonds, estiment-ils, *« reviendrait à* [le] *contraindre d'apporter la preuve de son innocence »*.

Enfin, Mes Farthouat et Tosi contestent avec vigueur les interrogatoires de plusieurs témoins, consacrés selon eux à des sujets sans lien direct avec l'instruction : la Fondation Giacometti, la disparition d'une pendule dans un bureau du Quai d'Orsay, le scanner de l'hôpital de Sarlat. *« Il ne s'agit plus ici d'instruire un dossier*, concluent-ils, *mais de tenter, pour des raisons dont la motivation nous échappe, de détruire un homme d'Etat qui a rendu à son pays de grands services. »*

Hervé Gattegno

هكذا من الأصل

Le SNES renonce à appeler à la grève pour le jour de la rentrée

Pour M. Allègre, « la main tendue a été saisie »

APRÈS un an et deux mois d'affrontements incessants, le principal syndicat du second degré, le *SNES*, et le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, ont scellé une sorte de réconciliation officielle. Lundi 7 septembre, le *SNES* a renoncé au mot d'ordre de grève qu'il avait lancé pour le 10 septembre, jour de la rentrée des lycées, et le ministre s'est félicité que *« la main tendue* [ait] *été saisie »*.

Il reste, certes, un appel à la grève pour le 24 septembre, destiné à *« maintenir une épée de Damoclès »* au-dessus de la tête du ministre de l'éducation – selon la secrétaire générale du SNES, Monique Vuaillat – et le mot d'ordre de grève du 18 septembre lancé par la Fédération syndicale unitaire (FSU), à laquelle appartient le SNES, est maintenu. Mais ces menaces pèsent assez peu, au regard de la charge symbolique d'une grève le jour de la rentrée.

En échange de quoi le *SNES* y a-t-il renoncé ? Pour des concessions déjà accordées, en grande partie, lors de la rencontre du 1er septembre entre le ministre de l'éducation et la FSU (*Le Monde* du 3 septembre) : rattrapage des mesures de revalorisation, réexamen des listes de reçus aux concours, discussions sur les maîtres-auxiliaires et les surveillants, service des personnels des enseignements artistiques... Fait nouveau en revanche, la discussion sur les lycées a progressé, le ministère notant avec satisfaction que le SNES proposait *« un suivi du travail personnel des élèves et des travaux interdisciplinaires encadrés »* et des *« groupes de besoin »*. Un nouveau texte sur le lycée devrait être prêt au plus tard pour la fin de l'année civile, fait-on savoir rue de Grenelle. Et le ministre *« forme l'espoir de pouvoir construire le lycée du XXIe siècle avec la participation de tous les acteurs du système éducatif »*, ce qui satisfera probablement ses amis socialistes.

La déconcentration du mouvement des enseignants, bientôt actée au *Journal officiel* et sujet majeur de fâcherie pour l'état-major du SNES, a fait l'objet de *« garanties »* selon le syndicat : les comités paritaires seront toujours établis en fonction des résultats aux élections professionnelles, *« la mobilité interacadémique sera favorisée »* et une *« charte »* sera établie. La baisse de rémunération des heures supplémentaires reste au contraire *« le dossier fermé par excellence »*, le ministre refusant même de lever dans l'immédiat leur caractère obligatoire.

« La situation est nouvelle, après une longue période de blocage absolu » a commenté la dirigeante du SNES à l'issue de la réunion tenue au ministère. *« Nous allons consulter les personnels »*, a ajouté Mme Vuaillat, sans cacher que le report de la grève avait fait l'objet d'un vif débat à l'intérieur du syndicat. Le *« collectif des établissements en lutte »* de la Seine-Saint-Denis pour sa part, *« stupéfait »* de la *« reculade de la direction du SNES »*, devait se réunir, mardi 8 septembre, pour décider de maintenir l'appel à la grève en région parisienne. SUD-éducation maintient également son préavis pour le 10, *« sans se faire d'illusion »* sur la façon dont il sera suivi un jour de rentrée, mais appelle à la grève du 18. Seuls le SNALC (classé à droite) et la société des agrégés restent favorables à un mouvement le 10 septembre.

Béatrice Gurrey

Dans un collège de Grenoble : « Que les grévistes lèvent le doigt ! »

GRENOBLE
de notre correspondante

« Je suis d'accord pour faire la grève, mais sur quel mot d'ordre ? ». Ce lundi 7 septembre,

REPORTAGE

« Je veux bien perdre 600 ou 800 francs, à condition que cela serve à *quelque chose* »

dans la salle des professeurs du collège Charles-Munch à Grenoble, un établissement d'environ huit cent soixante-dix élèves, les interrogations fusent. *« C'est pour le 10 ou le 18 septembre ? »*, s'inquiète une enseignante. *« Moi, je veux bien perdre 600 ou 800 francs, à condition que cela serve à quelque chose. Si c'est pour faire grève dans mon coin, c'est pas la peine »*, maugrée une autre. Puis, se tournant vers ses collègues : *« Que ceux qui sont d'accord pour faire grève jeudi lèvent le doigt ! »*. Trois, six, huit mains se lèvent, pas toujours franchement.

Plus tard, un professeur de lettres qui s'est abstenu, explique : *« Les syndicats ont voulu ratisser trop large. Personne ne peut se retrouver dans la totalité des mots d'ordre. »* Lui-même, enseignant depuis presque trente ans, hésitait encore. Sur certains problèmes, comme la déconcentration, il dit se sentir *« plutôt d'accord »* avec Claude Allègre. En revanche, il avoue avoir *« une réaction épidermique »* sur la question de la baisse du taux de rémunération des heures supplémentaires. *« Une voiture commandée à un certain prix n'est pas livrée 15 % plus cher. On accepte au mois de juin des heures supplémentaires pour raison de service. Et en septembre, on nous dit qu'elles seront moins payées, c'est anormal. »* Moins qu'une affaire d'argent, c'est, soutient-il, *« une question de principe »*.

Si le refus de la baisse du taux de rémunération fait presque l'unanimité, la question du maintien des heures supplémentaires et, au-delà, de leur caractère obligatoire, divise. *« Je suis contre, mais cette année j'en ai besoin »*, avait dès la rentrée avoué, sous le regard désabusé des emplois-jeunes du collège, un professeur de langue, pour justifier le fait qu'elle ne s'associerait pas à un éventuel boycottage. Ce jour-là, plusieurs voix s'étaient élevées en faveur de ce moyen d'action, jugé *« plus efficace »* qu'une grève qui *« servirait les intérêts de Claude Allègre en discréditant les enseignants auprès des parents d'élèves »*. Cinq jours plus tard, il n'en était plus question.

La raison de ce revirement ? La parade trouvée par le chef d'établissement. Devant la menace qui se profilait, celui-ci avait gentiment prévenu que, pour récupérer les heures refusées, il se verrait dans l'obligation de mettre fin à certains *« petits arrangements »*. Ces derniers, qu'il appelle plus discrètement *« la bouteille »*, permettent de jouer sur le volume horaire de chaque discipline ou de regrouper des heures supplémentaires sur un demi-poste. La mise en garde s'est révélée efficace : lundi 7 septembre, plus personne n'est prêt à refuser ses heures supplémentaires. *« Si je ne peux pas choisir les heures que je supprime, je me dégonfle »*, avoue sans détour un professeur d'histoire-géographie, menacé de se voir supprimer une demi-heure dans chacune de ses classes.

Le seul dénominateur commun, susceptible de rallier encore l'ensemble des enseignants du collège Charles-Munch, restait... le ministre de l'éducation lui-même. *« Méprisant »*, *« cynique »*... : les adjectifs peu flatteurs ne manquaient pas pour décrire sa façon *« de prendre l'opinion publique à témoin pour présenter les enseignants comme une profession de "nantis" attachés à leurs "petits privilèges" »*.

Nicole Cabret

Un rapport du Conseil d'Etat estime qu'Internet n'a pas besoin d'un droit spécifique

Il en appelle à la responsabilité du citoyen-internaute

Rendu public mardi 8 septembre, un rapport du Conseil d'Etat sur *« les questions d'ordre juridique posées par le développement d'Internet »* estime qu'il ne faut pas *« créer un droit spécifique à Internet »*. Il recommande *l'assouplissement de la législation française sur le cryptage et prône la création d'une « cellule interministérielle pour la criminalité de haute technologie »*

RÉALISÉ à la demande du premier ministre Lionel Jospin et rendu public mardi 8 septembre, le rapport du Conseil d'Etat sur *« les questions d'ordre juridique posées par le développement d'Internet »* dresse un constat plutôt encourageant de la situation française. La première de la cinquantaine de propositions donne la tonalité générale : il ne faut pas *« créer un droit spécifique à Internet »*, note le document.

« Internet est un nouvel espace d'expression humaine, banalisé, explique le rapporteur général, Isabelle Falque-Pierrotin. *On peut y parler, discuter, faire du commerce... tout faire. Donc le droit qui va s'appliquer est le droit sectoriel de chaque activité. Le droit du réseau lui-même va se dissoudre. Internet est un symptôme d'une évolution beaucoup plus large, la mise en place d'un monde en réseau. »*

Criminalité informatique, diffusion de contenus illicites, atteinte à la vie privée, droits d'auteur, protection du consommateur, adaptation de la fiscalité : *dans tous ces* domaines, le rapport s'oppose à la mise en place de nouvelles réglementations contraignantes. Il va même jusqu'à plaider en faveur de l'assouplissement de certaines mesures comme la législation sur le cryptage.

« CHARTE DE NOMMAGE »

« Si la France restait le seul pays développé à pratiquer le système des "tiers de séquestre" [organismes où les utilisateurs doivent déposer les clés en cas d'utilisation de logiciels de cryptage] [il faudrait] *remplacer celui-ci par l'exigence de recouvrement des clés directement auprès de l'utilisateur »*, soulignent les rapporteurs, remettant en cause les décrets de la loi de réglementation des télécommunications des 24 février et 23 mars. Le rapport propose également d'*« assouplir la charte de nommage »*, une procédure destinée à faire enregistrer le nom d'un site dans le domaine français qui est aujourd'hui plus complexe, plus restrictive et plus chère en France que dans la plupart des pays développés.

Si les lois existent, les moyens offerts pour les appliquer ne sont pas toujours à la hauteur, reconnaît néanmoins le rapport. Plusieurs recommandations visent ainsi à *« faciliter l'action de la police et de la justice »*, en *« renforçant l'identification des acteurs, augmentant les pouvoirs et les compétences du juge »*.

Il est ainsi envisagé de créer *« une cellule interministérielle pour la criminalité de haute technologie »* chargée de coordonner l'action des services existants. Actuellement, *« soit on applique de façon arbitraire de vieilles recettes, soit on ne fait rien »*, constate Isabelle Falque-Pierrotin.

Le rapport propose également de faire appel au citoyen-internaute de base pour contrôler les contenus circulant sur le réseau et repérer ceux qui sont illicites. Dans un chapitre qui sera sans doute l'un des plus controversés, il demande la création d'une structure privée *« qui puisse se teinter d'un caractère public lui permettant d'asseoir sa légitimité et de faciliter sa constitution »*. Cette *« autorité morale »* n'aurait pas de pouvoir réglementaire mais elle serait chargée de gérer une *« ligne d'appel d'urgence sur les contenus de nature à porter atteinte à la dignité humaine ou à la protection des mineurs »*. Son budget serait de l'ordre de 20 millions de francs.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'application du droit nécessite aussi, selon le rapport, un renforcement de la coopération internationale. Des négociations sont actuellement menées dans nombre d'enceintes telles que l'OCDE ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC), souvent à l'initiative des Etats-Unis. Isabelle Falque-Pierrotin demande un renforcement de la participation française dans ces discussions, et en particulier dans trois domaines : la protection du droit des consommateurs, la coopération judiciaire internationale, le respect de la vie privée.

Annie Kahn

★ ***Internet et les réseaux numériques*, Conseil d'Etat, Editions de la Documentation française, 266 pages, 95 francs.**

هكذا من الإعمال

Le grand viaduc autoroutier de Millau en suspens

Chaînon manquant de l'A 75, qui permettra un « Paris-Béziers » sans quitter l'autoroute, cet ouvrage gigantesque éviterait les bouchons estivaux de la sous-préfecture de l'Aveyron. Mais sa réalisation est, au moins, retardée et les partisans d'un contre-projet plus modeste ne désarment pas

MILLAU (Aveyron)
de notre envoyé spécial

Qu'on en finisse ! Alors que les migrations estivales ont consacré Millau comme un haut lieu des bouchons routiers – *ils peuvent*, les jours de pointe, retenir quatre heures les automobilistes – le sentiment qui prévaut dans la sous-préfecture de l'Aveyron est qu'il faut en sortir. *La question*, pas vraiment subsidiaire, est de savoir quand et comment.

L'engorgement millavois, bientôt aussi célèbre que les gorges du Tarn, est dû à l'interruption, sur plus de 35 kilomètres, de l'autoroute A 75 qui reliera Clermont-Ferrand à Béziers. Cette lacune devrait être comblée par un gigantesque viaduc à haubans – dessiné par l'architecte britannique Sir Norman Foster, dont le projet a été sélectionné en 1996 – de 2,7 kilomètres de long, surplombant la vallée à 286 mètres, sous tablier. Son plus grand pylone culminerait à 340 mètres (*Le Monde* du 10 août 1996). Officiellement, sa construction est plus que jamais d'actualité : en mai, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, a décidé de concéder *cet ouvrage d'art vertigineux* à une entreprise privée qui se rembourserait sur un péage. On l'annonçait livrable en 2001 mais le ministère table aujourd'hui sur 2003, tandis que les impatients, qui ont pris pour slogan *« le viaduc vite ! »*, craignent de devoir attendre encore plus.

A Millau, le doute s'est insinué dans les esprits. Qu'on le redoute ou qu'on l'espère, on attend le grand viaduc comme on attend Godot. Au premier rang des partisans, le maire et député (RPR) Jacques Godfrain, qui se désespère de voir sa ville devenir une star pour Bison fûté, s'arc-boute au concept. *« Les civilisations avancent par des ruptures architecturales : Versailles a été édifié sur des marais, pour construire Notre-Dame de Paris on a dû raser de charmantes maisons en torchis, pourquoi se priverait-on de ce monument contemporain ?*, remarque l'ancien ministre de la coopération. *Ce sera le plus grand chantier européen, on viendra le voir de loin pendant et après sa construction et, pour l'admirer, il faudra faire le détour par Millau, son musée de la poterie gallo-romaine, ses festivals de musique et de danse, son site de deltaplane. »*

Un contournement indispensable mais sujet à controverses

vers Paris – Clermont-Ferrand – Issoire – A 75 – Le Monastier échang. n°39 – Séverac-le-Château échang. n°42 – Mende – N 88 – N 106 – Rodez – MILLAU – Nîmes – Albi – N 112 – Lodève – A 9 – Mazamet – A 61 – Montpellier – Béziers – D 118 – Perpignan – 50 km

Engayresque – Viaduc de Verrières – Viaduc de Garrigue – St-Germain – MILLAU – Tarn – GRAND VIADUC DE MILLAU – LARZAC – La Cavalerie – TRACÉ ALTERNATIF « Grand Ouest »

A 75 EN SERVICE – A 75 A L'ÉTUDE OU EN TRAVAUX – BIS – PROJET DE CONTOURNEMENT DE MILLAU – SECTION CONCÉDÉE – ÉCHANGEUR – DEMI-ÉCHANGEUR

INCERTITUDE

Quant à la mise en concession, il s'efforce de la parer de vertus réconfortantes : *« l'exploitation des péages et l'entretien seront pourvoyeurs d'emplois et créateurs de taxe professionnelle. »*

Bernard Seillier, sénateur (DL), maire et conseiller général de Séverac-le-Château se désole, à l'inverse, d'une concession qui laisse planer l'incertitude : *« sans péage, le viaduc pourrait être opérationnel en 2003 mais avec la concession, quoi que promette le ministre, il faudrait attendre 2007. Or, s'il y avait une volonté politique on pourrait trouver le financement et tenir parole »*, affirme-t-il. L'inquiétude du parlementaire reflète peut-être celle de la direction des routes – sans doute un peu amère d'être dépossédée de « son » projet – avec laquelle, en sa qualité de président du Syndicat mixte d'aménagement économique lié à l'A 75, il entretient des rapports étroits.

L'économie générale du dossier se trouvant modifiée, une enquête d'utilité publique complémentaire sera lancée *« dans les semaines qui viennent »*, selon le ministère. Même si elle est ciblée sur l'aspect péage, certains pro-viaduc, notamment au conseil général, redoutent qu'elle ne soit mise à profit par les opposants pour relancer le débat sur sa pertinence. De fait, les anti-viaduc, qui viennent d'éditer une plaquette intitulée *D'un viaduc irréalisable à un contournement raisonné*, sont bien décidés à se faire entendre.

LE PROJET NORMAN FOSTER

Parallèlement à la nouvelle *déclaration d'utilité publique* qui pourrait intervenir d'ici un an, l'appel d'offres européen, lancé en conformité avec les directives communautaires, devra être fructueux. M. Godfrain croit savoir que trois soumissionnaires potentiels se préparent : une grosse entreprise de l'Hérault associée à une société de travaux publics espagnole, *un groupement* d'entreprises italiennes, enfin, une association des trois incontournables « majors » : Bouygues, la Lyonnaise des eaux et Vivendi (ex-*Générale des eaux*).

Il resterait ensuite à savoir si le candidat retenu accepterait de reprendre le dossier sans remettre à plat les études. Histoire de s'assurer notamment, comme le suggère le conseil général dans un récent livre blanc sur l'Aveyron, qu'en choisissant le projet Foster le jury n'aurait *« pu volontairement ou instinctivement privilégier des techniques maîtrisées d'abord par des entreprises françaises »*... Certains esprits malins n'écartent pas l'idée que la concession au privé – assez paradoxale de la part d'un ministre communiste – soit une manière de dégager en touche et, faute de concessionnaire, d'enterrer le viaduc sans froisser la technocratie.

En fait, les retards accumulés depuis dix ans, les délais incompressibles de la procédure et d'un chantier hors du commun redonnent de la crédibilité au contre-projet de contournement « grand ouest », défendu par le Comité de proposition de l'A 75. Contre l'ensemble des élus, toutes tendances confondues, et avec le seul soutien des Verts, deux « papys militants », Louis Valès, ancien maire d'Aguessac, et Robert Roussel, conseiller municipal de Millau, radical de gauche et pourtant élu sur la liste Godfrain, tous deux âgés de soixante-quinze ans, sont plus déterminés que jamais.

M. Valès n'hésite pas à parler de *« duperie »* à propos du projet de viaduc haubanné, *« ficelé dès l'origine par la direction des routes »*. En 1990, le chef de la direction des grands ouvrages du Service d'études techniques des routes et autoroutes (Setra) du ministère n'écrivait-il pas déjà, *« il n'existe aucun ouvrage comparable dans le monde (...) l'ingénieur ne pourra pas manquer d'être enflammé à l'idée de construire un ouvrage aussi exceptionnel (...) qui constituerait une porte d'accès monumentale et prestigieuse aux gorges du Tarn »* ? La logique de la « solution haute » était installée. Les ministres sont passés, elle demeure. *« Les commissaires enquêteurs n'ont pas ouvert notre dossier en faisant semblant de le confondre avec un précédent tracé ouest, légitimement recalé parce qu'il frôlait un village classé et le cimetière de Saint-Georges-de-Luzençon »*, fulmine l'ancien élu.

M. Roussel insiste, lui, sur les risques géologiques de l'option viaduc : il s'appuie sur un rapport de février 1989 – qui écartait catégoriquement son implantation sur le site retenu pour cause d'« instabilité » liée à la nature karstifiée du terrain marneux –, mais se fie aussi à sa connaissance du pays. *« Regardez ! Implanter des pylônes de 300 mètres dans ce gruyère reviendrait à planter des piquets de tomate dans la boue »*, ironise-t-il.

LA CAUSE DU CAUSSE

En outre, le coût du viaduc, toujours évalué à 1,5 milliard de francs suscite un scepticisme généralisé. *« Quand on sait que le pont de Normandie a coûté 2,9 milliards, on peut multiplier par deux voire trois ce montant prévisionnel »*, prédisent les plus pessimistes qui considèrent qu'un péage à 40 francs (estimation ministérielle) n'est pas crédible.

« Pour faire admettre le viaduc comme seul contournement possible, on laisse pourrir la situation et on accentue le ras-le-bol général en ne réalisant pas la déviation d'Aguessac, au nord de Millau, et en ne faisant rien pour améliorer les points noirs de la N9 », s'emporte Léon Maillié, éleveur de brebis et co-rédacteur de *Gardarem lou Larzac*. Après avoir prouvé que l'opposition à l'extension du camp militaire était une juste utopie, le journal défend, de nouveau, la cause du causse. *« Pour faire plaisir aux ingénieurs en mal d'exploits, c'est un vaste étendoir à linge qu'on veut déployer au-dessus de la vallée. Les jours de vent d'Autan et de grand froid, on aura en prime une patinoire. »*

Robert Belleret

Trois ponts plus loin

Le projet alternatif au viaduc est plus long d'environ 5 à 6 kilomètres mais il ne comporte que trois ponts – importants certes mais classiques – de 900, 600 et 700 mètres. En passant largement à l'ouest de Millau, il irrigue Saint-Affrique et Roquefort, autorise deux échangeurs supplémentaires (Millau-sud-Saint-Georges et Saint-Rome-Saint-Affrique) et épargne davantage le causse du Larzac intégré au Parc naturel régional des grands causses, que le viaduc risquerait de « dénaturer ». Le temps perdu pour des études de faisabilité serait rattrapé par la mise en œuvre d'un chantier plus ordinaire.

Un axe nord-sud géostratégique de 340 kilomètres

MILLAU (Aveyron)
de notre envoyé spécial

De la même façon que la coupure de Millau constitue réellement un « maillon manquant » sur une longue chaîne d'asphalte, il n'est pas excessif de considérer l'A 75 comme un « outil majeur d'aménagement du territoire ». Ils vont en effet peser lourd, les 340 kilomètres de cette autoroute, brièvement dénommée « la Méridienne » quand elle n'était encore qu'une voie rapide : en reliant Clermont-Ferrand à Béziers et en s'articulant notamment avec l'A 71 (Orléans-Clermont-Ferrand), ils mettront en liaison directe Paris et la Méditerranée. Conçue pour remplir cette fonction, l'A 75 devrait être capable d'aspirer partiellement le flux les grandes migrations : pour descendre dans le Midi – le Languedoc-Roussillon mais aussi l'Espagne –, les Français du Nord et les Parisiens n'auront plus pour passage obligé le couloir très encombré de la vallée du Rhône. *Le nord et le* sud de l'Europe occidentale se trouvant connectés par un axe médian à l'Hexagone, il s'agira bien d'une autoroute géostratégique, qui pourrait également induire un changement culturel de taille.

Dans les dix années à venir, l'axe A 71-A 75 pourrait ainsi rivaliser avec l'axe A 6-A 7, voire le supplanter, de la même façon que cette autoroute du Soleil avait relégué dans la désuétude *la nationale* 7, *route des vacances si chère à* Charles Trenet qui *« fai*(sai)*t d'Paris un p'tit faubourg d'Valence »*. La fréquentation de l'A 75, non concédée donc gratuite (le viaduc de Millau serait l'exception), dépasse déjà les prévisions de trafic de 20 %. A terme, le trajet Paris-Béziers par Clermont-Ferrand sera plus court de *57 kilomètres que le même par Lyon* (721 kilomètres contre 778). *La première option* sera également moins chère : en incluant un péage théorique de 40 francs pour le viaduc de Millau, elle reviendrait à 215 francs pour un véhicule léger, contre 303 francs pour l'itinéraire par *Lyon puis l'A 9*.

L'A 75 irrigue très convenablement les six départements qu'elle traverse : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, le Cantal, la Lozère, l'Aveyron et l'Hérault, grâce à une soixantaine d'échangeurs, un tous les 5 kilomètres en moyenne, même si, avec le viaduc et une absence d'échangeur sur 20 kilomètres, la région de Millau serait la plus mal desservie. L'autoroute remplit ainsi l'autre objectif qui lui était assigné : *« désenclaver »* le Massif central, devenu l'objet de toutes les attentions des aménageurs après des décennies de désintérêt.

> Dans la partie de l'A 75 la plus récemment construite, les aménagements et les aires de service ont été particulièrement soignés

Avec de fortes déclivités, dont le pourcentage atteint assez fréquemment 5 %, et de nombreux passages à plus de 1 000 mètres (près de 1 200 mètres pour le point le plus haut), l'A 75 ne va pas sans poser quelques problèmes de circulation lors des hivers les plus rigoureux, mais cette « autoroute de montagne » ne manque pas de charme. *Sans passer par une barrière de* péage, on peut faire un crochet pour admirer le viaduc de Garabit, conçu par Gustave Eiffel, s'échapper pour un déjeuner à Issoire, Saint-Flour, Marvejols ou Coubisou, alterner selon l'humeur confort autoroutier et flânerie *sur* départementale. Dans la partie la plus récemment construite, les aménagements et les aires de service ont été particulièrement soignés.

Dans l'esprit de Jean-Claude Gayssot, la mise en concession du viaduc de Millau aurait le mérite d'*« anticiper de trois à quatre années sa mise en service »* mais aussi de dégager des crédits pour accélérer la réalisation ou l'achèvement d'autres sections méridionales. Sans l'inconnue du viaduc, l'A 75 aurait sans doute pu être bouclée dans les quatre années à venir en tenant compte de l'état des travaux : entre Engayresque (fin provisoire de l'A 75) et Millau, le viaduc de Verrières, d'une longueur de *740* mètres et d'une hauteur de *140* mètres, devait être mis en chantier début septembre. Les travaux dureront trois ans, tandis que ceux du viaduc de Garrigue, plus au sud, pourraient débuter fin 1999. A ce rythme, l'échangeur nord de Millau (*Saint-Germain*) pourrait être ouvert fin 2001.

Au sud de Millau, les appels d'offres pour les terrassements de la déviation de La Cavalerie ont été lancés, mais il faudra attendre 1999 ou 2000 *pour l'ouverture. Entre Clermont-*l'Hérault et Pézenas (20 kilomètres), la mise en service est prévue en 2000, et pour la section Pézenas-Béziers (17 kilomètres), l'enquête publique a été lancée en mai et les travaux seront accélérés.

R. B.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris

A la suite du dossier publié par le mensuel Sciences et avenir *sur les services hospitaliers et dont nous avons rendu compte* (Le Monde *du 2 septembre), nous avons reçu de M. Durrleman, directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, la mise au point suivante :*

L'article du *Monde* reprend le titre et de larges extraits de l'encart intitulé : « Les mensonges de l'AP-HP », publié par la revue *Sciences et avenir*, qui accuse d'une double tromperie l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. D'une part, celle-ci aurait refusé de communiquer certaines données du PMSI [*Programme médicalisé des systèmes d'information*] ventilées par hôpital, alors qu'elle en aurait disposé. *D'autre part*, sa réputation serait usurpée : une de ses propres publications *« confidentielles »* ferait état d'un faible taux d'attraction de ses services et d'une activité réduite en *matière de pose de prothèses de* genou.

1. S'agissant du PMSI, la demande de *Sciences et avenir* portait spécifiquement sur la communication des « résumés de sortie anonymes » pour chacun des hôpitaux de l'AP-HP. *Les données* du PMSI dont l'AP-HP dispose par hôpital contiennent des informations nominatives et ne peuvent donc faire l'objet d'une communication à des tiers, conformément à la jurisprudence constante de la Commission nationale informatique et libertés. Seules, en effet, les données globales, portant sur l'ensemble de l'AP-HP, font l'objet d'un traitement pour les rendre anonymes pour transmission au ministère. *Sciences et avenir* en a reçu communication.

2. L'étude effectuée par l'AP-HP sur l'attraction de ses services, loin d'être confidentielle, a été largement diffusée tant en interne qu'en externe. La présentation qui en est faite par *Sciences et avenir* n'est pas rigoureuse. En effet, cette étude retient un taux d'attraction hors *région Ile-de-France alors que pour* tous les autres hôpitaux *Sciences et avenir* a calculé un taux d'attraction hors département d'implantation. Si le même critère avait été utilisé, le taux d'attraction des *services de* l'AP-HP serait apparu très largement supérieur aux 15 % cités.

3. S'agissant de l'implantation de prothèses du genou, des études récentes ont fait valoir que les indications de ce type de prothèse doivent rester *limitées. Le* fait que l'AP-HP en pose peu reflète le respect scrupuleux des critères d'intervention chirurgicale.

Je regrette vivement que votre journal n'ait à *aucun moment* cherché à vérifier directement auprès de l'AP-HP les informations dont il fait état en les reprenant d'une autre publication, conduisant ainsi vos lecteurs à une appréciation négative sur la volonté de transparence de notre institution. Les équipes médicales et soignantes de l'AP-HP n'ont en effet rien à redouter d'une parfaite connaissance de leurs activités par le public.

DÉPÊCHE

■ **BRETAGNE : des éleveurs de porcs ont brisé les portes d'un supermarché**, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 septembre, à Langueux (Côtes-d'Armor). Face à la forte baisse des cours (*Le Monde* du 7 août), liée notamment à une grave crise de surproduction à l'échelon européen, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, a indiqué, lundi 7, qu'il annoncerait des mesures vendredi, comme un dispositif d'avance de trésorerie.

Naissances

– Depuis le 3 septembre 1998, à 17 h 42,

Victor, Louis, Félix DEPRETTÈRE

vous sourit.

Christophe et Sophie Depreitère,
65, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

Les parents, grands-parents
et arrière-grands-parents
sont heureux d'*annoncer la* naissance de

Jeanne HOURRIEZ-KOCH,

vers 18 heures, le 6 septembre 1998, à *Singapour.*

Anne FONTAINE,
Jacob CELNIKIER
et Elie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel,

le *31 août 1998.*

Anniversaires de naissance

– Asnières, 8 septembre 1978 - 8 septembre 1998.

Vingt ans après, nous sommes toujours aussi heureux *que* tu *sois là et nous* sommes fiers de toi.

Tendres bisous,

Lucile !

Maman Joele, Papa Philippe.

Marie-Jeanne, Noël et Laurent
souhaitent un bon anniversaire à

François OLLANDINI.

Mariages

Chantal et Christian MÉGRELIS
sont *heureux d'annoncer* le mariage de leur fils,

Nicolas
avec
Maria KISHKOVSKY,

qui sera célébré le dimanche 13 septembre 1998, à 16 heures, à la cathédrale *Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.*

13-15, rue Paul-Doumer,
95880 Enghien-les-Bains.

Décès

– Andrée et Peter Jacobsohn, Françoise, Claire-Lise, Walter-Pierre, Alexis, Antoine,
leurs compagnons et compagnes,
Guy Berger, Annie, Pierre-François, Lorka, Sophie, Mathias,
leurs compagnons et compagnes,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses amis de Hongrie, d'Algérie, de Paris, de Mouzieys-Panens,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Alexandre BERGER,

à quatre-vingt-quatorze ans.

Il sera inciméré dans l'intimité.

Dans quelques mois, nous organiserons une fête en son honneur.

G. Berger,
11, passage Penel,
75018 Paris.

– Mme Pierre Bernheim,
née Marianne Rysiger,
son épouse,
M. Alain Bernheim,
Adrien, Aude et Ségolène,
M. et Mme Yves Bernheim,
Pierre et Charles,
M. et Mme Philippe Negre,
Guilhem, Arnaud et Arthur,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la grande tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

M. Pierre BERNHEIM,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Un service religieux aura lieu le lundi 14 septembre 1998, à 11 heures, en l'église protestante de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

69, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

– M. et Mme Gilles Viénot,
Le docteur et Mme Christian Rey,
M. et Mme René Clément,
M. et Mme Guy Fargette,
M. et Mme (†) Pierre Clément,
ses enfants,
Ses vingt-sept petits-enfants
et leurs conjoints,
Ses soixante-seize arrière-petits-enfants,
Mme Pierre Berger,
sa sœur,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Renée Merlet,
sa cousine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel CLÉMENT,
née Henriette CATHALOT,

endormie dans la paix du Seigneur le 5 septembre 1998, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Châteaufort, en l'église de Motz (Savoie), le mercredi 9 septembre, à 15 h 30.

– *Mme Claude Bourillot,*
née Florence Capber, et Flavio,
Olivier Bourillot,
son fils,
Eliane et Roger Vincent,
sa sœur et son beau-frère,
Véronique et Thierry Vincent,
Caroline et Pascal Vincent,
ses neveux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude BOURILLOT,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 août 1998, en Avignon.

Pour respecter sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

La famille remercie de leur dévouement les médecins et le personnel de la clinique Sainte-Catherine d'Avignon.

Le Portillo, Chemin de Fanon,
74120 Megève.
74, rue de l'Assomption,
75116 Paris.
1, place Gustave-Rivet,
38000 Grenoble.

– Marc et Elyette Bronsztejn,
ses enfants,
Leslie et David Bronsztejn,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Berta BRONSZTEJN,
née CHARLAS,

survenu à Paris, le 5 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 7 septembre, au cimetière parisien de Bagneux.

75, rue Compans,
75019 Paris.

– Robert Chapuis,
son époux,
Ses enfants,
Dominique et Elisabeth Chapuis,
Jean-Claude Chapuis,
Pierre Alain Chapuis et sa compagne,
Minou,
sa sœur,
Aude et Diane Malapert,
ses nièces,
Mathilde, Léo et Tom Chapuis,
ses petits-enfants,
font part du décès, le 6 septembre 1998, de

Nina CHAPUIS,
née FALK.

L'inhumation aura lieu samedi 12 septembre, à 11 h 30, au cimetière de Montjavoult (Oise).

La famille remercie toute l'équipe de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière pour les soins et son soutien constants.

Fleurs des jardins et des champs.
Pas de couronnes.

8, cité Condorcet,
75009 Paris.
Rue du Lavoir,
Valecourt,
60240 Montjavoult.

– Meylan. Revel. Paris. Saint-Germain-en-Laye.

M. et Mme Lucien-Pierre Arroues,
M. et Mme Olivier Arroues,
M. Franck Arroues,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère mère et grand-mère,

Mme Yvonne-Jeanne CHATEL.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *jeudi 10 septembre 1998, à 14 h 15, en* l'église de Revel.

Les Jacquets,
38420 Revel.

– Les obsèques de

Francis LEMONNIER

auront lieu le jeudi 10 septembre 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Son incinération se fera dans la plus stricte intimité.

– Mme Jeannine Lopinot,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LOPINOT,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite.

La Fougeraie,
72340 Ruillé-sur-Loir.

– Sa famille,
Ses amis
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jean-Max MOZES,

survenue à l'âge de cinquante et un ans, le 2 septembre 1998, dans l'accident du vol Swiss Air.

365 St Nicholas Ave,
Haworth,
NJ 07641 (Etats-Unis).

– M. Emmanuel de Calan et Mme,
née Annie Ornon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-André ORNON,

le 1er septembre 1998, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées à Bordeaux, en la basilique Saint-Seurin, le 5 septembre.

156, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– *Le président de l'université Lumière-Lyon-II,*
Le doyen de la faculté des sciences juridiques,
Et l'ensemble des personnels de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Louis PEREAU,
maître de conférences.

– Marie-Louise Pouëssel,
son épouse,
Dominique Paillat,
Camille et François-Xavier Daric,
Pierre et Meriem Pouëssel,
ses enfants,
Laurence, Véronique, Emmanuelle et Guillaume,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien POUËSSEL,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 10 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Symphorien, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Louis-Haussman,
78000 Versailles.

– Mme Anne Vernon-Prouteau,
M. et Mme Jean-François Prouteau
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Goupil
et leurs enfants,
La famille et les proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre PROUTEAU,
officier de la Légion d'honneur,
ancien Grand Maître
du Grand Orient de France,
ancien ministre,
président du Conseil
des investisseurs français
en Afrique (CIAN),
membre du collège des présidents
du Business Council
Europe-Afrique-Méditerranée
(BCEAM),
membre du conseil de surveillance
de l'Agence française de développement
(AFD),
administrateur de sociétés en Afrique,
premier adjoint au maire
de Cogolin (Var),

survenu le 5 septembre 1998, dans sa *soixante-huitième année.*

La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 8 septembre, en l'église Saint-Sauveur de Cogolin.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés à l'ACF, Action contre la faim au Sud-Soudan, 4, rue Niepce, Paris-14e, tél. : 01-43-35-88-88.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de l'Horloge,
83310 Cogolin.

– *Le président délégué,*
Et les membres du conseil d'administration du Conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN),
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre PROUTEAU,
officier de la Légion d'honneur,
ancien Grand Maître
du Grand Orient de France,
ancien ministre,
président du Conseil
des investisseurs français
en Afrique (CIAN),
membre du collège des présidents
du Business Council
Europe-Afrique-Méditerranée
(BCEAM),
membre du conseil de surveillance
de l'Agence française de développement
(AFD),
administrateur de sociétés en Afrique,
premier adjoint au maire
de Cogolin (Var),

survenu le 5 septembre 1998, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 8 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Sauveur de Cogolin.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés à l'ACF, Action contre la faim au Sud-Soudan, 4, rue Niepce, Paris-14e, tél. : 01-43-35-88-88.

Cet avis tient lieu de faire-part.

190, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

– Les membres du bureau de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA)
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Pierre PROUTEAU,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur général
de la CNMCCA,
ancien ministre,

survenu le 5 septembre 1998, dans sa *soixante-huitième année.*

129, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Le président,
Et les membres de la Société de Neuroendocrinologie expérimentale
ont le profond regret de faire part du décès de leur président d'honneur, le

professeur Fred STUTINSKY,
ancien professeur
à l'université Louis-Pasteur
de Strasbourg,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 26 août 1998.

– Françoise *Schaeffer,*
son épouse,
François-Xavier,
son fils,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eugène SCHAEFFER,
professeur émérite
à la faculté de droit de Paris-V,

le dimanche 6 septembre 1998, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e.

Elle sera suivie de l'inhumation à Ajaccio dans l'intimité, dans la chapelle familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits à l'église pour des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de Marignan,
75008 Paris.

– Le président de l'Institut d'étude des relations internationales (ILERI) et de l'Institut de l'économie et du commerce international (ILECI),
M. Raymond Barre,
Les membres du conseil d'administration,
Les professeurs,
Les étudiants,
Les membres du personnel,
ont le profond regret de faire part du décès survenu à Paris, le 6 septembre 1998, de leur vice-président délégué,

M. Eugène SCHAEFFER,
professeur émérite à la faculté de droit
de l'université René-Descartes - Paris-V,
vice-président de l'Institut international
de droit d'expression et d'inspiration
françaises (IDEF).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 septembre, à 10 h 30, en l'église *Saint-Philippe du Roule, Paris-8e.*

12, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.

– Mme Madeleine Sémery,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Léopold SÉMERY,
ingénieur civil des Mines,

survenu le 6 septembre 1998, à Saint-*Cloud, dans sa quatre-vingt-septième* année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 septembre, à 9 heures, en l'église *Saint-Nicolas-Saint-Marc de Ville-*d'Avray.

1, avenue de la Fontaine,
92410 Ville-d'Avray.

– Jacqueline Duhème Skrotzky,
son épouse,
Yvan et Corinne Skrotzky,
Véronique Skrotzky,
Pierre Skrotzky,
ses enfants,
Nicolas et Lara,
ses petits-enfants,
Martine et Hélène,
ses belles-filles,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Nicolas SKROTZKY,

le 5 septembre 1998, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Louveciennes, mercredi 9 septembre, à 10 heures.

13, rue Gustave-Flaubert,
14590 Moyaux.

(*Le Monde* du 8 septembre.)

– *Mme Josette Schulmann,*
Mme Claude Levy-Soussan,
M. et Mme Denis Schulmann
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Schulmann
et leurs enfants,
Mme Isabelle Schulmann,
Mme Nathalie Schulmann
et ses enfants,
M. et Mme Gérard Pelissier
et leur fils,
M. et Mme Pierre Levy-Soussan
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louise SCEMLA,

dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue de Grenelle,
75007 Paris.
8, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 9 septembre 1973,

Henriette BLOCH

nous quittait.

– Il y a un mois disparaissait

Annick CHAUVIN.

Nous t'aimions si fort.

– Sa famille,
Ses amis
rappellent le dixième anniversaire de la mort de

Henri SLOVÈS,
auteur dramatique,
essayiste des lettres *yiddish,*

décédé le 8 septembre 1988.

Une pensée est aussi demandée pour

Michèle SLOVÈS,

son épouse,
décédée le 9 novembre 1980,

et

Lucien SLOVÈS,

leur fils,
décédé le 30 août 1995.

– *Le 11 septembre 1997,*

Michel CABRILLAC

nous quittait, enlevé à l'affection de sa *famille et de ses amis.*

Ceux-ci se retrouveront en communion de prières et de pensées, le 12 septembre 1998, à 18 heures, en l'église de Le Bugue (Dordogne).

Avec toujours l'espoir de mystérieuses retrouvailles.

Offices religieux

– Un office religieux sera célébré à la mémoire de

Ania CHEVALLIER,
née TSCHETWERIKOFF,
chevalier du Mérite,

en l'église orthodoxe russe, rue Daru, Paris-8e, le jeudi 24 septembre 1998, à 18 h 30.

Conférences

– **Jeudi 10 septembre, à 19 heures, Monde des Amériques, 3, rue Cassette, Paris-6e** : « Chili, vingt-cinq ans après : le rêve brisé de l'unité populaire ». Conférence de Pierre Kalfon, correspondant du *Monde* à Santiago au moment du coup d'Etat.
Réserver-tél. : 01-53-63-13-40.

Diplômes d'ingénieurs

– L'ESAIP à Saint-Barthélemy-d'Anjou (Maine-et-Loire) offre la possibilité aux titulaires de BTS, DUT ou DEUG ainsi qu'aux élèves de classes préparatoires de devenir ingénieur en informatique industrielle et réseaux de télécommunications ou en sécurité environnement prévention (DU) après un parcours international de formation sur trois ans.
Tél. : 02-41-96-65-10.

Communications diverses

– Vous avez écrit dans *Science et Vie* mensuel entre 1988 et 1998. Contactez-nous au plus vite au 01-46-48-47-03.

La flamme

– Michel Bastok, secrétaire général du comité, communique :
Le 5 septembre 1998, avec le soutien de l'Hôtel Normandy, Deauville, Marc Boissière a représenté le comité des Flammes-symbole de Dachau contre les exterminations, peintes par Colette Azoulay lors de la première en France du film événement de Steven Spielberg *Il faut sauver le soldat Ryan* au vingt-quatrième Festival du film américain.

Courtney Love, l'instinct de survie

Veuve de Kurt Cobain, le chanteur du groupe Nirvana, chanteuse rock provocante au parfum de scandale, Courtney Love est marquée par un destin violent où rôdent la mort, la drogue et le désespoir. Auteur-compositeur de talent, comédienne dans « Larry Flynt » de Milos Forman, elle renaît aujourd'hui avec un album imprégné de mélodies plus heureuses

REGAN CAMERON

Courtney Love entourée de ses deux musiciens attitrés, la bassiste Melissa Auf der Maur et le guitariste Eric Erlandson.

ALANGUIE sur un canapé, aux côtés de deux de ses musiciens – la bassiste, Melissa Auf der Maur, et le guitariste, Eric Erlandson –, Courtney Love folâtre, jouant de sa sensualité rayonnante comme de son fort caractère. Casque d'or, yeux d'agate bleue, sourire pulpeux, l'égérie la plus *destroy* du rock américain, la veuve scandaleuse de Kurt Cobain – chanteur de Nirvana –, icône punk et mari suicidé, semble apaisée par le soleil californien.

On gardait d'elle d'autres images. Celles, par exemple, d'un concert parisien au Bataclan, un soir de mai 1995, apogée d'énergie chaotique. Le corps et le visage de Courtney Love étaient alors ceux d'une *baby doll* martyrisée. Une robe noire à collerette blanche aurait pu être celle d'une petite fille modèle si elle ne dévoilait pas outrageusement bas et porte-jarretelles. Personnage sexuel à la morgue punk, elle pose son pied gauche sur un retour de scène, appuie dans le creux de sa jambe son manche de guitare. A la plus grande joie d'un public surchauffé et des photographes placés en contrebas. En perpétuel équilibre au bord du gouffre, la chanteuse de Hole a trop de fois créé le scandale pour ne pas attirer le voyeurisme. Elle vacille sur ses hauts talons, hurle ses plaintes, crâche son dégoût. Ce soir-là, on assistait à un de ces moments d'urgence, d'émotion et de transe qui font encore la grandeur du rock.

Depuis son enfance, Courtney Love roule à tombeau ouvert. Avec le mal de vivre comme carburant, l'ambition comme moteur et le rock comme véhicule. Si son équipée sauvage avec Kurt Cobain a marqué les esprits, si l'autodestruction les a unis autant que l'amour, leurs personnalités s'opposaient pourtant. Le chanteur de Nirvana creusait un désespoir sans fond. Le succès mirifique de *Nevermind*, son deuxième album, sans doute le disque de rock le plus marquant des années 90, ne fit qu'augmenter un peu plus son angoisse. L'énergie et l'ambition de Courtney Love ont, en revanche, toujours été palpables. Si elle respectait le nihilisme de son compagnon, il respectait son désir de réussite. Au magazine américain *Rolling Stone*, elle racontait : *« Quand nous tournions avec Mudhoney* (autre pilier avec Nirvana du courant grunge, ce style mêlant la puissance du hard rock à l'anarchie punk), *je rentrais chaque soir dans leur loge pour gueuler : "Alors, bande de punks abrutis, vous êtes prêts ? Parce que je vais vous botter le cul." C'est ma façon d'être, ma façon d'avancer. »*

Sur une des chansons (*Reasons to Be Beautiful*) de son nouvel album, Courtney écrit : *« It's better to rise than to fade away »* (Mieux vaut s'élever que partir à petit feu). Une phrase qui répond à la note de suicide où Kurt Cobain citait Neil Young – *« It's better to burn out than to fade away »* (Mieux vaut se cramer que partir à petit feu).

On connaît souvent moins sa musique que ses frasques avec, ou sans, son défunt mari. Récemment encore, *Kurt and Courtney*, sulfureux documentaire long métrage de l'Anglais Nick Broomfield, a tenté d'exposer d'improbables machinations, suggérant que la chanteuse aurait pu faire maquiller un meurtre en suicide. *« Mon personnage public a fait beaucoup d'ombre à l'auteur-compositeur*, constate-t-elle aujourd'hui. *Je sais que Hole est très sous-estimé et que ma vie privée en est responsable. C'est la faute de mes hommes* (sourire)... *Si j'étais lesbienne, si j'étais moins obsédée par les garçons, si je ne tombais pas aussi facilement amoureuse, notre musique serait jugée à sa juste valeur. »*

Victime et actrice consentante de l'industrie du spectacle, Courtney a existé avant et après Kurt Cobain. Elle a longtemps jeté sa vie privée par les fenêtres. On n'en sait pas forcément plus pour autant. Déformée par la presse à scandale, brouillée aussi par les déclarations contradictoires d'une femme attisant les controverses par provocation, mythomanie ou paranoïa, sa biographie ne peut se décliner qu'au conditionnel. A trente-deux ans, Courtney serait l'aînée de cinq enfants tous nés de pères différents. Fille de Linda Caroll, psychanalyste et militante féministe, et de Hank Harrisson, personnage évoluant dans l'entourage du groupe hippie Grateful Dead, elle aurait suivi sa mère en Nouvelle-Zélande et vécu dans une ferme communautaire. *« Nous vivions dans un tipi, je sentais toujours la pisse »*, révéla-t-elle un jour. Renvoyée en Amérique dans un internat de l'Orégon, elle aurait fumé ses premiers joints en se rêvant délinquante. Un T-shirt volé dans un grand magasin suffit apparemment à exaucer son voeu. Après deux ans passés dans une institution plus sévère, la demoiselle déménage à Portland. Elle y découvre le heavy metal, puis l'énergie revigorante du punk rock. A seize ans, elle commence une carrière de strip-teaseuse la menant au Japon, puis à Liverpool. C'est dans la patrie des Beatles qu'elle reçoit sa première véritable formation musicale. A l'époque, la new wave britannique bat son plein. Elle fréquente alors les groupes phares de la ville – les Teardrop Explodes de Julian Cope, Echo and The Bunnymen –, s'initiant avec eux aux acides.

« Avant d'aller à Liverpool, explique-t-elle, *ma vie ne compte pas. Ce voyage est l'une des choses les plus importantes de mon existence. Pour tout le monde là-bas, j'étais la petite tarée américaine que Julian Cope avait découverte. Leur musique m'a secouée à un âge où mon corps était encore en formation, où mon cerveau n'était pas encore fini. Un disque comme* Porcupine, *d'Echo and The Bunnymen, ferait un triomphe aujourd'hui. Ils sont d'ailleurs remerciés en premier sur le disque car je leur dois énormement. Liverpool a été une grande école pour devenir une rock star... J'y ai appris que l'arrogance n'était pas forcément un défaut. »*

En rentrant à Portland, elle forme son premier groupe, les Italian Whore Nuns. En 1982, elle ralie (pour un mois ou un an, selon les versions) Faith no More, groupe de San Francisco devenu depuis un grand nom du hard rock. Souvenir de Bill Gould, leur bassiste : *« Courtney n'est pas le genre de personne avec qui on peut être à égalité. Elle doit mener, donner des ordres. Elle était le dictateur dans un groupe qui se voulait démocratique. On lui a demandé de dégager. »*

Il ne lui reste plus qu'à fonder son propre groupe. Courtney Love s'installe à Seattle, crée Sugar Baby Doll avec Jennifer Finch (future L7) et Kat Bjelland (chanteuse ensuite de Babes in Toyland) et rencontre enfin Kurt Cobain. Celui-ci lui aurait trouvé *« un petit air de Nancy Spungen »*, la « fiancée tragique » de Sid Vicious, bassiste des Sex Pistols, qui l'assassina, avant de mourir lui-même d'une surdose d'héroïne. Courtney joua d'ailleurs un petit rôle dans le film, *Sid and Nancy*, consacré par Alex Cox à ce « couple maudit ».

> **« Si j'étais lesbienne, si j'étais moins obsédée par les garçons, si je ne tombais pas aussi facilement amoureuse, notre musique serait jugée à sa juste valeur »**

LA chanteuse fonde Hole avec Eric Erlandson, en 1989. Elle dira le *nom* du groupe inspiré du *Médée* d'Euripide. *« Il y est écrit : "Il y a trou* [*Hole* en anglais] *qui traverse mon corps de part en part", cela évoque pour moi l'abysse qu'on a en soi. »* En 1991, un premier album, *Pretty on the Inside* (Belle de l'intérieur), affirme une féminité au vitriol. *« Hole, depuis le début, était un groupe de réaction. »* Elle autoparodie la rebelle de l'époque : *« OK, je suis la fille la plus en colère de la Terre et pas toi. Je voulais explorer ce côté de ma personnalité. Ce fut très pur et cathartique. Ça m'a débarrassée de beaucoup de mes démons. Curieusement, j'en avais encore plus avant le groupe. Vous pouvez imaginer le genre de citoyenne que je serais devenue si je n'avais pas eu Hole. »*

En février 1992, elle a épousé Kurt Cobain. Nirvana devient, au même moment, le phénomène rock de la nouvelle décennie et le couple, plongeant tête baissée dans tous les excès, se retrouve constamment sous le feu des médias. Enceinte, Courtney pose nue, cigarette au bec, en couverture de *Vanity Fair*. Une journaliste affirme qu'elle a continué à prendre de l'héroïne pendant sa grossesse. La naissance de Frances Bean Cobain n'atténue pas les scandales. La police doit intervenir plusieurs fois pour séparer les disputes de la Madonna punk et de son mari maniaco-dépressif. Quelques semaines avant le suicide de Kurt, Hole sort son deuxième album, *Live Through This* (En passer par- là). La chanteuse-guitariste se révèle enfin comme auteur et compositeur, donnant à ses ressentiments des formes plus subtiles que la simple fureur.

Après le décès de son mari, le 8 avril 1994, et la mort par overdose de Kristin Pfaff, la première bassiste de Hole, quelques semaines après, Courtney fait encore parler d'elle. Insultant les uns, flirtant avec les autres, émouvante, parfois pathétique, exhibant et blessant son corps, s'imposant à sa façon un travail de deuil. Elle aurait pu sombrer, Hollywood va lui lancer une bouée. Malgré les réticences de beaucoup, le metteur en scène Milos Forman l'imposera comme premier rôle féminin – celui d'une strip-treaseuse junkie – dans son film, *Larry Flynt*, consacré au roi de la pornographie. Rassurée par la personnalité paternelle du réalisateur de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, Courtney, qui depuis longtemps se rêvait actrice, relève le défi et frôle l'Oscar. *« Même si Hollywood est très conservateur, je me suis parfaitement fondue dans cette communauté, c'est vraiment comme la cour d'un lycée, avec ses histoires nulles, ses ambitions, ses divas. Et pourtant, curieusement, je trouve ce monde plus humain que celui du rock. Sans doute parce que les musiciens viennent en majorité de la couche basse des classes moyennes, qu'ils ne sont pas très éduqués, ils se font systématiquement escroquer par leur premier contrat, se font offrir des tonnes de drogue. Je connais plus de gens dans le rock qui se font réveiller à 4 heures du matin par un coup de téléphone leur apprenant la mort d'un copain que dans le cinéma. Pour qu'une star de cinéma soit resplendissante, il faut l'épargner de tout stress, de tout tracas. Les gens autour de moi ne pensent qu'à me rendre positive alors que dans le rock tout est sombre et négatif autour des groupes. La vie y compte pour du beurre. »* Impossible, quand même, de renoncer à l'attrait du groupe. *« Mes copines actrices sont tellement jalouses de voir qu'avec Hole j'ai une famille, un gang... On a beau être Robert De Niro, jamais on ne se retrouve sur scène face à 25 000 fans. »*

ECRITS ces quatre dernières années, les textes de *Celebrity Skin*, son nouvel album, reflètent souvent la violence d'un destin terrible. Mais la sophistication pop de beaucoup de mélodies sont l'écho du voyage qui a conduit Courtney Love des brumes glacées de Seattle – berceau du grunge et de Nirvana – au soleil de L.A.. Artisan de ce renouveau, Billy Corgan. Ancien petit ami de Courtney Love, le leader des Smashing Pumpkins fut un de ceux qui, avec Nirvana, Soundgarden et Pearl Jam, changèrent la face du rock alternatif américain au début des années 90. Méprisant la complaisance « je-m'en-foutiste » du milieu grunge, il s'est toujours distingué par son élégance glamour et son savoir-faire musical. *« Billy n'est resté que douze jours, mais il a su nous remettre dans le droit chemin. J'ai été soumise, docile. Ça a été terriblement dur, car ça n'est pas dans mon caractère. La pop a toujours été sous-jacente dans le groupe. Moi, je viens du punk rock, sans la moindre approche théorique de la musique. Même si j'écris beaucoup de nos musiques, je le fais de manière assez primitive. Billy n'était pas là pour nous écrire des chansons, mais pour rectifier les miennes. Je l'adore, mais douze jours, c'était pourtant le maximum. Après cela, les cendriers auraient volé et j'aurais perdu tous mes cheveux. Nous sommes tous les deux des survivants. Les seuls de cette scène à avoir encore quelque chose à offrir. Quand je regarde autour de moi, les autres sont morts ou lessivés par les drogues ou le cynisme. »*

Protégée en studio et dans son nouveau cocon pop, Courtney résistera-t-elle à la puissance autodestrictrice des concerts ? *« Je sais qu'il y a cette flamme qui m'attend. A moi de ne pas me laisser brûler, de trouver une façon d'apprivoiser cette énergie. Car je sais que le public veut me voir cramer, mourir en direct. J'ai lu récemment une phrase où Bob Dylan expliquait à quel point il lui était devenu nécessaire de se retenir, de ne pas tout donner dans ses paroles. Il a donc développé tout un système de sous-titres, de codes... Dans mes paroles, il y a désormais des anagrammes, des messages secrets... Ça paraît très pompeux, mais il fallait s'économiser. Dylan disait aussi qu'il se retenait car ce qu'il avait à offrir valait bien plus que ce que pouvait donner le quidam moyen : pourquoi, dans ces conditions, faire comme Judy Garland et mourir sur scène devant mille clowns ? »*

Stéphane Davet

L'intégralité de l'entretien avec Courtney Love, recueilli par Jean-Daniel Beauvallet et Stéphane Davet, figure dans le numéro 164 des Inrockuptibles, *à paraître le 9 septembre.*

هكذا من الإهمال

de survie

E

L'étrange classement des hôpitaux

par Laurent Sedel

COMME les quelques centaines de chirurgiens hospitaliers, je me suis précipité sur l'enquête de *Sciences et Avenir* traitant d'une nouvelle enquête hospitalière, avec le secret espoir de m'y voir briller au firmament tel un cuisinier lorsque paraît le Michelin. Déception : l'Assistance publique n'avait pas communiqué ses chiffres et était vivement fustigée sur l'air de *« On nous cache quelque chose »*. Des chiffres, il y en avait cependant de pleines pages. On allait donc tout savoir sur l'activité, le taux de mortalité, la notoriété de mes collègues.

Votre journal, apparemment sans étude critique, reprenait dans ses éditions du 2 septembre les principales « informations ». Je ne peux résister à l'envie de nourrir le débat ainsi étalé sur la place publique. Il existe un public toujours plus enclin à soutenir l'impertinence des journalistes qui ont le courage de s'attaquer à l'institution hospitalière. Mais l'est-il autant lorsqu'il s'agit de discuter la pertinence des données fournies ?

Ces chiffres bruts : activité, mortalité, notoriété, ne signifient pas grand-chose si l'on ignore un certain nombre de détails et en premier lieu comment ces chiffres sont saisis, rentrés, analysés. La mortalité, d'abord, à l'échelon d'un hôpital, ne signifie rien si elle n'est pas rapportée à l'activité de cet hôpital, c'est-à-dire à la raison de l'admission, à la sélection des patients qui y sont admis, à leur durée de séjour.

Le service d'urgence qui reçoit les suicidés du métro aura plus de décès que celui qui assure les urgences de la main. La centenaire qui s'est cassé le col du fémur et à qui on met en place une prothèse de hanche partielle pour lui éviter de mourir alitée ne doit pas être traitée de la même façon – je parle du traitement informatique – que la dame âgée, mais en bonne santé, qui vient après plusieurs années de souffrance se faire poser une prothèse de hanche après une préparation médicale et psychologique. Un petit hôpital qui a un service important de moyen et long séjour pour personnes âgées aura un taux de mortalité élevé, comparé à un autre comportant des lits « aigus » avec des durées de séjour brèves. Le service qui sélectionne beaucoup ses malades n'opère que ceux qui comportent peu de risques. Et les autres ? En Angleterre, ils meurent avant d'avoir été opérés après souvent plusieurs années de souffrance. Il nous arrive de prendre en connaissance de cause plus de risques, nous en informons la vieille dame qui l'a parfaitement compris et le formule ainsi : *« Plutôt mourir que continuer à souffrir de cette façon. »*

Ces chiffres de mortalité peuvent donc s'expliquer par de multiples facteurs : la sélection des patients, le refus ou le manque de place pour opérer les fractures, sans parler de l'effet Bordeaux – puisqu'il semble que ce CHU soit le meilleur, non seulement en prothèse de hanche, mais aussi en pontage coronaire et en urologie –, effet Juppé ou simplement... erreur de saisie informatique.

Le vrai problème, tout le monde le connaît : c'est le maintien des petites structures peu productives car peu sollicitées

Alors, quel serait le critère d'excellence ? Nous le connaissons : c'est le pourcentage de patients *qui ont toujours leur prothèse de hanche* sans douleur après une période donnée : dix ans, par exemple. Soit un hôpital général qui ne pose des prothèses que pour des fractures du col du fémur et un service qui n'opère que des patients sur rendez-vous en refusant les fractures, faute de place : quel est le meilleur ? Avec le critère mortalité, c'est sûrement le second. Avec d'autres critères : service public rendu, par exemple, c'est sans doute le premier.

Le critère *« notoriété »* : pour les journalistes, l'affaire se résume à l'éloignement de résidence qui définirait donc l'attractivité du service. Il faudrait là expliquer que nous passons notre temps à refuser d'intervenir sur des patients venant d'ailleurs parce que, simplement, le médecin-conseil de la caisse d'assurance maladie locale refuse de prendre en charge l'intervention en dehors d'un hôpital de proximité moins cher que le CHU. De toute façon, cette notion de *« notoriété »* est perverse. Une seule variante qui paraît pertinente : être sollicité pour un problème difficile par un collègue qui se sent dépassé. Tout le reste ne correspond à rien.

Pourquoi les services d'urologie bénéficient-ils tous d'une notoriété excellente et pas ceux d'orthopédie ? Personne n'a pensé que l'orthopédie, à la différence de l'urologie, assure aussi les urgences traumatologiques qui représentent plus de 50 % des admissions et qui, bien sûr, viennent de la proximité. Cela n'est apparemment pas entré dans les programmes informatiques.

Le critère *« activité »* est aussi critiquable. Le CHU de Bordeaux comporte deux services d'orthopédie apparemment comptabilisés ensemble. Et si l'hôpital de Libourne fait beaucoup de prothèses du genou, c'est parce que notre collègue chirurgien a acquis une réputation méritée dans ce domaine. Mélanger les quatorze services d'orthopédie de *l'Assistance publique de Paris*, c'est méconnaître la spécificité de chacun : qui est spécialiste de la main, du rachis, des tumeurs et ne fait donc pas de prothèse du genou ? Là encore amalgame, ignorance, manque d'objectivité ; on compare orange et pomme, on marie carpe et lapin.

Le vrai problème, tout le monde le connaît : c'est le maintien des petites structures peu productives car peu sollicitées. La chirurgie peut y être de qualité, mais elle y *est forcément dispendieuse* en personnels au détriment de structures plus grosses, qui, elles, pourraient être plus productives si ces moyens étaient regroupés.

Que de nombreux groupes de pression politiques ou administratifs souhaitent leur fermeture pour des raisons évidentes de productivité, c'est logique. Mais pourquoi utiliser de fausses données pour y parvenir ? Manque de courage ? Peur d'affronter les politiques locaux qui défilent en tête des manifestations, s'opposant à la fermeture de l'hôpital, les mêmes qui vont se faire soigner ailleurs lorsqu'ils sont malades ?

Ce type d'enquêtes réductrices manque de pertinence. Les chiffres sont étalés sans analyse. Nul ne sait comment ils ont été saisis, quel est le taux d'exhaustivité et surtout comment les données ont été croisées. Le Programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI) permet simplement de connaître l'activité. Encore faut-il qu'il soit bien nourri en données. Le PMSI ne peut extrapoler sur la qualité des services, des hôpitaux, les résultats des interventions. Il n'est pas conçu pour.

La tentation est forte ? Il faut y résister. Les professionnels le savent. Nous n'avons pas attendu *Sciences et Avenir* pour tenter de faire le bilan de toutes les prothèses de hanche posées en France. Des registres de ce type existent depuis quinze ans en Suède, en Norvège. Nous participons à l'ébauche de tels registres à l'échelon européen. Nous attendons toujours un soutien gouvernemental pour de telles actions.

Actuellement, le pouvoir est dans les mains des caisses d'assurance maladie, des agences régionales d'hospitalisation. Férues d'informatique, elles croient, apparemment comme les journalistes, que tout peut être informatisé et que la vérité sort de l'ordinateur. Je crains qu'elle ne s'y noie au contraire si l'on n'a pas le recul nécessaire.

Bravo à l'Assistance publique de Paris et aux hôpitaux lyonnais qui, faisant preuve de maturité, ont refusé de donner les chiffres, qu'ils savent encore incomplets, fournis par le PMSI. Laisser entendre qu'ils agissent ainsi car leur classement serait médiocre est une attaque gratuite. La meilleure réponse, celle-là validée, est de rappeler, comme l'écrivait *Le Monde* il y a quelques mois, que plus de 50 % de toutes les publications françaises, dans les revues scientifiques du plus haut niveau, proviennent de l'Assistance publique de Paris.

***Laurent Sedel** est chef du service d'orthopédie-traumatologie à l'hôpital Lariboisière (Paris) et directeur d'unité associée au CNRS.*

La franc-maçonnerie a-t-elle un avenir ?

par Michel Barat

LA franc-maçonnerie française n'est plus porteuse d'idées. Elle a façonné notre pays pendant plusieurs siècles en participant intensément à sa vie culturelle, économique et politique. Entre l'étude de saint Jean et la défense de la République, elle a mené de front l'approfondissement spirituel et l'amélioration de la société. Elle fait partie du patrimoine national, à la différence de la maçonnerie anglo-saxonne, qui est un simple club privé.

Mais la maçonnerie ne propose plus rien à la société. La dernière fois où elle a participé à l'évolution des esprits et des mœurs, c'était dans les années 60 quand elle a contribué à la mise en place de la contraception grâce au docteur Pierre Simon. C'était très bien, mais ça date !

Depuis, rien, car le vrai travail de réflexion et de proposition réalisé dans les loges locales se noie dans des synthèses pâteuses et sans intérêt concoctées au niveau national et jamais lues. Cette stérilité a des effets pervers. Par exemple, les différentes obédiences se réfugient dans la gestion. Mais attend-on de nous que nous fassions des prouesses immobilières pour la construction et l'entretien de nos temples et de nos locaux ?

Autre exemple : les obédiences françaises ont raté la reconstruction de la maçonnerie en Europe centrale, chacune s'échinant à y faire flotter le plus haut possible son petit drapeau et sans y mettre les moyens.

Dans ce silence catastrophique, on n'entend inévitablement que des vieilles lunes, des ritournelles et des *« affaires »*. Au rayon des vieilleries, il faut citer le désastre de l'anniversaire du baptême de Clovis en 1996 qui a poussé certains d'entre nous à célébrer au même moment la victoire de Valmy pour faire pièce à un pape supposé venu en France pour ressusciter le cléricalisme. Alors que ce sont des historiens maçons de la IIIᵉ République qui ont créé le mythe de Clovis !

Au rayon des ritournelles figure la dénonciation du Front national, qui traduit bien la juste indignation des défenseurs de la liberté et de l'égalité mais qui n'est que le plus petit commun dénominateur de nos obédiences. Plus grave : ce refrain lancinant dispense de réfléchir sur les causes de l'avancée de ce mouvement de régression mentale et présente l'inconvénient de valoriser ses traits les plus démagogiques.

Et puis il y a les *« affaires »*. La franc-maçonnerie n'est pas plus touchée par les fautes et les faiblesses humaines que les autres, Eglises, partis ou associations. Evidemment, elle compte des brebis galeuses, en général vite identifiées et rejetées. Mais il était inévitable que, ne donnant plus à rêver, la maçonnerie fasse fantasmer à tort et à travers.

Devant tant d'insuffisances, je sens monter beaucoup de désillusions de nos rangs, toutes obédiences confondues. Pourtant, il faut se dire que cette crise ne frappe pas exclusivement la franc-maçonnerie, mais la société tout entière. Le mal-être et l'aphasie des maçons sont des symptômes français. Pour y remédier, il nous faut renouer avec notre vocation et, pour cela, innover.

Si nous ne voulons pas sombrer dans le ridicule, nous devons prendre en compte l'avancée des femmes dans l'ensemble des secteurs de notre société. Que cela plaise ou non, ce mouvement ne peut que s'amplifier. Les obédiences qui initient seulement des hommes doivent réfléchir à faire une juste place à « l'autre moitié du Ciel ». Autant on peut comprendre une initiation des femmes distincte de celle des hommes, autant l'apartheid des sexes en vigueur dans nos ateliers ne se justifie plus. Nous avions jadis provoqué une première réunion de travail commune – mais sans lendemain – sur ce sujet entre la Grande Loge féminine et la Grande Loge. Il convient de nous remettre à l'ouvrage.

Si la tradition maçonnique se cantonne à la défense des acquis historiques, nous coulerons, dans nos loges, sous les jérémiades

Nous devons en finir avec le chaos et nous mettre à travailler ensemble. Cela veut dire qu'il faut avoir le courage de dire non à la multiplication métastasique des minuscules obédiences et des tout petits grands maîtres qui fait le bonheur de l'extrême droite et des sectes. Cela veut dire, surtout, que la maçonnerie doit renouer avec sa vocation universelle ou *« cosmopolite »*, au sens grec du terme. Pour cela, il est urgent qu'elle travaille un thème tout autant universel que l'est celui des droits de l'homme : je veux parler du concept de développement durable, qui est extrêmement riche parce qu'il touche à l'économie comme à l'écologie ou à la politique et parce qu'il implique les relations entre les individus comme celles entre les pays.

On ne peut plus prendre une décision politique, aménager un territoire ou mettre en application une invention sans se soucier des conséquences à long terme de ces mises en actes.

Nous, francs-maçons, avons les outils symboliques pour aller dans ce sens. Je rappelle que, d'après la Bible, la construction du temple de Salomon – notre référence et notre idéal – s'est effectuée *« sans que le fer soit porté sur la pierre »*. Cette apparente invraisemblance signifie qu'il est possible de construire, même de grandes œuvres, sans faire violence aux choses et aux gens.

La franc-maçonnerie doit reprendre la parole et sur des sujets qui engagent l'avenir.

Si la tradition maçonnique se cantonne à la défense des acquis historiques, nous coulerons, dans nos loges, sous les jérémiades sur le déclin de l'Occident et sur l'abandon des rituels initiatiques. En revanche, si les maçons réfléchissent au monde que nous allons léguer à nos enfants, s'ils tentent de combler le hiatus entre le corps et l'âme, d'en finir avec la dichotomie occidentale qui oppose le matérialisme et le spiritualisme, notre tradition se conjuguera au futur.

Il nous faut investir tous les lieux de cette recomposition, la bioéthique, l'économie, le sociétal. Par essence, le développement durable rassemble les ferments de cette incarnation puisqu'il mêle indissolublement l'esprit et la matière et qu'il repose sur la solidarité entre les hommes.

***Michel Barat**, ancien grand maître de la Grande Loge de France, est directeur général du pôle universitaire Léonard-de-Vinci à Paris-la Défense.*

Une France sans radiothérapie

par Alain Laugier

LE traitement par les rayonnements ionisants est une arme majeure de la cancérologie. La radiothérapie améliore toujours et *guérit souvent*, seule ou associée à d'autres traitements (surtout chirurgicaux). Elle contribue à la conservation de certains organes indispensables à une vie de qualité, tels le larynx, l'anus ou la vessie – ou fréquemment atteints par le cancer, comme le sein. Or, elle s'étiole progressivement par inertie politique.

Un parc de 360 appareils de radiothérapie de mégavoltage peut faire illusion ; mais il s'agit d'appareils techniquement dépassés (il existe encore 104 télécobalts), d'énergie faible (54 accélérateurs linéaires de moins de 10 MV alors que l'appareil idéal est dans les 20 MV) et installés depuis longtemps.

Les salles de préparation dite balistique convenables sont peu nombreuses. Les innovations techniques de la dernière décennie conduisant à une irradiation de haute précision (collimateurs multilames, radiothérapie dynamique, centrage par scanographie tridimensionnelle, ordinateurs de dosimétrie) n'existent que dans quelques rares centres.

Les raisons de ce retard technique par rapport à l'Europe du Nord, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, sont réglementaires et économiques.

La carte sanitaire, limitant à six par million d'habitants le nombre d'appareils, ne permet pas de contourner le blocage créé par la présence d'appareils désuets : un contingent supplémentaire d'accélérateurs linéaires n'est pas permis pour les CHU alors qu'il est autorisé pour tous les autres équipements soumis à régulation ministérielle. Une nomenclature de remboursement des actes professionnels datant de 1971 n'a intégré aucun progrès technique, interdisant ainsi au secteur libéral toute modernisation. Les quelques spécialistes courageux qui ont créé des centres privés exemplaires d'oncologie-radiothérapie ont bénéficié du dynamisme *de certaines cliniques importantes*, mais le secteur radiothérapie y est structurellement déficitaire.

Les cancérologues des rayons, peu nombreux, souffrent de cette punition économique d'ensemble touchant tous les actes cotés en Z

Dans le secteur public, l'acquisition d'un appareil de radiothérapie, *qui coûte de 6 à 12 MF*, est mal comprise par les instances médicales, qui préfèrent consacrer la même somme à des appareils d'imagerie, dont l'utilité est immédiatement ressentie, plutôt qu'à des ensembles thérapeutiques dont les résultats bénéfiques ne sont appréciés qu'après plusieurs années.

La lettre-clé de remboursement reste le Z, valable à une époque lointaine où le même radiologiste faisait des radios et traitait avec des rayons. Maintenant les métiers ont divergé. *Les radiothérapeutes* ne sont pas des détectives en imagerie cherchant à faire le bon diagnostic ; ils sont les gestionnaires d'une maladie au long cours à l'issue souvent fatale.

Les radiodiagnosticiens, tributaires des prescriptions de leurs confrères, ont une activité inéluctablement croissante. De leur côté, les radiothérapeutes ont une activité globalement stable ; le recours à l'irradiation dans les divers stades de la maladie cancéreuse est assuré sur le territoire chaque fois que nécessaire, même si la qualité technique – acceptable, il y a un quart de siècle – est maintenant médiocre, faute de matériels contemporains.

Depuis le 12 août, la réduction de 13,5 % de la valeur de la lettre-clé Z met en péril ces entreprises radiologiques. Les cancérologues des rayons, peu nombreux – 500, alors que les radiologistes sont dix fois plus nombreux – souffrent de cette punition économique d'ensemble touchant tous les actes cotés en Z. Or, leur activité répond à une autre logique médicale que l'imagerie, et présente une autre structure interne des coûts. Voici un mauvais coup porté à la cancérologie nationale.

Il est grand temps de dissocier les nomenclatures de ces deux métiers si différents, de ne pas faire subir au traitement des malades cancéreux l'actuel freinage général des actes de radiodiagnostic, et de moderniser *enfin les services de radiothérapie*.

La France, à moins d'un sursaut, n'est plus en mesure d'offrir à ses cancéreux une radiothérapie digne de son histoire maintenant centenaire. Une nouvelle nomenclature est prête, une lettre-clé spécifique (ZT) et un forfait technique comme pour la scanographie et la remnographie sont à l'étude. Mais depuis quinze jours, la situation s'est aggravée.

***Alain Laugier** est un ancien chef du service de cancérologie-radiothérapie de l'hôpital Tenon (Paris) et ancien président de la Société française de cancérologie-radiothérapie.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'énigme de Pyongyang

LA République populaire démocratique de Corée (RPDC) aura, mercredi 9 septembre, cinquante ans. En un demi-siècle, ce régime d'un autre âge aura réussi un *exploit* : avoir su transformer sa faiblesse en force, en ignorant l'évolution du monde avec une myopie, non seulement sidérante, mais payante.

Voilà un pays isolé, au bord de la banqueroute économique, à la population affamée et au jurassique régime néostalinien, qui ne susciterait guère l'attention – sinon pour des raisons humanitaires – et qui, pourtant, menace ses voisins en pratiquant ce que le quotidien japonais *Nihon Keizai* qualifie de « *diplomatie au bord du gouffre* ». Dernière manifestation en date de cette propension : le tir d'un mystérieux engin balistique qui, le 31 août, a survolé sans crier gare le territoire nippon avant de s'abîmer dans le Pacifique.

Quatre ans après la mort de Kim Il-sung, la RPDC vient de consacrer le pouvoir de Kim Jong-il, fils et dauphin du « Grand Leader ». Six ans après l'implosion de l'Union soviétique, le folklore ubuesque auquel a donné lieu cette désignation annoncée pourrait n'avoir d'autre valeur que muséographique. Deux préoccupations majeures l'interdisent : le sort d'une population menacée de famine et le « *chantage du faible* » *auquel se livre le régime* vis-à-vis de l'extérieur. Or, la nouvelle configuration du pouvoir, qui entérine la prépondérance de l'armée dans l'appareil, loin d'amenuiser les risques de cet exercice d'équilibrisme, les accroît. En entretenant le mystère sur son programme atomique militaire, la RPDC, en 1994, a amené les Etats-Unis à la table de négociation et contraint Washington à lui fournir deux centrales à eau légère. Encouragée par ce succès, elle joue cette fois la carte balistique pour soutirer davantage de concessions aux Américains, qui veulent enrayer ses *exportations d'armes*, au Proche-Orient notamment.

Il serait tentant d'applaudir à *cette maîtrise de la stratégie de la* tension. Mieux vaudrait pourtant s'inquiéter de la tolérance dont « Kim Junior », soupçonné d'avoir ordonné plusieurs actes terroristes dans le passé, a bénéficié jusqu'à présent. Dans son isolement même, son régime semble s'être affranchi des freins que pouvaient constituer ses alliés d'hier, Chinois et Russes. Il n'en est que plus imprévisible.

La communauté internationale est placée devant un dilemme. Car, *curieusement*, personne ne souhaite un effondrement du régime de Kim Jong-il. Pas plus la Chine que le Japon, qui verraient dans une Corée réunifiée une source supplémentaire d'instabilité. Encore moins la Corée du Sud, en *proie aux difficultés* économiques, qui n'est pas en état d'assumer une coûteuse réunification. Pyongyang le sait et joue de ce risque pour obtenir des bouées financières.

Mais comment accepter, au *nom d'un « réalisme » qui fait* litière des valeurs universelles, que le reste du monde obtempère au chantage nord-coréen, sachant que Kim Jong-il cherche à convaincre que son demi-pays existe encore et qu'il le fera savoir, par la *terreur, s'il le juge* nécessaire ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Femmes diplomates

L'ÉTAT d'Israël a choisi pour son premier ambassadeur à Moscou une femme, Mme Meyerson. Cette nomination coïncide avec la mort de la première femme ambassadrice de l'Histoire, Mlle Schwimmer, qui représenta de 1918 à 1920 la Hongrie en Suisse.

La mission de cette dernière ne souleva pas de difficulté. Il n'en alla pas de même lorsque l'Union soviétique envoya à Mexico, en qualité de ministre plénipotentiaire, Mme Kollontaï, dont les aptitudes diplomatiques s'étaient manifestées au cours de la conférence de Brest-Litovsk.

Le cas était sans précédent en Amérique latine. Il mit le protocole sur les dents. On décida qu'on ferait abstraction du sexe du nouveau ministre. Mme Kollontaï fut appelée « *madame le ministre* ». Dans les dîners officiels, on plaçait une femme à sa droite, une autre à sa gauche. Cette masculinité conventionnelle donna lieu à des situations parfois cocasses. Elle fut de peu de durée : la Russie ayant rompu avec le Mexique, Mme Kollontaï fut envoyée à Stockholm. Mais l'exemple était donné.

Bref, la carrière est aujourd'hui ouverte aux femmes dans la plupart des pays. Et c'est justice. Les femmes n'ont-elles point cet esprit de finesse qui consiste, selon Pascal, à voir la chose d'un seul regard, et non par progrès et raisonnement ?

Mais il faudrait un nouveau congrès de Vienne pour uniformiser leur traitement protocolaire. On ne les voit guère arborant le bicorne à plume, ceignant l'épée et revêtant l'habit à broderies d'or.

A. M.

(9 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Dans le cartable *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

SEPTEMBRE n'annonce pas seulement la saison des romans et des prix. La rentrée scolaire relance les éditions classiques. C'est l'occasion d'en dire un mot, en particulier dans un domaine controversé : l'apprentissage de la langue et de la littérature françaises.

L'enseignement de ces matières a été longtemps *obscurci par l'essor des théories et des* recherches en linguistique, tandis que se perdait la maîtrise de la grammaire de base. A en juger par les quelques manuels reçus, un plus grand souci des élèves est en train de prévaloir. On dirait que les termes savants n'exercent plus la même fascination terrorisante ; comme si le temps était venu d'en fixer posément l'utilité pédagogique.

C'est à quoi s'emploie Bruno Hongre, dans son *Dictionnaire portatif du bachelier*, régulièrement mis à jour (Hatier). Cet agrégé, familier des difficultés rencontrées de la seconde à la terminale, a recensé *deux mille mots* abstraits, plus trois cents concepts, et autant de locutions, que les lycéens ne peuvent plus se permettre d'ignorer et dont les médias usent souvent avec une approximation qui les égare.

De quoi nous parlent, au juste, les grands bavards de la vie publique, quand ils se *croient*, et nous supposent, au fait de mots comme *aphorisme, macrocosme, paroxysme* ou *paradigme* ? Puisque la fausse culture ambiante abuse de métaphores et de citations, il s'imposait d'expliquer ce que veulent dire *boîte de Pandore, coup de Jarnac*, ou *franchir le Rubicon*. Hongre y ajoute les étymologies perdues de vue depuis que régressent les études gréco-latines, et faute desquelles *certains mots* techniques ne sont plus compris. Bien des parents le remercieront de les tirer d'embarras face au goût insolent des enfants pour la vraie érudition.

Un autre auteur aura droit à la gratitude des adultes : Claude Duneton, avec son *Guide du français familier* (« Les Dicos de Point-virgule », Seuil), qui tente de fixer le cours fluctuant des argots de préaux. L'intérêt de cette excursion n'est pas que *touristique*. *Les inventions* d'adolescents sont rarement gratuites. Elles traduisent des nuances d'émotion inédites et révélatrices d'une époque. Ainsi les expressions de colère changent-elles selon que celle-ci explose ou demeure rentrée.

C'est un véritable roman de la société que renferme l'histoire de la langue, y compris l'histoire de son enseignement. Avec *La Langue des Messieurs* (Armand Colin), Pierre Boutan retrace, à l'usage des *enseignants* notamment, l'évolution de la pédagogie du français depuis un siècle et, à travers elle, le bouleversement des mentalités. Saisir les règles de la grammaire dans leur mouvement pour les rendre un peu plus justifiables : c'est également le souci d'Alain Frontier dans sa *Grammaire du français* (Belin), qui tire sa clarté de ses classements lumineux, de ses index et glossaires. La bonne dose est trouvée entre l'excès de complexité des manuels d'hier et les risques de la simplification. Comme l'a écrit Claude Duneton, « *une langue compliquée résiste mieux aux concurrences qu'une langue simplifiée* ».

Il y aura bientôt un siècle qu'a disparu des programmes la rhétorique, réputée « *obsolète* » (« désuète » ou « périmée » semblaient sans doute trop simples à dire et à comprendre). L'art de convaincre est-il devenu à ce point caduc ? Il semble au contraire que ses techniques n'ont jamais régi la vie sociale de façon aussi perfectionnée, diversifiée (aux mots se sont ajoutées les images), mais de manière aussi inavouée, souterraine, d'où peut-être un silence voulu sur les moyens de s'en défendre. Quiconque flaire la manigance, dans la vente forcée de produits et d'idées que nous subissons, trouvera de *précieuses armes*, *un* secours proprement civique, dans *La Parole manipulée*, de Philippe Breton (La Découverte).

Un autre ouvrage, aussi riche que concis, mérite d'être glissé dans les cartables, qu'il alourdira à peine (125 pages, petit format). *Sous son sourire*, le titre suggère une sophistication à la mode (*La langue française fait signe(s)*, Seuil, « Point-virgule »). Or il n'en est rien. *Il n'y a pas plus limpide que la gambade* de Rolande Causse à travers l'histoire des écrivains dans leurs relations avec l'acte matériel de tracer des phrases, d'user des accents et de la ponctuation. En quelques lignes, tout est dit, d'Aristarque à Derrida, sur une question à la fois artisanale et quasi métaphysique. On entend de nouveau les « *échos lointains qui résonnent au creux des mots* » (Bachelard).

De ces livres dont la densité et l'aisance consolent de ne pas avoir eu leur auteur comme professeur !

Projet de célébration de l'an 2000 *par Jean-Pierre Cagnat*

L'Europe, prospère mais fragile

Suite de la première page

Les taux d'intérêt à long terme, principal facteur d'investissement et reflet de la confiance dans l'avenir, sont historiquement bas et pourraient encore baisser avant le passage à l'euro, le 1er janvier 1999. C'est l'une des conséquences de la crise asiatique, puisque le phénomène de « fuite vers la qualité » a permis de compenser en partie les effets négatifs sur les échanges commerciaux avec les zones en crise. Les Bourses européennes devraient *continuer à progresser, si l'on en* croit cet économiste londonien cité par le *Wall Street Journal* du 2 septembre 1998 : « *Les fondamentaux européens continuent à être bons et permettent d'envisager une tendance longue de croissance du marché des actions* ».

L'Europe, enfin, est un espace relativement fermé vis-à-vis de l'extérieur. La part des échanges dans le PIB européen (son « taux d'ouverture ») est seulement de 10 %, un chiffre comparable à celui des Etats-Unis et qui permet aux Européens, sur le plan économique, de vivre leur vie sans trop de dépendance à l'égard du reste du monde. Une deuxième thèse, moins agréable à entendre, commence néanmoins à voir le jour : la crise financière mondiale menace l'Europe et son effet sur l'activité économique se fait déjà sentir. « *Sans la crise mondiale, la croissance de l'Union européenne en 1998 aurait été supérieure à 3,5 %* », écrit Patrick Artus, économiste de la Caisse des dépôts et consignations, dans une étude parue le 31 août. Elle sera en fait, selon les chiffres de la Commission européenne, de 2,8 %.

Il est vrai que ce chiffre est le plus élevé depuis 1990. Mais les conséquences négatives de la crise des économies dites « émergentes » pourraient être ressenties plus sévèrement en 1999. « *L'Europe peut-elle rester seule à croître dans un monde où la croissance recule ?* », s'interroge Patrick Artus. L'économiste en chef de la Caisse des dépôts constate qu'en dehors de l'« Euroland », la plupart des zones connaissent aujourd'hui un freinage de leur croissance : récession en Asie, catastrophe en Russie, ralentissement en Amérique latine, fin d'expansion au Royaume-Uni, début de ralentissement aux Etats-Unis, stagnation durable au Japon.

Les dirigeants européens, notamment français et allemands, ne veulent pas croire à un ralentissement de la croissance l'an prochain (les prévision officielles demeurent à 2,8 % en 1999 pour la France et à environ 3 % pour l'Allemagne). Mais certains économistes, comme ceux de la banque privée Morgan Stanley, n'excluent pas de réviser leurs prévisions de croissance pour l'« Euroland ». La plupart des économistes sont désormais d'accord pour souligner qu'il y aura un ralentissement, mais qu'il est trop tôt pour en prévoir l'ampleur et les modalités.

EFFET DE CONTAGION

Bien sûr, le risque russe, pour les économies européennes, est faible. Mais ses possibles effets en chaîne sur les pays d'Europe centrale et orientale pourraient affaiblir l'Allemagne et l'Italie, dont les exportations vers cette région du monde sont non négligeables (11 % pour l'Allemagne). Les banques allemandes, particulièrement exposées en Russie, peuvent être confrontées à de sérieuses difficultés et provoquer un dérapage budgétaire en Allemagne (par le biais des garanties bancaires sur les prêts à la Russie).

L'autre préoccupation concerne les marchés sud-américains, exposés directement à la contagion russe par l'effet de panique sur les économies émergentes. Une dévaluation de la monnaie brésilienne aurait des conséquences importantes sur l'économie américaine, et, par contrecoup, sur l'« Euroland ». Autre mauvaise nouvelle pour l'Europe : « *l'euro risque de s'apprécier par rapport au dollar* », écrit Patrick Artus qui constate qu'à moyen terme, « *il est probable qu'il y aura appréciation de l'euro et renforcement de l'effet négatif sur l'activité en Europe* ».

Le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, soulignait vendredi 4 septembre qu'« *il n'est pas concevable que les Etats-Unis puissent rester une oasis de prospérité sans être affectés par un monde qui subit de plus en plus de pressions* ». Difficile de ne pas penser qu'une telle formule s'applique également à l'Europe.

Lucas Delattre

PRÉCISION

LA TÉLÉVISION EN GRÈCE

Les chiffres d'audience des télévisions en Grèce publiés dans nos éditions du 22 août datent de 1996. Les chiffres pour la période du 1er janvier au 16 août 1998, fournis par la société AGB Hellas, qui fait autorité en Grèce, indiquent les parts d'audience suivantes : 6,7 % et 3,5 % de parts d'audience pour, respectivement, les télévisions publiques ET1 et ET2. Parmi les chaînes privées, Antenna occupe la première place avec 22,6 %, suivie par Mega-Channel (20,1 %), Skai (14,9 %) et Star (14,7 %).

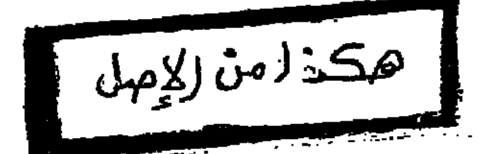

FINANCE Le gouvernement a finalement décidé, mardi 8 septembre, de jeter l'éponge dans la privatisation difficile du Crédit foncier de France (CFF). L'opération sera relancée après une restructuration financière totale de l'établissement. ● LA PRIVATISATION se heurtait à l'opposition des syndicats, hostiles au seul repreneur encore en lice, le consortium américain GMAC-Bass, et aux exigences croissantes de ce dernier. ● GMAC-BASS, qui se sentait en position de force, avait exigé des pouvoirs publics qu'ils conservent à leur charge les obligations émises en contrepartie des crédits aidés au logement par le Foncier. ● LA RECAPITALISATION du Crédit foncier devrait intervenir dans les prochains mois et sera obligatoirement soumise à l'approbation de la Commission européenne de Bruxelles. ● L'ACTION Crédit foncier était réservée à la baisse mardi 8 septembre à l'ouverture de la Bourse de Paris.

Le gouvernement renonce provisoirement à la privatisation du Crédit foncier

Le ministère de l'économie a annoncé, mardi 8 septembre, qu'il mettait fin « aux discussions engagées avec le consortium américain GMAC-Bass », seul candidat à la reprise de l'établissement de crédit spécialisé dans l'immobilier

LE GOUVERNEMENT a décidé de jeter l'éponge et de renoncer à privatiser tout de suite le Crédit foncier de France (CFF). Dans un communiqué diffusé mardi 8 septembre dans la matinée, le ministère de l'économie a fait savoir qu'il mettait *« fin, en accord avec la direction de l'entreprise, aux discussions engagées avec le consortium américain GMAC-Bass, associé aux caisses d'épargne et au Crédit commercial de France »*, seul candidat à la reprise de l'établissement financier. Une décision prise juste à temps pour éviter un nouveau désaveu par les salariés du Crédit foncier qui avaient prévu de se réunir mardi après-midi en assemblée générale pour examiner le projet social du plan de reprise. L'intersyndicale du CFF avait déjà fait savoir qu'elle jugeait ce plan inacceptable.

Bercy se défend pourtant d'avoir abandonné les négociations uniquement à cause de cette pression syndicale. *« Le volet social, amélioré pendant l'été, était beaucoup plus acceptable que ne veulent bien l'admettre les syndicats »*, explique un proche du dossier. L'entourage de Dominique Strauss-Kahn récuse également l'idée que le projet industriel était *« incohérent »*, comme le dénonçaient les représentants des salariés. On explique, au contraire, que les discussions ont été rompues pour des raisons essentiellement *« patrimoniales »*.

On savait les investisseurs américains gourmands, à l'affût d'une très bonne affaire immobilière, et au passage d'une implantation en Europe. Ils se sont révélés à la hauteur de leur réputation au cours du week-end. Ils ont ni plus ni moins demandé à l'Etat de couper en deux le bilan du Crédit foncier et de garder à son compte tout l'encours d'obligations qui bénéfice d'une garantie publique. Cet encours a pour contrepartie les PAP (prêts d'accession à la propriété), ces prêts aidés au logement que distribuait le CFF. En reprenant tout le bilan du Foncier, à savoir 310 milliards de francs, sans aucune garantie d'Etat, la filiale de General Motors craignait de voir sa note financière abaissée par les agences de notation.

ON REPART À ZÉRO

Mais Bercy n'avait pas engagé les discussions sur cette base. Les repreneurs devaient reprendre l'ensemble du bilan du CFF, étant entendu qu'une modernisation prochaine du marché des créances hypothécaires aurait facilité la gestion future des obligations foncières du CFF. Une reprise partielle du Crédit foncier aurait en outre diminué sensiblement les besoins en capitaux de l'établissement et donc le coût final pour GMAC-Bass. En outre, le consortium seul en piste n'améliorait pas beaucoup le prix proposé à l'Etat, très inférieur à celui payé par la Caisse des dépôts lorsqu'elle avait lancé à la demande des pouvoirs publics une offre publique d'achat sur les titres CFF. *« Un tel schéma financier ouvrirait le dossier CFF a beaucoup de groupes de taille moyenne, découragés par l'ampleur du bilan du Crédit foncier qui ne génère que 11,5 milliards de francs de produit net bancaire »*, estime-t-on à Bercy.

Le gouvernement repart donc à zéro. Il va procéder à la restructuration financière du Crédit foncier avant de relancer la procédure de cession. *« Ce qui aurait d'ailleurs dû être fait »*, reconnaît-on à Bercy. Le gouvernement n'a de toute façon pas le choix : la commission bancaire exige que le Crédit foncier se conforme sans plustarder aux normes prudentielles auxquelles il déroge depuis trop longtemps. Sinon, l'établissement devra cesser son activité.

Cette restructuration passera dans un premier temps par la cession de Crédit logement, la filiale du CFF qui accorde des cautions bancaires et consomme beaucoup de fonds propres, à un groupe d'actionnaires composé des principales banques de la place et de la Caisse des dépôts. Cela allègera les besoins en capitaux du CFF. L'Etat devra tout de même faire un effort substantiel en capital. Une recapitalisation qui devra recevoir l'aval de la Commission européenne. Puis il devra réfléchir à l'éventuelle scission du CFF en deux parties, comme le réclamait les seuls candidats à la reprise.

Bercy relancera alors la privatisation en s'efforçant de suivre la même méthode que pour les opérations réussies, c'est-à-dire en l'encadrant dans un calendrier et un cahier des charges strictement définis. Ils ont cruellement fait défaut dans l'opération qui vient d'échouer.

Sophie Fay

Les grands actionnaires du Crédit lyonnais se démasquent

EN ATTENDANT la publication par le gouvernement avant la fin du mois du décret lançant la privatisation, les affaires continuent au Crédit lyonnais. A l'affût des meilleures techniques pour retenir ses clients, la banque vient de signer un accord avec trois partenaires : le groupe hôtelier Accor, Air France et la Fnac. Comme le font les compagnies aériennes, il développera avec eux un programme de fidélisation par acquisition de points. Si cet accord part d'une démarche de marketing classique, à la lumière de la privatisation, il prend une autre envergure. C'est l'occasion pour la banque de nouer des liens avec des groupes qu'il apprécie – notamment Pinault-Printemps-Redoute, maison-mère de la FNAC –, et de créer un *affectio societatis* qui pourrait se révéler bien utile dans quelques semaines...

Dans le schéma de privatisation de la banque publique sur lequel planchent les équipes du Lyonnais et celles du ministère de l'économie, un groupe d'actionnaires stables détenant 25 % à 30 % du capital – assez pour jouer son rôle de noyau dur, garant de l'indépendance de la banque, sans risquer de déplaire au commissaire européen à la concurrence Karel Van Miert – doit être mis en place avant de lancer la vente d'actions Crédit lyonnais auprès d'un public plus large. L'établissement présidé par Jean Peyrelevade plaide pour que ces actionnaires, dont aucun ne détiendrait plus de 8 % ou 9 % du capital, soient des partenaires liés à la banque par des accords commerciaux et industriels. Cela ne semble pas déplaire à Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie. N'est-ce pas la solution qui a permis de réussir l'ouverture du capital de Thomson Multimédia ?

NOMBREUX PARTENAIRES

Depuis quelques semaines, les « partenaires » du Crédit lyonnais se font donc connaître, de plus en plus nombreux... Le plus constant est l'assureur munichois Allianz, dont les agences du Lyonnais distribuent les produits d'assurance dommage. Le courant passe bien entre M. Peyrelevade et le président de son directoire, Henning Schulte-Noelle. Ce dernier a toujours dit qu'il était prêt à prendre une participation, inférieure à 10 %, dans le Lyonnais.

La perspective de voir Allianz devenir le principal partenaire du Crédit lyonnais fait froid dans le dos à Claude Bébéar, le président d'AXA, recalé au deuxième rang des assureurs européens lorsqu'Allianz a réussi à prendre le contrôle des AGF. Premier actionnaire de Paribas, M. Bébéar a donc convaincu André Lévy-Lang, le président de la compagnie de la Rue d'Antin, de prendre une participation dans le Lyonnais, malgré son aversion pour l'activité de banque à réseau. Il s'y est dit prêt à dans un entretien sur Radio Classique samedi 5 septembre. Il peut à bon droit revendiquer le titre de « partenaire » du Lyonnais, puisque les crédits à la consommation que consent la banque publique sont montés avec l'appui du Cetelem, filiale à 100 % de Paribas. Qui plus est, M. Peyrelevade n'a jamais caché qu'un rapprochement Crédit lyonnais-Paribas ne serait pas pour lui déplaire.

N'excluant aucune possibilité à ce stade, AXA envisage également d'intervenir directement dans le dossier Crédit lyonnais. Au siège de l'assureur, on reconnaît s'intéresser de près à ce dossier et l'on fait savoir que le Lyonnais est un partenaire en affaires ! AXA, qui a hérité d'un contrat UAP, génère chaque année 700 millions de francs de chiffre d'affaires grâce au Crédit lyonnais : il assure le risque de non remboursement des crédits distribués par la banque, qui traite par ailleurs un tiers des opérations bancaires d'AXA.

Le Crédit lyonnais a d'autres *« partenaires »* traditionnels. L'assureur japonais Nippon Life, avec lequel il a noué des liens dans la gestion d'actifs, pourrait être intéressé par une participation (de 2 à 3 %) dans le noyau dur. Deux groupes financiers américains ont également des accords de partenariat, limités, avec le français : American Express et Bankers Trust, dans la conservation de titres.

Si la perspective d'une entrée de M. Pinault – qui a exprimé son intérêt pour une participation au tour de table qui ne dépasserait pas 2 à 3 % – dans le capital du Lyonnais ne déplairait pas à M. Peyrelevade, elle n'est pas acquise. *« Il ne sera jamais sur le même plan industriel que Paribas ou AXA »*, estime toutefois un proche du dossier. Bercy, qui vient à peine de démêler les liens financiers entre le Consortium de réalisation (qui a récupéré les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais) et Artémis, la holding patrimoniale de M. Pinault, risquerait de trouver la ficelle un peu grosse.

En revanche, il paraît possible qu'Allianz, AXA et Paribas cohabitent. Allianz pourrait l'accepter en conservant l'exclusivité de la vente de ses produits d'assurance dans le réseau du Lyonnais, une condition que serait prêt à accepter AXA. Ce schéma permettrait de mettre la banque à l'abri d'appétits hostiles, les uns et les autres se neutralisant, le temps de se renforcer et de choisir ses alliés définitifs. Ce montage exclut – sauf pour une participation marginale de 0,5 ou 1 % – les deux grands concurrents du Lyonnais, la BNP et la Société générale, même si M. Strauss-Kahn, extrêmement circonspect sur ce dossier, n'a pas encore donné le coup d'envoi officiel de la privatisation de la banque. Les marchés financiers, en pleine tourmente, viennent de rappeler qu'on n'est jamais trop prudent.

S. F.

L'ancien directeur général d'Altus placé en garde à vue

JEAN-FRANÇOIS HÉNIN, fondateur et ancien directeur général d'Altus finance, ancienne filiale du Crédit lyonnais, a été placé en garde à vue lundi 7 septembre, dans les locaux de la brigade financière de la police judiciaire de Paris, sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Eva Joly. Son interrogatoire, prévu depuis plus d'un mois, s'inscrit dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 17 mars 1995 par le parquet de Paris pour *« abus de pouvoir, abus de crédit, abus de biens sociaux, complicité et recel »* sur les liens financiers entre Altus et la société de travaux publics Sater, spécialisée dans le retraitement des déchets. Mardi 8 septembre dans la matinée, M. Hénin était toujours en garde à vue.

Les enquêteurs tentent d'éclairer les conditions du rachat par Sater de la société Parachini grâce au soutien financier de la filiale dirigée par M. Hénin. Estimée initialement entre 600 et 650 millions de francs, la valeur finale s'est élevée à 750 millions de francs. Dans cette affaire, le juge d'instruction a mis en examen, au mois de juin, pour *« abus de biens sociaux »* Jean-Claude Bras, un des dirigeants de Sater, qu'elle soupçonne d'avoir délibérément participé à la surévaluation du prix de Parachini.

Les déclarations de M. Bras et des trois autres associés en commandite, chargés de gérer Sater, MM. Hollebec, Montulet et Hector de Galard – ce dernier est décédé depuis – ont conduit le magistrat parisien a estimer que le surcoût pouvait avoir découlé d'un montage financier frauduleux. M. Montulet aurait, en particulier, fait état, devant Mme Joly, de l'existence d'une *« caisse noire »*.

La société Sater-Parachini est citée dans deux procédures judiciaires menées au tribunal d'Evry (Essonne). La première ouverte pour des faits *« de recel d'abus de bien sociaux, corruption et trafic d'influence »* a conduit à la mise en examen du député (RPR) de l'Essonne, Frank Marlin, pour avoir perçu, entre 1991 et 1993, plus de 200 000 francs de salaires fictifs d'une filiale de Sater-Parachini attributaire de nombreux marchés publics dans l'Essonne. L'autre enquête vise directement les conditions d'attribution et la concession de l'usine de Vert-Le-Grand à cette même société.

UN PRÊT DE LA MAISON-MÈRE

Les défenseurs de M. Hénin contestent la notion de surcoût dans ce dossier. Selon eux, l'écart entre les deux prix serait lié au crédit vendeur – de 40 à 50 millions de francs –, aux bénéfices accumulés lors des négociations qui ont duré plus de six mois et à la prise en compte du financement des autorisations nécessaires au démarrage de l'usine de traitement de déchets de Vert-Le-Grand (Essonne). De plus, à en croire l'un des conseillers de M. Hénin, le rachat de Parachini a été effectué grâce à un prêt du Crédit lyonnais accordé à sa filiale Altus. Le directeur général de la banque publique de l'époque, François Gille, aurait suivi les différentes étapes de ce rachat et donné son accord final.

Jean-François Hénin a fondé et dirigé Altus de 1989 à 1993 après avoir travaillé pour Alain Gomez au sein du groupe Thomson-CSF. Rachetée en 1990 à Thomson par le Crédit lyonnais, sous la présidence de Jean-Yves Haberer, Altus finance, spécialisée dans les placements à risque, a connu un développement important au début des années 90, qui a valu à M. Hénin le surnom de *« Mozart de la finance »*. En 1993, Altus a connu une perte évaluée à 2,6 milliards de francs. Ses défenseurs affirment aujourd'hui que les investissements réalisés dans des secteurs aussi variés que les golfs, les avions, les bateaux de plaisance ou la distribution n'ont pu exister qu'à la suite de demandes politiques.

Le 2 juin 1995, la Cour des comptes a rendu un rapport très critique sur la gestion d'Altus, jugeant, en particulier, que les conditions de rachat de Parachini *« demeuraient obscures »*. Au cours de ses travaux, la Cour des comptes a reconnu qu'elle s'était trompée de plusieurs milliards dans l'estimation des pertes globales d'Altus. M. Hénin dirige depuis 1994 un fonds d'investissements, Electricité et eaux de Madagascar.

Jacques Follorou

هكذا من الإصل

Les créanciers de Pallas Stern devraient recouvrer 60 % de leurs avoirs

Ils renoncent à poursuivre les anciens dirigeants

« LES RÈGLEMENTS de comptes ne sont pas forcément la meilleure solution. » C'est par cette petite phrase que le président du tribunal de commerce de Paris, Jean-Pierre Mattéi, a conclu l'audience du lundi 7 septembre et rendu son dernier jugement sur l'affaire Pallas-Stern. Le tribunal a homologué l'accord conclu avant l'été entre les créanciers de la banque, les actionnaires de Comipar (sa maison mère) et les liquidateurs de l'ensemble, Mes Jean-Claude Pierrel et Yannick Pavec (*Le Monde* daté 5-6 juillet 1998). Ces derniers renoncent à poursuivre les actionnaires et les anciens dirigeants de la banque en comblement de passif.

Grâce à cet accord, les créanciers de la Banque Pallas-Stern (BPS), et notamment les milliers de déposants et d'épargnants qui ont vu leurs économies piégées dans ce désastre bancaire, devraient récupérer au moins 60 % de leurs créances. Pour ne plus être menacés de combler le trou financier de 8 milliards de francs que laisse la faillite de Pallas-Stern, seize actionnaires de Comipar (dont la Société de banque suisse, Elf Aquitaine, le fonds koweïtien Macro, les AGF, le GAN, le Crédit lyonnais, Schneider, Orcofi, Pinault-Printemps-Redoute, la Caisse de dépôts et de placements du Québec, la Bank of Tokyo ou encore Groupama) ont proposé *« volontairement »* de consentir à Comipar et à ses filiales un abandon de créances de 2,1 milliards de francs. Ils ont également renoncé à 1,1 milliard d'obligations remboursables en actions et réinjecté en numéraire 1,2 milliard de francs. Sur un passif estimé à 13,5 milliards de francs le 28 février 1997, l'effort n'est pas négligeable.

CONJONCTURE FAVORABLE

Parallèlement, l'amélioration de la conjoncture et en particulier le redressement du marché immobilier permettent aux liquidateurs d'espérer tirer plus de 2 milliards de francs de la cession des actifs de Comipar et Pallas-Stern, pour laquelle un appel d'offres est en cours. Cette somme s'ajouterait à près de 2 milliards de francs de disponibilités déjà en caisse.

Pour parvenir à cette transaction, les liquidateurs et les créanciers – bien organisés au sein de l'Adefic et défendus par Me Georges Kiejman – ont dû à plusieurs reprises montrer leur détermination à aller au bout des poursuites possibles devant le tribunal de commerce. Ils ont dénoncé de multiples fautes de gestion au moment de la fusion entre Pallas, Comipar et la Banque Stern en juin 1992, pendant la poursuite d'une activité déficitaire entre le 30 juin 1992 et le 31 décembre 1994, et pour finir lors d'une *« tentative tardive de restructuration inadaptée ayant abouti à un échec »*. Ils n'ont pas hésité à menacer non seulement les personnes morales mais aussi les personnes physiques qui les représentaient, les administrateurs de la banque et de sa maison mère.

La situation était d'autant plus délicate pour les actionnaires de Comipar et ses administrateurs qu'un jugement du tribunal avait daté la cessation de paiement de la banque au 30 décembre 1993. Or elle a déposé le bilan le 22 juin 1995. Le groupe Elf Aquitaine, qui a retiré 1 milliard de francs de trésorerie pendant cette période dite suspecte, était plus particulièrement en mauvaise posture.

Selon M. Mattéi, cet accord a l'avantage d'offrir aux créanciers une *« solution significativement meilleure que celle qui aurait résulté de l'adoption des plans de continuation »* qui avaient été proposés en février 1997 et contre lesquels les créanciers s'étaient arc-boutés. Ils n'offraient, rappelle le jugement du 7 septembre, *« qu'un paiement comptant entre 19 % et 24 % du montant des créances »*. M. Mattéi s'est donc félicité du rôle joué par le tribunal de commerce dans le règlement de la plus importante faillite bancaire et immobilière en France. *« Au moment où chacun s'interroge sur le rôle et l'action d'un tribunal de commerce, c'est certainement le meilleur résultat que nous ayons pu obtenir dans l'intérêt des créanciers comme dans celui des actionnaires »*, a-t-il fait valoir.

Mais le dossier n'est pas encore définitivement clos. Les poursuites pénales se poursuivent contre les dirigeants de la banque. Une expertise, confiée au professeur de l'université Paris-Dauphine Maurice Nussembaum, est en cours pour étudier les conditions dans lesquelles Pallas-Stern en difficulté s'est refinancée. Certains proches du dossier estiment toutefois que ces poursuites *« n'iront pas loin »*. D'autres soulignent que les commissaires aux comptes de la banque sont en première ligne.

S. F.

Les gouvernements des pays partenaires d'Airbus veulent accélérer la mutation du consortium

Le ministre français des transports s'alarme d'un éventuel rapprochement entre BAe et DASA

Au Salon aéronautique de Farnborough, les ministres des quatre pays participant à Airbus ont sommé les industriels de ne pas prendre de nouveau retard dans la transformation du consortium. La rumeur d'un rapprochement entre British Aerospace (BAe) et Daimler-Benz Aerospace (DASA) refait surface. Le ministre français des transports, Jean-Claude Gayssot, s'en est ému, manifestement soutenu par ses homologues.

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

Les gouvernements européens sont impatients de voir naître la société intégrée Airbus. Ils ont rappelé, lundi 7 septembre à l'occasion de l'ouverture du Salon aéronautique de Farnborough, qu'ils ne toléreraient pas de nouveaux retards. Ils ont sommé les industriels concernés, le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) et l'espagnol CASA, de respecter leurs engagements. *« Le processus d'intégration ne va pas assez vite et nous ne comprenons pas pourquoi »*, a expliqué Peter Mandelson, le ministre britannique chargé du commerce et de l'industrie. *« Déjà à Berlin, en mai dernier, les industriels avaient reculé l'échéance de quelques mois pour pouvoir aplanir leurs divergences »*, ajoute Jean-Claude Gayssot, le ministre français des transports. *« Cette fois-ci, il n'y aura pas de nouveaux délais »*, précise-t-il, tablant sur la naissance du nouvel Airbus à la mi-1999.

« Notre impatience est saine », ont expliqué les ministres. *« Pour continuer de se développer et affronter la concurrence dans le domaine de l'aviation commerciale, le groupement d'intérêt économique Airbus doit se transformer en véritable entreprise »*, ont-ils rappelé, tout en se félicitant des excellents résultats du constructeur au premier semestre (52 % de part de marché, devant Boeing). Selon eux, ces bons résultats commerciaux devraient faciliter le processus d'intégration, qui comprend le transfert de l'ensemble des usines et des bureaux d'études dans Airbus, jusqu'alors simple structure de commercialisation.

Les ministres ont précisé que la future société devra fonctionner *« selon les règles habituelles, hors influence gouvernementale et des intérêts nationaux »*. Interrogé sur la possibilité pour les Etats de menacer les quatre industriels en gelant le mécanisme des avances remboursables, M. Mandelson a estimé que *« cela ne serait pas nécessaire, nous avons été suffisamment clairs »*.

Les industriels sont donc priés de fréquenter avec plus d'enthousiasme la table des négociations, où le climat s'était récemment dégradé. De source proche du dossier, la partie britannique refusait d'échanger les évaluations d'actifs respectifs, invoquant la nécessité de résoudre, au préalable, la question des règles de décision et de la répartition des pouvoirs au sein de la future société. *« Cela ne sert à rien d'accumuler les problèmes, autant les résoudre successivement »*, lui a indirectement répliqué le ministre français. Aerospatiale aurait également freiné le processus, craignant qu'un rapprochement de British Aerospace et de DASA ne leur permette, avec 57,9 % des parts d'Airbus, de prendre le pouvoir au sein de la future société.

La rumeur d'un tel rapprochement continue d'alimenter les conversations dans le secteur, et notamment dans les travées du Salon aéronautique britannique. M. Gayssot a donc jugé utile d'y opposer, spectaculairement, son veto. *« Il y a aujourd'hui quatre actionnaires dans Airbus. Aucun d'eux ne doit se retrouver en position dominante dans le futur »*, a expliqué le ministre. *« Sur le caractère acceptable d'un rapprochement anglo-allemand, ma réponse est non »*, a-t-il martelé. Rappelant que le gouvernement français, et sa composante communiste, qu'il représente, avait accepté la privatisation d'Aerospatiale pour répondre aux exigences de ses partenaires, il a confié qu'il ne comprendrait pas une telle alliance hostile.

RALLIEMENT ALLEMAND

Les trois autres ministres européens ont appuyé son intervention. Günter Rexrodt, le ministre allemand de l'économie, a insisté sur la *« nécessité de préserver les équilibres au sein d'Airbus, mais aussi de la future grande société européenne qui regroupera l'ensemble des secteurs de l'aéronautique, et ne pas laisser de côté un des partenaires »*. Selon des négociateurs gouvernementaux, le ministre allemand aurait été satisfait de cette initiative française, censée dissuader Daimler-Benz de se séparer de son activité aéronautique DASA, s'il en avait l'intention. Le gouvernement allemand considère ce secteur comme stratégique, et redoute que le groupe, mobilisé par le rachat de Chrysler, ne soit tenté de sortir l'aéronautique.

Enfin, le gouvernement allemand a rallié le projet européen d'avions de transport de troupes (ATF) développé par Airbus, estimant que le projet concurrent entre DASA et le russe Antonov ne survivrait pas à la crise russe. Le ministre britannique s'est réjoui de cette décision *« de bon sens »*. Airbus devrait faire une proposition financière aux huit gouvernements européens intéressés par cet appareil au début de 1999.

Christophe Jakubyszyn

Onze mises à pied chez EDF-GDF Services en Gironde

POUR la deuxième fois depuis le 31 août, les agents d'EDF-GDF Services de la Gironde étaient appelés à un arrêt de travail de deux heures par la CGT, lundi 7 septembre, pour protester contre la mise à pied de onze salariés. Durant cette période, les salariés sanctionnés ne travaillent pas mais ne sont pas rémunérés. Selon le syndicat, 120 personnes dans les différents centres du département, soit 25 % du personnel, ont suivi le mouvement. Un rassemblement accompagné de coupures de courant a eu lieu à l'agence de Cenon où un agent devait se voir notifiée sa sanction.

L'affaire remonte à octobre 1997. Un accident survenu au cours d'une intervention avait alors gravement brûlé un agent aux mains et au visage. Les représentants des salariés demandaient alors la convocation des CHS-CT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), dans chaque agence ainsi que la tenue d'un comité paritaire général extraordinaire.

En février 1998, la direction réunissait un conseil de discipline et donnait un blâme pour *« non-respect des règles de l'art »* au coéquipier de l'ouvrier blessé. 250 agents sur 300 en grève envahissaient la salle pour demander l'annulation de la réunion et la tenue d'un CHS-CT. L'occupation durera deux heures.

Le 24 juin, onze responsables CGT étaient convoqués en conseil de discipline. Faisant partie de la délégation occupant la salle, en février, ils sont accusés de séquestration. Dix d'entre eux se sont vus notifier quinze jours de mise à pied et un autre un mois.

Le nouveau chef de centre, arrivé durant l'été, a maintenu les sanctions. Selon la direction, les procédures ont été respectées avec la tenue d'un CHS-CT, le 11 décembre 1997, qui a étudié les conditions de l'accident. La direction ne veut pas aborder les mises à pied, ne s'exprimant pas *« sur les affaires individuelles »*.

D. G.

Hongkong déclare la guerre aux spéculateurs

LES AUTORITÉS monétaires de Hongkong ont annoncé, lundi 7 septembre, une nouvelle série de mesures destinées à riposter aux attaques spéculatives contre leur monnaie et à tenter de maintenir son lien – *« peg »* – avec le dollar des Etats-Unis. Alors que les devises de la région ont vu leur valeur s'effondrer depuis un an par rapport au billet vert, les parités du yuan chinois et du dollar de Hongkong sont restées inchangées. Mais au cours des dernières semaines, la pression des marchés sur la monnaie de l'ancienne colonie britannique est montée d'un cran, au fur et à mesure que les signes de récession économique et de crise immobilière se multipliaient.

Le plan présenté par le secrétaire aux finances Donald Tsang ne comporte pas moins de 30 mesures, parmi lesquelles plusieurs aménagements techniques au mécanisme monétaire du *« currency board »*. L'Autorité monétaire de Hongkong (HKMA), qui fait office de banque centrale, va notamment prendre un *« engagement clair »* envers toutes les banques enregistrées pour changer des dollars de Hongkong contre des dollars américains à un taux garanti.

Le programme vise aussi à renforcer la réglementation du marché, en décourageant les opérations de vente à découvert, effectuées à crédit, qui seront désormais considérées comme un crime pouvant être puni de deux années de prison.

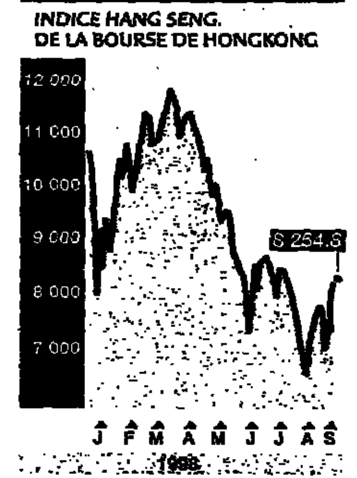

Les achats massifs effectués directement sur le marché boursier par l'autorité monétaire de Hongkong ont permis à la Bourse de se reprendre.

Le gouvernement étudie également les modifications légales nécessaires afin de donner au chef de l'exécutif plus de pouvoirs pour intervenir sur les marchés. *« Ce que nous voulons faire c'est que dans les cas extrêmes le chef de l'exécutif aura la possibilité d'avoir les pouvoirs nécessaires »*, a indiqué M. Tsang, citant en exemple une attaque contre le dollar de Hongkong ou une action militaire contre le territoire.

Donald Tsang a précisé que d'autres mesures, tenues secrètes, avaient été mises en place. *« Ceci est une guerre et je ne peux révéler à mon ennemi le nombre de tanks ou de porte-avions que je détiens »*, a-t-il lancé, en précisant toutefois qu'il n'y aurait pas de contrôle des changes, la Constitution du territoire l'interdisant.

Enfin, M. Tsang n'a pas exclu de nouvelles interventions gouvernementales pour soutenir les cours de Bourse. Selon le quotidien *South China Morning Post*, la HKMA est même devenue, à la suite de cette action, la principale actionnaire de la banque HSBC Holdings, avec 8,91 % du capital.

Si pour l'instant les marchés ont bien réagi à ces mesures – la Bourse de Hongkong a regagné 8 % lundi et 1 % mardi –, les experts occidentaux se montrent très sceptiques. Selon eux, la reprise des cours est largement artificielle : au contraire, l'interventionnisme croissant des pouvoirs publics sur la place financière risque d'éloigner durablement les capitaux étrangers, d'aggraver la récession économique dans le territoire, rendant inéluctable la chute du dollar de Hongkong.

Pierre-Antoine Delhommais

هكذا من الإصل

La réorganisation d'Orly risque de fragiliser la reprise d'AOM

Hors éléments exceptionnels, les résultats 1997 sont négatifs

La préparation des offres de reprise de la compagnie aérienne AOM, qui appartient actuellement au Consortium de réalisation, doivent être déposées fin septembre. Mais le détail des comptes et le projet de transfert des vols long-courriers d'Orly à Roissy limitent l'intérêt d'une reprise pour les candidats.

LA MARIÉE est-elle aussi belle *qu'on le dit ?* Annoncée le 7 août par le Consortium de réalisation (CDR), organisme chargé de solder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, la vente de la compagnie aérienne AOM doit intervenir d'ici à la fin de l'année. Un premier tri entre les candidats est en cours. Mais les intéressés, qui n'ont pas encore pu consulter les comptes complets de l'entreprise, risquent d'y réfléchir à deux fois.

A première vue, pourtant, le moment de cette cession est bien choisi. AOM indique avoir rééquilibré ses comptes : 27 millions de francs de bénéfice net en 1997 pour un chiffre d'affaires de 4 milliards, au lieu de 140 millions de pertes l'année précédente. De plus, avec ses 24 000 créneaux horaires (quota annuel d'atterrissages et décollages) sur un aéroport d'Orly déjà saturé, elle ne peut qu'attirer les repreneurs. La plupart des grands aéroports européens affichant complet, les compagnies aériennes sont prêtes à payer cher pour mettre la main sur ces précieux créneaux. Lufthansa, Swissair, British Airways, et même Air France, ne pouvant rester indifférente au sort de ce concurrent, se sont mises en piste pour racheter AOM.

Obtenus de source interne, les comptes d'AOM, jusqu'ici non divulgués, livrent une image moins alléchante qu'annoncé. L'an dernier, AOM Minerve SA, la compagnie aérienne proprement dite, qui contrôle les principales filiales (maintenance, restauration), a enregistré une perte nette comptable de 109 millions de francs. Ce résultat négatif a ensuite été gommé grâce au retraitement d'amortissements et de crédit-bail des avions (+ 61 millions), au résultat de filiales (+ 18 millions), à la revente d'un DC 10 (+ 19 millions) et à la cession de titres GSA, une filiale d'assistance aéroportuaire (près de 38 millions). Ce n'est qu'au terme de ces diverses opérations, pour la plupart exceptionnelles, qu'AOM Participations, la holding du groupe, a pu afficher un résultat de 27 millions. Performance au demeurant médiocre, au regard des profits records réalisés en 1997 par les grandes compagnies européennes.

DÉSTABILISÉE

Fragile financièrement, AOM risque d'être déstabilisée par le projet de réorganisation de l'aéroport d'Orly. Préparé par le ministère des transports, il prévoit de limiter son trafic aux vols de courte et moyenne distance (moins de 5 000 km). *« Cette mesure va nous coûter très cher »*, s'insurge Pascal Personne, directeur des droits et accords d'AOM : au coût du déménagement des vols long-courriers d'Orly vers Roissy s'ajouterait une perte de chiffre d'affaires, les passagers de vols intérieurs à destination de Cuba ou de Sidney risquant de se lasser de faire la navette entre deux aéroports. Pour les acquéreurs potentiels comme British Airways, attirés par la perspective d'installer une plate-forme de correspondance *(hub)* à Orly, l'intérêt ne sera plus le même. Actionnaire de TAT-Air Liberté et allié d'American Airlines, toutes basées à Orly, le géant anglais aurait pu, en rachetant AOM, créer un *hub* susceptible de concurrencer celui d'Air France à Roissy.

Au ministère des transports, on minimise. *« Certaines lignes longue distance, comme celles sur les Antilles, resteront à Orly,* affirme-t-on. *De plus, on pourrait envisager qu'AOM bénéficie de créneaux supplémentaires à Roissy pour compenser cette réorganisation. »* Mais, sur le principe, Jean-Claude Gayssot se montre intraitable. *« J'ai aujourd'hui 50 000 demandes de créneaux à Orly que je ne peux pas satisfaire »*, explique-t-il.

Un argument qui fait bondir AOM, où l'on défend une solution alternative : revenir sur le plafond de 250 000 créneaux attribué à Orly en 1994 pour limiter le bruit, et se calquer sur le modèle de développement de Roissy. Basé sur un quota de nuisances sonores, ce système permettrait d'accroître le trafic au fur et à mesure que les anciens avions sont remplacés par des appareils plus silencieux. A la clé : *« 50 000 créneaux supplémentaires, au lieu des 6 000 à 7 000 du projet gouvernemental »*, affirme Pascal Personne. Pour certains, le but de la manœuvre est clair : *« La réorganisation d'Orly tombe à pic pour Air France,* note un syndicaliste de la compagnie nationale. *Elle affaiblit AOM, au moment où un concurrent étranger pourrait s'en saisir. »* Même son de cloche dans les couloirs d'AOM. On rappelle que le déménagement d'Orly-Ouest à Orly-Sud, imposé à la compagnie il y a deux ans, l'avait déjà pénalisée.

« L'Etat tue AOM et son personnel », s'insurge la CGT, qui réclame le report de la vente, ou au minimum des garanties pour ses 2 700 salariés. Au ministère des transports, on répond que la cession se fera selon trois critères : sociaux, industriels et financiers. Reste à savoir comment ils seront pondérés pour départager les repreneurs, qui devraient déposer leurs offres entre le 20 et le 30 septembre.

Hélène Risser

Grève dure à Royal Air Maroc

Les mécaniciens de la compagnie Royal Air Maroc sont à bout. En grève illimitée pour protester contre le licenciement de 16 collègues à l'issue d'un mouvement social en mai 1997, ils affirment subir une répression très dure de la part de leur direction. Depuis trois mois, les 300 mécanos grévistes n'ont pas été payés et ne bénéficient plus de prestations sociales. Pire encore pour eux, leurs enfants ont été privés des colonies de vacances de la compagnie cet été. *« Aujourd'hui, 300 familles n'ont plus les moyens de vivre »*, explique leur association professionnelle. Le nouveau gouvernement démocrate marocain a bien tenté de faire fléchir la direction, mais sans succès. Pour pouvoir tourner en l'absence de trois quarts de ses effectifs, Royal Air Maroc a trouvé une parade : faire réviser une partie de ses avions en France par la compagnie AOM.

Deuxième derrière Air France

Avec 3,3 millions de passagers en 1997, AOM est la deuxième compagnie française derrière Air France (33 millions). Elle exploite quatre lignes en France et six lignes longue distance.

- **1991** : naissance d'AOM, par fusion des compagnies Minerve (Club Méditerranée) et Air Outre-Mer (Crédit lyonnais). La nouvelle compagnie entre dans le giron de la banque publique.
- **1994** : création du Consortium de réalisation (CDR), un établissement public placé sous la tutelle de Bercy, chargé de gérer et de céder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais. Le CDR détient 99,8 % d'AOM.
- **1995** : Marc Rochet, PDG d'AOM, refuse la proposition de mariage d'Air Liberté, estimant qu'il faut d'abord résoudre les difficultés financières d'AOM.
- **1996** : Le CDR remplace M. Rochet par Alexandre Couvelaire, un proche de Jacques Chirac chargé de *« réaliser les objectifs visant à la cession »*.
- **1998** : le CDR annonce la mise en vente d'AOM le 7 août.

La sobriété énergétique pourrait redevenir d'actualité

Un rapport du Commissariat général au Plan met en garde : à l'horizon 2020, les contraintes démographiques sont susceptibles de créer des tensions sur la consommation

« L'ABONDANCE énergétique actuelle peut donner l'impression que notre message est totalement décalé », reconnaît Pierre Boisson, ancien président d'ERAP, qui a présidé à l'élaboration du rapport *« Energie 2010-2020, les chemins d'une croissance sobre »* au sein du Commissariat général au Plan. Au moment où les prix des énergies sont au plus bas, ce groupe de prospective met en garde contre la tentation de la facilité. Commandé en 1996 par le gouvernement, ce document, présenté le 8 septembre, se projette à très long terme car *« l'horizon 2010 sera probablement dominé par la poursuite des tendance en cours. En revanche, à l'horizon 2020 et au-delà, apparaissent des contraintes, des tensions ou des ruptures qui pourraient modifier profondément le cours du développement énergétique »*.

La composante essentielle est démographique. En 1950, les 2,5 milliards d'habitants de la planète consommaient l'équivalent de 1,6 milliard de tonnes de pétrole (Gtep). En 2050, huit à dix milliards d'habitants pourraient consommer entre 14 et 30 Gtep. Les pays émergents deviendront alors *« acteurs majeurs sur les marchés de l'énergie »*, souligne le rapport. *« A de tels niveaux, il sera difficile de maîtriser les risques : épuisement des ressources naturelles, changement climatique, risques liés à l'énergie nucléaire, concurrence dans l'usage des sols. »*

« La sobriété énergétique constitue le premier moyen pour éviter les crises globales et gérer les contraintes multiples liées aux ressources fossiles et à l'environnement », estiment les auteurs. Leur première recommandation à court terme concerne l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz. Il va falloir *« créer une organisation qui concilie les objectifs d'efficacité par la concurrence et les missions de service public »*. Evoquant le renouvellement du parc nucléaire à l'horizon 2010 , ils soulignent qu'actuellement *« les compétitivités du gaz et du nucléaire sont comparables. En 2020, on ne sait pas à quel niveau sera le prix du gaz, ni dans quelles proportions sera taxée l'émission de dioxyde de carbone (CO2), ni comment auront évolué la maîtrise des risques et l'évolution sociale du nucléaire »*. Le plan préconise prudemment *« de maintenir les options ouvertes »*.

Les experts craignent qu'il ne soit *« particulièrement difficile »* pour la France de se conformer aux engagements pris à Kyoto en décembre 1997 de réduire ses émissions de CO2, voire de les stabiliser. L'Hexagone est en effet le pays qui émet le moins de CO2, en raison de la place du nucléaire et de l'hydraulique. Il sera difficile de réduire le niveau. Le rapport préconise de soutenir l'innovation *« pour faire émerger un pôle de compétence autour de la maîtrise de la demande et des énergies nouvelles et renouvelables »*, et de modifier la fiscalité énergétique des carburants, notamment du gazole, *« pour répercuter sur les usagers les dommages qu'ils causent au reste de la collectivité »*.

Au-delà, les experts du Plan insistent sur l'évolution des exigences du public en matière d'environnement. *« Avant c'était la nature qui était au centre des préoccupations des gens, aujourd'hui c'est leur santé »*, souligne Pierre Boisson.

Dominique Gallois

هكذا من الأصل

La France reste le premier exportateur de programmes non anglophones

Alors que l'Europe importe dix fois plus de productions audiovisuelles américaines qu'elle n'en exporte aux Etats-Unis, les ventes françaises à l'étranger se portent bien, avec une augmentation de 18 % en 1997, notamment dans le domaine des fictions, des dessins animés et des documentaires

SAINT-TROPEZ
de notre envoyée spéciale

Le combat est inégal. Bien que les exportations de programmes audiovisuels européens augmentent de façon importante chaque année, la balance commerciale penche toujours inexorablement du côté des Américains. Selon les dernières statistiques disponibles, publiées par l'Observatoire européen des médias, les recettes des entreprises américaines sur le marché de l'Union européenne se sont élevées à 6,28 milliards de dollars en 1996 tandis que les Européens ont vendu pour 623 millions de dollars de programmes outre-Atlantique. Le ratio est donc de un à dix et le déficit s'élève à 5,6 milliards de dollars (environ 33 milliards de francs) pour le Vieux Continent.

La directive « Télévision sans frontières », censée protéger l'audiovisuel européen, n'étant pas toujours respectée au sein de l'Union, la domination américaine dans la programmation des chaînes européennes devrait persister, notamment avec le développement de la télévision numérique. Si l'Allemagne constitue *« le principal territoire de croissance des ventes américaines »*, l'Observatoire européen souligne que *« le marché européen de la télévision représente à peu près les deux tiers des exportations américaines »*, devant les marchés canadien ou australien.

Dans ce contexte d'américanisation des chaînes européennes, les Français s'organisent depuis quatre ans pour mieux vendre leurs programmes en dehors des frontières. *« 1994 a marqué le début des premières opérations systématiques à l'exportation et la présence des Français sur les grands marchés internationaux »*, explique Olivier-René Veillon, délégué général de TV France International (TVFI), un organisme qui regroupe 95 % des exportateurs hexagonaux (chaînes, producteurs et distributeurs). Révélée au cours du Rendez-Vous annuel de TVFI, qui regroupe du 7 au 11 septembre à Saint-Tropez 156 acheteurs de programmes de 40 pays différents, une enquête conjointe du Centre national du cinéma (CNC), de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et de TVFI sur les exportations des programmes français montre que les ventes ont augmenté en 1997 de 18 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 583 millions de francs. A cela, s'ajoute le fruit des coproductions et préventes internationales de programmes audiovisuels français, soit 778 millions de francs, en légère baisse de 2 % par rapport à 1996. Ces coproductions, qui concernent majoritairement l'animation et les programmes éducatifs, sont financées par des partenaires américains ou canadiens (à 48 %) ou d'Europe de l'Ouest (45 %).

LE POIDS DE L'ALLEMAGNE

La France a renforcé son rang de premier exportateur non anglophone de programmes télévisuels, acquis il y a moins de cinq ans. *« Aujourd'hui, on assiste à la constitution de grandes sociétés de négoce de droits. C'est le cas des filiales d'AB, Canal Plus, TF 1, Gaumont ou du groupe Lagardère (Europe Images). Ces groupes proposent des catalogues importants et variés (films, téléfilms, fiction, documentaires, animation etc.). De façon concomitante, on assiste aussi à l'émergence de sociétés qui font à la fois de la production et de la distribution sur des secteurs très spécialisés, comme le documentaire musical »*, explique M. Veillon. L'Europe de l'Ouest reste le principal débouché des exportations françaises (63 %), avec une forte dominante pour l'Allemagne. Les acheteurs d'Amérique du Nord, d'Europe centrale, d'Amérique latine et d'Asie pèsent tous un poids à peu près équivalent (entre 7 et 9 %). *« Il faut être là partout où se créent de nouvelles plates-formes numériques »*, affirme le délégué général de TVFI. Quitte à réagir en fonction des aléas des marchés. *« Partout, les contrats sont libellés en dollars, ce qui permet une plus grande sécurisation des paiements. En Asie ou en Russie, les exportateurs français doivent pourtant jouer la carte du partenariat. Il est préférable de gagner des parts de marché à long terme plutôt que d'imposer des conditions tarifaires qui ne pourront pas être tenues »*, précise-t-il.

Trois formes de programmes audiovisuels français séduisent les acheteurs étrangers. Il s'agit de l'animation (33 % en valeur), la fiction (32 %) et les documentaires (20 %), auxquels s'additionnent, dans une moindre mesure, les reportages d'information, la musique et les jeux. On trouve ainsi aussi bien *Le Comte de Monte-Cristo* (produit par GMT) sur les écrans brésiliens que la série « Premiers baisers » (AB Productions) en Italie ou en Hongrie. Le jeu « Fort Boyard » (Expand Images) est produit à tour de bras pour faire de l'audience sur les chaînes étrangères. Les documentaires français, dont le format est souvent plus facilement exportable que celui de la fiction, connaissent aussi de beaux succès internationaux. C'est le cas, comme le souligne le magazine *Video Broadcast*, d'« Histoires d'actualité » (Point du Jour) ou de « La Septième Merveille du monde » (Gédéon). La France est également le second exportateur mondial de dessins animés, comme en témoignent les carrières internationales déjà réalisées par des standards comme « Les Histoires du père Castor » (GMT), « Dr Globule » (PMMP), « Kangoo » (AB Productions) ou « Les Zinzins de l'espace » (Gaumont multimédia). Pendant quatre jours, à Saint-Tropez, les acheteurs du monde entier pourront faire leur marché en visionnant plus de 500 programmes français.

Nicole Vulser

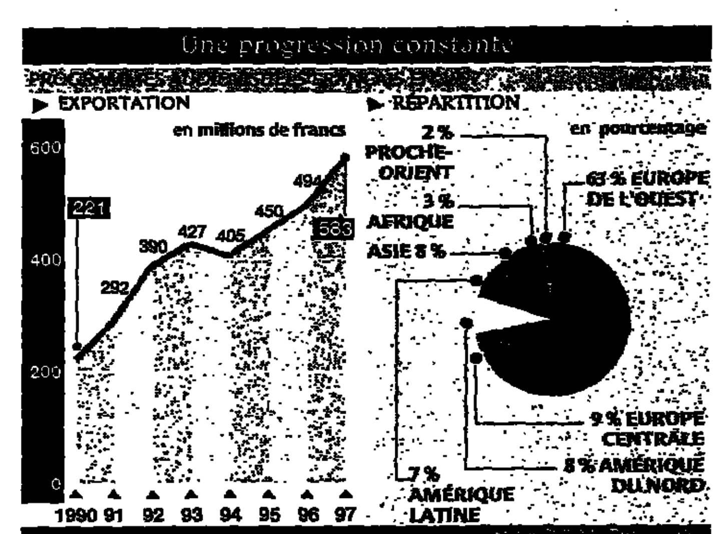

En Europe, l'Allemagne est le premier débouché des programmes télévisés français (29 %), devant l'Italie (18 %), la Scandinavie (14 %), la Belgique (12 %).

Lew Rywin, le « lion » de Canal Plus Polska

La chaîne payante participe au premier bouquet numérique polonais

VARSOVIE
de notre correspondant

Petit homme rond, doté de poignets impressionnants, Lew Rywin n'est sans doute pas le personnage le plus en vue d'un paysage audiovisuel polonais particulièrement chahuté : il n'est « que » président et principal actionnaire de Canal Plus Polska, une filiale à 33 % de la chaîne cryptée française, qui vient de s'associer à la chaîne publique TVP, à la chaîne commerciale Polsat et à l'opérateur de télécommunications TPSA pour créer une plate-forme numérique commune. Mais, avec sa double casquette d'homme de télévision et de producteur de cinéma, il a assis sa réputation sur une qualité que tout le monde lui reconnaît : l'efficacité. Son passé est atypique, à moins qu'il ne soit typique de la génération de la guerre, dans cette partie de l'Europe.

PORTRAIT

Il a assis sa réputation sur une qualité que tout le monde lui reconnaît : l'efficacité

Né au Tadjikistan, en 1945, d'une mère russe et d'un père juif polonais que la guerre avait jeté dans les profondeurs de l'empire soviétique, élevé à Pinsk, en Biélorussie, il n'a découvert qu'à l'âge de quatorze ans des origines que ses parents lui avaient soigneusement cachées, comme il était de règle à l'époque pour éviter les ennuis. Un beau jour de 1959, son père, mécanicien de profession, lui annonça donc que toute la famille allait être « rapatriée » en Pologne, pays dont il ignorait tout, et en premier lieu la langue.

Suivirent la découverte d'un pays qui, après l'URSS, lui a semblé *« un océan de couleurs »*, la *« fascination de la liberté »*, en un mot, ses *« meilleures années »*. Après des études de langues, une bourse aux Etats-Unis, il obtient, à la fin des années 70, un emploi à l'agence officieuse gouvernementale Interpress. Une agence à la réputation interlope, mais où il fait rapidement carrière (*« Il y avait dans ce nid de vipères et d'espions un petit groupe de gens ouverts »*). De là, il obtient un poste à la télévision polonaise (on est à l'époque de « l'état de guerre » et d'une lutte acharnée du régime contre l'opposition démocratique : *« Je n'ai jamais été membre du parti, on m'appréciait pour mes compétences, mais évidemment je fonctionnais dans le cadre du système »*).

UN HOMME ORGANISÉ

A cette époque, l'argent, les devises en particulier, manquait pour élaborer les programmes. Pour s'en procurer, Rywin imagine de proposer des services à des producteurs occidentaux, qui trouvent en Pologne des paysages, des foules de figurants et des chevaux pour pas cher. Quelques années plus tard, il s'accommode sans encombre du changement de régime, se range dans le camp de Tadeusz Mazowiecki, premier chef d'un gouvernement « démocratique », puis quitte la télévision publique avec un copieux carnet d'adresses – notamment dans le milieu des producteurs français.

Il fonde une société de production, « Heritage », qui, à nouveau, trouve ses ressources dans la prestation de services (par exemple l'impressionnante scène de bataille du *Colonel Chabert*). Arrive le gros lot, avec la *Liste de Schindler* : parmi plusieurs candidats pour organiser la production en Pologne, Steven Spielberg choisit Lew Rywin parce que lui seul, sur son petit ordinateur portable, a été en mesure d'établir un budget précis. Rywin est un homme organisé, qui *« déteste la pagaille, même si c'est dans les circonstances exceptionnelles que les Polonais révèlent le mieux leurs qualités »*. Sa plus grande fierté, dit-il aujourd'hui, c'est d'avoir formé *« un groupe de gens qui ont la passion du cinéma mais qui savent répondre aux attentes des producteurs occidentaux »*. Pas seulement des Occidentaux, d'ailleurs : depuis plusieurs années, sa société de production s'est imposée auprès des cinéastes polonais. C'est à elle que s'est adressée Andrzej Wajda pour son plus récent projet, dont le tournage vient de commencer : la première adaptation cinématographique du chef-d'œuvre de la littérature romantique polonaise, *Pan Tadeusz*, une épopée (en vers) qui évoque la vie d'un monde provincial disparu, à l'époque napoléonienne.

Sa désignation à la tête de Canal Plus Polska est d'autant plus naturelle que la chaîne, pour obtenir l'autorisation d'émettre, avait dû s'engager à participer au financement de films polonais (à hauteur de 42 millions de francs par an). Renforcée, notamment, par la participation du principal quotidien polonais, *Gazeta*, la chaîne gagne en audience (250 000 abonnés), transmet en exclusivité les principaux matches de football, et produit la première sitcom *made in Poland*, une série d'épisodes burlesques où Rywin lui-même apparaît occasionnellement dans le rôle… d'un producteur de cinéma. Mais la concurrence est redoutable : en particulier celle de l'Américain HBO, qui diffuse depuis la Hongrie et échappe donc à toutes les contraintes de la législation polonaise et aux charges financières qui en découlent.

La constitution de bouquets numériques est une autre foire d'empoigne, où Rywin a tenté un moment de faire alliance avec son principal concurrent, At Entertainment, américain lui aussi, avant que les relations ne se brouillent à nouveau. *« Nous ne gagnerons pas contre Hollywood*, constate-t-il sobrement. *Mais il faut maintenir un certain équilibre, et le seul moyen de l'assurer, c'est un cadre législatif qui offre une protection juridique »*. Cette bataille-là n'est pas gagnée, les Américains déployant en Pologne une activité de lobbying considérable et jusque-là très efficace. Mais si quelqu'un peut se vanter d'avoir permis à la production télévisuelle et cinématographique polonaise de se maintenir, et aujourd'hui d'amorcer une renaissance, c'est certainement cet homme dont le prénom, *Lew*, signifie à la fois Léon et lion. Histoire de conforter sa réputation, et peut-être d'assumer cette dualité qui le poursuit partout, il a décidé de « sponsoriser » (c'est-à-dire assurer leur entretien) deux animaux du zoo de Varsovie. Deux lions, évidemment.

Jan Krauze

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) chargé de la liberté des médias,** le député social-démocrate allemand Freimut Duve, a dénoncé, lundi 7 septembre, le refus des autorités serbes de lui octroyer un visa pour la République de Yougoslavie. M. Duve, qui reproche aux Serbes leur parcimonie dans la délivrance d'autorisations de séjour pour les journalistes désireux de se rendre au Kosovo, souhaitait se rendre à Belgrade pour en discuter avec les responsables du gouvernement.

■ **Le magazine d'informations générales *Asia*** (750 000 exemplaires) cessera son activité le mois prochain en raison du tarissement des recettes publicitaires. Ce bimensuel, né il y a 36 ans, est la propriété de quatre journaux asiatiques, le *South China Morning Post* de HongKong, le *Straits Times* de Singapour, le *New Straits Times* de Malaisie et le *Bangkok Post* de Thaïlande.

■ **Spir Communication a acquis,** lundi 7 septembre, l'hebdomadaire de petites annonces *Paris Boum Boum* (260 000 exemplaires) appartenant au groupe allemand Passau. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Le groupe, qui édite 132 journaux gratuits en France, a réalisé un chiffre d'affaires de 401 millions de francs au premier trimestre 1998.

■ **PUBLICITÉ : Interdeco et Publiprint, les deux principales régies de la presse télévision, proposent une offre** commune aux annonceurs. Pack 3, un nouveau produit de couplage, associe *TV Magazine* (5,4 millions d'exemplaires), appartenant au groupe Hersant, *Télé 7 Jours* (2,7 millions d'exemplaires) et *TV Hebdo* (1,7 million), appartenant tous deux à Hachette Filippachi Médias. Pack 3 devrait permettre de toucher 67 % de la population française.

■ **Publicis compterait désormais parmi ses clients Hewlett-Packard** (micro-ordinateurs et serveurs), selon le *Wall Street Journal Europe*. L'information n'a pas été confirmée par la porte-parole du groupe publicitaire à Paris. Le budget, évalué à plus de 200 millions de dollars (environ 1,2 milliard de francs), était jusqu'ici géré par le réseau britannique Saatchi & Saatchi. Ce dernier continuerait à s'occuper des campagnes publicitaires des imprimantes HP, aux Etats-Unis.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MARREL : la direction du fabricant français d'équipements pour véhicules industriels**, basé à Andrézieux-Bouthéon (Loire), a annoncé la suppression d'environ 300 postes. Marrel emploie au total 1 650 personnes.

● **BOEING : KLM a commandé quatre B 737** pour un montant de 1,38 milliard de francs. La compagnie néerlandaise est la première en Europe à passer commande d'appareils de la nouvelle génération de 737.

● **METALEUROP : un cinquième des émissions de dioxine françaises** (205 grammes par an) est rejeté par l'usine de recyclage de déchets industriels Recytech (groupe Metaleurop) dans le Nord–Pas-de-Calais.

● **INFORMATIQUE : seules 26 % des entreprises européennes** auront adapté leurs ordinateurs à l'euro d'ici à la fin de cette année, selon une étude publiée par le *Wall Street Journal Europe* du 8 septembre. Elles ne sont que 1 % à avoir effectué les changements nécessaires à ce jour.

● **SALINS GIRAUD : le préfet de région PACA** a chargé Michel Authier, préfet en mission de service public, d'une *« mission de bons offices »* entre la direction de la Compagnie des salins du Midi et les salariés en grève sur le site de Salins-Giraud. Mardi matin, il a rencontré les syndicats qui refusent les licenciements et les mutations. Pendant ce temps, la grève continuait, empêchant une récolte que la pluie amenuise, et la situation sur le terrain se tendait. Le chef d'établissement a demandé à la gendarmerie de protéger son domicile et celui de certains cadres à la suite de menaces.– *(Corresp.)*

SERVICES

● **TRANSPORT ROUTIER : les chauffeurs de poids lourds sont en grève** à l'appel de la Fédération des syndicats des transports (FST) dans l'Union européenne *(lire p. 30)*.

● **LA POSTE : une grève paralyse un centre de tri de Toulouse** depuis début septembre. Les postiers protestent contre l'introduction d'une nouvelle trieuse qui réduirait le nombre d'emplois.

● **MICROSOFT : l'audition du procès pour abus de position dominante** contre l'éditeur de logiciels américain a commencé lundi. Les douze témoins appelés à la barre – Netscape, AOL, Intel... – sont des grandes entreprises d'informatique qui ont d'importants griefs contre Bill Gates, le PDG et fondateur de Microsoft.

● **SAGE : l'éditeur britannique** de logiciels prévoit de créer 300 emplois à Metz où il va installer son assistance téléphonique pour ses revendeurs répartis dans le monde entier.

● **NTT : le géant japonais des télécommunications** a prévu de mettre en Bourse sa filiale de téléphonie mobile, DoCoMo, dans le mois qui vient malgré la crise. NTT cédera 28,5 % du capital de cette société dont la valorisation pourrait approcher 300 milliards de francs.

FINANCES

● **CRÉDIT FONCIER : le gouvernement suspend la privatisation** de l'établissement de crédit *(lire p. 15)*.

● **ALTUS FINANCE : l'ancien président de la filiale du Crédit lyonnais**, Jean-François Hénin, a été placé en garde à vue lundi *(lire p. 15)*.

● **BID : la Banque islamique de développement a annoncé lundi** la création d'un fonds de 1,5 milliard de dollars (8,7 milliards de francs) pour financer les projets d'infrastructures dans ses pays membres.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr**

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

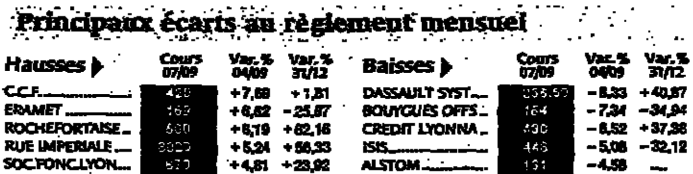

Principaux écarts au règlement mensuel

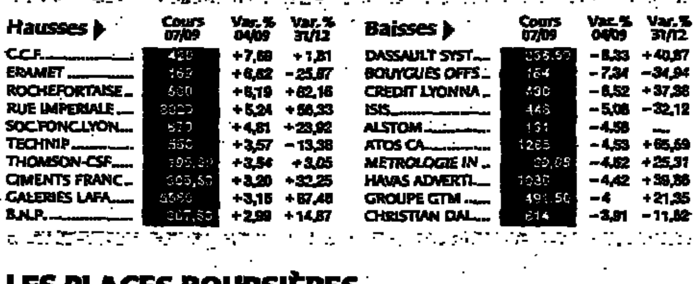

Hausses ▶	Cours 07/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
C.C.F.	488	+7,88	+1,81
ERAMET	162	+6,62	−25,87
ROCHEFORTAISE	680	+6,19	+62,16
RUE IMPERIALE	8820	+5,24	+56,33
SOC.FONC.LYON.	570	+4,81	+23,92
TECHNIP	550	+3,57	−13,38
THOMSON-CSF	195,80	+3,54	+3,05
CIMENTS FRANC.	305,50	+3,20	+32,25
GALERIES LAFA.	4598	+3,15	+87,48
B.N.P.	307,50	+2,99	+14,87

Baisses ▶	Cours 07/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
DASSAULT SYST.	255,50	−8,33	+40,87
BOUYGUES OFFS.	164	−7,34	−34,94
CREDIT LYONNA.	430	−6,52	+37,38
ISIS	446	−5,08	−32,12
ALSTOM	161	−4,58	—
ATOS CA	1265	−4,53	+65,69
METROLOGIE IN.	29,05	−4,62	+25,31
HAVAS ADVERTI.	1030	−4,42	+39,38
GROUPE GTM	491,50	−4	+21,35
CHRISTIAN DAL.	614	−3,81	−11,82

Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 08/09	Var. % 07/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3732,68	1,01	24,47
- SBF 120	2520,79	1,08	22,91
- SBF 250	2355,79	0,24	21,54
- SECOND MAR.	2052,82	0,01	13,96
- MIDCAC	1759,78	−0,22	9,53
LONDRES FT100	5315,70	−0,57	3,53
AMSTERDAM AEI.	1072,24	−0,37	17,36
BRUXELLES BEL.	3303,96	−0,27	36,61
FRANCFORT D30.	4964,25	0,83	18,31
MADRID IBEX35	2596,20	1,62	18,40
MILAN MIB30	31443	0,68	26,08
SUISSE SMI	6915,30	0,99	10,39
STOXX 666	284,95	0,16	—
EURO STOXX 326	276,12	0,50	—
STOXX 50	3070,33	0,11	—
EURO STOXX 50	3047,41	0,31	—

Monde ▶	Cours 07/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	7640,25	−0,55	−3,39
- SP 500	970,99	−0,85	0,36
- NASDAQ	1566,52	−0,34	−0,24
BUENOS-AIRES M.	375,91	5,80	−45,32
JOHANNESBURG	5756,70	0,49	−22,48
MEXICO BOLSA	160,66	4,80	−45,93
SANTIAGO IPSA	60,47	1,20	−46,49
SAO PAULO BOU.	5637	−6,13	−42,78
TORONTO FSE I.	5742,51	0,55	−14,28
ASIE 10h15	08/09	07/09	31/12
BANGKOK SET	14,34	−3,95	−44,80
HONGKONG H.	8169,25	1,39	−23,63
SÉOUL	37,50	−1	−11,43
SINGAPOUR ST.	....	—	—
SYDNEY ALL O.	2556,20	−0,54	−2,34
TOKYO NIKKEI	14913,49	0,83	−2,26

PARIS SBF 250 — 3 mois

2363,79 — 2799, 2698, 2598, 2498, 2397, 2296 — 8 JUIN, 24 JUIL., 8 SEPT.

NEW YORK Dow Jones 3 mois

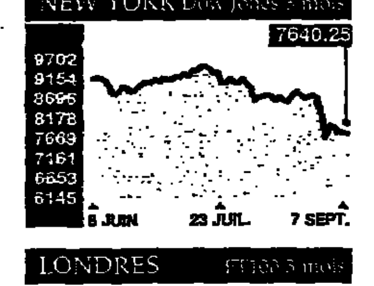

LONDRES FT100 3 mois

5316,70 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 8 JUIN, 24 JUIL., 8 SEPT.

FRANCFORT DAX 30 3 mois

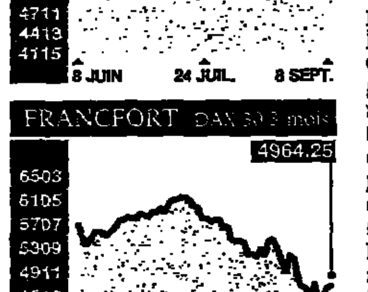

TOKYO Nikkei 3 mois

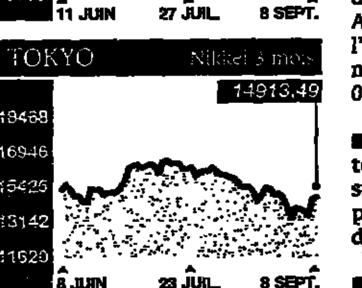

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 8 SEPTEMBRE, l'indice CAC 40 progressait de 1,02 % à 3723,22 points vers 12 heures. L'action Comptoirs modernes, dont la cotation reprenait après son rapprochement avec Carrefour, grimpait de 12,6 % et atteignait son cours le plus haut de l'année à 3 683 francs. Les échanges portaient sur plus de 12 % du capital de la société. Le titre Comptoirs des entrepreneurs gagnait 5,3 % après la publication d'un résultat semestriel quintuple de celui enregistré l'année dernière pour les six premiers mois. L'action Legrand s'appréciait de 5,4 % après que le groupe spécialisé sur le petit matériel électrique eut annoncé un bénéfice semestriel en hausse de 22 % et qu'il tablait sur *« une croissance franche de ses résultats »* pour l'exercice 1998. Altran Technologies progressait de 6,1 % après la publication d'un chiffre d'affaires en hausse de 36 % à données comparables.

TOKYO

MARDI 8 SEPTEMBRE, l'indice Nikkei a clôturé en hausse de seulement 0,83 %, à 14 913,49 points. En cours de séance, l'indice phare de la Bourse de Tokyo a franchi, pour la première fois depuis le 26 août, la barre symbolique des 15 000 points. Cependant, la progression a été ralentie en fin de séance en raison de nombreuses prises de bénéfices, la situation économique de l'archipel ne poussant pas les investisseurs à l'achat.

HONGKONG

MARDI 8 SEPTEMBRE, l'indice Hangseng de la Bourse de Hongkong était en hausse de 1,69 %, à 8 213,56 points, mardi, peu de temps avant la clôture de la séance. Les opérateurs poursuivaient leurs achats de couverture après l'annonce, lundi, de nouvelles mesures gouvernementales pour lutter contre la spéculation.

FRANCFORT

MARDI 8 SEPTEMBRE, la Bourse de Francfort a ouvert en légère hausse. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX progressait de 0,72 %, à 4 981,13 points. L'action de la Deutsche Bank était en forte hausse après que son président eut démenti les rumeurs de pertes en raison de transactions avec la Russie.

LONDRES

LUNDI 7 SEPTEMBRE, l'indice Footsie a clôturé sur une hausse de 3,48 %, à 5 347 points. La Bourse de Londres a évolué dans le sillage de la place de Hongkong et a aussi bénéficié des anticipations de baisse prochaine des taux d'intérêt au Royaume-Uni. Les valeurs bancaires ont été bien orientées. Les actions des clubs de football ont fortement progressé après l'annonce d'une offre d'achat de BSkyB sur Manchester United.

Valeur du jour : Manchester United champion de la Bourse

APRÈS s'être fait remarqué sur les terrains de football, c'est à la City que Manchester United vient de réaliser une performance. L'annonce selon laquelle le magnat Rupert Murdoch serait prêt à dépenser 5,5 milliards de francs pour racheter le club (*Le Monde* du 8 septembre) a fait flamber son cours de Bourse. L'action Manchester United, cotée à la Bourse de Londres, a clôturé lundi 7 septembre en hausse de 30 % à 206,5 pences. Un cours proche de celui auquel la société BSkyB, détenue à 40 % par le groupe international News Corp de Rupert Murdoch, aurait fait son offre de rachat du club de football. Des informations publiées dans le *Financial Times* selon lesquelles le groupe de loisirs Enic préparerait une contre-offre de rachat de Manchester United ont en outre attisé la spéculation sur le titre.

Action Manchester United — en pences à Londres

206,5 — 220, 200, 180, 160, 140, 120 — J F M A M J J A S

Il faut dire que le club de football a de quoi séduire les investisseurs. Les revenus de Manchester United en 1997 ont été deux fois supérieurs à ceux de n'importe quel club de la Ligue de football britannique. *« C'est le premier club de football européen en termes de revenus liés au merchandising. Il possède également des actifs importants comme son stade, son centre de formation, des restaurants et aussi des joueurs avec lesquelles le club a signé des contrats qui courent entre trois et dix ans »*, note Christophe Simmonet, gérant d'Olympe, un fonds commun de placement uniquement investi en valeurs sportives.

Pour BSkyB, il s'agit également de s'assurer les droits de restransmission des matchs du club le plus prestigieux d'Angleterre. *« C'est une première en Europe mais cette pratique se développe aux Etats-Unis où des groupes comme Walt Disney ou Time Warner rachètent des équipes pour diffuser leurs matchs sur leurs chaînes de télévision »*, explique M. Simmonet. Les programmes sportifs sont cruciaux pour les groupes de médias car ils génèrent des abonnements aux chaînes de télévision payantes. BSkyB domine la télévision par satellite au Royaume-Uni mais la société doit compter avec une concurrence de plus en plus féroce des réseaux câblés, sans parler de la télévision numérique hertzienne qui doit faire bientôt son apparition.

Pour Enic, qui a récemment tenté de racheter le club des Girondins de Bordeaux, les motivations sont un peu moins claires. Le groupe de loisirs possède cinq clubs de football européens mais aucun en Angleterre. Il est par ailleurs partenaire de Time Warner au sein de joint-ventures dans la restauration et le commerce de détail. Pour le moment, Enic a refusé de confirmer son intérêt pour le club.

Joël Morio

Matières premières

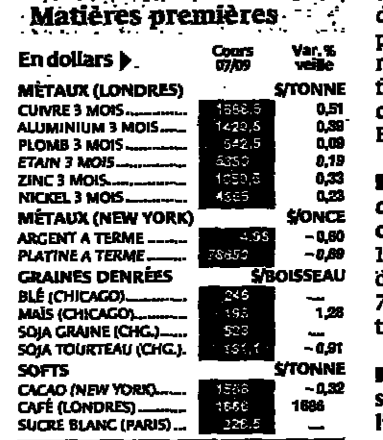

En dollars ▶	Cours 07/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1688,5	0,51
ALUMINIUM 3 MOIS	1429,5	0,38
PLOMB 3 MOIS	542,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5350	0,19
ZINC 3 MOIS	1050,5	0,33
NICKEL 3 MOIS	4335	0,23
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,93	−0,60
PLATINE A TERME	78650	−0,89
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	245	—
MAÏS (CHICAGO)	193	1,28
SOJA GRAINE (CHG.)	523	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	131,1	−0,91
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1586	−0,32
CAFÉ (LONDRES)	1666	1686
SUCRE BLANC (PARIS)	228,5	—

Pétrole

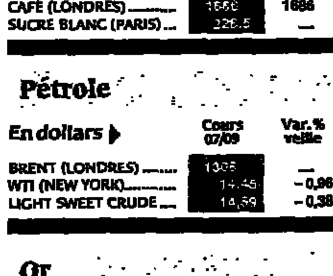

En dollars ▶	Cours 07/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,08	—
WTI (NEW YORK)	14,45	−0,96
LIGHT SWEET CRUDE	14,59	−0,38

Or

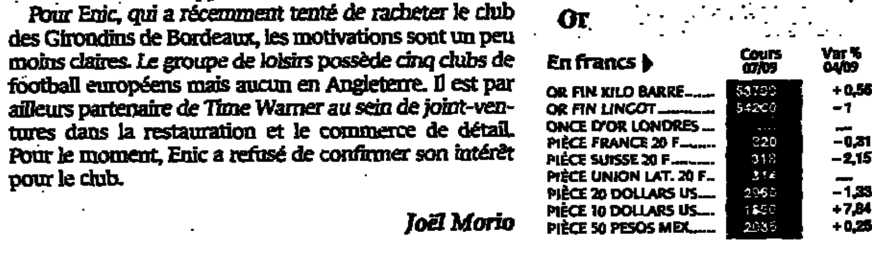

En francs ▶	Cours 07/09	Var % 04/09
OR FIN KILO BARRE	53700	+0,56
OR FIN LINGOT	54200	−1
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	320	−0,31
PIÈCE SUISSE 20 F	318	−2,15
PIÈCE UNION LAT. 20 F	314	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2060	−1,33
PIÈCE 10 DOLLARS US	1650	+7,84
PIÈCE 50 PESOS MEX	2035	+0,25

MONNAIES

● **Dollar :** la devise américaine s'est à nouveau repliée face au yen mardi 8 septembre sur le marché des changes de Tokyo. Après avoir franchi la barre des 132 yens dans la matinée, le billet vert est retombé à 131,85 yens. Selon de nombreux experts, la monnaie américaine devrait continuer à s'affaiblir au cours des prochaines semaines, malgré les difficultés persistantes de l'économie japonaise. Beaucoup d'investisseurs, en particulier les fonds spéculatifs américains, devraient en effet continuer à vendre leurs dollars pour compenser leurs pertes sur les marchés émergents. Certains observateurs estiment que le dollar pourrait descendre autour des 125 yens d'ici une ou deux semaines.

La devise américaine se montrait stable, mardi matin, face aux principales monnaies européennes. Aux premières heures de la matinée, elle s'échangeait à 1,7285 mark et à 5,7957 francs.

Cours de change

08/09 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,78	6,60	9,63	4,10	2,97	4,41	0,34	3,35	----
DM	1,73	1,97	2,87	1,22	0,89	0,13	0,99	----	0,30
LIRE (100)	1707,56	1942,99	2833,33	1207,79	874,83	1291,60	----	987,43	294,46
YEN (100)	132,19	150,44	219,37	93,52	67,72	----	7,74	76,44	22,80
FLORIN	1,95	2,22	3,24	1,38	----	1,48	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,41	1,61	2,35	----	0,72	1,07	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,69	----	0,43	0,31	0,46	0,04	0,35	0,10
ECU	0,89	----	1,46	0,62	0,45	0,66	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	----	1,14	1,66	0,71	0,51	0,76	0,06	0,58	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,41	4,38	5,10
ALLEMAGNE	3,39	3,37	4,24	5,03
GDE-BRETAG.	7,38	7,44	5,53	5,06
ITALIE	5,35	5	4,69	5,40
JAPON	0,46	0,39	1,29	—
ÉTATS-UNIS	5,41	4,86	5,01	5,26
SUISSE	1,36	1,53	2,91	4,03
PAYS-BAS	3,38	3,26	4,37	5,09

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 08/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	39309	108,21	108,39
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	3957	96,45	96,45

Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 07/09	Achat 07/09	Vente 07/09
ALLEMAGNE (100)	335,20	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,76	3,51	4,11
DANEMARK (100)	88,01	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,75	5,47	6,07
FINLANDE (100)	110,28	105	116
GDE-BRETAGNE	9,62	9,18	10,03
GRÈCE (100)	1,94	1,75	2,25
IRLANDE	8,40	7,99	8,83
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,65
JAPON (100)	4,43	4,19	4,54
NORVÈGE (100)	74,93	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	297,11	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	72,74	67,50	77,50
SUISSE (100)	410,01	394	418

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 8 septembre, pénalisé par le rebond des places asiatiques. Les opérateurs vendent une partie des emprunts qu'ils avaient achetés par prudence pendant la tourmente boursière des dernières semaines. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des titres d'Etat, cédait 22 centièmes, à 108,17 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,39 %.

● **Etats-Unis :** le ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa, a affirmé mardi ne pas avoir retiré l'impression, de sa récente rencontre avec Alan Greenspan, que la Réserve fédérale américaine s'apprêtait à baisser ses taux. *« M. Greenspan nous a rendu visite pendant le dîner, mais il n'a rien dit qui puisse donner l'impression d'une prochaine baisse des taux d'intérêt »*, a indiqué M. Miyazawa.

ÉCONOMIE

Le Japon menacé par « une spirale déflationniste »

LE CHEF des services économiques du gouvernement japonais, Taichi Sakaiya, a estimé, mardi 8 septembre, que l'archipel se trouvait désormais *« à l'orée d'une spirale déflationniste »*. Il a souligné devant la presse que l'économie nippone n'était pas encore en déflation, mais qu'elle court *« le risque d'être entraînée dans une spirale déflationniste si la situation économique à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, devait se détériorer rapidement et profondément »*. *« La chute de l'activité économique se prolonge et l'économie se trouve toujours dans une situation excessivement difficile »*, a pour sa part estimé, mardi, l'Agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel.

■ **Les prix de gros japonais** ont progressé de 0,2 % en août par rapport à leur niveau de juillet, ce qui correspond à une croissance négative de 0,2 % en glissement annuel, a annoncé mardi la Banque du Japon.

■ **Les créances douteuses** des dix-neuf premières banques japonaises en Asie ont triplé au cours de l'exercice 1997-1998 (achevé au 31 mars) à 163,4 milliards de yens (7 milliards de francs), indique lundi l'agence japonaise Kyodo. Les créances douteuses de ces banques en Asie représentent 1,05 % de l'ensemble des créances japonaises dans la région, contre 0,31 % l'année précédente.

■ **INDONÉSIE : le nombre de touristes étrangers en Indonésie a baissé de plus de 20 %** depuis le début de l'année, selon des statistiques publiées mardi.

■ **VIETNAM : la Banque asiatique de développement (BAD) accordera 900 millions** de dollars de prêts au Vietnam pour les trois prochaines années si ce pays accélère ses réformes économiques, a annoncé mardi un responsable de la BAD.

■ **CHILI : la balance commerciale chilienne a accumulé** cette année un déficit de 1,7 milliard de dollars à la date du 15 août, a indiqué, lundi 7 septembre, la banque centrale.

■ **RUSSIE : Moscou remboursera ses emprunts souscrits à l'étranger**, a affirmé lundi le ministre allemand des finances, Theo Waigel. *« Une grande puissance mondiale comme la Russie remboursera également à l'avenir, car sinon elle ne recevra plus d'argent »*, a précisé M. Waigel.

■ **ÉTATS-UNIS : le ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa**, a affirmé mardi ne pas avoir retiré l'impression de sa récente rencontre avec Alan Greenspan que le président de la Réserve fédérale (Fed) américaine s'apprêtait à baisser les taux d'intérêt américains.

■ **FRANCE : la masse monétaire, mesurée par l'agrégat M3**, a progressé de 0,3 % en juillet, et sa croissance sur un an s'est stabilisée à 4,5 %.

■ **Près de neuf salariés sur dix ont été augmentés en 1997** et 62 % des salariés augmentés ont bénéficié de hausses individualisées, mais d'importantes disparités demeurent suivant la taille de l'entreprise notamment, indique une étude du ministère de l'emploi (Dares) publiée lundi.

■ **ITALIE : le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio**, a appelé lundi l'Etat italien à réduire son poids dans l'économie, afin de faciliter la croissance.

■ **MAROC : le pays est engagé avec la Banque mondiale dans des négociations** pour un prêt *« exceptionnel »* de 350 à 400 millions de dollars destiné aux réformes socio-économiques et aux télécommunications, a annoncé lundi le ministère des affaires générales dans un communiqué.

هكذا من الإصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 8 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,18 %
CAC 40 : 3739,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P.(T.P)	1007	1008	+ 0,09	48,82
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	969	+ 2	44,35
Renault (T.P.)	2840	2857	+ 0,59	85,36
Saint Gobain(T.P.)	1260	1240	− 1,58	64,09
Thomson S.A (T.P)	980	980	—	40,08
Accor	1371	1389	+ 1,31	23
AGF	325,50	324	− 0,46	5
Air Liquide	838	820	− 2,14	13,50
Alcatel	983	1008	+ 2,54	11,50
Alstom	131	131,50	+ 0,38	—
Altran Techno. #	1030	1090	+ 5,82	11,50
Atos CA	1285	1338	+ 4,12	—
Axa	584	599	+ 2,56	9
Bail Investis	835	832	− 0,35	64,28
Bazar Hot. Ville	695	695	—	17
Bertrand Faure	382,80	379	− 0,99	4
BIC	329	327	− 0,60	3
BIS	590	572	− 3,05	8
B.N.P.	367,50	381,50	+ 3,80	7
Bollore Techno.	1030	1032	+ 0,19	13,50
Bongrain	2990	3000	+ 0,33	64
Bouygues	1111	1112	+ 0,09	17
Bouygues Offs.	164	164,10	+ 0,06	3,80
Bull#	59,50	60,85	+ 2,26	—
Canal +	1335	1335	—	30
Cap Gemini	891	933	+ 4,71	3,50
Carbone Lorraine	316,50	326	+ 3	25
Carrefour	3599	3610	+ 0,30	30
Casino Guichard	546	560	+ 2,56	7,80
Casino Guich.ADP	373	377,10	+ 1,09	8,05
Castorama Dub.(Li)	970	975	+ 0,51	11
C.C.F.	420	428	+ 1,90	6,70
Cegid (Ly)	975	977	+ 0,20	25
Cerus Europ.Reun	39,20	39,50	+ 0,76	1
CFF.(Ferrailles)	483	461	− 4,55	7,50
CGIP	2790	2890	+ 3,58	42
Chargeurs	378,90	374,50	− 1,16	9,50
Christian Dalloz	614	590	− 3,90	5
Christian Dior	550	552	+ 0,36	10,30
CIC - ACTIONS "A"	565	565	—	—
Ciments Francais	305,50	320	+ 4,74	5
Clarins	510	510	—	6,50
Club Mediterranee	453,50	458	+ 0,99	4,50
Coflexip	425,20	426	+ 0,18	7,50
Colas	1151	1165	+ 1,21	28
Comptoir Entrep.	12,25	12,90	+ 5,30	7,50
Comptoirs Mod.	● 3285	3683	+ 12,11	27
CPR	331	330	− 0,30	22
Cred.Fon.France	77,70	76,90	− 1,02	28
Credit Lyonnais CI	430	454	+ 5,58	10
CS Signaux(CSEE)	486	460	− 5,34	5,80
Damart	4355	4311	− 1,01	67
Danone	1558	1580	+ 1,41	18,50
Dassault-Aviation	1640	1589	− 3,10	32
Dassault Systemes	258,50	247,90	− 4,10	3,15
De Dietrich	294	292	− 0,68	5,80
Deveaux(Ly)#	880	855	− 2,84	30
Dev.R.N-P.Cal Li #	58,70	58	− 1,19	—
Dexia France	800	808	+ 1	17,30
DMC (Dollfus Mi)	95,30	97	+ 1,78	4
Dynaction	192,50	194	+ 0,77	8
Ecia	1155	1102	− 4,58	15
Eiffage	409,90	404,50	− 1,31	7,20
Elf Aquitaine	675	682	+ 1,03	[illegible]
Eramet	169	168,10	− 0,53	7,50
Eridania Beghin	1150	1141	− 0,78	8
Essilor Intl	2252	2275	+ 1,02	17
Essilor Intl.ADP	2000	—	—	17,30
Esso	476,10	484	+ 1,65	15
Eurafrance	3300	3300	—	53
Euro Disney	9,35	9,30	− 0,53	0,40
Europe 1	1300	1300	—	19
Eurotunnel	5,55	5,60	+ 0,90	—
Fimalac SA	556	570	+ 2,51	37
Finextel	116,50	—	—	3,91
Fives-Lille	400	400	—	7
France Telecom	431	439,20	+ 1,90	6,50
Fromageries Bel	5210	5190	− 0,38	55
Galeries Lafayette	5560	5510	− 0,89	72
Gascogne	500	505	+ 1	16
Gaumont #	396	407	+ 2,77	2,50
Gaz et Eaux	297	293	− 1,34	55
Geophysique	398	404	+ 1,50	8
G.F.C.	614	608	− 0,97	19,50
GrandVision	144	146,50	+ 1,73	7,20
Groupe Andre S.A.	614	618	+ 0,65	6
Groupe GTM	491,50	499	+ 1,52	8,50
Gr.Zannier (Ly) #	123,80	124,70	+ 0,72	2,50
Guilbert	858	861	+ 0,34	13,50
Guyenne Gascogne	2308	2285	− 0,99	34
Hachette Filli.Med.	1259	1269	+ 0,79	15
Havas Advertising	1080	1070	− 0,92	15
Imetal	588	586	− 0,34	17,50
Immeubl.France	410	405,20	− 1,17	6,50
Infogrames Enter.	336,10	333	− 0,92	—
Ingenico	147	149,90	+ 1,97	3
Interbail	146,50	147	+ 0,34	[illegible]
Intertechnique	1899	1850	− 2,58	15
ISIS	448	450	+ 0,44	[illegible]
Jean Lefebvre	470	470	—	12
Klepierre	985	979	− 0,60	28
Labinal	1566	1582	+ 1,02	[illegible]
Lafarge	462	467,50	+ 1,19	11
Lagardere	219,60	218,90	− 0,31	[illegible]
Lapeyre	401	419,90	+ 4,71	[illegible]
Lebon (Cie)	243	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1394	1460	+ 4,73	[illegible]
Legrand ADP	900	930	+ 3,77	[illegible]
Legris indust.	255	[illegible]	− 2,15	[illegible]
Locindus	765	770	+ 0,65	[illegible]
L'Oreal	3369	3344	− 0,74	[illegible]
LVMH Moet Hen.	942	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Marine Wendel	990	1010	+ 2,02	[illegible]
Metaleurop	34	[illegible]	—	[illegible]
Metrologie Inter.	20,05	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	245	247	+ 0,81	[illegible]
Montupet SA	255	251	− 1,56	[illegible]
Moulinex	109	110,50	+ 1,37	[illegible]
Natexis	305,60	304	− 0,52	[illegible]
Norbert Dentres.#	237,50	232	− 2,31	[illegible]
Nord-Est	113,10	114,10	+ 0,88	[illegible]
Nordon (Ny)	428	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	1001	1022	+ 2,09	[illegible]
Olipar	53	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Paribas	461	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Pathe	1133	1140	− 2,03	[illegible]
Pechiney Act Ord A	179	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Pernod-Ricard	395	401	+ 1,51	[illegible]
Peugeot	930	945	+ 1,50	[illegible]
Pinault-Print.Red	971	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	647	650	+ 0,46	[illegible]
Primagaz	471	474	+ 0,63	[illegible]
Promodes	3730	3740	+ 0,26	[illegible]
Publicis #	863	[illegible]	+ 6,02	[illegible]
Remy Cointreau	85,70	85	− 0,81	[illegible]
Renault	247,30	252,70	+ 2,18	[illegible]
Rexel	470	494	+ 5,10	[illegible]
Rhodia	115,50	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Rhone Poulenc A	272,90	278,70	+ 2,12	[illegible]
Rochefortaise Com.	600	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Rochette (La)	22,25	22,50	+ 1,12	[illegible]
Royal Canin	274	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8020	8000	− 0,24	[illegible]
Sade (Ny)	222	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	4235	4200	− 0,82	[illegible]
Saint-Gobain	896	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Salvepar (Ny)	463	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Sanofi	772	775	+ 0,38	[illegible]
Saupiquet (Ns)	464	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Schneider SA	316,50	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
SCOR	367,50	373,80	+ 1,71	[illegible]
S.E.B.	469	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
Sefimeg CA	382	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	270	[illegible]	—	[illegible]
Selectibanque	69,10	68,50	− 0,86	[illegible]
SFIM	679	679	—	[illegible]
SGE	245	245	—	[illegible]
Sidel	418	425	+ 1,67	[illegible]
Silic CA	1044	1063	+ 1,81	[illegible]
Simco	442	440,10	− 0,42	[illegible]
S.I.T.A	1440	1450	+ 0,69	[illegible]
Skis Rossignol	97,10	99	+ 1,95	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	870	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Societe Generale	940	993	+ 5,63	[illegible]
Sodexho Alliance	1130	1128	− 0,17	[illegible]
Sogeparc (Fin)	412,20	407	− 1,26	[illegible]
Sommer-Allibert	240,40	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Sophia	242	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Spir Communic. #	397,60	[illegible]	− 2,41	[illegible]
Strafor Facom	458	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1010	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Synthelabo	951	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Technip	550	[illegible]	—	[illegible]
Thomson-CSF	195,50	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Total	630	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
UIF	431	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Unibail	695	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Union Assur.Fdal	752	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Usinor	61,55	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Valeo	450,50	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Vallourec	243	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Via Banque	162	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1319	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Worms (ex.Someal)	97	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1270	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Elf Gabon	800	[illegible]	− 1,25	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	123,70	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Adecco S.A.	2620	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	734	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
ALLIANZ AG	1750	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
American Express	433	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Anglo American #	179,10	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Anglogold Ltd #	253,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Amgold #	215,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Arjo Wiggins App.	12,65	[illegible]	− 1,97	[illegible]
A.T.T. #	307,70	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Banco Santander #	102,90	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Barrick Gold #	98,75	[illegible]	− 0,75	[illegible]
B.A.S.F. #	225	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Bayer #	220,10	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Crown Cork ord.#	185,50	[illegible]	+ 6,90	[illegible]
Crown Cork PF CV#	180	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
Daimler Benz #	548	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
De Beers #	79,50	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Deutsche Bank #	352	[illegible]	+ 4,57	[illegible]
Diageo PLC reg.#	58	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Dresdner Bank	248	[illegible]	+ 6,25	[illegible]
Driefontein #	27,60	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Du Pont Nemours #	330	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Eastman Kodak #	467,30	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
East Rand #	1,23	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Echo Bay Mines #	14,45	[illegible]	− 6,22	[illegible]
Electrolux #	90	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Equant N.V.	265	[illegible]	+ 7,73	[illegible]
Ericsson #	134	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Ford Motor #	240,30	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Gencor act.regr.	9,60	[illegible]	+ 5,72	0,43
General Elect. #	443,50	[illegible]	+ 1,44	4,51
General Motors #	333,60	[illegible]	− 1,52	2,52
Gle Belgique #	641	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Harmony Gold #	26,40	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Hitachi #	27,20	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Hoechst #	239,90	[illegible]	+ 4,21	[illegible]
I.B.M #	696	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
I.C.I #	64,35	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Ito Yokado #	285,60	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Kingfisher plc #	48,10	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Matsushita #	88,35	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's #	337	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Merck and Co #	708	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	34,80	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Mobil Corporat.#	423,90	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	515	[illegible]	+ 3,30	[illegible]
Nestle SA Nom. #	11390	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	65	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	435	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Norsk Hydro #	219,50	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Petrofina #	2249	[illegible]	− 5,42	[illegible]
Philip Morris #	242,10	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Philips N.V #	354,10	[illegible]	+ 3,92	[illegible]
Placer Dome Inc #	66,10	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Procter Gamble	445,20	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Quilvest	322	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	14,30	[illegible]	− 6,29	[illegible]
Rio Tinto PLC #	61,80	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Royal Dutch #	282,40	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Sega Enterprises	95	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	290,90	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Shell Transport #	35,35	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Siemens #	395	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Sony Corp. #	445	[illegible]	+ 4,04	[illegible]
STmicroelectronics	333	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Sumitomo Bank #	51,25	[illegible]	− 0,09	[illegible]
T.D.K #	424,50	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Telefonica #	221	[illegible]	+ 3,16	[illegible]
Toshiba #	21,20	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Unilever #	407	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
United Technol. #	439,20	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Volkswagen A.G #	439,90	[illegible]	—	[illegible]
Yamanouchi #	136	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Zambia Copper	10	[illegible]	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 8 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq.9% 91-02	—	7,668
CEPME 9% 89-99 CA#	104,87	0,567
CEPME 9% 92-06 TSR	127	1,973 o
CFD 9,7% 90-03 CB	122,65	5,755 d
CFD 8,6% 92-05 CB	125	8,819
CFF 10% 88-98 CA#	100,62	8,677
CFF 10,25%90-01CB#	113,55	5,055
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,03	2,585
CNA 9% 4/92-07	130,67	3,305
CRH 8,6% 92/94-03	118,17	3,744
CRH 8,5% 10/87-88#	102,20	4,425
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,50	4,904
EDF 8,6% 92-04 #	122	3,852 d
Finansder 9%91-06#	130,30	7,126
Finansd.8,6%92-02#	113,96	5,348
Florai9,75% 90-99#	104,95	1,389
OAT 9/85-98 TRA	—	4,387
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	4,204
OAT 8,125% 89-99 #	102,97	2,026
OAT 8,50%90/00 CA#	107,10	3,889
OAT 85/00 TRA CA#	—	6,498
OAT 10%5/85-00 CA#	110,45	2,832 d
OAT 89-01 TME CA#	100,59	2,475
OAT 10% 90-01 ecu	—	5,397
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,85	8,986
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,99	8,192 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,75	6,753 o
OAT 8,50% 89-19 #	146,08	3,405
OAT 8,50%92-23 CA#	—	3,287
SNCF 8,8% 87-94CA	104,11	5,238
Suez Lyon.Eaux 90	1050	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	20	22
Baccarat (Ny)	◆	900	900
Bains C.Monaco		804	800
Bque Transatlantl.	◆	241	240
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	17,80	17,80
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2940	2940
Continental Ass.Ly		652	[illegible]
Darblay	◆	500	[illegible]
Didot Bottin		799	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	2502	[illegible]
Electr.Madagascar		171	[illegible]
Elect.Strasbourg	◆	710	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1670	[illegible]
Fichet Bauche		51,80	[illegible]
Fidel		60	[illegible]
Finalens		255	[illegible]
F.I.P.P.	◆	232	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	760	[illegible]
Foncina #	◆	595	[illegible]
Francarep		282,10	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1051	[illegible]
Generali Fce Assur		1635	[illegible]
Gevelot	◆	1048	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	210	[illegible]
G.T.I (Transport)		399	[illegible]
Immobail		225	[illegible]
Immobanque		667	[illegible]
Lucia	◆	76	[illegible]
Monoprix		490	[illegible]
MLPC International		498	[illegible]
Metal Deploye	◆	380	[illegible]
Mors		5,95	[illegible]
M.R.M. (Ly)		335,80	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	128	[illegible]
ONA 100 DH	◆	689	[illegible]
Optorg		400	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	◆	985	[illegible]
Paris Orleans		341	[illegible]
Promodes (CI)		2520	[illegible]
PSB Industries Ly		661	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP	◆	410	[illegible]
Rougier #		320	[illegible]
Saga		285	[illegible]
S.I.P.H.	◆	198,60	[illegible]
Sofragi	◆	4800	[illegible]
Taittinger		4478	[illegible]
Tour Eiffel	◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr.	◆	6300	[illegible]
Vicat	◆	530	[illegible]
Caves Roquefort	◆	2002	[illegible]
Elyo	◆	375	[illegible]
Finaxa		519	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1700	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg		2290	[illegible]
Hotel Lutetia		620	[illegible]
Hotels Deauville	◆	997	[illegible]
L.Bouillet (Ly)		380	[illegible]
Lloyd Continental		11500	[illegible]
Matussiere Forest		60,90	[illegible]
Moncey Financiere	◆	3300	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		124,90	[illegible]
Poliet		528	[illegible]

(Publicité)

Sharan 1.8T 150 ch.*

*Cons. (l/100 km) normes CE 93/116 : 13,9 l en cycle urbain, 7,9 l en cycle extra-urbain, 10,0 l en cycle mixte. Taux de CO² (g/km) : 240.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 8 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		47,95	49,15
AFE #		949	945
Algle #		440	462
Albert S.A (Ns)	◆	225	225
Arkopharma #		435	443
Assystem #		201	199,50
Bque Picardie (Li)	◆	960	960
Bque Tarneaud(B)#		391,10	391,10
Bque Vernes	◆	150	158
Beneteau CB#		688	679
B I M P		139	140
Boiron (Ly)#		430	[illegible]
Boisset (Ly) #		339	339
But S.A.		295	297
C.E.E #		166	160
Change Bourse (M)		190	[illegible]
CNIM CA#		225	220
Codetour		350	350
Comp.Euro.Tele-CET		450	450
Confiandey #		282,50	278
C.A. Hte Normandie		333	324
C.A. Paris IDF		878	882
C.A.Ile & Vilaine		304,50	304
C.A.Loire Atl.# Ns		310	309,50
C.A.Pas de Calais		572	572
C.A.du Nord#(Li)		457	[illegible]
C.A. Oise CCI		366	360
C.A. Somme CCI		318	315
C.A.Toulouse (B)		440	[illegible]
Groupe J.C.Darmon		610	610
Devernois (Ly)		435,10	435
Ducros Serv.Rapide		40	38
Emin-Leydier (Ly)#		320	311
Europ.Extinc.(Ly)		365	373
Expand s.a		240	250
Factorem		748	755
Faiveley #		179	178
Finacor	◆	25,15	25,15
Fininfo		1030	1030
Assur.Bq.Populaire		570	588
Gautier France		324,10	324,10
Gel 2000		33,45	33,45
GEODIS #		350	[illegible]
GFI Industries #		235	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	22,10	22,10
GLM S.A.		190	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		223,30	[illegible]
Kindy #		117	[illegible]
Guerbet S.A.		155,10	155
Hermes intl		341,20	[illegible]
Hurel Dubois		819	[illegible]
ICBT Groupe #		161	161
I.C.C.#		178	174,90
ICOM Informatique		560	560
Idianova	◆	95	95
Int. Computer #		57	[illegible]
IPBM		52,25	[illegible]
M6-Metropole TV		886	900
Manitou #		859	858
Manutan		459	459
Marie Brizard #		546	540
Maxi-Livres/Profr	◆	43	43
Mecelec (Ly)		82,30	84
MGI Coutier #		301,90	314,80
Monneret JouetsLy#		148	148
Naf-Naf #		80	82
NSC Gpe (Ny)		844	845
Onet #		794	794
Paul Predault		155,90	159
P.C.W. 19		—	[illegible]
Petit Boy #		100	[illegible]
Phyto-Lierac #		222	[illegible]
Pochet		630	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	208,80	[illegible]
Radiall #		515	[illegible]
Robertet #		980	[illegible]
Rouleau-Guichard		250	[illegible]
Securidev #		89,80	[illegible]
Smoby (Ly) #		506	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	14	[illegible]
Softbus		355	[illegible]
Sopra #		1952	[illegible]
Steph.Kelian #		85,20	[illegible]
Sylea		440,50	[illegible]
Teisseire-France	◆	160	[illegible]
TF1		980	[illegible]
Thermador Gpe. #		327	[illegible]
Transiciel #		570	[illegible]
Trouvay Cauvin #		130	[illegible]
Unilog		2000	[illegible]
Union Fin.France		590	[illegible]
Viel et Cie #		129,40	[illegible]
Vilmorin et Cie #		561	[illegible]
Virbac		365	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 8 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	24,50	[illegible]
Belvédère	780	[illegible]
BVRP	326	[illegible]
Chemunex	10	[illegible]
Duran Duboi	326,50	[illegible]
Eurofins scientific	484,10	[illegible]
FDM Pharma n.	39,90	[illegible]
Genset	366	[illegible]
Guyanor action B	7	[illegible]
Infonie	158	[illegible]
Jollez-Regol	75	[illegible]
La Cie Group	139	[illegible]
Oltec	840	[illegible]
Omnicom	680	[illegible]
Picogiga	175	[illegible]
R2I Santé	405	[illegible]
Serp Recyclage	661	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 8 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	85	[illegible]
Europe Finance Ind.	◆	670	[illegible]
Cibox-LCI	◆	252,90	[illegible]
CTT-SCETA	◆	500	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	146	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	155	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		157,61	150,10
Agipi Actions (Axa)		139,59	132,94
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		916892	916892
Natio Court Terme		14708	14708
Natio Court Terme 2		399426	399426
Natio Epargne		2248	2225,24
Natio Ep. Croissance		3587,03	3516,70
Natio Ep. Patrimoine		155,70	152,65
Natio Epargne Retraite		187,65	183,97
Natio Epargne Trésor		11871,92	11848,22
Natio Euro Valeurs		1261,05	1236,32
Natio Euro Oblig.		1110,32	1099,33
Natio Euro Opport.		1283,10	1257,96
Natio Euro Perspect.		2055,70	2015,39
Natio Immobilier		1607,81	1576,28
Natio Inter		1150,96	1128,39
Natio Monétaire C		5619,97	5619,97
Natio Monétaire D		5279,88	5279,88
Natio Oblig. LT		238,05	233,38
Natio Oblig. MT C		923,24	914,10
Natio Oblig. MT D		892,34	883,50
Natio Opportunités		235,05	230,44
Natio Placement C		81309,47	81309,47
Natio Placement D		76399,85	76399,85
Natio Revenus		1138,05	1126,78
Natio Sécurité		11520,40	11520,40
Natio Valeurs		1697,28	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		95851,37	95851,37
Oblig. tres caté.		296,56	292,18
CDC Asset Management			
Livret Bourse Inv. D PEA		1051,50	1020,82
Nord Sud Dévelop. C		2587,61	2582,45
Nord Sud Dévelop. D		2317,58	2312,56
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		327,89	321,46
Patrimoine Retraite D		310,43	304,34
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20386,95	20386,95
Mutual. dépôts Sicav C		20174,92	20194,77
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		362,65	355,54
Écur. Capitalisation C		271,79	271,79
Écur. Expansion C		86334,32	86334,32
Écur. Géovaleurs C		4277,53	4193,66
Écur. Investis. D PEA		288,22	282,57
Écur. Monétaire C		13421	13421
Écur. Monétaire D		12439,84	12439,84
Écur. Trésorerie C		329,26	329,26
Écur. Trésorerie D		308,73	308,73
Écur. Trimestriel D		2064,47	2064,47
Éparcourt-Sicav D		195,60	195,60
Géoptim C		14109,66	13901,14
Géoptim D		12631,65	12444,98
Horizon C		2706,12	2653,06
Prévoyance Ecur. D		106,68	106,68
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	○	129808,95	129808,95
Atout Amérique		182,88	178,32
Atout Asie		70,51	68,79
Atout France Europe		1076,23	1049,98
Atout France Monde		260,43	254,08
Atout Futur C		1049,55	1023,95
Atout Futur D		977,69	953,84
Coexis		2092,15	2057,78
Dièze		2670,36	2625,72
Elicash	○	984884,81	984884,81
Eurodyn		3207,54	3129,31
Indicia	◆	2256,10	2206,21
Indocam Convert. C		15872,50	15490,79
Indocam Convert. D		14529,76	14106,56
Indocam Europe Nouv.		9406,34	9132,37
Indocam Hor. Eur. C		1240,02	1208,98
Indocam Hor. Eur. D		1170,19	[illegible]
Indocam Multi Oblig.		982,84	954,21
Indocam Orient C	◆	137,41	[illegible]
Indocam Orient D	◆	123,45	[illegible]
Indocam UniJapon		804,06	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C		2078,58	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D		1487	[illegible]
Moné.J C	○	12310,39	[illegible]
Moné.J D	○	11661,91	11661,91
Oblifutur C		605,08	[illegible]
Oblifutur D		557,68	[illegible]
Oraction		1163,76	[illegible]
Revenu-Vert		1208,83	[illegible]
Sévéa	◆	123,98	[illegible]
Synthésis		20774,09	20406,77
Univers Actions		268,61	[illegible]
Uni Associations	○	121,45	121,45
Uni-Foncier		1781,30	[illegible]
Uni-Régions		1999,99	[illegible]
Univar C	○	319,01	[illegible]
Univar D	○	299,09	[illegible]
Univers-Obligations		265,22	[illegible]
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m	◆	16552,69	[illegible]
Indocam Val. Restr.	◆	15807,53	15347,42
Optalis Dynamiq. C	◆	113,26	[illegible]
Optalis Dynamiq. D	◆	112,14	[illegible]
Optalis Équilib. C	◆	112,82	[illegible]
Optalis Équilib. D	◆	109,95	[illegible]
Optalis Expansion C	◆	101,94	99,94
Optalis Expansion D	◆	101,94	[illegible]
Optalis Sérénité C	◆	109,22	[illegible]
Optalis Sérénité D	◆	104,34	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	◆	527,40	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	◆	555,36	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		187,94	[illegible]
Francic Pierre		172,05	[illegible]
Europe Régions		275,63	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1127,60	[illegible]
Cicamonde		1741,06	[illegible]
Conventicic		478,80	[illegible]
Ecocic		1871,07	[illegible]
Mensuelcic		10090,84	[illegible]
Oblicic Mondial		4168,42	[illegible]
Oblicic Régions		1230,70	[illegible]
Rentacic		167,23	[illegible]
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité	◆	1467,66	[illegible]
Lion 20000 C	◆	17657,57	[illegible]
Lion 20000 D	◆	16520,21	[illegible]
Lion-Associations C	◆	11594,87	[illegible]
Lion-Associations D	◆	10988,46	[illegible]
Lion Court Terme C	◆	27349,48	[illegible]
Lion Court Terme D	◆	24095,18	[illegible]
LionPlus C	◆	1736,72	[illegible]
LionPlus D	◆	1590,86	[illegible]
Lion Trésor	◆	2614,51	[illegible]
Oblilion	◆	2385,23	[illegible]
Sicav 5000	◆	902	[illegible]
Slivafrance	◆	1540,04	[illegible]
Slivam	◆	629,74	[illegible]
Slivarente	◆	264,73	[illegible]
Slivinter	◆	841,81	[illegible]
Trilion	◆	5244,30	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2802,92	[illegible]
CM Option Dynamique		169,74	[illegible]
CM Option Equilibre		314,18	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		179,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		969,39	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C		190,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23663,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1801,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2030,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1121,51	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		114,63	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		313,64	[illegible]
Saint-Honoré Capital		22122,83	[illegible]
St-Honoré March.-Emer.		375,12	[illegible]
St-Honoré Pacifique		531,40	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2054,26	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1884,44	[illegible]
Stratégie Ind.Europe	◆	1128,89	[illegible]
Stratégie Rendement	◆	2180,42	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		113,42	[illegible]
Amplitude Amérique D		113,09	[illegible]
Amplitude Europe C	◆	195,06	[illegible]
Amplitude Europe D	◆	191,28	[illegible]
Amplitude Monde C		1082,95	[illegible]
Amplitude Monde D		1012,67	[illegible]
Amplitude Pacifique C		70,92	[illegible]
Amplitude Pacifique D		70,36	[illegible]
Élanciel France D PEA	◆	237,85	[illegible]
Élanciel Euro D PEA	◆	584,76	[illegible]
Émergence Euro Poste		175,79	[illegible]
Géobilys C		727,31	[illegible]
Géobilys D		680,64	[illegible]
Intensys C		123,28	[illegible]
Intensys D		113,42	[illegible]
Kaleis Dynamisme C		1258,68	[illegible]
Kaleis Équilibre C		1179,67	[illegible]
Kaleis Sérénité C		1122,72	[illegible]
Latitude C		153,15	[illegible]
Latitude D		135,99	[illegible]
Oblitys D		676,23	[illegible]
Plénitude D PEA	◆	251,26	[illegible]
Poste Gestion C		15399,86	[illegible]
Poste Gestion D		14814,57	[illegible]
Poste Première		41976,98	[illegible]
Poste Première 2-3		53295,68	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5323,44	[illegible]
Thésora C		1082,27	[illegible]
Thésora D		946,89	[illegible]
Trésorys		27720,37	[illegible]
Solstice D		2403,57	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		39228,07	[illegible]
Actimonétaire D		31078,87	[illegible]
Cadence 1 D		1084,19	[illegible]
Cadence 2 D		1071,73	[illegible]
Cadence 3 D		1073,78	[illegible]
Capimonétaire C		422,38	[illegible]
Capimonétaire D		371,87	[illegible]
Sogeoblig C/D		10059,45	[illegible]
Interoblig C		323,64	[illegible]
Intersélection France D		442,78	[illegible]
Sélect Défensif C		1151,93	[illegible]
Sélect Dynamique C		1294,84	[illegible]
Sélect Équilibre 2		957,21	[illegible]
Sélect PEA 3		920,77	[illegible]
Sogepea Europe		1354,08	[illegible]
SG France opport. C		2559,98	[illegible]
SG France opport. D		2423,31	[illegible]
Sogenfrance C		2622,92	[illegible]
Sogenfrance D		2381,29	[illegible]
Sogépargne D		316,15	[illegible]
Soginter C		295,90	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Si l'automobile est bien responsable de la pollution qui aboutit notamment à la production d'ozone à partir des oxydes d'azote, beaucoup d'autres « précurseurs » entrent en jeu. ● LES HYDROCARBURES naturels, comme le terpène émis par certaines plantes peuvent, dans certaines conditions, jouer un rôle aussi important que les vapeurs d'essence. ● LES RÉACTIONS chimiques en chaîne déclenchées par le rayonnement solaire et la chaleur sont parfois ralenties par la présence de poussières microscopiques et, au-delà d'un certain seuil, les oxydes d'azote peuvent faire baisser le taux d'ozone. ● PLUSIEURS ÉTUDES ont été lancées dans le but de modéliser ces phénomènes parfois paradoxaux et de mettre au point des outils de prévision. ● LES ENJEUX ÉCONOMIQUES autant que scientifiques de ces recherches stimulent la compétition entre les organismes impliqués

Quand l'ozone des champs envahit les villes

L'apparition et l'évolution de la pollution urbaine répond à des phénomènes complexes dans lesquels même la végétation des campagnes peut jouer un rôle. Les chercheurs s'efforcent de modéliser ces processus afin de mettre au point des outils de prévision fiables

L'ÉTUDE et le suivi des « panaches » de pollution émis par les activités des grandes villes ménage parfois quelques surprises aux spécialistes. Ceux de Météo France viennent ainsi de découvrir avec stupéfaction que Toulouse, avec une population – et donc une circulation automobile – *« dix à douze fois moins importante que celle de la région parisienne »* couvre la campagne environnante d'un nuage d'ozone *« comparable »* à celui de Paris !

Marcel Zéphoris, coordinateur de ces recherches, ne s'en est toujours pas remis. Toulouse n'est pas, comme Strasbourg par exemple, sous le vent d'autres zones urbaines ou industrielles. La pollution est bien issue de la ville elle-même et l'explication de cette anomalie n'est pas *a priori* évidente. Il s'interroge. Peut-être, lance-t-il, une circulation fluide incite-t-elle les automobilistes à une conduite plus nerveuse, et les moteurs tournant plus vite pollueraient alors davantage. L'ensoleillement ? Il est, bien sûr, nettement plus important à Toulouse qu'à Paris et l'on sait qu'il sert de déclencheur dans les réactions aboutissant à la production d'ozone à partir des gaz polluants. Ces particularités suffisent-elles à justifier leur accélération ? Cela paraît douteux. Aussi le chercheur ose-t-il une troisième explication, étonnante. A l'action du soleil et des oxydes d'azote dans la synthèse de l'ozone s'ajoute celle due aux différents hydrocarbures mis en jeu dans ces réactions chimiques de la basse atmosphère. Si certains d'entre eux sont émis par les moteurs des voitures et des camions, d'autres, les terpènes, sont naturellement produits par la végétation. Or, rappelle Marcel Zéphoris, *« les pins de la forêt landaise en émettent beaucoup et les vents d'ouest dominants les rabattent sur la ville... »* Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il ne s'agit là que d'hypothèses. *« Nous avons encore beaucoup de choses à apprendre sur ces phénomènes très complexes. »*

Un point de vue que partage pourtant Roger Vautard, du laboratoire de météorologie dynamique (LMD, CNRS/Ecole normale supérieure/Ecole polytechnique). *« On s'oriente clairement vers une mise en cause des hydrocarbures naturels,* souligne-t-il. *Durant les épisodes de pollution du mois d'août, on a pu constater que l'ozone était partout, à la ville comme à la campagne et, dans ce dernier cas, pas seulement sous le vent des villes. C'est la confirmation qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème urbain. »*

L'oxyde d'azote émis par les voitures et certaines industries est bien à l'origine de la synthèse de l'ozone sous l'action du soleil et de la chaleur. Mais bien d'autres « précurseurs » entrent en jeu, parmi lesquels des hydrocarbures émis par la végétation.

Ces données ne disculpent pas, pour autant, l'automobile, que tous les spécialistes continuent à désigner comme la principale responsable (avec les industries consommatrices de combustibles fossiles) de la pollution par l'ozone. Les oxydes d'azote qu'elles dégagent sont bien à l'origine des hausses importantes de la concentration de ce composé, corrosif à forte dose, dans les couches basses de l'atmosphère. Bien d'autres éléments interviennent dans les réactions qui lui donnent naissance.

A proximité du sol, la production d'ozone est liée à la présence d'un certain nombre de « précurseurs » que sont les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et les « composés organiques volatils », ou COV – hydrocarbures d'origine anthropique (vapeurs d'essence ou de solvants), ou naturels, dégagés par les plantes. Ces éléments interviennent tous dans une série de réactions très complexes, qui se déclenchent en présence de soleil et de chaleur et aboutissent à l'apparition d'un mélange de polluants parmi lesquels figurent l'acide nitrique et l'ozone.

« PANACHE » POUSSÉ PAR LE VENT

Pour ne rien arranger, le dosage d'oxydes d'azote joue un rôle fondamental. Trop important, il fait baisser le taux d'ozone préexistant ! Les fines particules – émises, par exemple, par les moteurs diesel – ont pour effet de ralentir les réactions, en fixant à leur surface certains hydrocarbures. Cela peut expliquer, par exemple, pourquoi on observe souvent des taux d'ozone bien plus importants dans la campagne, sous le vent des villes, qu'au dessus des zones urbaines (*Le Monde* du 21 août 1997). Dans certains cas de figure, le gros des réactions intervient quand le « panache » de pollution, poussé par le vent, a déjà parcouru une certaine distance. *« C'est ainsi,* explique Marcel Zéphoris, *que nous avons pu observer, le 19 juillet 1996, des pics d'ozone frôlant les 300 microgrammes par m3 à 110 kmde Paris, alors que, ce jour-là, cet indice ne dépassait pas 100 dans la capitale ».*

UN OBJECTIF TRÈS PRAGMATIQUE

Pour comprendre et analyser ces processus complexes, Météo France va approfondir les études menées depuis fin 1995 autour de Paris et de Toulouse, en coopération avec le laboratoire d'aérologie (CNRS) de Toulouse, à partir de mesures effectuées en permanence par des stations fixes et, lors des pointes de pollution, par des camions et des avions instrumentés. Les données ainsi recueillies sont introduites dans un modèle météorologique à échelle régionale (Meso-NH), qui a été complété pour tenir compte des réactions chimiques de production et de destruction de l'ozone. Ces études seront complétées par une campagne de mesures plus importantes menée *« à l'horizon de l'an 2000 »* avec plusieurs autres laboratoires, dont le LISA (Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques, CNRS-Paris-XII).

En attendant, une autre opération vient d'être lancée autour de l'agglomération parisienne par l'Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL), qui fédère cinq laboratoires, dont le LMD, en coopération avec le LISA, Météo France et Airparif. Prévu pour durer trois ans (1998-2000), ce programme, baptisé Esquif (Etude et simulation de la qualité de l'air en Ile-de-France), met en œuvre un dispositif de recueil de données un peu similaire à celui déployé par Météo France. Son but, explique Robert Vautard, est multiple. Il s'agit de *« valider la chimie introduite dans les modèles Chimère du LMD et Meso-NH et Azur de Météo France »*, mais aussi *« comprendre l'origine et l'évolution des épisodes de pollution »*. Mais, au-delà de la recherche fondamentale, l'objectif principal des chercheurs travaillant sur ces projets reste très pragmatique. Tous espèrent que leurs modèles numériques rendront la prévision des pics de pollution aussi banale que celle du temps. Un rêve qui pourrait devenir réalité dans quelques années.

Jean-Paul Dufour

Compétition entre les équipes de recherche sur la pollution

LEUR RETENTISSEMENT auprès du public – et, donc, des décideurs – fait des problèmes de pollution urbaine un sujet de recherche très disputé. Une certaine tension est perceptible entre les équipes de Météo France et celles de l'Institut Pierre-Simon-Laplace travaillant dans ce domaine. Les premiers semblent un peu agacés par ces futurs concurrents venus piétiner leurs « plates-bandes » de prévisionnistes. Une question de réputation à soutenir pour l'entreprise publique, mais aussi un enjeu économique.

« Nous sommes condamnés à nous entendre, reconnaît l'un d'eux. *De toute façon, nos modèles sont complémentaires plutôt que concurrents. »* Ceux de Météo France, très complets, prenant en compte des données météorologiques recueillies dans le monde entier, exigent l'emploi d'ordinateurs surpuissants. Ils serviront surtout d'aide à la décision au plan national ou international. *« Grâce à eux, on pourra suivre les "panaches" de pollution sur tout le territoire, simuler les effets des différentes mesures envisagées,* explique Marcel Zéphoris, de Météo France. *Vérifier, par exemple, ce que donnerait la limitation du trafic urbain ou une baisse des taux des différents précurseurs de l'ozone. »* Un outil très attendu quand on considère les critiques lancées contre certaines initiatives gouvernementales comme la distribution de la « pastille verte » aux automobilistes.

RUSTICITÉ ET RAPIDITÉ

Le modèle Chimère du Laboratoire de météorologie dynamique (LMD, CNRS/Ecole normale supérieure/Ecole polytechnique), en revanche, présente une résolution beaucoup plus grossière. Ses « mailles » ont la taille d'un département, alors que celles de Meso-NH ont moins de 2 kilomètres de côté. Et il ne tient compte que des prévisions météo pour le lendemain, pas de l'évolution des prévisions en temps réel comme son concurrent. Résultat : il peut tourner sur de petits ordinateurs de type PC et sera très facilement utilisable par les villes, les communautés urbaines ou les régions. Mais, souligne Roger Vautard, du LMD, *« il ne vise pas la simulation dans le détail. Son but est d'estimer la concentration sur de grandes zones : une moyenne sur tout Paris, par exemple. Il ne pourra jamais prévoir le taux d'ozone place de la Concorde ou au Trocadéro. »*

Cette relative rusticité rend sa mise au point plus rapide, et Chimère devrait être opérationnel avant son concurrent de Météo France. *« Cet été, déjà, nous avons pu prévoir relativement bien les épisodes modérés,* assure Roger Vautard, du LMD. *En revanche, les pointes importantes ont été sous-estimées. Ces résultats sont déjà intéressants, mais nous ne sommes pas satisfaits. Il y a encore beaucoup de recherches à faire. »* Marcel Zéphoris, lui, n'espère pas *« commencer à voir des choses réalistes sur Meso-NH »* avant cinq ans. De plus, souligne-t-il, *« il nous faudra former des gens pour analyser et interpréter les données »* crachées par cette énorme machinerie informatique.

Le débat sur l'efficacité de la « pastille verte » ou sur l'influence des pins des Landes sur la pollution toulousaine est donc loin d'être clos.

J.-P. D.

Un scientifique américain candidat au clonage

L'AMÉRICAIN RICHARD SEED, qui avait annoncé en janvier son intention de cloner des êtres humains (*Le Monde* du 8 janvier), a décidé de se répliquer lui-même, selon le quotidien *Boston Globe*. Devant l'association Sciences et Politique, regroupant à Boston des chercheurs réfléchissant sur la biologie et ses implications morales et politiques, M. Seed, 69 ans, a précisé que son épouse Gloria était prête à porter le futur embryon. Celui-ci sera issu du noyau d'une de ses cellules et d'un ovule prélevé sur une donneuse. Il s'agit ainsi de *« prévenir toute critique sur une quelconque utilisation du désespoir des femmes stériles avec un procédé qui ne serait pas complètement prouvé scientifiquement »*, a précisé le chercheur. A la tête d'une clinique près de Chicago, il se dit prêt à mener à bien cette expérience dans deux à cinq ans. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **HALIEUTIQUE : un dispositif acoustique répulsif** destiné à éloigner les cétacés des filets de pêche, baptisé PICE, est commercialisé par la société Martec. Ce boîtier de 15 cm de long et de 4,5 cm de diamètre, placé directement sur les filets, aurait permis lors de tests une nette diminution des prises de dauphins.

■ **ESPACE : les commissions d'enquête chargées d'élucider les explosions** en vol des deux fusées américaines Titan IV et Delta III, le 12 et le 26 août, disposent des premiers éléments d'explication. Le lanceur Titan IV (Lockheed Martin) aurait été victime d'une panne d'alimentation électrique de sa centrale inertielle, qui aurait envoyé une commande erronée de braquage après sa remise sous tension. L'échec de la Delta III (Boeing) serait dû à un manque de fluide hydraulique dans le système d'orientation des tuyères de trois propulseurs à poudre. A court d'huile, le système de pilotage n'a pu enrayer le phénomène de roulis qui a entraîné la perte du lanceur.

■ **ENTOMOLOGIE : un moustique « mutant » a été découvert** dans le métro londonien. Réputé se nourrir exclusivement du sang des oiseaux, *Culex piplens « cavernicole »* s'attaque désormais aux mammifères. Des scientifiques londoniens ont montré que le patrimoine génétique du moustique souterrain a changé et que les tentatives effectuées en laboratoire pour l'accoupler à ses cousins évoluant à l'air libre ont échoué, ce qui laisse supposer que les deux espèces sont en passe de se séparer.

Le projet de réacteur à fusion thermonucléaire ITER est revu à la baisse

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le réacteur à fusion ITER (International thermonuclear experimental reactor), l'un des plus ambitieux projets scientifiques de l'ère nucléaire visant à domestiquer l'énergie des étoiles, restera finalement dans les cartons de ses concepteurs. En tout cas, dans sa configuration originelle. S'il voit jamais le jour, ce sera sous une forme « allégée » : un « ITER light », au coût réduit, mais aussi aux performances plus limitées. C'est en fonction de cette nouvelle donne que la communauté des spécialistes de la fusion thermonucléaire, dont 500 experts participent, du 7 au 11 septembre à Marseille (Bouches-du-Rhône), au 20e Symposium technique de la discipline (SOFT 98), va devoir désormais orienter ses travaux.

Voilà bientôt un demi-siècle que les physiciens rêvent de « mettre le soleil en bouteille », en reproduisant, dans des réacteurs spécialisés, le processus de fusion nucléaire d'atomes légers d'hydrogène (deutérium et tritium) qui fait briller les étoiles. La maîtrise de cette source d'énergie, en théorie presque illimitée, soulève toutefois de gigantesques difficultés. La fusion de tels noyaux atomiques ne s'obtient qu'en les chauffant à 200 millions de degrés Celsius : plus de dix fois la température qui règne au cœur du soleil ! Pour réaliser cette alchimie torride, les chercheurs ont conçu des sortes de « chaudrons », baptisés tokamaks. Dans ces chambres à vide en forme d'anneau (tore), le plasma brûlant, auquel aucun matériau ne résisterait, est confiné loin des parois de cette « bouteille » par de puissants champs magnétiques.

Des résultats encourageants ont déjà été obtenus avec de telles machines, notamment par l'équipe du Joint European Torus (JET) à Abingdon (Grande-Bretagne) et par celle de l'université de Princeton (New-Jersey), qui ont réussi à produire respectivement 12 et 10 mégawatts de puissance. Mais ces bouffées d'énergie, libérées pendant une à deux secondes seulement, sont encore très éloignées du but visé : l'ignition, c'est-à-dire l'auto-entretien de la réaction, dont il deviendrait alors profitable de récupérer la chaleur pour la transformer en énergie électrique.

Tel était précisément l'objectif du programmme ITER, lancé en 1988 par les Etats-Unis, l'URSS (aujourd'hui la Russie et le Kazakhstan), l'Union européenne (associée à la Suisse et au Canada) et le Japon. Il prévoyait de construire d'ici à 2005, moyennant un investissement de 50 à 60 milliards de francs actuels, un tokamak géant, capable de générer 1 500 mégawatts de puissance thermique pendant un millier de secondes, dans une énorme chambre à plasma de 2000 mètres cubes. Ce réacteur devait constituer le dernier palier expérimental avant la construction d'un éventuel prototype industriel. Dix ans plus tard, les plans sont sévèrement revus à la baisse.

UN COÛT TROP LOURD

« Les progrès réalisés dans la maîtrise de la physique des plasmas sont tels que nous sommes presque certains de pouvoir apporter, à terme, la preuve de la faisabilité de la production d'énergie à partir de la fusion nucléaire, assure Robert Aymard, directeur d'ITER. *Mais le coût est apparu trop lourd aux partenaires. »*

Aux réticences manifestées par le Congrès américain pour financer des recherches dont il n'est pas espéré d'applications industrielles avant une cinquantaine d'années, se conjuguent la déroute économique de la Russie, la crise financière asiatique, mais aussi l'attentisme de certains pays de l'Union européenne. Il est vrai, également, que les problèmes technologiques sont loin d'être parfaitement résolus, qu'il s'agisse de la mise au point des matériaux de structure, qui devront résister à des conditions extrêmes, ou des dispositifs internes (divertors) destinés à évacuer la chaleur. Cela, même si des avancées très significatives sont décrites aux journées de Marseille.

Pour sauver ITER, ses promoteurs étudient désormais un projet de 40 à 50 % moins onéreux que le précédent, dont les dimensions seraient donc réduites en proportion. Dans ces conditions, l'objectif de l'ignition devient inaccessible, ce qui vide le programme d'une bonne part de sa substance. *« Même sans atteindre l'auto-entretien de la combustion, nous pourrons, avec une machine plus modeste, obtenir un rapport de un à dix entre l'énergie dépensée et l'énergie produite »*, plaide Robert Aymard.

La réalisation de ce « petit ITER » n'est pourtant pas acquise. Fin juillet, l'Union européenne, la Russie et le Japon ont décidé de prolonger de trois ans la phase d'étude détaillée, repoussant d'autant une éventuelle décision de construction. Mais les Etats-Unis, qui n'ont pas signé ce moratoire, ont réservé leur décision jusqu'en octobre. En cas de retrait américain, les trois autres partenaires, dont deux seulement sont solvables, poursuivront-ils l'aventure ? Jamais, sans doute, l'avenir de la fusion thermonucléaire n'est apparu aussi incertain.

Pierre Le Hir

Le Stade français-CASG propose du grand spectacle

Afin de relancer le rugby de clubs à Paris, le président du champion de France en titre souhaite que les matches soient des « fêtes familiales ». Animations et parades se succèdent sur la pelouse avant les rencontres

Depuis quatre ans qu'il préside aux destinés du club de rugby parisien, Max Guazzini n'a pas hésité à bousculer les vieilles habitudes qui régissent ce sport. Cet ancien avocat, devenu une figure importante du paysage audiovisuel depuis qu'il dirige le groupe NRJ, s'est inspiré des progrès du rugby-spectacle réalisés depuis quelques années sur les pelouses de l'hémisphère Sud pour animer les avant-matches. La méthode semble plaire au public parisien. Samedi 5 septembre, pour la rencontre entre le Stade français et Castres, 18 000 spectateurs occupaient les sièges du Parc des Princes, terrain provisoire de jeu du club. Pour les champions de France en titre, l'adaptation à ce nouveau style ne semble pas poser trop de problèmes. Bernard Porte, l'entraîneur de l'équipe parisienne, explique que *« à Paris, s'il n'y a pas de spectacle, il n'y a pas grand monde dans les tribunes. »*

LES FEMMES ont aimé le Mondial de football et ses héros français, elles vont adorer le championnat de France de rugby. C'est du moins le pari lancé en cette rentrée par le très communiquant président du Stade français-CASG. Pour honorer le titre de champion de France de ses protégés, Max Guazzini a décrété que la saison 1998-99 serait celle de toutes les femmes et de leurs enfants. *« Dans ma conception des choses, un match de rugby est une fête familiale »*, disait-il à la veille de la grande rentrée parisienne des Stadistes, samedi 5 septembre au Parc des Princes face à Castres.

RUGBY

« Vous êtes nos invitées. » Des affichettes de promotion du club parisien ont été disséminées dans les rues de la capitale. Déguisés en marins vénitiens, Vincent Moscato, le capitaine, Sébastien Viars et Richard Dourthe, deux des recrues du Stade français, ont prêté leurs sourires à cette campagne publicitaire d'un goût inédit dans le monde conservateur du rugby français.

Avec le concours actif de Canal Plus, le nouveau partenaire exclusif du championnat de France de rugby, le président parisien avait déployé tous ses talents d'homme de communication pour faire de ce Stade français-Castres, honnête affiche de la troisième journée du championnat de France, un grand événement.

Samedi, 18 000 spectateurs avaient répondu à l'invitation des nouveaux colocataires du Parc des Princes. Pari gagné pour Max Guazzini, qui envisage de renouveler l'expérience lors de la deuxième phase du championnat de France.

Homme de radio, plus proche du show-bizz que du mouvement sportif, Max Guazzini se sent manifestement à l'aise dans son rôle de trublion : *« Depuis quatre ans, nous avons bousculé la culture traditionnelle du rugby de village. C'est normal, nous représentons une grande ville. Chacun sa différence ! »* Toujours à l'affût des nouveautés, il n'a pas manqué de s'inspirer des progrès du rugby-spectacle réalisés cette année dans l'hémisphère Sud : *« J'ai vu des chevaliers en tenue de croisés rentrer sur le terrain des Canterbury Crusaders avant un match de Super 12 ».*

« HABILLER LE MATCH »

Adaptée à la mode parisienne, l'idée s'est traduite par la présence des filles du Moulin-Rouge sur la pelouse du Parc, en préambule du match Stade français-Castres. *« Paris, c'est la tour Eiffel, c'est l'arc de Triomphe, c'est le Moulin-Rouge, cela fait partie des images d'Epinal »*, assure Max Guazzini.

En quelques années, le Stade français a imposé une nouvelle manière de faire pour attirer le grand public. *« Il faut habiller le match autant que faire se peut »*, résume Max Guazzini. Des marraines prestigieuses, Madonna et Naomi Campbell, ont accompagné les premiers pas de Max Guazzini dans le rugby. Des *pom-pom girls* ont été recrutées pour animer les temps morts des matches, une petite voiture téléguidée a été achetée pour amener le *tee* aux pieds du buteur, et un nouveau textile, le polycoton, a été choisi pour habiller les joueurs : *« Cette matière permet de faire des dessins différents, plus originaux, et en plus, les maillots sont comme neufs à la fin de la saison ! ».*

Et, puisqu'il n'y a pas de petits profits, les rugbymen du Stade français ont été invités à faire la promotion, sur les plateaux de télévision d'Arthur ou de Jean-Pierre Foucault, d'une reprise du *I Will Survive* de Gloria Gaynor, cet air qui salue depuis un an l'entrée des joueurs sur le terrain et leurs essais. Chaque disque vendu devait rapporter un franc au club : de bonne affaire, le contrat s'est transformé en mine d'or depuis que *I Will Survive* est devenu le tube de l'été dans la foulée du succès de l'équipe de France de football, qui en avait fait son *Hymne à la joie*. Selon Max Guazzini, huit cent mille exemplaires ont été vendus.

Confrontés à la méthode innovante de leur président, les joueurs du Stade français s'adaptent sans trop de difficultés. *« Jouer au Parc des Princes, c'est fabuleux pour tout le monde,* souligne Bernard Laporte, l'entraîneur de l'équipe parisienne. *Cela fait parler de nous, ça fait bouger les choses. Et puis, à Paris, c'est indispensable. S'il n'y a pas de spectacle, il n'y a pas grand-monde dans les tribunes. »*

Homme de terrain, il prend pourtant ses distances avec le tout-spectacle : *« Je ne sais pas si les gens du rugby sont prêts pour cette évolution. On verra... Nous devons assumer notre titre de champion de France, mais pour nous, joueurs et entraîneurs, cela se limite au rugby, à 80 minutes. »* Après la rencontre face à Castres, le pilier parisien Serge Simon a regretté l'excès de plumes qui avait précédé le match.

LÉGITIMISTE

En fin de saison dernière, Max Guazzini et Bernard Laporte rêvaient de s'installer au Parc pour jouer la coupe d'Europe. L'absence des clubs anglais dans cette compétition a refroidi l'ardeur de l'entraîneur parisien : *« Nous sommes déçus. C'est dommage pour les joueurs qui n'auront droit qu'aux miettes du gâteau européen. »*

Le président, lui, est moins perturbé par la dévaluation de la coupe d'Europe : *« Ne comptez pas sur moi pour dénigrer les compétitions auxquelles nous allons participer. »* Max Guazzini n'oublie jamais de rappeler sa position de *« légitimiste »*. Même la formule alambiquée du championnat de France (trois poules de huit, puis de quatre poules de quatre, puis des phases finales), critiquée par de nombreux présidents, entraîneurs et joueurs, trouve grâce à ses yeux.

« Je ne fais pas de politique dans le rugby, dit-il. *Le Stade français n'a jamais été un club qui montait au créneau. »* Chez Max Guazzini, le respect de la tradition pointe toujours derrière la tentation de l'innovation et le goût des paillettes.

Eric Collier

Les deux passions de Max Guazzini

PORTRAIT

Ce travailleur acharné trouve des points communs entre NRJ, qu'il a contribué à créer, et Le Stade français, qu'il préside

MAX GUAZZINI rêvait d'être chanteur de charme, mais il a réussi comme avocat, patron de radio et président d'un club de rugby. *« Entre l'aventure de NRJ et le redressement du Stade français, il y a un point commun : celui d'avoir imposé une démarche novatrice dans un univers conservateur et conventionnel »*, estime le numéro deux de NRJ. L'itinéraire de ce grand brun au regard doux est un mélange de travail acharné et de « coups » montés au service des défis qu'il se fixe. *« Ce qui est important, c'est d'aimer et de créer »*, dit-il.

Né il y a une petite cinquantaine d'années dans le sud de la France, Max Guazzini y passe sa jeunesse. Bon élève, il dépense son argent de poche, le samedi, sur le marché aux disques d'Aix-en-Provence. Déjà, ce futur dénicheur de « tubes » aime les airs à la mode et le chant grégorien. Après son bac, comme d'autres jeunes à l'époque, il vient à Paris, où il loge chez les frères maristes, au 104, rue de Vaugirard, à la même adresse que François Mitterrand ou Edouard Balladur en leur temps.

Tout en poursuivant des études de droit, il s'essaie à la chanson ; il enregistre même un disque, chez Orlando Productions, la société du frère de Dalida. En dépit d'un passage dans l'émission télévisée de Danièle Gilbert, animatrice-vedette dans les années 70, ses perspectives de réussite dans la chanson semblent limitées. *« Il faut toujours essayer d'aller au bout de ses rêves. J'ai essayé »*, commente-t-il.

Malgré cet essai manqué, il reste dans le sillage de Dalida, dont il est l'attaché de presse entre 1978 et 1981. Résidant dans le 18e arrondissement, Max Guazzini se lie aussi avec les socialistes du quartier, qui sont... Lionel Jospin, Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant. Des amitiés qui seront utiles lors de la création de NRJ.

CHALEUREUX ET PERFECTIONNISTE

En 1981, il est reçu deuxième au concours du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) ; ses professeurs étaient Robert Badinter et Jean-Denis Bredin. Embauché chez Me Biaggi, il se consacre aux affaires pénales ; il en a notamment gardé le souvenir de ses visites matinales à la prison de Fleury-Mérogis.

Dans le même temps, avec Jean-Paul Baudecroux, il dirige NRJ, qui n'est, à ce moment-là, qu'une radio associative. *« Je tapais le hit-parade dans mon bureau d'avocat »*, se souvient-il. Ce Méditerranéen chaleureux et perfectionniste forme un tandem efficace avec Jean-Paul Baudecroux, plus anglo-saxon et calculateur. Lorsqu'en 1985 NRJ devient une société commerciale Max Guazzini doit choisir entre ses deux activités. *« Le choix était entre devenir un bon avocat ou vivre une aventure passionnante. Mais il y a plusieurs milliers d'avocats en France et une seule NRJ »*, dit-il. Aujourd'hui, il considère cette entreprise comme une part de lui-même et il est prêt à tout pour la défendre. Il reconnaît même qu'entre Jean-Paul Baudecroux et lui ce serait plutôt lui le mauvais garçon. D'ailleurs, il est l'instigateur de la gigantesque manifestation qui avait rassemblé des milliers de jeunes, le 8 décembre 1984, pour protester contre la menace de saisie de NRJ.

Au printemps, lors du rachat de RMC et de Nostalgie, ses deux passions – la radio et le rugby – se sont croisées. Pierre-Yves Revol, responsable du pôle communication des Laboratoires Fabre, partenaire de NRJ dans cette opération, est aussi le président du Castres Olympique. Et Max Guazzini, qui s'est attaché au redressement du Stade français depuis 1994, s'est trouvé un nouveau défi. Il n'est que de voir avec quel air gourmand il promet : *« J'aime beaucoup Nostalgie, et vous allez voir à quel niveau on va monter cette radio. »*

Françoise Chirot

Les Internationaux des Etats-Unis continuent sans joueurs français

Nathalie Tauziat et Mary Pierce ont été éliminées au terme d'une journée perturbée par un violent orage

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Ce fut une journée étrange, rythmée par l'ivresse d'une partie de base-ball historique et un orage d'une violence inouïe qui a jeté New York dans la nuit en plein après-midi. La course au record de Mark McGwire a occupé toutes les écrans de télévision existants sur le site et les éclairs ont illuminé la pénombre donnant à la scène une beauté étrange avant que le tennis ne vienne se glisser entre les gouttes d'un jour trempé, sans avoir jamais le premier rôle en ce lundi 7 septembre.

TENNIS

Le matin, avant la tempête, la Sud-Africaine Amanda Coetzer a été la seule à terminer son match, en battant Conchita Martinez, se hissant ainsi en quart de finale (6-4, 4-6). Avant et après les [illegible] but de tournoi, il n'en reste désormais qu'une : Venus Williams. L'Américaine, finaliste de l'US Open 1997 et tête de série no 5, a fait sensation, lundi, en battant la Française Mary Pierce, tête de série no 12, en une partie coupé par une tempétueuse mi-temps (6-1, 7-6).

La première manche est pour Venus. Mary n'est pas là. Les peaux de roue, en assommant des services gagnants et des coups droits dégingandés. En une minuscule demi-heure, elle prend le set, Mary n'a pu saisir qu'un jeu au passage.

L'orage vient, le vent souffle en tempête : *« Je n'arrivais plus à distinguer la balle des papiers gras qui volaient »*, explique Venus. Dans

Elle sert, elle avance, elle a l'audace de suivre à la volée et d'y réussir à merveille. Quand il faut soutenir l'échange, Mary est encore là. Son jeu se fait consciencieux, parfois elle sourit : surpasser Venus Williams du fond du court n'est pas chose facile. Car la jeune fille au 1,86 mètre a le déplacement alerte et la résistance tenace. Pour aller plus vite qu'elle, Mary tente de prendre la balle très tôt derrière le rebond et de jouer le plus loin possible dans le court sur les lignes.

La deuxième manche lui semble promise. D'un smash tout mou, elle s'empêche de prendre le service de Venus pour mener cinq jeux à quatre. Les deux joueuses s'entêtent, on grogne en frappant et on pinaille sur des décisions d'arbitrage.

BALLE CINGLÉE

Le onzième jeu est le sommet d'un deuxième set d'une grande qualité. Mary Pierce est au service, [illegible] près d'un quart d'heure. *« C'est ce genre de jeu qui prouve combien le tennis est une affaire de force d'esprit »*, dira Venus. Et pour donner un coup de pouce à son gros moral, la joueuse américaine possède un coup qu'elle appelle sa signature : cette capacité rare chez les dames à cingler une balle même très lourde avant son rebond.

Spectaculaire, le coup est sans retour. Venus prend finalement le jeu. Mary récupère son service en deux minutes pour un tie-break. Elle y mène 4-1, mais Venus avec son arsenal de coups frappés à plat marque les 6 points suivants et peut esquisser des pas de danse ravie.

Quelques heures plus tard, avant que la pluie n'interrompe la session de nuit, la dernière Française en lice, Nathalie Tauziat s'en est allée, rapidement battue par l'Américaine Lindsay Davenport, tête de série no 2 (6-1, 6-4). Victime d'une allergie qui la congestionne, la finaliste de Wimbledon n'a pu résister à une adversaire qu'elle n'a battue que sur gazon.

La France rencontrera la Russie au premier tour de la Fed Cup

L'équipe de France se déplacera en Russie pour disputer le premier tour de la Fed Cup (l'équivalent de la Coupe Davis pour les femmes), les 17 et 18 avril 1999. Selon le tirage au sort effectué, samedi 5 septembre, aux Internationaux des Etats-Unis, l'Espagne ira rencontrer l'Italie, la Croatie recevra les Etats-Unis et la Suisse accueillera la Slovaquie.

Au mois de juillet, la Russie – privée d'Anna Kournikova, qui n'a pas voulu cette année participer à la Fed Cup – s'était hissée dans le groupe mondial en battant l'Allemagne (4-1). La quatorzième joueuse mondiale n'a pas fait savoir si elle participera à l'édition 1999. *L'équipe de France, elle, ne sait pas si elle pourra compter sur* Mary Pierce, « destituée » pour l'épreuve cette année. La Française a

Le duel des batteurs de base-ball passionne les Etats-Unis

***POUR OUBLIER** les affaires qui* les minent, les Etats-Unis se sont trouvé un sujet de fierté nationale. La presse américaine, friande de statistiques, ne parle plus que du duel opposant Mark McGwire et Samy Sosa, le batteur des Cardinals de Saint-Louis (Missouri) et celui des Cubs de Chicago (*Le Monde* du 1er septembre). Les deux hommes, respectivement âgés de trente-quatre et vingt-neuf ans, sont en passe d'améliorer le record historique de *home runs* réalisés au cours d'une même saison.

La marque maximale (61) de ce coup parfait et imparable, qui consiste pour le batteur à renvoyer la balle lancée par le *pitcher* ou « livreur » hors des limites du terrain, de préférence dans les tribunes, date de 1961. Elle revient au joueur des Yankees de New York, Roger Maris. Lundi 7 septembre, Mark McGwire a égalé ce score mythique, Sammy Sosa le talonnant à 58.

Alors que la saison régulière se termine dans trois semaines, la rivalité amicale qui s'est instaurée entre les deux hommes passionne une Amérique morose et relance un sport en perte de vitesse depuis la longue grève des joueurs en 1994, qui avait écarté de nombreux fans. Même les chaînes télévisées spécialisées dans d'autres sports interrompent leurs programmes pour diffuser la moindre apparition des deux nouveaux héros. Lundi, leurs équipes se sont rencontrées à deux reprises dans le Busch Stadium de Saint-Louis archi-comble.

Qui établira donc le nouveau record ? McGwire tient la corde, même s'il reste aux deux batteurs encore une vingtaine de matches à disputer. Dimanche 6 septembre, pour son 60e *home run* de la saison, le batteur des Cardinals a fait la « une » des journaux. Il venait de rejoindre dans la légende Babe Ruth, auteur de 60 *home runs* en 1927 et qui reste dans le cœur des Américains comme le meilleur batteur de tous les temps.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE :** les extraits des procès-verbaux d'audition des coureurs de l'équipe cycliste Festina, recueillis à Lyon au mois de juillet et publiés par *France-Soir* dans son édition du lundi 7 septembre, sont *« authentiques »*, a déclaré Gérard Vinsonneau, premier procureur adjoint au parquet de Lille (*Le Monde* du 8 septembre). *« Lors de ces auditions, Richard Virenque et Pascal Hervé ont toujours nié s'être dopés. Les sept autres coureurs ont reconnu soit un dopage organisé au sein de l'équipe, soit un dopage individuel »*, a-t-il ajouté.

■ **CYCLISME :** Laurent Jalabert (ONCE) est le nouveau leader du Tour d'Espagne, après la troisième étape entre Cadix et Estepona (192,6 km) remportée lundi 7 septembre par l'Estonien Jaan Kirsipuu (Casino). Le Français devance de 2 secondes au classement général le Suisse Markus Zberg (Post Swiss Team) et de 6 secondes Philippe Gaumont (Cofidis).

■ **FOOTBALL : les déboires de la sélection nationale espagnole** de football tournent à l'affaire d'Etat. La défaite du onze espagnol (3-2), samedi 5 septembre, face à l'équipe de semi-amateurs de Chypre, en éliminatoires de l'Euro-2000, a conduit deux partis d'opposition (PSOE et IU) à demander à la ministre de tutelle, Esperanza Aguirre, ministre de la culture et de l'éducation, l'éviction du sélectionneur Javier Clemente. En poste depuis 1992, reconduit jusqu'en 2002, Clemente est largement mis en cause depuis l'élimination de l'équipe au

هكذا من الأصل

L'omelette aux œufs d'or

Grandes marées et visiteurs en foule dans la baie

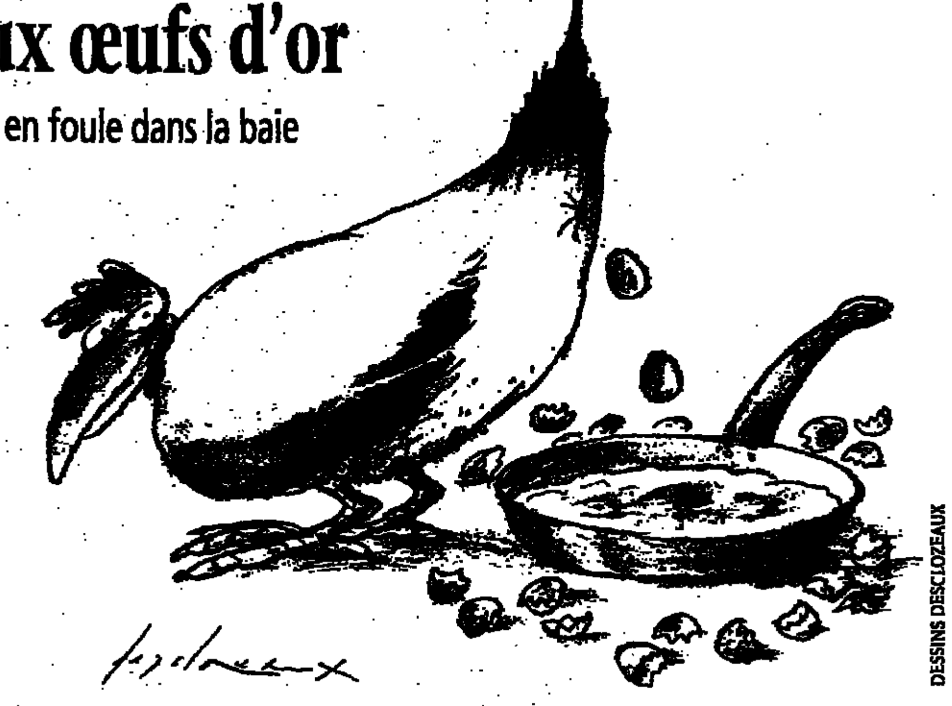

DESSINS DESCLOZEAUX

A CLICHÉ, cliché et demi. Il y a *plus fort que le Mont-Saint-Michel.* Le restaurant de La Mère Poulard, par exemple, maison centenaire accrochée au rocher comme une bernique, établissement aujourd'hui classé éternel et halte haut de gamme quand on a le courage de s'en aller escalader *la Grande-Rue,* artère-souk et pompe à devises de la commune.

Ferveur extrême, jubilation fatale. Très saint Michel, priez pour eux. *Pour tous ces entreprenants* en mouvement perpétuel vers cette abbaye des nuages laïcisée sous la pression du grandiose, de l'unique et du panoramique. Chef-d'oeuvre déjà depuis longtemps en péril dont on n'arrive plus à comprendre s'il est pour toujours enfermé ou *prochainement* dégagé des lourdes menaces qui l'entourent. Pour l'instant, devant la charge des furieux qui l'abordent, un homme avec uniforme et mégaphone tente de mettre de l'ordre dans le flux et le reflux.

Cette petite scène de circulation montoise se passait très exactement en face des guichets de la Poulard and Co, qui elle-même, en ce mois d'août surchargé, semblait avoir des *problèmes d'engorgement.* La boutique tourne de 11 heures à 23 heures, sept jours sur sept, toute l'année, grand beau ou temps de chien sur les remparts, houle secouante ou marées à coefficient remarquable, comme ceux qui *gonflent les déferlantes* en ce moment même sur la baie.

La Poulard, manufacture à touristes rompue aux arts martiaux du point de passage obligé. Ici, du coup, retenir une table n'est jamais chose très sûre. L'astuce est de faire monter *les pénitents jusqu'au troisième* étage, là où l'on se dégage un peu du populo et où l'on peut prendre un verre à l'aise en attendant son tour. Cette élévation soudaine donne de l'importance et conforte dans l'idée que l'on a sonné à la bonne adresse.

D'une dame, Annette Poulard (1851-1931), qui ne pensait pas à mal en *battant des œufs tout en ré*confortant d'un oeil matois les transis qui venaient s'échouer à sa porte, voilà désormais une multinationale en charge du grand sauvetage des flagellants arrivés de loin et de partout pour sacrifier à l'adoration de la sainte omelette. Secte de béats affamés, on voit ici ses adeptes plonger dans le baptistère du mousseux jusqu'aux limites ultimes de la noyade ; remerciant le *Tout-Puissant* d'avoir guidé leurs pas jusqu'à l'âtre sacré, ils la dévorent enfin, cette omelette tourmenteuse, objet de toutes leurs rêveries.

UNE RUMBA ÉCUMANTE

Ceux qui n'ont ni encore l'audace ni tout à fait les moyens d'entrer seront priés de regarder de la rue les percussionnistes à veste rouge faire monter la préparation au rythme d'une rumba écumante et tonique. De la bassinoire de cuivre, la recette *– formidablement* tenue secrète – semble indiquer qu'il faut sans tarder passer l'affaire à la flamme de bois sec et servir dans la foulée. Le Barnum Poulard connaît la musique et s'offre ici pour pas cher une publicité édifiante qui s'en ira courir le monde et apporter *la bonne nouvelle aux* dernières populations encore tenues *dans l'ignorance.* Encore que l'on puisse se demander s'il en reste.

Amusement pour rois, princes de la politique, des lettres et des arts, des clients célèbres, la maison en a accueilli des collections entières de livres d'or. Leurs flatteries tapissent les murs, agrémentées de photos des mêmes. Illustrations qui n'ont rien à voir avec leur passage dans l'endroit, mais qui donnent une touche accréditive supplémentaire à la réputation internationale du restaurant. Etonnante galerie de portraits et formidable encouragement pour les casseurs de tirelire qui vont se retrouver aux places occupées par toutes ces gloires, et comme elles sur le point de *s'attaquer au même plat,* au même délice : imposant, aérien, crémeux.

Il y a de la fête foraine dans ce décor matraqué par autant de visites, usé par trop de curiosité. Les timides restent sur leurs gardes, les guindés déplorent la désinvolture du service, *le reste se marre, trouvant l'endroit* plutôt rigolo. Aimable en tout cas, pas pousse-au-crime pour deux ronds – pas le temps. Nos voisins jouaient l'économie au risque de se faire peur : carafe d'eau, l'omelette (140 francs), gâteau au chocolat (55 francs). *Enlevez, c'est pesé ! « Au revoir messieurs-dames ».* Au revoir madame. Elle paraissait ravie la dame, parfaitement rassasiée et tout à fait heureuse.

Bon, mais La Mère Poulard vient aussi de resserrer les boulons et de prendre des mesures pour cesser de chuter dans l'estime des guides gastronomiques, qui *lui* ont longtemps et beaucoup tapé dessus. On se reprend. La spécialité maison, d'accord, on l'a bien en main, mais faites-nous plaisir, goûtez notre carré d'agneau de pré-salé, la soupe de poissons et de coquillages de la baie, *le filet de boeuf grillé au* sel de *Guérande,* le bar au verjus, les langoustines aux épices. Pour goûter seulement, *please...* D'accord, alors une cassolette de homard des îles Chausey traité à l'armoricaine. Autant l'avouer, personne n'allait se moquer de personne. *Cuisson surveillée avec* rigueur, armoricaine montée en finesse, présentation réjouissante et habile. Il était difficile d'espérer mieux.

Jean-Pierre Quélin

★ La Mère Poulard, 2, Grande-Rue 50116 Le Mont-Saint-Michel. Tél. : 02-33-60-14-01. Menus : 250 à 350 F. Carte : 400 à 500 F.

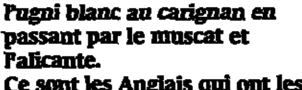

Le jus de raisin

Le jus de raisin n'est pas le préféré des Français, mais c'est sans conteste celui que l'on fabrique le plus dans leur pays. Cent vingt millions de litres ont été produits sur notre territoire l'an dernier, dont près de 90 % proviennent d'un seul fabricant : Foulon-Sopagly. A partir de moûts de raisins non fermentés qu'il achète *« bruts de pressoir »,* cet empereur du jus de raisin en Europe réalise plus de quarante recettes différentes qui sont ensuite embouteillées sous des marques diverses : Réa, Jocker, Pampryl...

« Couleur, arôme, acidité : chaque industriel réclame un jus bien spécifique », raconte Pierre Truchon, le directeur de Foulon-Sopagly.

Le sucre est toutefois très présent dans le jus de raisin, ce qui explique *sans doute* que chacun de nos compatriotes en déguste à peine 0,8 litre chaque année. Si ce produit se trouve aujourd'hui dans toutes les épiceries, *c'est seulement en* pharmarcie que l'on pouvait l'acheter au début de ce siècle.

La maison Challand basée à Nuits-Saint-Georges écoulait ainsi dans les *officines de l'époque un jus de raisin baptisé « Vin de Chaland sans alcool ».* Considéré comme revigorant, dépuratif et chargé en oxygène, le breuvage était abondamment prescrit aux mineurs nordistes.

Leur progéniture dut y prendre goût à son tour car les départements du Nord et du *Pas-de-Calais sont encore* à *ce jour les plus* grands consommateurs de jus de raisin en France.

Si le breuvage n'est plus désormais considéré comme un médicament, son mode de production n'a guère évolué. Le jus de raisin provient le plus souvent des *excédents viticoles, quand les rendements à* l'hectare ont dépassé les quotas autorisés. Il est habituellement fabriqué à partir d'un assemblage de plusieurs cépages allant de *l'ugni blanc au carignan* en passant par le muscat et l'alicante.

Ce sont les Anglais qui ont les premiers commercialisé des jus de raisin monocépages, et donc plus typés. Ces jus, bien que non fermentés, *ont un étonnant goût de vin en finale,* où l'on retrouve les caractéristiques des cabernet-sauvignon, chardonnay ou merlot. En France, depuis quelques mois, il existe aussi un jus de raisin monocépage. Celui-ci est fait à partir de mauzac, cépage qui servait jusqu'ici exclusivement pour la *blanquette de Limoux.* Ce jus de raisin blanc (une rareté en France, où 90 % du jus de raisin est rouge) est moins pressé que ses confrères, ce qui fait que les tannins, principalement contenus dans la peau, sont moins présents.

Guillaume Crouzet

★ Jus de raisin blanc 100 % mauzac, 12,90 F chez Carrefour.

BOUTEILLE

AOC côtes de Castillon

Château de Chainchon, cuvée prestige 1996

Castillon fut le théâtre, en juillet 1453, de la fameuse bataille qui mit fin à la guerre de Cent Ans. Terroir de tradition bordelaise, les neuf villages de l'appellation communale reconnue en 1989 expriment sa culture vinicole et son destin historique. Dans un paysage de terres, de vignes et de coteaux *modelés par l'homme, le château de Chainchon (XVIIIe siècle)* domine la vallée de la Dordogne. Les 22 hectares de la propriété sont plantés de merlot (70 %), de cabernet franc (20 %) et de cabernet-sauvignon. La vigne se développe sur les sols argileux du plateau, sur les terrains argilo-calcaires du coteau orienté au sud et en pied de côte, où se mêlent argile et silice. *Quelques rangs de vigne, plantés au siècle dernier par Valmy Du*bourdieu-Lange, arrière-grand-père du propriétaire actuel, Patrick Erésué, sont le prétexte d'une cuvée spéciale d'une grande élégance. Le secret de cette réussite ? Enherbement des vignes, effeuillage et vendanges manuelles, petits rendements et macération contrôlée de 35 jours. La cuvée « prestige » élevée en fûts de chêne, de moindre complexité, n'a pas moins de richesse et de maturité tannique. Quant à « l'ordinaire » – le château de Chainchon 1996 –, il est séduisant par son prix (28 F la bouteille). Voilà des vins colorés et puissants, aptes au vieillissement, que l'on appréciera sur les viandes rouges, le gibier et les sauces au vin.

★ Château de Chainchon, cuvée prestige 1996 : 42 FTTC la bouteille (par 12). Château de Chainchon, 33350 Castillon-la-Bataille. Tél. : 05-57-40-14-78. *Télécopie : 05-57-40-25-45*

TOQUES EN POINTE

Bistrots

MOULIN DE BALISNE

Un vieux moulin sobrement décoré et un vaste domaine boisé pour s'y promener, traversé par la rivière Avre, avec deux étangs, composent ce site *champêtre. Michel Gastaldi a la sagesse de proposer une cuisine de produits* dans cette Normandie d'élevage : les viandes de la région, les poulets et les lapins de la ferme et les légumes du jardin. La tomate fraîche du jardin, farcie de ratatouille et d'un oeuf de caille, précède le magret de canard aux pêches de vigne, savoureux et de juste cuisson, la matelote d'anguilles ou bien un sandre à l'oseille. Fromages fermiers normands et desserts aux fruits rouges de saison. Belle cave et vins de pays, comme c'est la mode. Menus : 165 (midi *et soir), 220, 275 et 350 F (dégustation).* A la carte 250 F.

★ Basline, 27130 Verneuil-sur-Avre, tél. : 02-32-32-03-48. Ouvert tous les jours.

PIERRE AU PALAIS-ROYAL

Nostalgique des massifs de fleurs des carrés des Champs-Elysées – il fut directeur de Ledoyen –, Jean-Paul Arabian a annexé la boutique de fleurs voi*sine et créé un genre* nouveau, celui de fleuriste-restaurateur. Il y a des voisinages moins heureux. Pour le reste, la formule déjà rodée au Cercle Ledoyen – entrées (65 F), plats (100 F) et desserts (45 F) à prix uniques – continue de faire florès. A deux exceptions près pour le foie gras (120 F) et, allez savoir pourquoi, l'entrecôte béarnaise. Carte mobile, attentive aux saisons, aux bons produits. Epatant museau vinaigrette, saumon cru en salade, thon grillé et fricassée de girolles. Le décor n'a pas changé depuis l'époque du bon Nourygat. Accueil tardif le soir. Cave à prix raisonnables. Carte : 200 F.

★ 10, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél. : 01-42-96-09-17. Fermé dimanche.

CASA LUNA

Ce pourrait n'être qu'un bar à tapas, un petit bistrot des Halles pas cher, bien propre, *bien décoré* par un Catalan, mais *qui* en plus de la courtoisie de l'accueil offre une fameuse paella. Tapas donc, en entrée ; au choix, *l'ensalada de pimientos* braisés au feu de bois, le plateau de *manjares* avec pain catalan (jambon serrano, chorizo), anchois marinés au vin blanc ou encore *tortilla* avec pommes de terre, et gambas sautées en persillade. Puis, vient la paella marinera, à la commande. Il faut donc patienter un peu ! C'est alors un plat varié, coloré, merveilleux de fraîcheur. Crème brûlée catalane en dessert. Courte carte des vins – tous à moins *de 100 F !* – efficace avec un blanc sec Fino C. B. Alvear (Moriles), ou bien un rioja Marques de Loma, 1997 (85 F). Entrée ou dessert plus plat du jour au déjeuner : 65 F. A la carte, compter 120 F.

★ 46, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-40-28-15-64. Fermé le dimanche.

LE PERROQUET VERT

En retrait du boulevard de Clichy, un restaurant *familial* très *calme, rustique* d'aspect, avec une équipe jeune, au pied de ce qui fut le Gaumont-Palace d'illustre mémoire. Une clientèle d'habitués pour une cuisine aimable et sans façons. En entrée, c'est la salade de pétoncles rôtis aux agrumes, ou bien le caviar d'aubergine et oeuf poché ou la salade de haddock sur lit de choux vert. D'honnêtes plats de poissons tel le filet de rouget barbet à la compote de poireaux, ou bien le sandre sauvage de Loire. Citons encore le lapin de garenne *de Thouars aux champignons des bois et le filet de boeuf* charolais en tournedos. Délicats desserts dont le blanc-manger au lait d'amande et les crêpes. Menu-carte : 158 F.

★ 7, rue Cavaloti, 75018 Paris, tél. : 01-45-22-49-16. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

Humide au Nord, ensoleillé au Sud

MERCREDI, les perturbations atlantiques continuent à traverser la France. Une nouvelle perturbation apportera nuages et pluies dans la moitié nord, tandis que la moitié sud bénéficiera d'un temps sec et de plus en plus ensoleillé au fur et à mesure que l'on se rapproche de la Méditerranée. Les températures restent douces au nord malgré les nuages, et quasi estivales au sud.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Un passage *pluvieux marquera la matinée avant* une amélioration par l'ouest qui se produira à partir de la mi-journée sur la Pointe de Bretagne et dans l'après-midi ailleurs. Il fera de 20 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée est maussade, avec ciel gris et pluie. Celle-ci est faible au sud de la Seine, modérée *au nord. Le vent de sud atteint en* rafales 70 km/h sur les côtes de la Manche, 60 km/h dans les terres. Températures maximales 20 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La *journée est grise, avec des épisodes* pluvieux. Le sud de la Franche-Comté et de la Bourgogne peuvent échapper à la pluie. Il fera de 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Sud-Ouest, une *fois dissipés les quelques* bancs de brouillards matinaux, le soleil brille largement. Dans le Poitou et les Charentes, les nuages *dominent, mais le soleil fait des apparitions* vers la mi-journée. Il fera de 25 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Nuages et soleil se partagent le ciel tout au long de la journée, avec un avantage aux *nuages dans le nord de ces régions*, et au contraire un avantage au soleil au sud. Températures maximales de 24 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brille toute la journée, et le vent est partout faible. Il fera de 25 à 28 degrés.

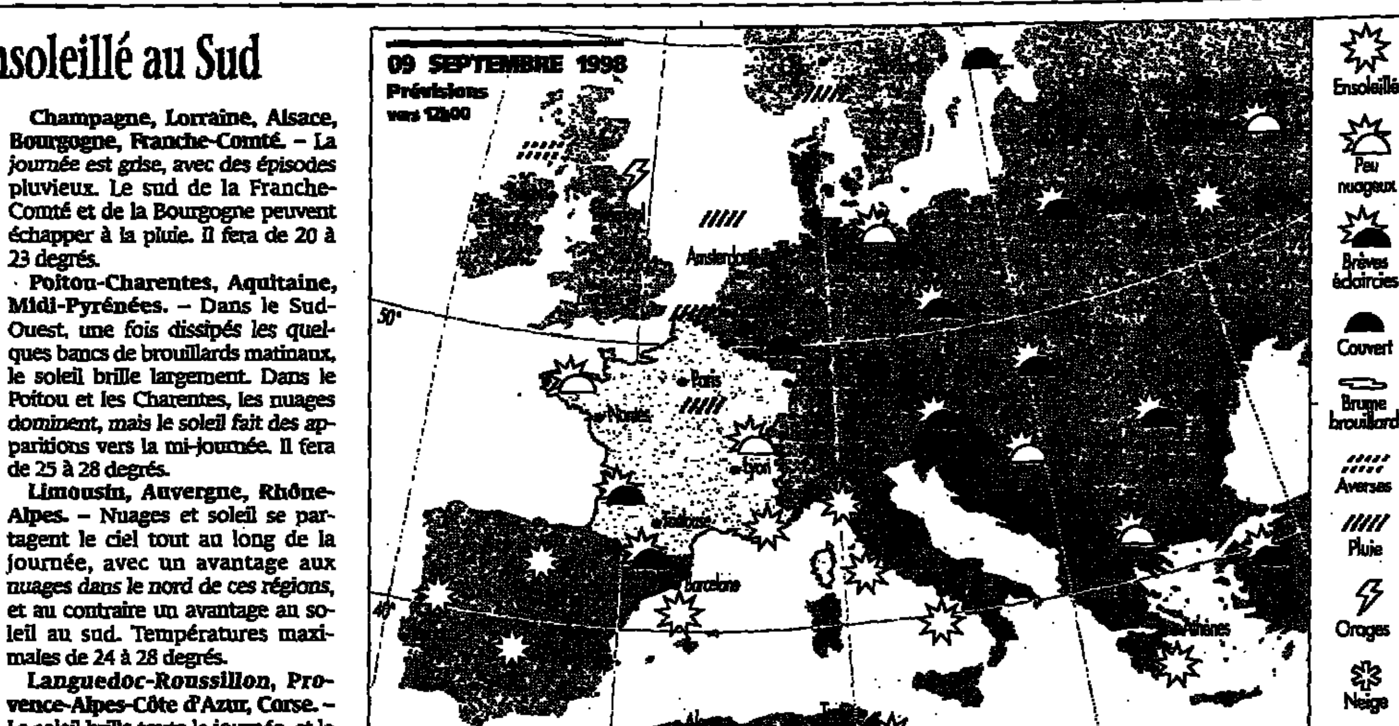

PRÉVISIONS POUR LE 09 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 C	KIEV	10/20 S	VENISE	17/25 S	LE CAIRE	24/37 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	17/27 S	VIENNE	13/22 S	MARRAKECH	23/37 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 N	LIVERPOOL	16/19 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/23 N
				EUROPE		LONDRES	16/20 P	BRASILIA	21/34 S	PRETORIA	16/29 S
				AMSTERDAM	17/20 P	LUXEMBOURG	14/18 P	BUENOS AIR.	10/17 S	RABAT	19/28 N
FRANCE métropole		NANCY	14/19 C	ATHENES	22/30 S	MADRID	18/32 S	CARACAS	26/28 S	TUNIS	23/29 S
AJACCIO	15/26 S	NANTES	15/22 P	BARCELONE	21/29 S	MILAN	19/29 S	CHICAGO	12/21 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/27 S	NICE	17/23 S	BELFAST	13/18 P	MOSCOU	10/18 N	LIMA	15/19 C	BANGKOK	25/33 C
BORDEAUX	15/27 S	PARIS	15/22 P	BELGRADE	15/18 N	MUNICH	13/23 N	LOS ANGELES	16/20 N	BOMBAY	27/28 P
BOURGES	15/25 N	PAU	14/26 S	BERLIN	15/23 N	NAPLES	20/28 S	MEXICO	14/22 P	DJAKARTA	26/31 N
BREST	15/18 N	PERPIGNAN	17/25 S	BERNE	12/23 N	OSLO	13/16 P	MONTREAL	12/17 N	DUBAI	31/38 N
CAEN	16/19 P	RENNES	16/21 P	BRUXELLES	17/20 P	PALMA DE M.	18/30 S	NEW YORK	16/22 N	HANOI	27/31 C
CHERBOURG	14/20 N	ST-ETIENNE	13/26 S	BUCAREST	12/21 S	PRAGUE	13/22 S	SAN FRANCIS.	10/16 S	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	14/26 S	STRASBOURG	14/20 C	BUDAPEST	13/22 S	ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	1/19 N	JERUSALEM	23/34 S
DIJON	14/21 C	TOULOUSE	16/26 S	COPENHAGUE	15/20 N	SEVILLE	21/35 S	TORONTO	11/19 N	NEW DEHLI	25/35 S
GRENOBLE	12/27 S	TOURS	15/24 N	DUBLIN	13/17 P	SOFIA	14/18 N	WASHINGTON	16/24 N	PEKIN	23/32 S
LILLE	14/21 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/22 N	ST-PETERSB.	12/20 S	**AFRIQUE**		SEOUL	21/27 S
LIMOGES	13/24 S	CAYENNE	23/31 C	GENEVE	14/25 N	STOCKHOLM	12/19 C	ALGER	16/30 S	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	14/27 S	FORT-DE-FR.	25/30 P	HELSINKI	13/18 S	TENERIFE	18/24 N	DAKAR	27/29 C	SYDNEY	13/18 N
MARSEILLE	17/24 S	NOUMEA	20/25 P	ISTANBUL	20/26 S	VARSOVIE	11/22 S	KINSHASA	20/29 N	TOKYO	23/28 N

Situation le 8 septembre à 0 h TU

Prévisions pour le 10 septembre à 0 h TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** L'aéroport d'Angers-Marcé a ouvert, jeudi 3 septembre, ses trois pistes au *trafic aérien* avant son inauguration officielle prévue samedi 12 septembre. Les pistes et le terminal de 1 000 m², situé à 25 km à l'est d'Angers, devraient accueillir leur première liaison régulière à la fin du mois. Les responsables du site sont en négociation *avec une compagnie* aérienne pour mettre Angers à deux heures de vol de Lyon, Strasbourg, Nice ou Marseille et à entre 2 h 20 *et* 3 h 20 de Milan, Turin, Düsseldorf, Genève ou Amsterdam.

■ **NORVÈGE.** *Best Western* International (3 800 hôtels dans 76 pays) a annoncé l'ouverture de trois établissements en Norvège (la chaîne y compte *désormais* 48 hôtels), à Honningsvag (28 chambres), sur le cap Nord, à Breivika Havn (38 chambres), près de *Tromso, et* à *Trondheim* (43 chambres).

JEUNES

Transports à Paris

IL N'EST PAS trop tard pour les collégiens, lycéens et étudiants qui veulent demander la carte de transport *Imagine « R »*. *Destinée aux* jeunes de dix à vingt-cinq ans résidant en Ile-de-France, cette carte de transport nominative consiste en un *abonnement d'un an libre circulation*, associant différents moyens de transport : métro, RER, SNCF, autobus, cars. *Elle coûte de 1 500 F, pour* deux zones, à 4 600 pour huit zones. A titre de comparaison, l'achat d'une carte intégrale « deux zones » de la *RATP, coûte 2 871 francs, et neuf coupons* mensuels de Carte orange valables pour six zones reviennent à 5 591 francs.

Le paiement peut être effectué en une seule fois, par chèque ou mandat postal, ou bien en neuf mensualités, d'octobre à juin. Les élèves boursiers *ou percevant une allocation de rentrée* scolaire peuvent bénéficier d'une réduction supplémentaire. Et *ceux qui utilisent des autobus et cars* privés, des trains et RER hors Paris pour se rendre dans leur établissement scolaire peuvent obtenir une *aide du conseil général pour l'achat* de la carte Imagine « R ».

La délivrance de la carte a lieu uniquement par correspondance, ce qui *n'a pas manqué de représenter* des difficultés lors de son lancement, à la fin juin. En effet, les établissements scolaires étant fermés début juillet, les élèves *qui voulaient s'y prendre* à l'avance n'ont pas pu obtenir le certificat d'inscription demandé. C'est *pourquoi 50 000 cartes Imagine « R »* seulement ont été attribuées début septembre, sur une population estimée à 200 000. *Actuellement, il faut une semaine de* délai pour recevoir la carte.

Pour corriger les lenteurs d'une opération très lourde, puisqu'elle *concerne les 32 entreprises de transports* affiliées à l'Association pour le développement et l'amélioration des transports en région Ile-de-France *(Adatrif), les 54 entreprises* adhérentes de l'Association professionnelle des transporteurs routiers de *voyageurs* d'Ile-de-France (APTR), ainsi que la RATP et la SNCF. La carte destinée aux scolaires sera valable jusqu'au 31 septembre 1999.

Les étudiants qui rentrent plus tard peuvent également faire une demande, mais leur carte ne sera utilisable qu'à partir du 1er novembre. Enfin, la carte *Imagine « R »* est couplée avec la Carte Jeunes et permet de bénéficier d'avantages : tarifs réduits au cinéma, tarifs préférentiels *pour des abonnements de téléphonie*, des achats de papeterie, de CD et de restauration rapide, participation à des *événements* culturels. Tout usage abusif de la carte, notamment la cession à un autre utilisateur que son titulaire, entraînera l'annulation *de l'abonnement, sans remboursement.*

Michaëla Bobasch

★ **Pour se procurer la carte : retirer le dossier à un guichet RATP, SNCF, ou chez un transporteur. Renseignements : 0801-510-520. Par Minitel : 3615 RATP, ou 3615 SNCF. Internet : www.sncf.fr, ou www.ratp.fr.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98215

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

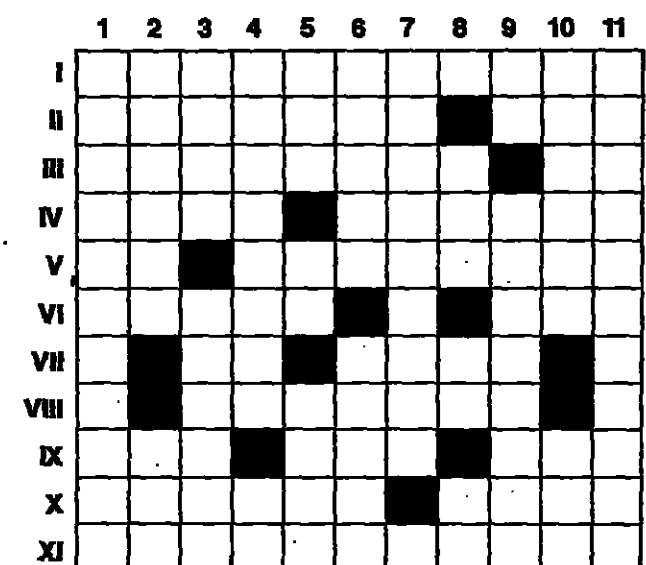

HORIZONTALEMENT

I. Soûlant à la longue. – II. Fraie en eau douce, mais ne s'aventure pas loin. D'un auxiliaire. – III. En rapport avec les rapports. Réunion ouverte à tous. – IV. Mis fin. Grand homme. – V. Personnel. Retour en force. – VI. Met dans de beaux draps. La fin du *Titanic*. – VII. Lumière d'Egypte. Attaque le cœur. – VIII. Fière et de belle apparence. – IX. Garniture du chef peu appréciée en salle. Vont avec les autres. Tient compagnie quand il est solitaire. – X. Souvent drogué, il perd les pédales. Grosse dans l'espoir de gagner. – XI. Blancs comme un produit fermier.

VERTICALEMENT

1. Un peu tendre en amour. – 2. Permet de changer son fusil. Attacha n'importe comment. – 3. Combustible solide. Commerce peu recommandable. – 4. Dans un printemps républicain. Agent de liaison. – 5. Elle passe par Mulhouse et par Strasbourg. Préposition. L'argent des jeunes. – 6. Forêt de conifères. Font de bonnes pâtes pour le journal. – 7. Bien marquées. – 8. Vient d'avoir. Nouer aux deux bouts. Personnel. – 9. Bien venu. Une couleur venue des fonds. – 10. La bonne mesure. Point de départ. – 11. Connues et reconnues, mais certainement inventées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98214

HORIZONTALEMENT

I. Topinambour. – II. Alifère. Uni. – III. Locomotives. – IV. Og. Pénales. – V. NRF. Ed. Arcs. – VI. Naïf. Et. Toi. – VII. Ippon. Emu. – VIII. Eh. Colporta. – IX. Rebâti. Yéti. – X. Iléale. En. – XI. Supérieures.

VERTICALEMENT

1. Talonnières. – 2. Olographe. – 3. Pic. FIP. Bip. – 4. Ifop. Focale. – 5. Némée. Noter. – 6. Aronde. Liai. – 7. Méta. Tep. Le. – 8. Ila. Moyeu. – 9. Ouverture. – 10. Unesco. Ttée. – 11. Ris. Sizains.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 86

Le cinquième mot

1. Tirage : C E L O R T U

a) Trouvez 2 sept-lettres. Placez l'un deux pour 100 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez 8 mots de huit lettres en le complétant avec 8 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. *Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.*

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A A B E L M U. Trouvez un sept-lettres. A A F O S T Y. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde du 16 septembre

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 2 septembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal : lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

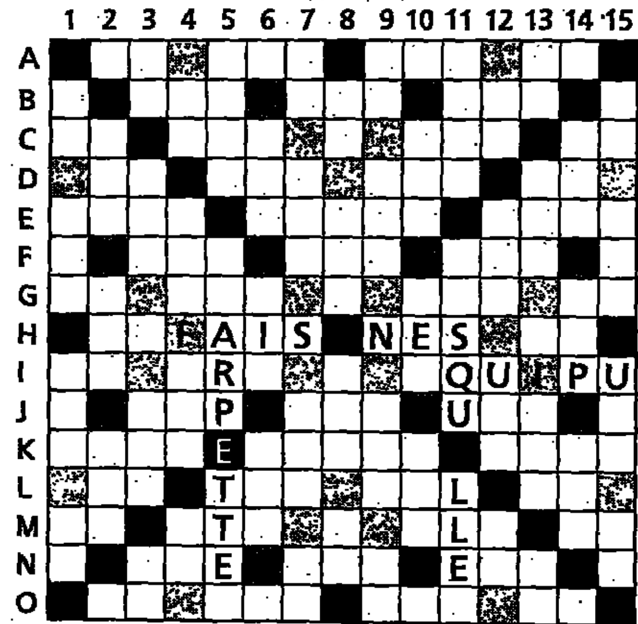

a) RECITAL, 1 I, 93, faisant RE, ET, ÇA, IL et TE-ARTICLE.

b) TRIPLACE, A 5, 63-ECLORAIT, B 5, 68 ou les anagrammes RECOLAIT et RECOLTAI-LICITERA, C 7, 78-VERTICAL, D 8, 78-ECLAIRAT, F 5, 68 ou les anagrammes CALERAIT, CALTERAI, TACLERAI, RECALAIT-CELERAIT, M 1, 72, ou l'anagramme RECELAIT-CERCLAIT, 4 H, 76.

c) QUILLES-SQUILLE, *crustacé.* **QUIPU, ou quipo,** *cordelette-repère inca.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 7 SEPTEMBRE ET ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 8 SEPTEMBRE 98

⇨ PARIS : 3 (* Stable) ⇨ MARSEILLE : 3 (* Stable) ⇨ BORDEAUX : 4 (* Stable) ⇨ STRASBOURG : 3 (* Stable) ⇨ RENNES : 4 (* Stable) ⇨ LENS : 2 (* Stable)

(Source ADEME - Réseau ATMO) Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.

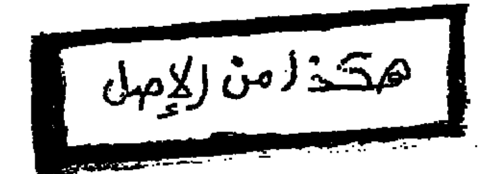

MUSIQUE Installé à *Matsumoto*, dans la région de Nagano, le Festival Saïto Kinen a devancé la célébration du centenaire de la naissance de Francis Poulenc, en proposant début septembre trois représentations des *Dialogues des Carmélites*. Cette production, dirigée par Seiji Ozawa, sera reprise à l'Opéra de Paris du 13 au 28 novembre 1999. ● CRÉÉ en 1992, le Festival Saïto Kinen est devenu le port d'attache de l'orchestre du même nom, fondé par le chef d'orchestre nippon en 1984. Cette formation associe des cordes japonaises aux meilleurs solistes internationaux. ● PARMI EUX, le timbalier solo, depuis quarante-sept ans, de l'Orchestre symphonique de Boston, Everett « Vic » Firth, également chef d'une entreprise de baguettes de percussions. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Seiji Ozawa évoque ses vingt-cinq années de direction musicale du Boston Symphony, qu'il fêtera cette saison.

Le Festival Saïto Kinen prépare le centenaire de la naissance de Poulenc

A Matsumoto, Seiji Ozawa a dirigé une production des « Dialogues des Carmélites », œuvre du compositeur français né en 1899. Elle sera reprise à l'Opéra de Paris, du 13 au 28 novembre 1999

FESTIVAL SAÏTO KINEN. Matsumoto, jusqu'au 12 septembre. Francis Poulenc : *Dialogues des Carmélites*. Patricia Racette (Blanche), Marie Devellereau (Sœur Constance), Felicity Palmer (Première Prieure), Christine Goerke (Nouvelle Prieure), Beth Clayton (Mère Marie), Victor Braun (le Marquis de la Force), William Burden (le Chevalier de la Force), Tokyo Opera Singers, Orchestre Saïto Kinen, Seiji Ozawa (direction), Francesca Zambello (mise en scène), Hildegard Bechtler (décors), Claudie Gastine (costumes), Jean Kalman (lumières). Les 3 et 5 septembre. En coproduction avec l'Opéra national de Paris.

MATSUMOTO
de notre envoyé spécial

Il faut bien le dire, Matsumoto n'a rien de particulièrement attractif et les trois heures de train ou de voiture qui séparent cette ville de 200 000 habitants de la capitale du Japon n'apportent guère d'autre surprise que celle de découvrir une agglomération un rien ingrate qui ressemble à Grenoble. Mais, comme à Grenoble, les alentours sont merveilleux, grâce à la présence des Alpes nippones et, particularité locale, des sources (onsen) d'eau chaude aux vertus précieuses. Il y a cependant au moins une autre bonne raison de se rendre à Matsumoto, à la fin du mois d'août : il s'y tient un festival de musique de chambre, d'orchestre et d'opéra d'une qualité qui n'a d'égale que la simplicité.

DES NOMS PRESTIGIEUX

Le Festival Saïto Kinen, créé en 1992, est désormais le port d'attache institutionnel de l'Orchestre Saïto Kinen (littéralement : « en mémoire de Saïto »), fondé par Seiji Ozawa en 1984. A cette époque, le directeur de l'Orchestre symphonique de Boston avait souhaité rassembler des anciens disciples de Hideo Saïto, pédagogue estimé au Japon, décédé dix ans plus tôt, et qui fut un homme décisif dans sa carrière de chef d'orchestre. Ces cordes, essentiellement japonaises, se sont depuis associées aux meilleurs solistes internationaux, membres ou non d'orchestres américains et européens de premier plan, donnant naissance à une formation absolument éblouissante qui coupe court aux fantasmes de « traditions » et d'« écoles » d'interprétation. En quelques jours, avec un poste de premier violon tournant au fil des œuvres, l'Orchestre Saïto Kinen se recompose brillamment, porté par un enthousiasme éclatant et vivifiant – et des conditions matérielles et artistiques exceptionnelles. Aussi n'est-il pas étonnant d'y voir des noms aussi prestigieux que celui de Karl Leister au poste de clarinette solo, ou d'Everett « Vic » Firth (*lire ci-dessous*), qui trouve, à soixante-huit ans, excitant de venir passer deux semaines ici, en sus de ses activités de timbalier solo de l'Orchestre symphonique de Boston. On y rencontre même, entre deux répétitions, Catherine Cantin, les joues rougies par un bain de source chaude. La flûte solo à l'Opéra de Paris est enchantée par cette première expérience de musique de chambre portée à l'échelle d'un orchestre symphonique et de fosse.

Devenu une institution solide, le Festival Saïto Kinen attire les foules. On fait la queue des nuits entières pour s'arracher les billets disponibles pour les trois représentations des *Dialogues des Carmélites*, de Francis Poulenc. Les instances publiques (préfecture de Nagano, gouvernement) ont renouvelé, en l'augmentant, leur subvention (50 % du budget), ancrant ainsi très nettement le festival dans la vie musicale japonaise. Malgré la crise que traverse le pays, les nombreuses entreprises privées ont confirmé leur engagement pour les saisons à venir. La musique peut donc s'y épanouir en toute quiétude.

Après des représentations sympathiques, en 1996, des *Mamelles de Tirésias*, de Poulenc (prochainement disponibles sur disque chez Philips), Matsumoto présentait donc cet été une réalisation plus ambitieuse, *Les Dialogues des Carmélites*, coproduite par l'Opéra de Paris, qui la donnera dans le cadre du centenaire de la naissance de Poulenc, en novembre 1999.

Francesca Zambello nous avait moyennement convaincu avec son *Billy Budd*, à Bastille, et franchement déçu par son récent *Vaisseau fantôme* à Bordeaux (*Le Monde* du 5 mars). Son traitement dramaturgique des *Dialogues* est remarquable, simple, touchant. Elle a imaginé, avec Hildegard Bechtler (qui remplace là sa décoratrice habituelle, Allison Chitty), un espace austère mais non conceptuel qui permet de glisser sans hiatus de l'hôtel particulier du marquis au carmel, de la cellule de la prieure à l'échafaud, même si on demeure un peu déçu par le traitement (il est vrai, risqué et quasi impossible) de la scène de décapitation finale, un peu trop *high tech* à notre goût. Autre petit point faible : les lumières surdramatisées dans les scènes oniriques et hallucinées, notamment dans le cadre de la mort blasphématoire de la Première Prieure, venant rajouter de l'expressionnisme inutile là où Felicity Palmer, actrice et chanteuse stupéfiante, glace la salle par sa seule présence.

On souffre, pour partie en raison de l'acoustique trop large de la salle, du manque d'intelligibilité des chanteurs (essentiellement américains), à l'exception de la Britannique Felicity Palmer, éduquée à la meilleure source, celle de Pierre Bernac, le créateur de la plupart des mélodies de Francis Poulenc et son conseiller en prosodie durant l'écriture de l'opéra d'après Georges Bernanos.

L'ORCHESTRE SORT VAINQUEUR

Le français de Patricia Racette est encore perfectible mais il est déjà admirable. Sa composition du rôle de Blanche est magnifique. Sa santé vocale est extraordinaire et l'on se réjouit de la réentendre bientôt dans ce rôle. La Nouvelle Prieure de Christine Goerke présente toutes les qualités de bonté et de rondeur voulues par Poulenc. Il lui manque encore une vraie intelligibilité pour convaincre, même si l'air dit « de la prison », qui est peut-être le plus émouvant de la partition, était particulièrement touchant. Le difficile et paradoxal rôle de Mère Marie est chanté par Beth Clayton, remplaçant en dernière minute Josephine Barstow. La voix est belle mais son français très perfectible... Nul doute qu'avec davantage de temps elle eût pu parfaire sa composition. La Française Marie Devellereau semble manquer de projection de texte et de voix dans l'acoustique de la salle japonaise. On attend avec impatience de la réentendre à Garnier dans une acoustique plus mate. En tout cas, elle est le personnage pur et vif que doit être Sœur Constance. Chez les hommes, c'est la catastrophe quasi unanime, à l'exception du ténor William Burden.

Le grand vainqueur de la soirée est l'Orchestre de Saïto Kinen. On n'a jamais entendu l'orchestre de Poulenc sonner avec autant de douceur, de subtilité – même si l'on n'en démord pas : les scènes de la mort de la Première Prieure et du duo entre Blanche et son frère devraient être réorchestrées – que sous la direction de Seiji Ozawa, lyrique, détaillée et constamment à l'écoute du plateau. Le défi est grand pour l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Il aura l'élégance et l'orgueil de le relever.

R. Ma.

★ Cette production des *Dialogues des Carmélites* sera reprise à l'Opéra de Paris, du 13 au 28 novembre 1999. Avec Patricia Racette (Blanche), Kathryn Harris (Mère Marie), Felicity Palmer (Première Prieure), Nancy Gustafson (Nouvelle Prieure), Marie Devellereau (Sœur Constance), sous la direction de Seiji Ozawa.

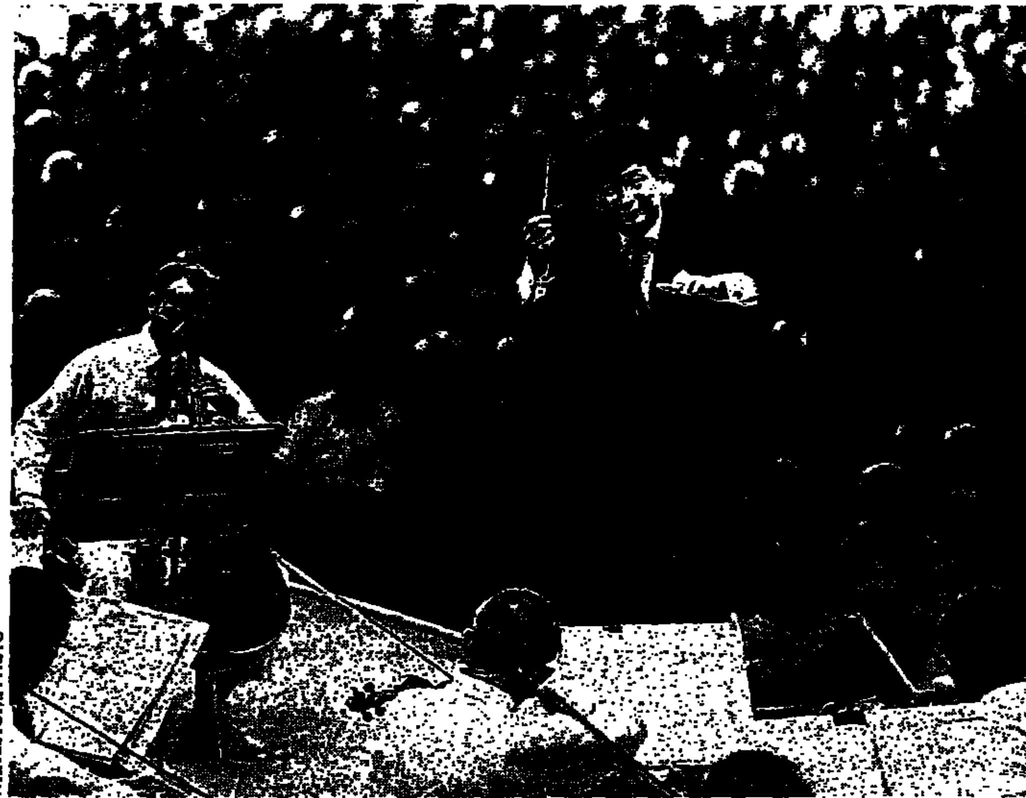

WHITESTONE PHOTO

Un homme de mémoire

Né en 1935 en Chine, de parents japonais, Seiji Ozawa a gagné en 1959 le premier prix du concours de chefs d'orchestre de Besançon. Il étudie avec Karajan, puis devient l'assistant de Bernstein. En 1964, il dirige pour la première fois l'Orchestre symphonique de Boston (*notre photographie*), dont il est nommé directeur musical en 1973. Outre sa collaboration régulière avec les Philharmonies de Vienne et de Berlin, Seiji Ozawa dirige l'Orchestre national de France et crée l'Orchestre Saïto Kinen en 1984. Sa mémoire est légendaire, il conduit systématiquement les ouvrages du répertoire et les créations la partition fermée sur le pupitre.

« Vic » Firth, timbalier vedette et entrepreneur

PORTRAIT

Ce musicien à la technique raffinée appartient depuis quarante-sept ans à l'Orchestre symphonique de Boston

SA SILHOUETTE élégante est immanquable, là-bas, tout derrière le dernier rang des vents. Son son, *la sveltesse de sa rythmique*, le raffinement de sa technique sont légendaires. Henri Dutilleux lui a écrit une partie de timbales redoutable dans *The Shadows of Times*, la superbe partition composée pour le Boston Symphony et Seiji Ozawa (*Le Monde* du 20 mars). Everett Firth, qui préfère qu'on l'appelle tout simplement « Vic », est, depuis quarante-sept ans, le timbalier solo de l'Orchestre symphonique de Boston. Comme il est une star, il a eu la permission de ne jouer que deux semaines, cet été, à Tanglewood, quand la plupart de ses collègues sont cantonnés presque tout l'été sur le campus du Massachusetts.

Selon un proche d'Ozawa, celui-ci aurait un jour dit, au sortir d'un concert avec l'un des très grands orchestres européens : « *Vous avez entendu ce timbalier ? C'est le meilleur d'Europe. Mais Vic Firth est encore dix fois meilleur...* ». L'un et l'autre seraient liés par un contrat secret : Ozawa aurait fait jurer à Firth de rester tant que lui-même serait là... Firth se souvient avec amusement de leur première rencontre : « *C'était à Tanglewood. Ozawa venait de gagner le Concours de Besançon. On m'avait demandé d'animer un atelier de familiarisation des jeunes chefs d'orchestre au domaine de la percussion. J'avais parmi les auditeurs non seulement Seiji, mais aussi Zubin Mehta et Claudio Abbado. Seiji était tout mince, il parlait trois mots d'anglais !* »

Firth a connu plusieurs générations de chefs, dont Charles Munch. Il se souvient de la couleur de l'orchestre mais se méfie, comme Ozawa, des légendes concernant les « traditions » : « *Il est vrai qu'à mon arrivée, il y avait encore beaucoup de musiciens français, parmi les bois, en particulier. Mais quand Munch dirigeait Brahms, la couleur changeait du tout au tout, mais pas assez pour empêcher Guido Cantelli de donner en quelques heures une couleur italienne à l'Orchestre de Boston !* »

Vic Firth est aussi célèbre dans le monde entier pour son entreprise de baguettes de percussion, une activité qui l'occupe chaque matin et chaque après-midi, entre les répétitions et les concerts. Pourquoi vient-il alors au Japon pendant deux semaines jouer ce qu'il joue depuis des lustres ? « *Ces jeunes musiciens viennent ici pour le plaisir. Cela déborde et c'est une source de jouvence pour moi. Il y a une vitalité, une effervescence exceptionnelles.* » Son entreprise de baguettes (qui fabrique aussi des... moulins à poivre) lui suffirait-elle pour vivre ? « *Je gagne largement mieux ma vie avec cette activité qu'avec mon salaire, pourtant confortable, de l'Orchestre de Boston. Je pourrais tout à fait, à soixante-huit ans, m'arrêter de jouer et éviter, à la fin de chaque été, les nombreuses heures d'avion jusqu'à Tokyo...* » Il n'y a pas de doute : Vic Firth aime vraiment la musique, rien que la musique.

R. Ma.

Seiji Ozawa, chef de l'Orchestre symphonique de Boston et fondateur du Festival Saïto Kinen

« Un orchestre, malgré tout ce qu'on peut dire des "traditions", est un organisme en constante évolution »

« Il y a deux ans, ici même, vous évoquiez un projet auquel vous teniez beaucoup, la *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, publiée au Japon par Philips. De votre part, on pouvait s'attendre à une interprétation plutôt romantique. Or vous semblez avoir été très à l'écoute de ce qui se fait dans le mouvement baroque...

– C'est une œuvre que j'ai chantée enfant à l'école primaire, comme l'a d'ailleurs fait mon fils des années plus tard dans la même école... C'est une pièce qui m'est aussi très chère parce que Toru Takemitsu souhaitait qu'elle fût donnée en ouverture de la nouvelle salle de concert qui porte désormais son nom à Tokyo. Tout cela nous a menés à la donner en concert au Festival Saïto Kinen 97, à Matsumoto, et à l'enregistrer pour Philips. Je savais qu'il me fallait me renseigner. J'ai demandé à Ton Koopman de bien vouloir m'aider. Avec les chefs de pupitre de l'Orchestre Saïto Kinen, nous sommes allés le voir à Amsterdam, lui et quelques-uns de ses musiciens, et nous avons passé des heures merveilleuses à travailler l'articulation, le rapport au texte. Les musiciens ont été très séduits par les archets anciens, tellement plus légers, mobiles, tellement séduits que la plupart, qui pensaient d'abord les emprunter, en ont fait l'acquisition. Désormais, l'orchestre est convaincu qu'il faut travailler dans ce sens. Nous reproduirons l'expérience dans deux ans avec la *Messe en si*.

– Cette découverte affecte-elle votre vision du répertoire classique et en particulier l'intégrale Beethoven que vous réalisez en ce moment avec cet orchestre ?

– Bien sûr ! L'orchestre a également décidé de jouer le répertoire classique avec ces archets. Cela change l'image sonore et donne une nervosité plus grande. Nous préparons ces jours-ci la *Sixième Symphonie* et celle-ci risque d'avoir une image sonore différente. Le seul problème est que nous ne pouvons mélanger les répertoires en concert. Il est ainsi difficile de jouer Beethoven et Schoenberg, comme nous l'avons fait lors de notre dernière tournée européenne... Vous savez, cette formation est composée de membres venus du monde entier dont certains n'ont jamais joué dans un orchestre symphonique ! Ils sont d'une disponibilité d'esprit qu'on ne rencontre guère...

– Justement, cette disponibilité, cette souplesse, la trouvez-vous encore à l'Orchestre symphonique de Boston, où vous allez fêter cette saison vos vingt-cinq années de direction musicale ?

– Vingt-cinq ans ! Ils ont passé à toute vitesse, vraiment. Un orchestre, malgré tout ce qu'on peut dire des « traditions », est un organisme en constante évolution. Lorsque j'ai pris la direction du Boston Symphony, il s'y trouvait encore des musiciens du temps de Charles Munch, des Français notamment, aux pupitres de bois. Aujourd'hui, c'est un ensemble complètement différent. Nous venons de recruter de nouveaux musiciens pour des postes très importants de solistes, notamment dans les bois. La pâte des cordes est aujourd'hui très différente. J'aime un son assez dense, plein, profond, celui qui me convient pour Mahler. Le Boston ne jouait pas du tout Mahler comme aujourd'hui et je suis très heureux du résultat obtenu récemment dans les *Troisième* et *Sixième Symphonies*. Je ne me lasse pas de cette évolution et de ce travail permanent. A Berlin et à Vienne, il en va de même : contrairement à ce qu'on croit, les deux philharmonies ont une moyenne d'âge extrêmement basse. Et leurs musiciens ont, eux aussi, une remarquable flexibilité. Vous n'imaginez pas ce que la Philharmonie de Vienne a accepté de modifier dans la *Première* de Brahms, qu'ils jouent tout le temps...

– Comment êtes-vous parvenu à dominer l'orchestration des *Dialogues des carmélites*, de Poulenc, donnés cette année à Matsumoto, que l'on dit volontiers retorse ?

– Nous avons fait un grand travail d'écoute mutuelle entre le plateau et les chanteurs. Il y a eu beaucoup de répétitions et nous avons pu raffiner les dosages sonores. Grâce aux instrumentistes présents, il n'y a presque jamais eu de problèmes. Tim Morrison, trompette solo de Boston, est, au monde, celui qui peut jouer le plus *pianissimo* sans détimbrer. Son travail sur l'ensemble de l'harmonie a été essentiel. Nous sommes parvenus à des sonorités fondues incroyables. L'orchestration de Poulenc est particulière, mais figurez-vous qu'elle m'a rappelé parfois celle de Messiaen, dans son *Saint François* : des blocs de cuivres, de bois, de cordes, des oppositions et des mélanges identiques ! Ces *Dialogues*, que je n'avais jamais dirigés, sont une partition que j'ai découverte avec bonheur... Je suis si heureux de la reprendre à l'Opéra de Paris, en 1999. »

Propos recueillis par Renaud Machart

Le trésor caché de la famille Rubell

A Miami, une collection d'art exceptionnelle est rassemblée dans un ancien entrepôt de la Drug Enforcement Agency

MIAMI
de notre envoyée spéciale

RFC : Rubell Family Collections. Le sigle recouvre un trésor de famille, planqué à Wynwood, un quartier mi-résidentiel, mi-industriel du nord de Miami *downtown*. Un millier d'œuvres d'art – Keith Haring, Gilbert and George, Christian Boltanski, Cindy Sherman... – ont été rassemblées depuis 1967 par les Rubell, une famille qui symbolise à la fois la philosophie du collectionneur d'art américain et les largesses du libre marché. Une bonne partie est aujourd'hui exposée dans un bâtiment jaune paille d'environ 4 000 m² posé anonymement au coin d'une rue sans caractère. Ce carré en béton, que l'on peut visiter sur rendez-vous, était, jusqu'à une date récente, un entrepôt de la Drug Enforcement Agency, où les fédéraux stockaient les saisies de drogue, d'armes ou de cargaisons de hors-bords louches.

En 1994, la famille Rubell le rachète pour y installer une collection dont les pièces maîtresses ont besoin de place – murs de coton (Leonardo Drew), métaphores géantes sur le Klu Klux Klan (Gary Simmons), mausolée aux *balseros* cubains (Jose Bedia), *work in progress* (les échafaudages de boîtes de bière Budweiser, de Cady Noland) ou réflexions sur le travail de l'artiste (*Painter*, de Paul McCarthy). Selon David Ross, le directeur du Whitney Museum de New York cité par le *Herald Tribune*, les Rubell ont rassemblé *« l'une des plus complètes et des plus belles collections d'œuvres des années 80 et du début des années 90 »*.

COLLECTION RUBELL

Au premier plan : « Male Mannequin », de Charles Ray (1990). Au fond : « Cultural Gothic », de Paul McCarthy (1992-1993).

DES HARING DE JEUNESSE

New-yorkaise d'origine, la famille Rubell, impliquée dans le renouveau artistique de SoHo, a investi dans l'immobilier. Arrivés à Miami Beach il y a quatre ans, les Rubell y ont acheté des immeubles, dont le Sony Building, l'un de ceux qui dominent la ville. Ils ont également acquis des hôtels dans le quartier art déco de South Beach, lieu de rentabilité rapide, dont l'Albion, construit en 1939 par Igor Polevitsky, un architecte russe qui avait fréquenté le Bauhaus.

Mera, la mère, est née à Tachkent (Ouzbekistan) de parents ayant fui la Pologne pour l'URSS pendant la seconde guerre mondiale. Emigrée aux Etats-Unis à l'âge de douze ans, elle y devient une redoutable femme d'affaires. Avec Don, son mari, fils d'un joueur de tennis professionnel, elle achète des œuvres à de jeunes artistes – les premiers Keith Haring furent collectionnés alors que le peintre fréquentait encore la School of Visual Art. Depuis, les enfants, Jason et Jennifer, gèrent les acquis. Jason achète *« en collectionneur »*, Jennifer organise des performances dans le bunker RFC, *« car, ici, ce ne sera jamais un musée, les œuvres bougent comme à la maison, avec la vie quotidienne »*. Mera a ses slogans : *« Contemporary is temporary »* (le contemporain est temporaire). Devant une toile de Francesco Clemente, *La Création* (1980), elle passe en revue l'esprit RFC : *« C'est un besoin ancré dans notre famille d'être là tôt. »*

Tôt et vite furent aussi les mots d'ordre de Steve Rubell, l'« oncle », qui donna à la jeune génération l'envie d'investir dans le loisir. Steve Rubell fut le co-fondateur du Studio 54, le night-club new-yorkais qui fut l'épicentre de la déferlante disco des années 70. Un film, *54*, de Mark Christopher, sorti fin août aux Etats-Unis, retrace la vie de ce flambeur haut de gamme, désespéré et férocement avide de vie. Célébrités, mannequins, artistes (Andy Warhol) ont tissé la réputation sulfureuse de ce temple du plaisir et de la bisexualité, avant sa fermeture brutale par l'Internal Revenue Service. Le Studio 54, rappelle *The New York Times* à propos du film de Mark Christopher, était le *« dôme de cette culture vorace de la fin des années 70, juste avant que n'éclate l'épidémie de sida. L'hédonisme voluptueux du disco devient alors une sorte d'hystérie de masse. Sex, drogue et disco. »*. Pendant ce temps-là, Don et Mera Rubell achetaient le *New Hoover Convertible*, aspirateur sous plexiglas de Jeff Koons.

Ironique, provocatrice, joueuse, la collection Rubell a trouvé sa place à Miami, carrefour symbolique des Amériques latines. Multiforme, elle a commencé d'absorber les problématiques de la ville hispanique, fief de l'exil cubain.

Objet de fierté de la famille Rubell, *Naufragios*, une installation réalisée en 1995 pour la RFC par l'Américano-Cubain Jose Bedia. *« Il a récupéré un bateau qui avait servi aux boat-people cubains en 1995, des couvertures, des objets personnels, il a dressé un petit autel de* anteria [le vaudou] ». Trois ans après son installation dans le hangar de la DEA, des poux ont envahi *Naufragios*, *« sans doute apportés avec les vêtements récupérés*, explique Jennifer Rubell. *Nous avons dû fumiger la pièce, la bâcher entièrement, comme on fait en Floride, où l'on emballe littéralement les maisons pour éliminer les termites »*. Qui rêverait meilleure intégration ?

Véronique Mortaigne

★ RFC, 95 Northwest, 29 street, Miami, Floride, Etats-Unis. Tél. : 001-305-573-6096.

Le super-agent Michael Ovitz échoue à Broadway

LOS ANGELES
correspondance

On le surnommait *« L'homme le plus puissant de Hollywood »*. Après avoir révolutionné le métier d'agent, Michael Ovitz avait quitté en 1995 la Creative Artists Agency qu'il avait fondée, pour devenir le numéro deux du groupe Disney. Ce fut un échec cuisant pour le super-agent qui démissionna au bout de quatorze mois. Il empocha la somme de 128 millions de dollars (768 millions de francs) en indemnités de départ et disparut de la scène hollywoodienne.

Et voilà qu'au printemps, après seize mois d'absence, Ovitz réapparaît... à Broadway ! En y investissant 20 millions de dollars, il prend le contrôle de Livent Inc., une société basée à Toronto, cotée en Bourse et spécialisée dans les grandes comédies musicales de Broadway comme *Show Boat, Ragtime, Le Baiser de l'araignée...*, et, tout récemment, *Fosse : a Celebration in Song and Dance* (un hommage au chorégraphe Bob Fosse), qui vient d'être créée à Toronto et a reçu un accueil très favorable. A la tête de la société, Ovitz remplace aussitôt le charismatique et bouillonnant producteur canadien Garth Drabinsky par Roy Furman, un banquier de Wall Street.

Ovitz à Broadway ? Dans l'entourage de l'ancien super-agent, on expliquait que Livent est une société sous-exploitée dont la rentabilité serait prometteuse. Le choix de Michael Ovitz indique-t-il que les grandes productions théâtrales sont un créneau porteur avec potentiel financier ? La Walt Disney Co. (ses anciens patrons !) a ouvert la voie en rachetant et rénovant le New Amsterdam Theatre de New York et en y montant avec un énorme succès *Le Roi Lion*. Et Broadway a la cote : il s'y est vendu plus de onze millions de billets la saison dernière. D'ailleurs, un autre financier célèbre, Herbert Allen, emboîtait le pas dès la fin juin en investissant dans Livent à hauteur de 1 million de dollars.

Mais dès le second acte, tout va de mal en pis pour Ovitz. Un contrôle des finances révèle que les gérants de Livent tenaient deux comptabilités séparées, la version officielle ayant cherché à masquer les très graves irrégularités de la gestion et un déficit financier considérable. Les actionnaires portent plainte. Et Garth Drabinsky, le producteur-impresario qui a monté *Ragtime* à Los Angeles avant de l'exporter au Ford Center de New York avec des recettes record de 900 000 dollars par semaine est licencié. D'aucuns se demandent ce que deviendra Livent sans sa principale force créatrice. La prochaine saison – qui programmait, ironiquement, *Sweet Smell of Success* – est-elle compromise ?

Nul ne peut encore expliquer pourquoi l'habile et féroce négociateur hollywoodien, qui avait traité les ventes du studio Columbia à Sony et de MCA-Universal à Matsushita, n'a pas mieux examiné sa marchandise. On a du mal à croire qu'il ne briguait que les précieux actifs immobiliers de Livent, à savoir un parc de salles de théâtre à New York, Chicago et au Canada.

Ovitz aurait-il tout simplement raté sa rentrée en scène ?

Claudine Mulard

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Mme Francine Levon-Guérin, a rejeté lundi 7 septembre la demande d'interdiction de la diffusion et de destruction des stocks du livre *Les Particules élémentaires*, du romancier Michel Houellebecq (*Le Monde* du 5 septembre).** Le magistrat a jugé que le livre avait été réédité en août avec les rectifications demandées, mais il a condamné les éditions Flammarion et l'écrivain à payer la somme de 5 000 F aux plaignants. Yves Donnars, directeur du camping L'Espace du possible, avait assigné Flammarion et Michel Houellebecq en août. Il demandait *« la suppression des éléments permettant d'identifier et de localiser L'Espace du possible »*.

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre Bertrand de Billy va diriger, à partir du 25 septembre, les sept représentations de *Carmen* de Bizet qui ouvrent la saison 1998-1999 de l'Opéra de Los Angeles (Etats-Unis).** Le jeune chef français vient d'être nommé directeur artistique de l'Orchestre de l'Opéra de Barcelone, où il prendra ses fonctions au début de l'année 1999 lors de la réouverture de cette institution reconstruite après l'incendie qui l'avait presque intégralement détruite en janvier 1994. Les solistes de cette *Carmen* sont la mezzo nord-américaine Jennifer Larmore et, pour quatre représentations, le ténor espagnol Placido Domingo.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Henri Cartier-Bresson

LORS de l'entretien qu'il nous a accordé à l'occasion de son exposition au festival Visa pour l'image de Perpignan, Helmut Newton évoque, parmi ses maîtres du reportage, « Cartier-Bresson, même si je sais qu'il ne m'aime pas beaucoup » (*Le Monde* daté 30-31 août). Suite à cet article, Henri Cartier-Bresson nous a fait parvenir la précision suivante : *« Je ne sais pas d'où Newton tient ce ragot et je proteste car depuis longtemps je me réjouis de la gaieté corrosive de ses photos. »*

La pensée contestataire, dernière trouvaille de l'industrie pharmaceutique

VOICI qu'une maison d'édition vient de prendre une initiative surprenante. La collection « Les empêcheurs de penser en rond », de Synthélabo, spécialisée dans les essais, publie pour la première fois un texte de fiction, *Chiennes d'éternité*, de Christiane Dupuy, un roman déroutant où l'on peut lire des réflexions sur le statut de la femme, sur l'absurdité du monde, à travers une héroïne, désignée par le mot « chienne », qui parle à la première personne de son enfermement. La maison d'édition cherchait par ailleurs à publier un catalogue complet de la collection. L'idée, peu banale, a surgi, de le publier dans le même volume que le roman, au prix de 10 F. L'auteur avoue avoir été séduit : *« J'aime les défis, je suis joueuse »* et ne semble pas penser que son texte n'est plus que le support d'une opération marketing.

Mais qui sont donc exactement ces « Empêcheurs de penser en rond », au catalogue si singulier, parfois très prestigieux ? Ils sont l'exemple même du tour inattendu que peut prendre le mécénat contemporain. Rien d'étonnant à ce que certaines entreprises accordent des subsides à des opérations artistiques. Mais qu'un grand groupe pharmaceutique parraine une maison d'édition spécialisée dans les ouvrages contestataires et parfois marqués à gauche, voilà qui n'est pas courant. Depuis 1991, la société Synthélabo, filiale de L'Oréal, abrite en son sein cette collection, sorte de « danseuse » intellectuelle, en somme, grandie à l'ombre de l'industrie. Forte d'un catalogue qui commence à s'étoffer, la structure a acquis une relative indépendance depuis un an, sous le nom d'Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.

C'est Philippe Pignarre, un ancien permanent de la Ligue communiste révolutionnaire, qui est à l'origine du développement de la collection. Après avoir tenu la chronique des livres d'histoire au *Matin de Paris* jusqu'en 1983, il est entré comme manutentionnaire aux laboratoires pharmaceutiques Delagrange, avant d'y devenir rédacteur médical, puis directeur de la communication. Il imagine, au milieu des années 80, d'organiser des conférences destinées à *« réactiver le débat dans le milieu médical »*. Rapidement, le public réclame le texte des conférences. La collection naît en 1990 avec *L'Hypnose, blessure narcissique*, de Léon Chertock et Isabelle Stengers, puis s'enrichit peu à peu. *« L'avantage d'avoir été militant*, observe Philippe Pignarre *dans un sourire, c'est que l'on connaît pas mal de monde. »*

La ligne éditoriale des « Empêcheurs de penser en rond » tient en quelques mots : aller vers ce qui dérange, et ce dans les domaines de la médecine – particulièrement la psychiatrie –, de la philosophie ou de la sociologie. *« Nous attaquons des sujets difficiles, déstabilisateurs*, souligne Philippe Pignarre. *L'hypnose, par exemple, ou l'anthropologie psychiatrique, qui montre le caractère relatif de nos savoirs occidentaux. »* Les auteurs sont de ceux, comme François Dagognet, Tobie Nathan ou Pierre Pichot, qui ne reculent pas devant les points de vue marginaux.

« PLUS QUE DES MÉDICAMENTS »

Entre-temps, Synthélabo s'est rendu propriétaire des laboratoires Delagrange. La collection puise dans le budget de communication, Philippe Pignarre étant encore actuellement directeur de ce service pour l'ensemble du groupe. Plusieurs années durant, les comptes sont extrêmement flous et imbriqués. En 1997, cependant, il est décidé de créer une société anonyme dont Synthélabo sera l'unique actionnaire : L'Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.

Dotée d'un capital social de 400 000 F, distribuée par les PUF, la maison d'édition devrait équilibrer ses comptes en 1998 avec un chiffre d'affaires de 4 millions de francs. Grâce au succès de ses livres, bien sûr, mais aussi aux économies de structure réalisées avec l'aide de Synthélabo. Sans oublier que le groupe pharmaceutique peut venir à la rescousse de sa filiale en cas d'imprévu. Fin 1997, par exemple, Synthélabo déboursa 600 000 F pour compenser les pertes dues à la faillite de Distique, le précédent distributeur.

Pourtant, selon Philippe Pignarre, la maison jouit d'une indépendance éditoriale absolue, *« nous mettons de la pensée dans la médecine, alors que l'industrie pharmaceutique essaie généralement de faire l'inverse »*, affirme-t-il. Qu'en pensent les dirigeants de Synthélabo ? Du bien, apparemment. Baptisé « le gaucho » par certains, Philippe Pignarre est apprécié, voire admiré. Pour Edwin Nathan, responsable de Synthélabo pour la France – et frère du psychologue et psychanalyste Tobie Nathan –, l'Institut Synthélabo correspond à l'image que veut renvoyer le groupe, celle d'une entreprise où l'on fabriquerait *« bien plus que des médicaments »*. De toute façon, l'activité éditoriale demeure marginale et n'est pas directement utilisée à des fins de relations publiques.

Fort de cette liberté, Philippe Pignarre veut s'agrandir. A une époque où les éditeurs de sciences humaines tirent la langue, lui envisage d'augmenter ses traductions d'ouvrages anglo-saxons. Il se lance, en coédition avec La Découverte, dans un ouvrage illustré du philosophe Bruno Latour – *« un vrai livre anti-Bourdieu »*, dit-il – et n'hésite pas à franchir la frontière de la fiction.

Raphaëlle Rérolle et Laure Samson

Shainya Tsukamoto, première révélation du Festival de Venise

Le réalisateur japonais a présenté « Bullet Ballet », son troisième film

Tandis que Luchetti, dans *I Piccoli Maestri*, pense que l'éloge de la Résistance *italienne doit s'accompagner* d'une vision *glamour* de ses acteurs, le cinéaste japonais Tsukamoto est l'une des révélations de cette Mostra, avec *Bullet Ballet*, qui s'intéresse aux petits-enfants de ceux qui ont connu le Japon de la guerre.

VENISE
de notre envoyé spécial

Nanni Moretti avait vu juste. *Dans Aprile*, on le voyait débarquer en plein milieu de la nuit pour engueuler son camarade et ancien assistant Daniel Luchetti parce qu'il se laisser aller à tourner des films publicitaires. Ce dernier aurait dû l'écouter avec un peu plus d'attention. La présence en compétition de *I Piccoli Maestri*, son nouveau film, semblait devoir relever le niveau d'un cinéma italien à la dérive. L'ambition même de son sujet est à la mesure du ratage. L'enjeu d'*I Piccoli Maestri* est réel : comment un réalisateur italien, et pas le moins doué d'entre eux, *filme-t-il l'un des moments les plus* délicats de l'histoire de son pays, la période fasciste ? La guerre et la Résistance sont envisagées par Luchetti comme un épisode du « Club des Cinq », avec des jeunes hommes et des jeunes femmes pour lesquels le combat est une sorte de jeu de l'oie – où des questions éthiques sur la nécessité de préserver sa morale en temps de guerre s'agrémentent de quelques travaux annexes... Encore plus choquants *apparaissent les choix de* mise en scène de Luchetti, avec des *scènes de combat filmées au ralenti*, de manière à mieux voir partir la balle d'un fusil mitrailleur, et des jeunes résistants tout droit sortis d'un défilé de mode. Luchetti pense que l'éloge de la Résistance italienne doit s'accompagner d'une vision *glamour* de ses acteurs. C'est son droit. Sauf qu'il ne raisonne plus en cinéaste mais en publicitaire. Un autre cinéaste en perdition s'appelle Shekar Kapur, le réalisateur indien de la très réussie *Reine des bandits*. *Elizabeth* était pourtant hors compétition sous la bannière anglaise. Il est facile de voir ce qui a attiré Kapur dans cette reconstitution de la vie de la reine Elisabeth d'Angleterre, son accession au trône en 1554, et la manière dont elle réussit à consolider son pouvoir. La possibilité de mettre en scène une reine shakespearienne (des emprunts à *Falstaff*, d'Orson Welles, et à *Richard III* sont manifestes) n'a pas échappé à Kapur. Et l'idée de se dégager du carcan de la reconstitution historique pour se concentrer sur une parabole sur le *pouvoir politique n'était pas plus* mauvaise qu'une autre. Quelques *grains de sable viennent gripper la* machine. Notamment la présence de l'ex-footballeur Eric Cantona dans le rôle d'un ambassadeur de France en Angleterre, ou celle de Vincent Cassel en duc d'Anjou, beaucoup plus proche d'un drag-queen que d'un prétendant au trône, donnant à ce film une dimension anachronique. Celle-ci saura peut-être satisfaire les amateurs d'un certain second degré.

MOSTRA DE VENISE

La première révélation du Festival de Venise a pour nom Shainya Tsukamoto. *Bullet Ballet*, son troisième *film, après Tetsuo et Tokyo Fist, était* présenté dans la section parallèle « Prospective ». *La trouvaille est de* taille. Tourné en noir et blanc, dans un style qui rappelle grossièrement celui du clip, mais avec une virtuosité et une volonté de ne jamais lâcher son récis, *Bullet Ballet* prouve que Tsukamoto est autre chose qu'un émule de MTV. Son film se concentre sur Goto, un jeune homme (interprété par Tsukamoto lui-même) qui ne se remet pas du suicide de sa fiancée et en conçoit une fascination grandissante pour les armes à feu. Après s'être retrouvé agressé par un gang, il cherche à se venger. Tsukamoto s'intéresse à sa propre génération, c'est-à-dire aux petits-enfants de ceux qui ont connu la guerre au Japon et en ressentent d'abord un certain ennui, puis une véritable frustration.

CHAMP DE VISION VIRTUEL

La scène où Goto commande son pistolet par Internet est saisissante. Plusieurs modèles lui sont présentés, mais uniquement en référence au film dans lequel ils sont apparus. Celui du *Killer* de John Woo, d'un *des personnages d'Akira, dans* le dessin animé de Miyazaki, et bien *évidemment le Magnum 45 de l'inspecteur* Harry arrivent en bonne place. *Le champ de vision de Goto* est strictement virtuel. Son étonnement devant les policiers venus lui apprendre que sa fiancée s'est tiré une balle dans la tête restera comme un des grands moments de cinéma de ce festival. Dénuée de toute émotion, elle laisse apparaître une vision strictement mécanique de l'individu, interdisant tout sentiment, comme si le malaise de l'autre ne pouvait être appréhendé. Dans les nombreuses scènes de bagarre *du film, les membres des* gangs succombent à leurs blessures avec étonnement, constatant qu'une balle dans la peau fait mal et peut tuer. Shainya Tsukamoto semble nous dire que sa génération n'en finit plus de s'ennuyer, et que seule une flambée de violence pourrait la sortir de sa torpeur.

Samuel Blumenfeld

Settembrinu di Tavagna : la voix dans tous ses états

SETTEMBRINU DI TAVAGNA, le 1er septembre à Poghju Mezzana, le 2 à Velone Ornetu, le 3 à Peru Casevechje, le 4 à Tagliu Isulaccia, le 5 à Talasani.

TALASANI (Haute-Corse)
de notre envoyé spécial

« U Quintu », annonce l'affiche tout en longueur du festival de musique de Tavagna. Voilà de fait déjà quatre ans qu'aux premiers jours du mois de septembre, les cinq communes de la *pieve* de Tavagna (micro-région aux confins de la Castagniccia) accueillent des artistes rares, sans exclusive musicale, avec une attention toute particulière portée à la voix. Si le rendez-vous n'a débuté qu'en 1994, il vient *prolonger une aventure atypique* qui a fêté ses trente ans en 1997.

Imaginez un groupe de jeunes qui entendent soustraire leurs villages à la mort lente qu'on leur prédit. Exhumant le nom d'un espace méconnu des guides et des cartes, ils vont fonder le Club Tavagna, visant à permettre de développer toutes les pratiques associatives dont le monde rural semble condamné à faire l'économie. Comme le dit la devise de ce *« club de clubs », « a multiplichera di l'anche face long'e bel'caminu »* (« c'est en multipliant les jambes qu'on fait les chemins longs et beaux »).

Plus de vingt ans de musique – *qui ne fait pas la part belle aux* seules polyphonies de la tradition même si, pour beaucoup, Tavagna est synonyme de l'excellent groupe qui les sert et qui est né dans ce cadre associatif singulier –, de théâtre et de veillées ont naturellement abouti à la naissance de Settembrinu. Francescu Marcantei, qui en assure avec l'aide de Tumasgiu Cipriani l'audacieuse programmation, répond à sa manière au besoin de confrontation et d'ouverture qui a fait le succès des Rencontres polyphoniques de Calvi. La Corse comme terre d'accueil où croiser les identités culturelles et musicales.

JUSQU'À L'AUBE

Rarement l'éclectisme aura été si bien préservé : ouvert par le burlesque enchanté du quintette de Mob's et Travaux et la décapante santé de Nux Vomica (raggamuffin nissart dont la parenté avec le Massilia Sound System et les Fabulous Trobadors garantit l'efficacité contre toutes les formes de constipation), Settembrinu 98 a fêté le 2 le métissage d'Aksak, avec leur nouveau spectacle, Cap Est/Sud-Sud-Est, où le désespoir enjoué de l'Europe orientale réussit la synthèse de peuples déchirés. Le même *syncrétisme a fait tout le prix de la* soirée à Peru où, après un événement à l'échelle du chant corse – le tout premier récital d'Anna Rocchi, qui chante depuis plus de vingt ans, notamment avec le groupe mythique Canta U Populu Corsu, mais n'avait jamais encore porté sur son seul nom le chant féminin, si méconnu encore –, le public enthousiaste a suivi l'errance de la Catalane Rosa Zaragoza entre traditions juive, musulmane et chrétienne dans l'espace ibérique des temps médiévaux et modernes.

Même adhésion spectaculaire et plus inattendue encore le vendredi 4 avec, après le fort beau spectacle tour à tour endiablé et envoûtant du Malgache Erik Manana, l'invitation au voyage, virtuose et précieuse, du trio d'Ekova. Ceux qui n'ont pu se résoudre à sortir de ce rêve brillant et mystérieux où la syntaxe s'abîme pour mieux libérer la poésie de l'instrument et du timbre (touchante Dierdre Dubois, à peine remise d'une extinction de voix) pourront prolonger la magie *de Tagliu avec leur premier album, Heaven's Dust* (Sony), sorti au début *de l'été.*

S'affranchissant des sclérosantes priorités identitaires, Settembrinu a une fois encore fait la preuve que la musique est affaire de partage vrai, de croisements de chemins singuliers, ce que les fastueux moments musicaux d'après concert ont su immanquablement prolonger jusqu'à l'aube.

Philippe-Jean Catinchi

SORTIR

PARIS

Nuit blanche
C'est la rentrée et les « nuits blanches » du Petit Opportun reprennent. Le principe est simple : des musiciens se retrouvent et jouent jusqu'à l'aube en expérimentant les formules orchestrales les plus diverses. On y retrouve les jeunes solistes qui font parler d'eux depuis quelque temps, ceux qui seront là demain. On écoutera plus particulièrement les saxophonistes Patrick Bocquel, Olivier Temime, David Sauzay, le pianiste Baptiste Trotignon ou le contrebassiste Vincent Artaud.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 8 et 15 septembre, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Bex Machine
Pas de surprise : Emmanuel Bex, dont le dernier CD *Bex 3* est une brûlante réussite, est un des musiciens les plus suscitants de l'heure. Une surprise (de taille) : son orgue Hammond – meuble désuet et radar sonore en pleine rotation. Au Duc des Lombards, ce sont les grandes orgues de la Trinité dans une cabine téléphonique. Donc, s'il reste de la place au fond du caveau, tout le monde sur le pont. Du moins saura-t-on ce que swinguer veut dire. Ce que jouer peut faire. Ce que vivre signifie. C'est de ça qu'il s'agit. Il y a trente ans, quand Jimmy Smith jouait à Paris, les militants de Lou Bennett distribuaient des tracts à l'entrée de Pleyel pour dénoncer le grand Jimmy : incapable de faire comme Lou les lignes de basses au pédalier. Il n'y a plus de militants, il n'y a que des ludions ludiques. Dommage. Bex mériterait des militants.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 8, 9 et 10 septembre, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Arrière-pays
de Jacques Nolot (France, 1 h 30).
D'une brousse à l'autre
de Jacques Kébadian (France, 1 h 43).
L'Heure magique
de Robert Benton (Etats-Unis, 1 h 34).
L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux
de Robert Redford (Etats-Unis, 2 h 40).
Restons groupés
de Jean-Paul Salomé (France, 1 h 41).
Si je t'aime... prends garde à toi (*)
de Jeanne Labrune (France, 1 h 50).
(*)Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, *3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-*68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Vincent Corpet par...
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. Mardi mercredi, jeudi, vendredi de 11 heures à 20 heures. Du 8 au 11 septembre. 15 F et 30 F.
François Méchain, Laurent Millet
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 8 septembre au 24 octobre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Quartett
*d'Heiner Müller, mise en scène de Ber*trand Saint, avec Joséphine Dechenaud et Claude Crétient.
Espace Cipriani, 38, boulevard Jean-Jaurès, 93 Saint-Ouen. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-40-11-11-19. 40 F et 60 F.
Avant la retraite
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe, avec Michel Bouquet, Juliette Carré et Fanny Delbrice.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mº Abbesses, Anvers, Pigalle. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Les Femmes savantes
de Molière, mise en scène de Simon Eine, avec en alternance Yves Gasc, Catherine Samie, Alain Pralon, Catherine *Salviat, Gérard Giroudon, Michel Favory*, Isabelle Gardien, Igor Tyczka, Sylvia *Bergé, Bruno Raffaelli, Alain Lenglet,* Jean-Marie Galey, Claire Vernet, Véronique Vella, Laurent Montel, Laurent Natrella, Françoise Gillard et Guillaume Gallienne.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Bernard Fresson, Claude Evrard et Frédéric Quiring.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Le 8, à 20 h 45. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.
Somer-Mangen Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Temps go
Théâtre des Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13e. Mº Corvisart. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-45-80-51-31. 90 F.

RÉSERVATIONS

L'Atelier
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, *Wotjek Pszoniak*, Monique Mauclair, Marie-Christine Orry, Nicole Dubois, Claire Beaudoin, Sylviane Goudal, Daniel Langlet, Pierre-Stéfan Montagnier, Pascal Nawojski et en alternance Julian Guttierez, Nathanaël Serreau et William Touil.
Théâtre Hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Rome. Du 11 septembre au 31 décembre. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 220 F.
Victor ou les Enfants au pouvoir
de Roger Vitrac, mise en scène de Philippe Adrien, *avec Micha Lescot, Pierre* Diot, Catherine Vinatier, Marie Vialle, Laurent Stocker, Photini Papadodima, Marianne Merlo, Olivier Hémon, Patricia Franchino et Emmanuel Renon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du 12 septembre au 8 novembre. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

DERNIERS JOURS

12 septembre :
Valse nº 6
de Nelson Rodrigues, mise en scène d'Henri Ronse, avec Marie Poumarat, en alternance Caroline Sachet et Dominique Pernoo (musiciennes).
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mº Voltaire. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 60 F et 100 F.
13 septembre :
Beauté moderne
Mission du patrimoine photographique-hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mº Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. 25 F. 15 F.
1898 : le Balzac de Rodin
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides, bus : 28, 49, 69, 82, 92. Tél. : 01-47-05-01-34. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé lundi. 28 F (visite exposition + musée). 18 F.
Gabriel Orozco, Gregor Schneider
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. 27 F. 19 F.

هكذا من الإعلام

EN VUE

■ Deux hommes ivres de la localité de Hossaena, dans le sud-ouest de l'Ethiopie, tombés endormis sur une décharge publique, ont été dévorés par des hyènes.

■ Trois cents moutons ont manifesté, en compagnie de deux cents éleveurs hurlant *« Non au loup ! »*, vendredi 4 septembre, dans les rues de Gap, pour protester contre le retour du prédateur dans les alpages et l'*« inertie des pouvoirs publics »*.

■ Une mère de Hallignicourt, écrouée à la prison de Châlons-en-Champagne, qui avait tué son mari avec de la mort aux rats, utilisait des *« souricides »* pour empoisonner ses petits.

■ *« Je n'ai pas eu le temps de faire le ménage depuis trois jours »*, s'est excusée une mère de famille de Magdebourg, trouvée par des policiers, jeudi 3 septembre, après un anniversaire, avec ses quatre enfants âgés de sept mois, neuf, dix et onze ans, apathiques, totalement ivres, gisant parmi les cadavres de bouteilles, les restes du repas et les crottes du chien, qui *« semblait rire et ne cessait de tomber »*.

■ La première pensée de **Francesco Canova**, six ans, à son réveil à l'hôpital de Villa San Giovanni, en Italie, a été pour le molosse qui, en échange de ses caresses, l'avait défiguré : *« Je vous en supplie, ne le tuez pas ! »*

■ **Yves Rocca**, magistrat à la retraite, ancien directeur des affaires civiles et du sceau, ancien avocat général à la Cour de cassation, ancien membre de l'Inspection générale des services judiciaires, reconverti dans les faïences à Lunéville, a été condamné, vendredi 4 septembre, par la Cour d'appel de Paris, à 12 000 francs d'amende avec sursis, pour avoir fait passer pour bretonnes des potiches qui ne l'étaient pas.

■ Des furieux qui, depuis Morbier, dans le Haut-Jura, attaquaient l'ambulance transportant leurs victimes, deux gendarmes qu'ils avaient agressés au cours d'une bagarre dans une boîte de nuit, ont été arrêtés *in extremis*, dimanche 6 septembre, aux urgences de l'hôpital de Morez où ils voulaient à leur poursuite s'engouffrer.

■ A Bruxelles, lundi 7 septembre, l'adjudant **Wojciech Pismenko**, en short et porteur du drapeau polonais, courant à pied, depuis Varsovie, pour soutenir par un exploit sportif l'adhésion de son pays à l'Alliance atlantique, a manqué l'entrée principale de l'Otan : il avait suivi dans la roue un motard de la gendarmerie belge, qui regagnait son parking.

Christian Colombani

Un diplomate honteux d'être anglais

Le vice-consul britannique à Ibiza démissionne, écœuré par le comportement de ses concitoyens venus en touristes dans l'île baléare. La presse espagnole, « El Pais » en tête, s'émeut et enquête

SEULEMENT dix-huit mois. Le vice-consul de Grande-Bretagne à Ibiza, Michael Birkett, n'aura pas supporté davantage. Ce Britannique de cinquante et un ans, pour qui la coupe était pleine, quitte donc la fameuse « île blanche » sans regret. Plutôt accompagné d'un profond dégoût. Mais avant de laisser derrière lui Ibiza, surnommée la « Gomorrhe de la Méditerranée », Michael Birkett a pris soin de dire le fond de sa pensée à des millions de Britanniques dans des déclarations au journal *Mail on Sunday*: *« Je démissionne de mon poste de vice-consul d'Ibiza parce que j'ai honte de l'attitude de mes compatriotes, qui voyagent jusqu'ici seulement pour le soleil, le sexe et l'alcool »* ou encore : *« Je me suis toujours senti orgueilleux d'être britannique, mais cette bande de dégénérés nous traîne tous dans le bourbier. »*

Explosif. Et de nature à provoquer l'ire de ses supérieurs. Immédiatement, l'ambassade britannique à Madrid désavouait la version de Michael Birkett en invoquant d'autres raisons : *« Le problème est qu'il n'a jamais su en quoi consistait ce travail. »* Dans le même esprit, le conseiller au tourisme du gouvernement des Baléares, José Maria Gonzalez Ortea, laissait entendre que l'ex-vice-consul avait une curieuse façon d'aborder ses fonctions.

EL PAIS

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les tâches de Michael Birkett restaient loin d'être agréables. Il devait notamment s'occuper des plaintes pour overdose de drogue ou d'alcool, des détentions pour mauvais comportements ou délits majeurs, sans oublier les nombreux accidents de circulation que causaient ses compatriotes. Les tentatives des amis du vice-consul pour l'empêcher de démissionner n'y auront rien fait, rapporte le quotidien espagnol *El Pais*, qui ajoute qu'un reportage publié dans le *Diario de Ibiza* aura finalement convaincu Michael Birkett de quitter son poste : les journalistes qualifiaient les Britanniques d'*« animaux »*.

Toujours est-il que cette démission fracassante porte, une fois de plus, l'attention sur *Ibiza*, l'une des destinations préférées d'une certaine jeunesse débridée en quête de soleil, de plage et de plaisirs. L'été, près d'un million et demi de touristes y débarquent. Résultat : la population est multipliée par vingt. Ces milliers de jeunes n'ont alors qu'un seul objectif : les macro-discothèques, ouvertes bien souvent jusqu'à onze heures du matin.

Quoi qu'en disent les tour-opérateurs britanniques, qui préfèrent donner peu d'importance aux déclarations de l'ex-vice-consul en expliquant qu'ils organisent des voyages pour tout type de public, tous admettent plus ou moins qu'*« une grande partie du marketing actuel se base sur la liberté absolue qui se respire dans les nuits d'Ibiza »*. Une allusion à peine voilée *« à la disponibilité sexuelle des nombreux participants des nuits interminables et à l'existence de stimulants liés à la music house »*, rapporte ainsi le quotidien catalan *La Vanguardia*. La police espagnole s'inquiète en effet de l'intensification du trafic d'ecstasy entre la Grande-Bretagne et Ibiza, estimé à deux cent mille pilules en trois mois d'été.

En tout cas, pour *El Pais*, qui ne mâche pas ses mots, Michael Birkett vient enfin de dire tout haut ce que *« la majorité des Espagnols savent depuis longtemps, à savoir que les Britanniques ne savent pas boire... Ils se croient dans un paradis en Espagne, où la bière et le vin peuvent se consommer jusqu'au petit matin. »*

Valérie Demon

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ C'est à des fins purement polémiques que les adversaires du Pacte civil de solidarité l'ont assimilé à un « mariage homosexuel ». Pour mériter cette qualité, il lui manque deux choses : il n'est pas un mariage, et il est loin de concerner les seuls homosexuels. Le PACS, sous la forme qu'il revêt aujourd'hui, représente un progrès indiscutable. Dans le vieil antagonisme entre liberté individuelle et valeurs collectives, il promeut la première sans menacer les secondes. Il se contente de les laisser à leur place, utile, mais respectueuse de l'autonomie de chacun. Point n'est besoin pour protéger la famille (mais au fait, qui la menace, les libéraux du droit matrimonial ou bien la crise sociale ?) de faire perdurer les discriminations héritées d'un autre temps.

LCI
Pierre Luc Séguillon
■ L'opinion ne prêtera qu'une attention distraite à cette grève des routiers. Hormis aux frontières de l'Hexagone, en effet, la circulation sur le réseau national ne sera que peu affectée par les quelques barrages filtrants mis en place par les organisations syndicales de transporteurs. Pourtant, cette journée d'action, parce qu'elle est européenne, est importante et significative. Et pas seulement de manière symbolique ! Elle démontre que l'Europe sociale n'est pas un mythe et qu'elle est en train, timidement certes, mais inéluctablement, de devenir une réalité. Elle rappelle que cette Europe sociale ne se façonne pas au seul gré des technocrates de Bruxelles, mais qu'elle se construira aussi à la mesure d'un combat commun mené par les salariés des pays de la communauté. Elle souligne, enfin, qu'une construction sociale, circonscrite aux pays membres de la Communauté, restera vaine si elle ne sait se protéger contre une concurrence sauvage et sans règles venue de l'Europe de l'Est. Il est évident que si les camionneurs de l'Europe de l'Est, qui sont aujourd'hui sous-payés et ne bénéficient d'aucune protection sociale, peuvent sans entraves ni contrôle investir le marché du transport routier, les efforts des salariés de l'Union pour obtenir une harmonisation de leurs conditions de travail seront sans effet.

THE WASHINGTON POST
■ Ce qui fait peur, dans les perturbations économiques que connaît actuellement le monde, c'est le sentiment que les règles que nous pensions comprendre semblent ne plus s'appliquer.
Jusqu'à il y a quelques mois, nous pensions que nous savions ce qu'un pays en développement doit faire pour rallier les rangs des pays riches.
Nous pensions que nous savions comment un pays communiste doit se transformer pour devenir un pays capitaliste. Le présupposé général était que, dès lors que le monde devient plus interconnecté, il devient aussi plus prospère.
Aujourd'hui, alors que la Russie et une grande partie de l'Asie ont connu un krach, que l'Europe de l'Est et l'Amérique latine sont en danger et qu'une grande partie de l'Afrique régresse, les certitudes vieilles seulement d'un an paraissent loin d'être certaines.

www.elitemodel.com

Trouver la top model de ses rêves, lui écrire et espérer une réponse...

89-60-90 : des chiffres qui font rêver, car ce sont les mensurations idéales *« des plus belles filles de la planète »*, affichées sur le site Web de la filiale française d'Elite, la plus grande agence de mannequins du monde. Elite France a décidé de laisser les internautes se plonger dans son célèbre *Book*, contenant la description de ses 175 top models. On y retrouve les plus grands noms de la mode internationale, comme Claudia Schiffer, Karen Mulder, Linda Evangelista, Nadja Auermann ou Naomi Campbell, aux côtés de débutantes très prometteuses, venues de tous les continents.

Elles sont classées démocratiquement par ordre alphabétique du prénom, d'Adèle McLain (85-60-87) à Zora Juranova (88-60-89), mais l'internaute peut aussi opérer un tri personnalisé, grâce à un moteur de recherche permettant de croiser trois critères : nationalité, couleur des yeux, teinte des cheveux. On accède alors à une sélection de fiches techniques, illustrées chacune de deux photos en noir et blanc, et proposant des renseignements plus pointus : taille, tour de poitrine, tour de hanche, pointure de chaussures... On peut aussi faire apparaître *« la fille la plus demandée par les grands photographes »*, ou faire son choix sur le « Podium », une barre de menus présentant des clichés mobiles en petit format, à agrandir et à transformer en carte postale. Pour les indécis, la rubrique « Zoom » présente chaque jour une nouvelle beauté à découvrir : aujourd'hui, l'Américaine Véronica Renault, une rousse aux yeux verts d'un mètre quatre-vingts.

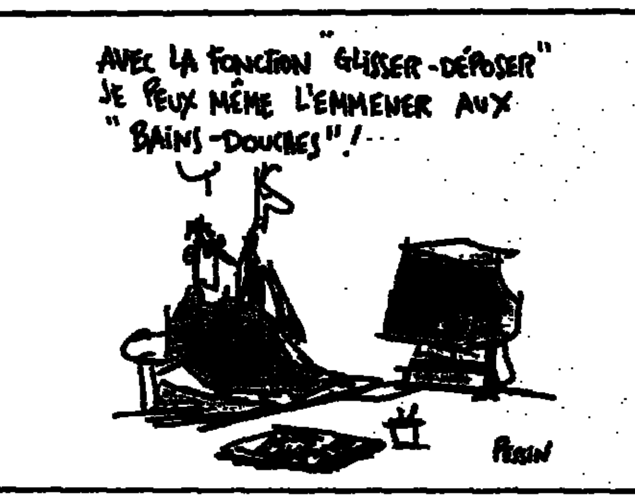

Chaque top model possède bien sûr sa boîte aux lettres, où les internautes peuvent laisser des messages. Il n'est pas précisé si elle répondra en personne... Pour Eric Castel, responsable du projet Internet chez Elite, là n'est pas la question : *« Le courrier marche très bien, nous recevons plusieurs centaines de messages par semaine... Pour nous, le Net est devenu stratégique, il nous permet de maintenir pour la première fois un contact direct avec le grand public, sans dépendre de l'humeur des médias. »*

Prochain projet d'elitemodel.com : la couverture de l'Elite Model Look, le grand concours organisé chaque année pour découvrir et recruter les top models de demain. Cette année, la finale internationale se tiendra à Nice du 6 au 17 septembre. L'événement ne sera pas traité en temps réel sur le Web, mais le site affichera un ensemble de reportages photo et vidéo à partir du 1er octobre.

Xavier de Moulins et Yves Eudes

SUR LA TOILE

LIVRE NUMÉRIQUE
■ Les éditions du Seuil et la société 00h00.com, qui vend des livres numérisés *via* Internet (*Le Monde* du 21 mai), ont passé un accord de publication simultanée de l'ouvrage *La Mort opportune*, de Jacques Pohier, qui traite de l'euthanasie. Parallèlement, 00h00.com a ouvert sur Internet un forum de discussion ouvert à tous, consacré à ce même sujet. – (AFP)

VERS UN CDA BIS
■ Un an après l'annulation par la Cour suprême des Etats-Unis du Communications Decency Act (CDA), le Congrès prépare plusieurs nouvelles lois visant à établir un contrôle sur le contenu de l'Internet.
Un projet de loi voté en juillet par le Sénat prévoit d'interdire aux sites Web commerciaux de distribuer des contenus *« nuisibles aux mineurs »*. Un autre obligera les écoles et bibliothèques recevant des subventions fédérales à mettre en place des systèmes de filtrage de sites *« inconvenants »*. La Chambre des représentants devrait examiner à son tour ces textes, qui ont été incorporés à une loi de finances.

Mère Colère

par Alain Rollat

UNE FEMME brune. Un long visage aux traits fins. Ses cheveux courts forment une frange sur son front. Pourquoi se dit-on qu'elle ressemble à Jeanne d'Arc ? C'est une mère aux yeux clairs, rougis, cernés. Sa voix calme vient des profondeurs. Seuls les frémissements de son menton et les soupirs qui ponctuent son récit trahissent sa douleur, ourlée de colère. C'est la première fois, depuis le drame, qu'elle accepte de s'exprimer en public et devant une caméra. Elle parle des tempêtes océanes en termes familiers. *« Il faisait un vent de force 6. On n'envoie pas en mer des enfants de dix à douze ans par un vent de force 6. Moi, j'ai commencé à dix-sept ans sur des lacs... »* Elle revit le naufrage des jeunes scouts engloutis, ce 22 juillet au soir, au large de Perros-Guirec. *« Il ne restait plus que trois enfants en vie. L'un d'eux tenait dans ses bras un gamin déjà mort... Ils pleuraient, hurlaient. Comment leurs parents ont-ils pu dire à la télévision qu'ils étaient en train de chanter des psaumes, contents d'aller vers Dieu !... C'était une vision de cauchemar. »*

Ce cauchemar, Dominique Sigogneau le raconte comme si elle l'avait vécu. *« Il faisait nuit noire. Quand Guillaume et ses deux coéquipiers ont vu que ces enfants allaient mourir sous leurs yeux, chacun a pris son poste : l'un à la barre ; l'autre au projecteur ; Guillaume lançait des bouts... »* Elle refait les gestes du sauvetage. Elle n'y était pas mais, ce cauchemar, sa chair de mère le revit chaque nuit en hurlant. A force de jeter des bouts, Guillaume, frappé par la bôme de son voilier, *« comme Tabarly »*, a disparu dans les vagues, lui aussi, au cours de cette tentative de sauvetage. Guillaume, c'était son fils. *« Il allait avoir trente et un ans. Il était sourire, joie, générosité... »* Guillaume n'est plus qu'une archive. La photo en noir et blanc, figée à l'écran, d'un jeune homme aux yeux noirs et au sourire doux, mort d'avoir porté secours à des gosses livrés à la mer par de prétendus éducateurs.

Que pourrait ajouter Paul Amar, qui la reçoit en direct, sur France 2 ? Il explique que les responsables de ce groupe de scouts intégristes ont décliné son invitation à venir répondre à cette mère qui réclame des comptes à leur sottise criminelle en s'étonnant du silence des autres mères en deuil. Il rediffuse quelques-unes de leurs réactions à chaud. On n'y voit que des hommes. L'un renvoie au manuel de l'éducation paramilitaire destinée à *« forger des consciences »*... Un autre se plaint que *« monsieur l'abbé »*, mis en examen, ait été *« incarcéré comme un malfaiteur »*... Les cons ! Elle leur parle d'amour, ils récitent un catéchisme...

MARDI 8 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 Les Derniers Jours de Pompéi ■ ■ Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
19.30 1941 ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 115 min). Cinétoile
20.30 Le Jour du désespoir ■ ■ Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1992, 75 min). Ciné Cinémas
20.55 Le Château de ma mère ■ ■ Yves Robert (France, 1990, *100 min*). TF 1
21.25 Taxi Driver ■ ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1976, 110 min). Cinétoile
21.40 ▶ Le Coup de grâce ■ ■ ■ Volker Schlöndorff (Allemagne, 1976, N., v.o., 95 min). Arte
21.55 La Roue ■ ■ Abel Gance (France, 1923, N., muet, 135 min). Ciné Classics
23.15 *La Taverne de l'Irlandais* ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1963, 105 min). Cinétoile
1.00 Non coupable ■ ■ Henri Decoin (France, 1947, N., 90 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. *Invités : Jim Harrison,* Brice Matthieussent, Divine Comedy ; Roger Planchon, Régis Royer, Jonathan Coe. Canal +
19.00 Les Lumières du music-hall. Les Compagnons de la chanson. Juliette Gréco. Paris Première
20.00 Temps présent. Mon école au Canada. TV 5
20.45 La Vie en face. Des enfants à l'école. Arte
20.50 Fréquenstar. Céline Dion. M 6
21.00 Enjeux – Le Point. La contrefaçon des grandes marques. Les Algériens de Montréal. Les passeuses de drogue. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Frédéric Dard. Paris Première
22.25 Sud. Invités : Boris Cyrulnik, Michel Aubery. TMC
22.30 Bouillon de culture. Escale à Lisbonne. *Invités* : Manuel Maria Carrilho, Fernando Mascarenhas, Eduardo Lourenco, Diogo Doria, Lidia Jorge, Manoel De Oliveira, Leonor Silveira, Misia. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Invités : Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, Murat Bejta. Histoire
23.30 Viva. *Sissi, impératrice des cœurs.* TV 5
20.13 Hollywood, royaume de l'illusion. Baptême de l'eau à Hollywood. 13ème Rue
20.15 Chasseurs de virus. Odyssée
20.30 Retour au baroque. [1 et 2/2]. Mezzo
20.35 Donne-moi des pieds pour danser. Planète
21.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. Histoire
21.35 New York, déclaration d'amour à une ville. Odyssée
21.50 *Le Retour des virus.* [1/4]. La conquête du monde invisible. RTBF 1
22.00 Un siècle d'aviation. [1/4]. Un siècle d'aviation civile en France. Histoire
23.05 La Vie jusqu'au bout. France 3
23.15 Marguerite Yourcenar. Une vie d'écriture. Arte
0.00 Un travail, des travaux. Cent ans d'images. Histoire
0.10 Quand j'étais petit, j'savais pas lire. France 3

DOCUMENTAIRES

19.15 L'Honneur perdu des Dominici. Planète
19.30 Une playmate contre la misère. Arte
19.30 Amérique latine, un continent déraciné. *[4/6].* Odyssée
20.05 Les Jardins du paroxysme. [4/7]. Planète

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. A. Dodson (GB)-B. Ahmeti (All). Eurosport
1.35 Tennis. US Open. Huitièmes de finale messieurs et quarts de finale dames. Canal +

MUSIQUE

20.15 Vladislav Tchernouchenko dirige Rachmaninov. *Concerto pour piano n° 2 en ut mineur*, opus 18. Par l'Orchestre symphonique de la Capella de Saint-Pétersbourg. Avec Arkadi Zenziper, piano. Muzzik
21.00 American Night. Œuvres de Bernstein, Gershwin, Lincke. Par la Philharmonie de Berlin et le Chœur de la Radio de Berlin, dir. Simon Rattle. Muzzik
22.30 Concert européen au Théâtre Maryinski 96. Donné par l'Orchestre philharmonique de Berlin, *dir. Claudio Abbado.* Mezzo
22.30 La Grande Parade du jazz. Nice 79. Muzzik
0.45 Jean-Louis Aubert. Aux Bouffes du Nord. France 2

THÉÂTRE

0.15 Le Dialogue dans le marécage. Marguerite Yourcenar. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Les Grandes Familles. Edouard Molinaro [1 et 2/4]. Festival
22.15 Kaléidoscope. Jud Taylor. RTL 9
23.20 Le Dernier Eté. Claude Goretta. Festival

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de pyramides. M 6
19.20 Equalizer. Le piège. 13ème Rue
20.55 *La Vie à cinq.* A la recherche d'une nounou. Rivalité. Téva
22.30 Spawn. Burning Visions. Canal Jimmy
22.30 Clair de lune. L'art d'être papa. Maman chérie. Téva
22.45 *Brooklyn South.* Œil pour œil. Devant les juges. M 6
22.55 Buck Rogers. Le surdoué. 13ème Rue
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. La parfaite compagne (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Les Repentis. La théorie du big-bang. TSR
23.45 Galactica. La patrouille lointaine. 13ème Rue
1.45 *Chapeau melon et bottes de cuir.* Le décapode (v.o.). 13ème Rue
2.35 Profit. Cupid (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **23.05 France 3**
La Vie jusqu'au bout

Le centre médical de Praz-Coutant (Haute-Savoie) occupe un bâtiment étiré à flanc de montagne, dans une vaste clairière face au mont Blanc. C'est là, dans ce lieu calme et lumineux, que Jean-Xavier et Thierry de Lestrade ont accompagné un moment Roger, Gustave et Jean-Louis, atteints de *cancers irréversibles. Leur film est* dur, douloureux, mais il faut le regarder parce qu'il aborde de front le mystère de la fin de la vie et les questions tabous de la souffrance et de la mort. Comment faire face à la mort ? Quel comportement adopter face à celui qui sait plus ou moins clairement sa fin prochaine ? Sans voyeurisme, mais sans fausse pudeur, *La Vie jusqu'au bout* montre comment trois hommes s'approchent, différemment, de cet ultime moment, et comment leur famille, les médecins et les infirmières les accompagnent. « *On ne s'habitue jamais à la mort, on l'apprivoise* », relève la responsable du centre. En appréciant, mieux qu'avant, chaque manifestation de la vie, en goûtant les phrases qui se font plus rares, les contacts qui deviennent plus profonds, la tendresse, les partages. « *On m'envoie des poèmes* », s'étonne Jean-Louis qui découvre à quel point il « *aime les gens* ». Un médecin parle de la « *générosité* » de « *celui qui finit sa vie, débordant d'émotion, d'intelligence, de créativité* ». En retour, il faut apprendre à reconnaître, et accepter, le moment où le malade arrête de se battre, quand « *ça devient trop dur de* [se] *forcer à* [se] *mettre debout, trop dur de continuer à vivre* » et que, face à tant de souffrance, la mort « *c'est le repos* » et « *rien que de l'accepter, c'est déjà la paix* ». – *Th.-M. D.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.50 Météo.
20.55 Le Château de ma mère ■ ■ Film. Yves Robert.
22.35 Perry Mason. Meurtre en direct.
0.25 Le docteur mène l'enquête.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Chacun cherche son chat ■ Film. Cédric Klapisch.
22.25 Un livre, des livres.
22.30 Bouche à oreille.
22.35 Body Double. Film. Brian DePalma.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Jean-Louis Aubert. Concert.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 22e Festival du cirque de Monte-Carlo.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 La Vie jusqu'au bout.
0.10 Quand j'étais petit, j'savais pas lire.
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 20.40**
18.25 Flash infos.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Souvenirs d'un été ■ Film. Lesli Linda Glatter.
22.20 Fantômes contre fantômes ■ Film. Peter Jackson (v.o.).
0.05 Quatre garçons pleins d'avenir. Film. Jean-Paul Lilienfeld.
1.35 Tennis. US Open.

ARTE

19.00 Un garage fou-fou-fou. [4/6].
19.30 Une playmate contre la misère.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Des enfants à l'école.
21.35 Soirée thématique. Marguerite Yourcenar
21.40 ▶ Le Coup de grâce ■ ■ ■ Film. Volker Schlöndorff (v.o.).
23.15 Marguerite Yourcenar. Une vie d'écriture.
0.15 Le Dialogue dans le marécage. Pièce de théâtre. Marguerite Yourcenar.
1.15 Grand format. L'Est sauvage.

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E=M 6 découverte.
20.50 Fréquenstar. Céline Dion.
22.45 Brooklyn South. Œil pour œil. Devant les juges.
0.35 Capital. La rentrée des factures.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Rose-Marie Lagrave (*Voyage au pays d'une utopie déchue. Plaidoyer pour l'Europe centrale*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes [2/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 VIe Festival international de musique ancienne de Jaroslav. La Capella Reial de Catalunya et l'Hespérion XX, dir. Jordi Savall : *Œuvres de Guerrero, anonymes,* Del Encina, Ortiz, Flecha l'Ancien, De Arauxo, De Victoria, De Cabezon, De Castro, Carceres.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Zygel, Pesson.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Abdel Rahman El Bacha, piano.
22.30 Les Soirées... (suite). Archives Ferenc Fricsay. Œuvres de Verdi, Brahms, Tchaïkovski.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.05 Non coupable ■ ■ Henri Decoin (France, 1947, N., 95 min). Cinétoile
13.30 La Fille de quinze ans ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 95 min). Cinéstar 1
13.40 Princess Bride ■ ■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1987, 95 min). Disney Channel
14.40 Passion d'amour ■ ■ E. Scola (It., 1981, 115 min). Cinétoile
15.25 La Roue ■ ■ Abel Gance (France, 1923, N., muet, 135 min). Ciné Classics
15.30 *Le Porteur de serviette* ■ ■ Daniele Luchetti (France - Italie, 1991, 90 min). Cinéstar 2
16.40 L'Ombre des châteaux ■ ■ Daniel Duval (France, 1976, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 Ludwig van B ■ ■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Ciné Cinémas
21.25 Répulsion ■ ■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, *N.*, 100 min). Cinétoile
22.30 L'Œil public ■ ■ H. Franklin (EU, 1992, 100 min). RTL 9
23.00 Les Virtuoses ■ ■ Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, v.o., 104 min). Canal +
23.05 La Cité des femmes ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1979, v.o., 135 min). Cinétoile
23.20 Les Sorcières ■ ■ Franco Rossi, Luchino Visconti, Pier Paolo Pasolini, Mauro Bolognini et Vittorio De Sica (Italie, 1966, 110 min). TMC
23.55 Août ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spéciale rentrée des classes. Invités : Nicole Bacharan, Michèle Le Doeuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Koweït, cessez-le-feu. Transplantation. Botero. Histoire
16.10 *Saga-Cités.* Un été aux Francs-Moisins. France 3
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Coffe, Baby Bird, Nicole Notat, Georges Jollès. Canal +
19.00 *De l'actualité à l'Histoire.* La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Invités : Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, Murat Bejta. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Dario Moreno. Francis Lemarque. Paris Première
20.00 Savoir plus santé. Les as de la chirurgie. TV 5
20.00 Une année de défilés. Chanel. Paris Première
20.10 Faits divers. Le réseau pédophile de Zandvoort. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen, une femme du XIIe siècle. Arte
20.55 La Marche du siècle. Algérie : la décennie sanglante (1988-1998). Invité : Benjamin Stora, historien. France 3
21.00 *Emission spéciale Sidérurgie.* TV 5
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Boeing-Airbus, l'éternel combat. Histoire
22.55 Le Canal du savoir. Spécial littérature. Avec Michel Tournier. Paris Première
0.05 Un siècle d'écrivains. Raymond Chandler. France 3
19.30 Einstein, un mythe, *un homme.* Odyssée
19.45 Face à face avec les babouins. Planète
20.00 Les Autruches véloces *du Kalahari.* Arte
20.00 Un travail, des travaux. Cent ans d'images. Histoire
20.35 L'Honneur perdu des Dominici. Planète
20.55 Mohamed, Eminé, Kenny vont à l'école. Téva
21.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [10/12]. Trente. Odyssée
21.25 *Amérique latine, un continent* déraciné. [4/6]. Le pouvoir entre de nouvelles mains. Odyssée
21.30 Les Jardins du paroxysme. [4/7]. Qui n'a pas vu Lahore *n'est pas né.* Planète
21.45 Accident de carrière. Le chômage des «cadres sup». Téva
21.50 ▶ Musica. [1/2] Richter, l'insoumis. Arte
21.55 Donne-moi des pieds pour danser. Planète
22.00 Chine jaune, Chine bleue. [1/2]. Histoire
22.10 *Chasseurs de virus.* Odyssée
22.40 Les Coulisses de X-Files. M 6
23.10 Profil. Brecht et Moscou. Arte
23.30 New York, déclaration d'amour à une ville. Odyssée
23.50 Le Siècle des catastrophes. TSR
0.10 La Lucarne. Polders. Les noces de la terre, de l'eau et du ciel. Arte
0.15 *Gestes d'artisans.* [1/2]. Le bois. Histoire
0.20 Des animaux et des hommes. Gladys, vétérinaire en Afrique. Odyssée

DOCUMENTAIRES

18.00 Jazz Memories. [1/2]. Memphis Slim. Muzzik
18.05 Paquebots de légendes. [2/4]. Navires en guerre. Odyssée
18.30 Shingalana. [3/5]. Les dangers de la savane. La Cinquième
19.00 Civilisations englouties. [3/3]. Tempêtes et millénaires. Odyssée
19.05 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. Planète
19.30 La Citadelle des singes. Arte

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Giula del Rio - Murcie (174 km). Eurosport - TSR
0.45 Tennis. *US* Open. Quarts de finale. Canal +

MUSIQUE

19.55 François-Joël Thiollier à l'auditorium St-Germain 96. Œuvres de Poulenc, Mozart, Debussy, Ravel, Gershwin, Scriabine. Muzzik
21.55 Pulp et Echobelly. A l'Astoria de Londres, en 1994 et 1995. Paris Première
22.35 Erik Satie, compositeur de musique. Muzzik
23.20 Récital Mikhaïl Rudy. *Œuvres de Chopin, Scriabine.* Muzzik
0.00 Hommage à Charlie Parker 2. A la Grande Halle de la Villette 89. Muzzik
1.00 Western Beat. *Montreux 1992.* Avec Tony Joe White, Mark O'Connor, Albert Lee, Hogan's Heroes, Emmylou Harris, The Nash Ramblers. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.20 Les Carnassiers. Yves Boisset. Festival
20.30 Forcément coupable. Marco Pico. Festival
20.40 Cœur à louer. Jeremy Kagan. RTL 9
20.50 Les Misérables. Robert Hossein [2/2]. TMC
20.55 Le Choix d'une mère. *Jacques Malaterre.* France 2
20.55 Les oiseaux se cachent pour mourir 2. [1 et 2/2] Les Années oubliées. Kevin J. Dobson. TF 1
21.20 Papa est monté au ciel. Jacques Renard. RTBF 1
22.05 Chronique d'un condamné à mort. Richard Pearce. Festival
22.30 Aime-toi toujours. Michaël Perrotta. TV 5
22.35 Lucas. Nadine Trintignant. Téva

SÉRIES

18.00 Highlander. Le poison redoutable. M 6
18.30 Hawaï police d'Etat. Escroquerie en famille. Série Club
18.30 La Vie à cinq. A la recherche *d'une nounou.* Rivalité. Téva
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'éternelle jeunesse. M 6
19.20 Mission impossible. Extradition. Série Club
19.20 Equalizer. Un week-end à la campagne. 13ème Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. La parfaite compagne. Canal Jimmy
20.45 Rosa Roth. Agent double et double meurtre. 13ème Rue
20.50 Aux frontières du réel. La queue du diable. Le baiser de Judas. M 6
21.50 Presque parfaite. This Is What Happens When You Don't Watch Problems (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Les Incorruptibles. Trois milliers de suspects. Série Club
22.20 Friends. Celui qui déménage. Celui qui est perdu (v.o.). Canal Jimmy
22.20 New York *Undercover.* L'homme de l'année. Faux témoignage. 13ème Rue
23.05 Game On. Ligote-moi (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Profit. *Cupid* (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les *sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● **20.55 France 3**
Algérie, la décennie sanglante (1988-1998)

Qu'ils sont beaux, qu'ils sont forts, qu'ils sont humains, ces mystérieux Ninjas algériens, champions de la lutte antiterroriste, vedettes du film de Faouzia Fekiri et Mouloud Moussaoui ! « *C'est la première fois que les autorités algériennes autorisent une équipe de télévision à suivre ces hommes* », notent les responsables de « La marche du siècle » qui diffusent ce «*document*» de trente-cinq minutes. En voyant le résultat, lesdites autorités ont dû être satisfaites. Le portrait qu'on nous brosse de ces éléments d'élite des brigades mobiles de police judiciaire (BMPJ) est un modèle du genre. Qu'ils arpentent les forêts des environs d'Alger (avec fusillades en *live*), qu'ils discutent avec des paysans ou badinent avec une vieille dont le fils est reparti au maquis (« *ton fils est incorrigible* », la sermonne l'un des inspecteurs), qu'ils interrogent (courtoisement) un suspect ou qu'ils interpellent (calmement) un groupe de jeunes, ces Ninjas sont parfaits. Un chef-d'œuvre de propagande, diront les détracteurs en évoquant les bavures jamais sanctionnées, les brutalités, la torture et les centaines de « disparus », victimes des forces de sécurité. Mais on peut voir aussi, dans ce plaidoyer à une voix, la projection d'une Algérie rêvée, une utopie autoritaire : une société de mâles, dominée par de bons militaires, athlètes et moustachus de préférence, mélange de patriarcat à l'ancienne et d'Action Man moderne, où l'islam et les traditions servent de *vade mecum*. A méditer. – *C. S.*

● **23.20 TMC**
Les Sorcières

Un film italien à sketches de Luchino Visconti (La Strega bruciata viva), Mauro Bolognini (*Senso Civico*), Pier Paolo Pasolini (*La Terra Vista Della Luna*), Franco Rossi (*La Siciliana*) et *Una Sera Come le Altre*, de Vittorio De Sica, avec Clint Eastwood dans un rôle à contre-emploi au sortir de la trilogie leonienne. Divers visages de la femme, assimilée à une sorcière. Ce film à sketches composé en 1966 était, alors, une spécialité du cinéma italien, et Silvana Mangano est la vedette des cinq histoires. Elle manifeste un grand talent de composition. On apprécie particulièrement la verve de Pasolini dans un conte philosophique, et le portrait cruel réalisé par Visconti. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF 1 Jeunesse.
16.55 Extrême limite.
17.25 Les Vacances de l'amour.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les oiseaux se cachent pour mourir 2 : Les Années oubliées. Téléfilm. Kevin James Dobson. [1 et 2/2].
0.10 Minuit sport.
0.35 TF 1 nuit, Météo.
0.50 Histoires naturelles. La Yougoslavie : les dernières oasis.
1.45 Reportages. La Longue Marche du docteur Laroche.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.30 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Un livre, des livres.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 *Au nom du sport.*
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Choix d'une mère. Téléfilm. Jacques Malaterre.
22.40 *Ça se discute.* L'amour fou : pour le meilleur ou pour le pire ?
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.25 Littoral.
13.40 La Revanche de l'Ouest. Téléfilm. Alan J. Levi.
15.10 Derrick.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 La Marche du siècle. Algérie : la décennie sanglante (1988-1998).
22.45 Portes en délire. Coup de chapeau à Coluche.
23.35 Météo, Soir 3.
0.05 Un siècle d'écrivains. Raymond Chandler.
0.55 La Vie jusqu'au bout.

CANAL +

13.35 Magnum, flic ou voyou. Rien ne va plus (Episode pilote).
15.05 Décode pas Bunny.
15.35 C+ Cléo.
17.40 et 0.45 Tennis. US Open.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.25 Flash infos.
18.30 *Nulle part ailleurs.*
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Leçons de séduction. Film. Barbra Streisand.
23.00 Les Virtuoses ■ ■ Film. Mark Herman (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Amérique du Sud. 14.30 Les Andes. Les hôtes des montagnes. 15.25 Entretien avec Virginie Devericourt, ethnologue.
15.55 Les Secrets de l'Inde. [7/13].
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [18/20].
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 *Le Monde des animaux.* [3/5] Shingalana.
19.00 Un garage fou-fou-fou. [5/6].
19.30 La Citadelle des singes.
20.00 Les Autruches véloces du Kalahari.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegarde de Bingen, une femme du XIIe siècle [1/2].
21.40 *Les Cent Photos du siècle.*
21.50 ▶ Musica. Richter, l'insoumis. [1/2].
23.10 Profil. Brecht et Moscou.
0.10 La lucarne. Polders. Les noces de la terre, de l'eau et du ciel. *0.50 Rencontre avec Gaston Compère.*
1.10 La Tête contre les murs ■ ■ Film. Georges Franju.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.55 Des clips et des bulles.
17.25 Fan de.
18.00 Highlander.
19.00 *Sliders, les mondes parallèles.* Un monde d'éternelle jeunesse.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 *Décrochage info,* Les Voyages d'Olivia.
20.50 Soirée spéciale X-Files. La queue du diable. Le baiser de Judas. 22.40 Les Coulisses de X-Files.
23.35 Le Scandale de l'affaire Caldwell. Téléfilm. Jan Egleson.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. La forme chanson. [3/5]. La Révolution.
20.30 Agora. Guillaume Villeneuve (*Peut-on lui pardonner ?*)
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Un aller simple pour Phénix*, de Grand-Jouan.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes. [3/5]. Sur le chemin de Jajouka.
0.05 *Du jour au lendemain.* Dominique Sigaud (*Blue Moon*).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. Yakov Kreizberg : œuvres de Glinka, Rachmaninov, Schmidt.
22.30 Musique pluriel.
23.05 Les Greniers de la mémoire. *David Oïstrakh, violon.*

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Les Fêtes de Paphos,* ballet de Mondonville, par le Chœur de chambre Accentus et Les Talents lyriques, dir. Rousset, Piau, Véronique Gens, Agnès Mellon.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Boismortier, de Mondonville.

هكذا من الإهمال

Le Monde
MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1998

Un homme blessé

par Pierre Georges

HAMADA ANLI est bon prince. *« La justice a fait son travail. Elle ne savait pas exactement si j'étais le coupable ou non. »* Mais l'on peut être bon prince et sortir brisé d'une histoire pareille.

Le 26 août, ce homme de trente-huit ans, père de sept enfants, est interpellé par la police sur les lieux de son travail, une grande surface de Décines, dans la banlieue lyonnaise. Hamada Anli, Français d'origine comorienne, fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par un juge d'instruction de la Réunion. Identifié, paraît-il, sur photographie, l'homme serait l'auteur de violences sexuelles commises sur une mineure de treize ans.

Dès son arrestation, Hamada Anli clame son innocence. Il affirme qu'il doit y avoir une confusion, qu'il serait totalement incapable de faire une chose pareille et qu'en plus, de sa vie, il n'a jamais mis les pieds sur l'île. Les policiers font leur métier. Le suspect est donc transféré à Saint-Denis-de-la-Réunion. Et, dès son arrivée, il est placé par le magistrat instructeur sous mandat de dépôt, dans l'attente de son procès au tribunal correctionnel, fixé au 6 octobre. Car, rapporte l'AFP, l'instruction de cette affaire est considérée comme close depuis plusieurs semaines. Ce qui, si cela devait être confirmé, serait proprement effarant.

En prison, Hamada Anli ne cesse de crier son innocence. A tel pointqu'un substitut du parquet lui conseille de présenter une demande de mise en liberté. Cette demande est examinée en audience, vendredi 4 septembre. L'avocat du prévenu fait remarquer que la photographie figurant dans le dossier ne correspond en rien au portrait de son client. Et, présentes au tribunal, la jeune fille agressée et sa mère confirment qu'elles n'ont *« jamais vu cette personne »*.

Hamada Anli est immédiatement remis en liberté. Le président du tribunal correctionnel de Saint-Denis exprime *« ses regrets »*. Reste à l'innocent à revenir en métropole, étant entendu que la justice ne peut ou ne veut payer le billet d'avion retour. Finalement, le coût du rapatriement sera pris en charge par les services de la préfecture.

Lundi soir, Hamada Anli est rentré chez lui, à Vaulx-en-Velin. La télévision l'avait attendu à l'aéroport de Lyon-Satolas. Et l'on a vu un homme brisé, en larmes, ne cessant de répéter *« cette jeune fille de treize ans a l'âge d'une de mes enfants. Cela aurait été impossible, comme de coucher avec sa fille »*.

La justice avait commis une erreur sur la personne. Elle en a commis et en commettra d'autres. Mais on a eu le sentiment, en entendant parler Hamada Anli, que cet homme ne se remettrait pas si facilement de ce voyage forcé dans l'injustice, que l'accusation portée puis levée le marquerait pour toujours. Qu'en somme, tous les regrets du monde n'effaceraient jamais cette violence judiciaire faite, bien involontairement ou bien légèrement, à un innocent.

Car, au-delà, reste tout de même une question. Une enquête judiciaire s'impose. S'il s'avérait que l'instruction avait été bouclée avant même que Hamada Anli ait pu être entendu, cela ne serait plus une erreur dite judiciaire mais une faute professionnelle grave.

Journée d'action des routiers européens aux frontières

Les syndicats veulent obtenir un accord sur le temps de travail

POUR faire pression sur le patronat européen des transports, avec qui un accord sur le temps de travail pourrait être signé le 18 septembre, la Fédération des syndicats des transports dans l'Union européenne (FST) organisait, mardi 8 septembre, une journée d'action, distribuant des tracts aux principaux passages frontaliers. La FST, à laquelle adhèrent la CFDT et FO, n'entendait pas bloquer les routes mais sensibiliser l'opinion. *« La fatigue tue »*, expliquent les tracts, qui réclament *« une semaine de travail de 38 heures au maximum »*.

Alors que le cabotage est libéralisé depuis le 1er juillet 1998 – un routier italien peut désormais charger un colis à Nice et le livrer à Paris, sans autorisation de l'administration française –, les conditions sociales restent très hétérogènes (*Le Monde* du 8 septembre). Sachant que l'harmonisation salariale reste une utopie, les syndicats réclament qu'au moins, la durée du travail soit la même partout dans l'Union.

● **Dans le Nord**, la mobilisation était assez faible. Seuls quelques barrages filtrants étaient en place en début de matinée. Le terminal ferry de Calais était touché, mais pas celui de Boulogne. Deux barrages étaient placés aux postes-frontières avec la Belgique, provoquant de légers ralentissements. D'autres regroupements de camions étaient, en début de matinée, en formation sur l'autoroute A1, près de Lille, et sur l'A26, près de Saint-Omer. Les routiers semblaient décidés à adopter toute la journée une tactique de barrages filtrants et mobiles.

● **En Lorraine**, trois barrages ont été mis en place : un premier à Mont-Saint-Martin, à la frontière avec la Belgique ; un deuxième à Longlaville, à la frontière franco-luxembourgeoise ; un troisème sur l'autouroute A31, à la frontière franco-Luxembourgeoise de Zoufftgen, dans le sens France-Luxembourg. D'abord bloquant, celui-ci est devenu filtrant.

● **En Alsace**, des routiers français et allemands bloquaient le pont de l'Europe dans les deux sens à la frontière franco-allemande à Strasbourg. Environ une trentaine de poids lourds stationnaient de chaque côté, ne laissant passer que les voitures particulières.

● **Dans les Alpes**, les routiers français ont installé à partir de 7 heures des barrages filtrants sur la rampe d'accès au tunnel du Mont-Blanc (Haute-Savoie) et à l'entrée de Modane, à proximité de l'ouvrage franco-italien du Fréjus (Savoie). Seuls les automobiles pouvaient franchir les barrières de camions après avoir pris connaissance des revendications exprimées par les grévistes. *« Aucun camion ne circulera aujourd'hui entre la France et l'Italie »*, a précisé Antoine Fatiga, responsable CFDT du barrage de Modane. L'action des camionneurs français est relayée de l'autre côté de la frontière par les chauffeurs italiens. Ceux-ci distribuaient des tracts mardi matin sur l'autoport de Suse (Italie) et intervenaient dans les entreprises de transport.

● **Dans les Alpes-Maritimes**, les routiers, rejoints par ceux des Bouches-du-Rhône, devaient participer à une action intersyndicale au poste-frontière de l'autoroute, à Vintimille. Des tracts en français, italien, anglais et allemand étaient diffusés.

● ***Dans les Pyrénées-Orientales***, un barrage filtrant a été installé peu après 8 heures à la frontière franco-espagnole du Perthus où, côté espagnol, les routiers distribuaient des tracts aux automobilistes. La circulation devrait y être ralentie jusqu'à la levée de cet unique barrage dans les Pyrénées-Orientales, vers 13 heures.

● **Dans les Pyrénées-Atlantiques**, dès 7 heures, une trentaine de camions prenaient position à Biriatou, sur l'autoroute A 63 Bayonne-Madrid. Une heure plus tard, une soixantaine de chauffeurs étaient à pied d'œuvre avec le renfort de leurs collègues des syndicats espagnols UGT et CCOO. Les uns et les autres se disposaient autour des anciens postes de douane, tracts multilingues à l'appui, alors que les médias espagnols présentaient la journée comme une initiative d'abord française. Aux passages de Hendaye, Béhobie et Biriatou transitent chaque jour 35 000 à 40 000 véhicules, dont près de 6 000 poids lourds.

● **En Normandie**, des routiers ont installé des barrages filtrants à la sortie de la gare maritime de Ouistreham (Calvados). A Dieppe, un barrage filtrant a été installé à la sortie du terminal ferry. Les entrées de Rouen, qui avaient été interdites à la sortie 22 de l'autoroute A13, étaient redevenues libres à la circulation mardi peu avant 8 h 30. Dans la Manche, une trentaine de routiers CFDT et CFTC bloquent depuis 6 h 30 l'embarquement et le débarquement des poids lourds à la gare maritime de Cherbourg.

Frédéric Lemaître
(avec nos correspondants)

« Affaire » du PR : des collaborateurs de MM. Balladur et Juppé convoqués

LES JUGES Laurence Vichnievsky et Eva Joly, chargées de l'affaire de prêt fictif dans laquelle elles ont mis en examen pour « blanchiment d'argent » François Léotard, ancien président du Parti républicain, et son collaborateur Renaud Donnedieu de Vabres, ont convoqué comme témoins d'anciens collaborateurs des premiers ministres Edouard Balladur et Alain Juppé. MM. Léotard et Donnedieu de Vabres ont en effet expliqué aux magistrats instructeurs que le prêt qui leur avait été accordé par le Fondo sociale di cooperazione europea était gagé par un dépôt en espèces dont le montant provenait des fonds spéciaux, attribués par le premier ministre. Selon les anciens dirigeants du PR, la somme en cause – 5 millions de francs – était le produit de versements opérés sous le gouvernement de M. Balladur, puis sous celui de M. Juppé.

Les juges ont donc décidé d'entendre les responsables successifs du cabinet de Matignon. Ces convocations, révélées par *Le Parisien* du 8 septembre, concernent Nicolas Bazire et Pierre Mongin, respectivement directeur du cabinet et chef de cabinet de M. Balladur, Maurice Gourdault-Montagne et Nicolas Desforges, leurs successeurs auprès de M. Juppé. L'usage veut que le chef de cabinet de Matignon soit chargé de la remise des fonds spéciaux ou « secrets » à leurs destinataires, qui sont, pour l'essentiel, les services de renseignement et de contre-espionnage. La convocation des directeurs des cabinets est plus surprenante.

M. Gourdault-Montagne, qui est aujourd'hui ambassadeur à Tokyo, nous a indiqué par téléphone, mardi matin, que la convocation de MM. Mongin et Desforges était considérée comme prévisible. Il ne s'attendait pas, en revanche, à ce que M. Bazire et lui-même fussent aussi convoqués. Il n'avait pas reçu d'autre information à ce sujet. Dans l'entourage de M. Balladur, on indiquait que la décision des juges est *« normale et classique »*.

Ni d'un côté ni de l'autre, on ne précisait si les témoins convoqués répondraient aux questions des magistrats ou bien s'ils invoqueraient le secret-défense, déjà opposé, dans le passé, sur l'usage des fonds spéciaux. Dans cette seconde hypothèse, il reviendrait au premier minisre actuel, Lionel Jospin, de décider d'opposer ou non le secret-défense aux investigations de la justice.

« Vache folle » : une mise en garde sur la contamination des moutons

***LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE** est confronté à une nouvelle* interrogation dans l'affaire de la « vache folle », après les déclarations du professeur Geoffrey Almond, membre de commission officielle des experts sur les maladies à prions, qui affirme qu'*« il existe une claire possibilité que l'ESB soit aujourd'hui présente chez les moutons »*. Selon lui, *« on peut considérer que la maladie* [la tremblante du mouton] *est présente dans la population ovine depuis des centaines d'années mais que cela ne pose pas de problèmes parce qu'elle ne se transmet pas du mouton à l'homme. En revanche, si la maladie est, en quelque sorte, revenue des vaches vers les moutons, il y a un risque pour la population humaine. Si nous détectons effectivement l'agent de l'ESB les moutons, alors il s'agira d'une urgence nationale »*. Le gouvernement de Tony Blair a aussitôt pris ses distances vis-à-vis des déclarations de cet expert.

Tirage du *Monde* daté mardi 8 septembre 1998 : 509 099 exemplaires 1 -

Un magistrat toulonnais a été mis en examen pour violation du secret de l'instruction

TOULON
de notre correspondant

Albert Levy, substitut du procureur de la République de Toulon, Claude Ardid, journaliste à *Nice-Matin*, ainsi que Maurice Jullien et Alain Maillot, deux capitaines des renseignements généraux de Marseille, ont été mis en examen, dimanche 6 septembre, pour violation du secret de l'instruction, et placés sous contrôle judiciaire. Marie-Paule Moracchini, première juge d'instruction au tribunal de Paris, était saisie de ce dossier – dépaysé du fait de la mise en cause d'un magistrat toulonnais – à la suite d'une information ouverte en mai. Elle a choisi de confier l'enquête à la gendarmerie maritime de Toulon.

Au terme d'un long travail d'écoutes téléphoniques, de filatures avec photos et d'enregistrements magnétiques, la juge s'est rendue à Toulon, le 5 septembre, au domicile de Claude Ardid, coauteur d'un livre sur l'affaire Piat, *Histoire secrète d'un assassinat* – dont certains passages avaient été retirés sur décision de justice –, mais aussi ancien journaliste à *Var Matin*, où il était chargé du dossier sur l'assassinat de la députée et des affaires politico-mafieuses.

Au cours d'une perquisition de cinq heures, Marie-Paule Moracchini a saisi des documents sur l'affaire Piat et sur un dossier de passation de marché de cantines scolaires entre la municipalité (FN) de Toulon et la Société générale de restauration, qui aurait été assortie du versement de 8,5 millions de francs de pots-de-vin, pour une tractation de 14 millions (*Le Monde* du 18 avril). Après vingt-sept heures dans les locaux de la gendarmerie maritime à fin d'interrogatoire, le journaliste a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Le syndicat SNJ-CGT des journalistes varois a dénoncé *« cette atteinte à la liberté de la presse et d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions. Par cette action judiciaire, nous avons l'impression que c'est l'ensemble de la profession qui est concernée et menacée d'être bâillonnée. »*

OBLIGATION DE SOINS MÉDICAUX

Le dimanche 6 septembre, Mme Moracchini se rendait à La Seyne-sur-Mer, au domicile d'Albert Levy, pour y effectuer une autre perquisition, avant de lui signifier sa mise en examen et son placement sous contrôle judiciaire, assortis d'une interdiction de se rendre au palais de justice et d'une obligation de soins médicaux. *« Nous sommes stupéfaits et indignés*, s'insurge Me Jakubowicz, du barreau de Lyon, l'un des défenseurs d'Albert Levy. *On soupçonnerait Albert Levy de ne pas être sain d'esprit parce qu'il verrait des fascistes à Toulon. Et il aurait un comportement marginal parce qu'il est un magistrat humain, à l'écoute et au service de la société. Il n'entre pas dans le processus qui semble prévaloir à Toulon, où existent des liens entre les magistrats, les gens de la politique, ceux du barreau, des affaires, et certains membres du "milieu". »*

Le comportement de ce magistrat atypique lui a valu, comme à Claude Ardid, d'être menacé de mort par des gens du « milieu » et d'avoir bénéficié d'une protection rapprochée. Appelé à témoigner, le 18 mai, lors du procès des assassins de Yann Piat, le substitut Levy avait fait part de ses doutes quant à la volonté de la justice de faire éclater la vérité sur ce crime qui, selon lui, pouvait être l'œuvre d'une seconde équipe de tueurs. Il avait alors évoqué les relations difficiles qu'il entretenait avec certains magistrats, *« dont la sérénité confine à la nonchalance »*.

Pour Jean-Pierre Boucher, président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), *« ce délit de violation du secret de l'instruction n'est finalement qu'un outil inventé pour se débarrasser de gens que l'on considère comme gênants. Dans le cadre des affaires varoises, dont tout le monde sait qu'elles sont assez complexes, on peut estimer qu'Albert Levy est un gêneur. Il est mis sur la touche, et cela doit arranger un certain nombre de personnes »*.

José Lenzini

Résultats du jeu N° 6

Les réponses aux questions :

Question 1 :	Roland Barthes	Question 4 :	Balzac
Question 2 :	L'Académie française	Question 5 :	Les cafés
Question 3 :	Ilia Ehrenbourg	Question 6 :	Edouard Balladur

Les 100 gagnants :

1er prix : Une semaine au Sénégal pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières : Catherine BELLANCOURT, Bry-sur-Marne (94)
2e prix : Une semaine au Maroc pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières : Gaëlle NOUREDDINE, Paris 15
3e prix : Une semaine en Tunisie pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières : Françoise BERNARD, Le Plessis-Trévise (94)

4e au 100e prix : Un chèque-cadeau Fnac d'une valeur de 500 F :

Maryvonne AUDIC, Paris 7 - Nicole BACHTEN, Paris 11 - Anne-Marie BACIC, Champagne (69) - Alain BARBE, Paris 20 - Yvette BENEGICE, Baix (07) - Jacques BERTHELET, Die (26) - Hervé BETULL, Lyon (69) - Gudrun BEZLER, Vaucresson (92) - Annie BOLLON, St Quentin (02) - Yves BOREL Du BEZ, Camp de la Valbonne (01) - Jean CARAYON, Lagord (17) - Gilbert COLLIN, Soullans (85) - Jean-François COSSE, Issy-les-Moulineaux (92) - Pierre COUDERC, Dompierre-sur-mer (17) - Claire COUDRAY, Lyon (69) - Laetitia COURBET, Besançon (25) - Monique DAHY, St Martin d'Entraigues (79) - Christian DAUBRESSE, Lens (62) - Pascale DELASSUS, Paris 18 - Cyrille DIVRY, Nieulles (17) - Danièle DOUILLET, STRASBOURG (67) - Elisabeth DUDOGNON, Bois-Colombes (92) - Bernadette DUMAS, Aix en Provence (13) - Louise ELLIOTT, Paris 8 - Jacques FABRE, Rognac (13) - Michel FAGNOT, Cons-la-Grandville (54) - Bruno FAYE, Lyon (69) - Pierre GABERT, Aix en Provence (13) - Yves GRENIER, Le Bois Plage en Ré (17) - Jean-Claude GAIDOT, Paris 12 - Gilbert GAL, Cabestany (66) - Thierry GALLAIS, Orléans (45) - Louis GAYRAUD, St Flour (15) - Denise GELLINI, St Jean de Lier (40) - Gérard GIBERY, St Cloud (92) - Thierry GRAS, La Garenne Colombes (92) - Raymond HANAFI, Lagnieu (01) - Guillaume HEMERY, Metz (57) - Marianne HEMERY, Nancy (54) - Sylvie HERAS De PEDRO, Bordeaux (33) - Jean-Pierre HEROLD, Besançon (25) - Daniel HOIBIAN, Lyon (69) - Eléonore INTARTAGLIA, Plainfaing (88) - Romain IZARD, Marseille (13) - Jacqueline JEANDEMANGE, Niort (79) - Jacqueline JEGON, Angoulême (16) - Danièle LECUYER, Boulieu-les-Annonay (07) - Roger LEFORT, Luce (28) - Pierre LEPAN, Odes (65) - Anne-Marie LE ROMANCER, Lorient (56) - Maryse LESSARD, Mancy (51) - Michel LUBARO, Suresnes (92) - Suzanne MAILLARD, Lyon (69) - Alain MARCHAIS, Vichy (03) - André MARCHE, Verrières-le-Buisson (91) - Pierre MASSE, Locmaria-Plouzane (29) - Georges MASSON, Le Chesnay (78) - André MAZZI, La Seyne sur mer (83) - André MODOT, Paris 12 - Henri NOVELLE, Mont de Marsan (40) - Paule PAGES, Paris 10 - Justine PASTRE, Toulouse (31) - Gilberte PARIGNY, Chevilly Larue (94) - Gilbert PERRAULT, Lyon (69) - Alan PERRIN, Paris 15 - Anne PINVIDIC, Charenton-le-Pont (94) - Jacques POCHON, Trevoux (01) - Marie-Noëlle POULAIN, Paris 11 - François POTIER De COURCY, Paris 6 - Michel PRADELLE, Villeurbanne (69) - David PRESBURGER-HAUSER, Paris 10 - Hervé PUYGRENIER, Buxerolles (86) - Françoise QUEGUINER, Brest (29) - Mustapha RAIS, Buxerolles (86) - Anne RICAUX, Paris 11 - André RICHEUX, Saintes (17) - Francis RIO, Colmar (68) - Jean-Paul RIOU, St Brevin Les Pins (44) - Nicolas RIVIERE, Boulogne (92) - Dominique ROBERTI, Paris 11 - Jeanne ROBIN, Marboz (01) - Jaime ROSELLE, Cregy Les Meaux (77) - Raymond ROUGIER, Buxerolles (86) - Sophie ROUQUES, Paris 20 - Brigitte SAOUMA, Montrouge (92) - Robert SARDET, St Martin de Ré (17) - Brigitte SICART, Montauban (82) - Jean-Marie SORY, Wattrelos (59) - Brigitte STRABONI, Buxerolles (86) - Nicole THELLIER, Paris 13 - Delphine TILLAUX, Houries (78) - Roland TOULOUSE, Rueil-Malmaison (92) - Michel TOULZAC, Brive La Gaillarde (19) - Micheline VALFREY, Paris 20 - Brigitte VARNIER, Thionville (57) - Guillaume VIART, Sceaux (92) - Guy VIOSSAT, Grenoble (38).

Les lots parviendront au cours du mois de septembre par courrier recommandé à chacun des lauréats.